This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 381203 DUPL

IMPRIMERIE
FOURNITS DE BUREAUX
CARTES A JOUER
G. GEËNS-WILLAERT
5, Place St Jean, 5
BRUGES
LIBRAIRIE

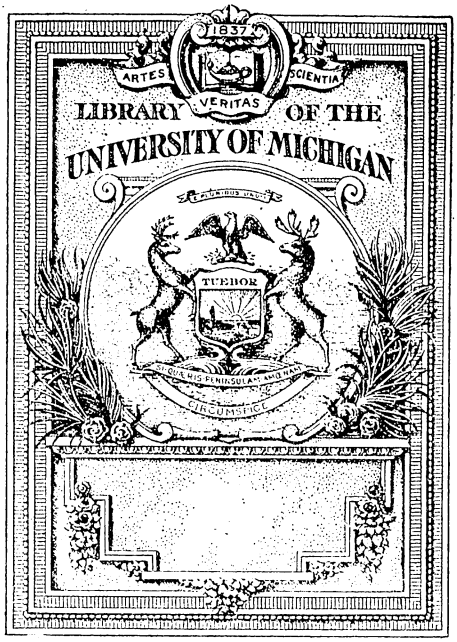

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Hosted by Google

Hosted by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— TRENTE-SIXIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XLII

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
49, RUE DU POINÇON, 49
—
1904

Hosted by Google

Hosted by Google

LA QUERELLE DU PEUPLIER

Navem in mare trahi, aram in littore erigi, jussit Iason (1).

SOMMAIRE : I. Introduction. — II. Deux sortes essentielles de déracinement. — III. Déracinement exogamique. — IV. Déracinement mésologique : *a*) par extension numérique; *b*) par variation mésologique spontanée. — V. Le point de vue zootechnique. — VI. Déracinement en fonction du progrès comme intensité : *a*) point de vue négatif ou régression des fixes; *b*) point de vue positif. — VII. Conciliation du point de vue individualiste et du point de vue grégariste par l'enracinement subjectif.

I

Parmi les agents qui tendent à enrayer le progrès de la sociologie, il faut compter dans une certaine mesure l'intrusion des littérateurs dans son domaine (2). Quelle est la cause de cette intrusion?

Rousseau ayant exercé une influence énorme sur l'évolution de la vie affective dans les sociétés contemporaines (3), cette évolution en amena une autre dans la philosophie : tandis que, pendant longtemps, on avait rangé les éléments affectifs tantôt

(1) *Apollonii Rhodii Argonauticorum Libri IV.* Græce cum versione lat. scholiis grr. commentario indicibus edidit Christianus Daniel Beckius. Lipsiæ, apud E. B. Schwickertum, CIↃIↃCCXCVII, p. 6, Argumentum.

(2) Ils habituent à croire qu'on peut aborder le point de vue sociologique sans la discipline préalable et l'aide constante de toutes les sciences fondamentales. Ils introduisent un esprit de passion dans des études difficiles. Ils surchargent la science d'hypothèses. Ils contribuent, comme l'a déploré M. Vacher de Lapouge, à la frapper de discrédit dans l'esprit du public.

(3) Cf. HARALD HÖFFDING, *Jean-Jacques Rousseau und seine Philosophie*, aus dem Dänischen übersetzt. Stuttgart, 1897.

383976

Hosted by Google

dans la psychologie de la représentation, tantôt dans celle de la volonté, on vit le sentiment prendre une place indépendante, qui, depuis, n'a cessé de croître. Kant, sous l'influence de Rousseau, assura un succès universel à la nouvelle classification psychologique.

Carlyle fut bien inspiré en choisissant pour type du « héros comme homme de lettres » (1) celui-là précisément de qui dérivait l'importance nouvelle du domaine propre au littérateur (2). A la faveur de la conception nouvelle du rôle du sentiment dans l'univers, on vit le littérateur prendre une prépondérance jusque-là insoupçonnée dans l'histoire et qui, depuis, n'a fait que croître (3). Ceux qui, en tant qu'hommes de lettres, augmentent l'étendue de ce rôle, étant par là même portés, consciemment ou inconsciemment, directement ou indirectement, à subir l'influence générale de Rousseau, et Rousseau, d'autre part, s'étant, depuis l'âge adulte jusqu'à la mort, occupé de questions sociales, il ne se faut point étonner que les littérateurs s'ingèrent à sa suite dans ce dernier domaine (4).

Cette ingérence est-elle justifiée?

Esthétiquement, il serait absurde de croire à un *art social*. Comme l'a très bien dit M. Eugène Montfort, il y a un art

(1) CARLYLE, *Les héros*, trad. Izoulet.

(2) On accordera que cet élément est surtout, et à toutes les époques, le sentiment. Nous n'entendons nullement, d'ailleurs, dans cette affirmation, nous rallier aux vues par lesquelles Léon Tolstoï, lui-même sous l'influence de Rousseau, prétend dénoncer dans le phénomène esthétique une simple communication des sentiments, à l'exclusion de tout sentiment *spécifique* de beauté (TOLSTOÏ, *Qu'est-ce que l'art?* trad. Wyzewa, Perrin).

(3) J'ouvre le chef-d'œuvre du principal disciple de Rousseau (*Paul et Virginie*, édit. Charpentier, p. 164) et je trouve que « faire des livres est la fonction la plus auguste dont le Ciel puisse honorer un mortel sur la terre ». Cette phrase, aujourd'hui banale, eût été impossible avant le XVIIIe siècle. Rappelons aussi que la dernière, historiquement, des écoles littéraires de la France, le naturisme, reçoit sa principale influence de *Paul et Virginie*. Cette école pousse plus loin que les précédentes, y compris le romantisme, l'héroïsation, pour ainsi parler, de l'homme de lettres (voir les œuvres de Saint-Georges de Bouhélier).

(4) Joignez, comme contre-partie de notre explication, TOCQUEVILLE, *Ancien régime*, chapitre intitulé : « Comment, vers le milieu du XVIIIe siècle, les hommes de lettres devinrent les principaux hommes politiques du pays. »

Hosted by Google

populaire, il n'y a pas d'*art social*. » Tout livre, fut-ce un poème ou un roman, est un catéchisme ou un code en projet (1). » Cette parole de Tarde pourrait aussi bien s'appliquer à tout geste humain. D'autre part, les phénomènes sociaux, comme tous les phénomènes sans distinction, peuvent constituer des éléments de sensibilité esthétique : de même que la pluie qui tombe devient en Verlaine un poème à mi-voix, les gens qui quittent les campagnes formeront, dans la vision de M. Verhaeren, une épopée. Il n'y a pas plus dans le second cas d'art social qu'il n'y avait d'*art météorologique* dans le premier, ou qu'il n'y aura d'*art chimique* dans l'histoire de Balthazar Claes ou d'*art zoologique* dans les récits de M. Kipling.

Sociologiquement, l'art est un objet de connaissance : l'étude de l'évolution de l'art ou des littératures est une branche de la sociologie. A ce point de vue, on peut croire, et il est même certain, que, pour ce qui regarde le rôle du sentiment dans la vie des sociétés, l'interprétation des monuments de la sensibilité, la compréhension des psychologies individuelles, l'évolution des images,— les connaissances empiriques des littérateurs doivent être souvent plus profondes que les acquisitions de la méthode scientifique dans une matière aussi complexe. En ce sens, l'ingérence sociologique des littérateurs pourrait être moins nuisible qu'utile, si tant était qu'ils ne l'exerçassent que d'une manière empirique ou même inconsciente (2).

***

Ainsi, la querelle du peuplier est fort intéressante, en ce que nous y voyons d'excellents écrivains, qui aiment leur

(1) G. TARDE, *Les Transformations du Droit*, Alcan.

(2) On fut un jour amené à dire devant un peintre, homme fort inculte, et qui peignait fort bien le paysage wallon, que les couleurs n'existent point. Cette affirmation, qui ne serait exacte qu'à condition qu'on distinguât entre le sujet et l'objet, et qui en tant que paradoxe manquerait à coup sûr de vivacité, fit sur l'auditeur une impression profonde. Il s'indigna et, pressé de questions sur la cause de sa colère, il émit plusieurs objections qu'il abandonnait presque aussitôt, pour en venir enfin à la raison qui lui tenait au cœur : nous venions de lui paraître *démoralisant*.

Le jugement porté par cet artiste n'est-il pas une collaboration à ce que dit Comte, dans sa *Synthèse subjective*, sur l'action du fétichisme dans les sociétés modernes ?

Hosted by Google

province, qui pratiquent les voyages et qui habitent Paris, disputer lequel des trois il faut préférer. M. Barrès avait trouvé une fort bonne image pour éveiller la prudence des gens qui se disposent à quitter leur village ou à s'allier à une femme étrangère : il les nommait *déracinés*. L'image se répandait (et se répand encore, je pense) avec le même succès qu'autrefois les *magnificences chrétiennes* de M. de Chateaubriand. Le malheur fut qu'on voulut dogmatiser (1). Dans la querelle du peuplier, ce fut M. André Gide, si j'ai bonne mémoire, qui commença. Cet homme virgilien se promenait dans son village, car il a aussi un village, ou, plutôt, dans sa ferme. Il se promenait dans sa ferme et lisait le catalogue d'un pépiniériste. Sa vue fut frappée par un article où l'arboriculteur témoignait, offrait même de garantir que tous ses produits avaient été transplantés et repiqués jusqu'à deux et trois fois.

Il s'agissait de rosiers. M. Gide écrivit un article. On sut, à l'effroi des doctrines, qu'un bon arbuste doit être déraciné, je veux dire qu'il doit l'avoir été.

Les choses ne pouvaient en rester là. M. Maurras le comprit. Ce maître excellent expliqua que M. Gide était un phoque : par quoi il faut entendre un être errant et mélancolique. Au reste, un vieux jardinier, que diverses personnes se hasardèrent à ranger, à côté du Vieux major et du Fidèle abonné, parmi les divinités dont la mythologie des journaux dote quotidiennement la France, assura M. Maurras que repiquer n'était pas déraciner. On conçoit aisément qu'un phoque (même virgilien) n'ait pas pu s'élever jusqu'à d'aussi horticoles distinctions.

Survint M. Eugène Rouart, qui expliqua...

Mais je veux vous confier un scrupule : c'est à propos de repiquage. Confus d'élever ma voix après celle du vieux jardinier, je ne sais comment exprimer mes doutes. On sait que je

(1) Les questions soulevées par la *Querelle* sont scientifiquement insolubles à l'heure actuelle. On n'y verra clair qu'à l'aide d'une série d'enquêtes patientes et bien délimitées, comme celle entreprise par l'Institut de Sociologie (Instituts Solvay, parc Léopold, Bruxelles) sur « L'influence de la vie urbaine sur la dégénérescence des enfants jusqu'à la quatrième génération ».

Hosted by Google

n'ai pour moi, hélas! ni l'autorité de l'âge, ni celle du jardinage, ni celle de M. Gide, de M. Maurras ou de M. Rouart. Mais il m'est venu une idée comme quoi toutes ces savantes personnes pourraient s'être trompées — sur un point de détail heureusement.

Les rosiéristes et les pépiniéristes envoient de loin leurs catalogues de produits, par exemple de Luxembourg dans le Grand-Duché jusqu'en Normandie ou en Bretagne. Lorsqu'un rosiériste envoie de Luxembourg son catalogue en Bretagne, c'est généralement dans l'espoir de vendre en Bretagne des rosiers qui viennent de Luxembourg. Ces rosiers, pour aller de Luxembourg en Bretagne, doivent effectuer un voyage parfois fatigant, que couronne l'épreuve, qu'on peut croire périlleuse, de la transplantation.

Dès lors, M. Gide et, à sa suite, MM. Maurras, Rouart, et le vieux jardinier lui-même, ne se seraient-ils pas mépris sur les intentions du catalogue? Celui-ci ne voulait-il pas simplement donner à entendre que les produits du pépiniériste ayant subi deux et trois fois l'épreuve de la transplantation pourraient la subir une fois de plus sans dommage? N'y aurait-il pas là un point de vue qui exclut totalement la question de savoir si, oui ou non, le déracinement est favorable aux arbres? Auquel cas, la querelle du peuplier reposerait sur une mauvaise lecture de texte; bien pis, il n'y aurait plus de querelle du peuplier. Mais cette dernière supposition est par elle-même si inconvenante que nous espérons qu'on se refusera délibérément à l'envisager.

II

Il y a, à première vue, trois sortes de déracinements : 1° le déracinement par mariage, ou déracinement exogamique proprement dit; 2° le déracinement par naissance, que l'on nomme croisement ou métissage; 3° le déracinement mésologique, par changement d'habitat ou d'aire géographique. Le second a le premier pour cause unique et nécessaire : on peut donc les grouper sous le nom de déracinement exoga-

Hosted by Google

mique. On pourrait rattacher au déracinement mésologique le déracinement qui atteint une famille par suite d'un changement de profession, d'opinions, de situation sociale, etc.

Je vais, le plus brièvement possible, et en m'en tenant autant que faire se peut à l'énonciation des faits, que je choisirai parmi les plus connus, parler successivement des deux déracinements.

III

Tout dans la nature est disposé pour que la fécondation de la femelle par le mâle soit opérée par deux individus de provenance éloignée, l'un par rapport à l'autre.

Lorsqu'apparaît pour la première fois la division en mâles et femelles, c'est afin de satisfaire à ce but de la nature. Le mâle abandonne à la femelle le soin d'accumuler les réserves nutritives, afin que lui-même, plus petit, plus léger, pourvu de cils vibratiles qui lui permettent de se transporter rapidement dans l'élément liquide, puisse rencontrer des femelles éloignées de la souche primitive. Dans la flore, vouée à une relative immobilité, l'intention exogamique de la nature n'est pas moins frappante. Maintes plantes en état de se féconder elles-mêmes ont évolué de telle façon que, gardant un organe mâle et un organe femelle, tous deux également féconds, elles ne peuvent, grâce à l'acquisition d'un dispositif spécial, les mettre en contact : il faut que l'organe femelle soit fécondé par le pollen d'une autre plante, apporté souvent de loin par un insecte (1).

Le mariage exogamique, si important dans l'histoire des

(1) Les célèbres découvertes de Darwin dans la flore sont confirmées par ce que nous savons du règne animal. « Même chez les animaux inférieurs, dit Spencer (*Principes de biologie*, t. Ier, p. 265), où il n'existe aucune différenciation de sexes, nous avons de bonnes preuves que dans les formes supérieures, l'union ne se fait pas entre les cellules spermatiques et les cellules germinatives qui se sont développées dans le même individu, mais entre celles qui se sont formées dans des individus différents. » Chez divers hermaphrodites, comme les *Pyrosomes*, les *Pérophores*, et autres mollusques supérieurs, les œufs et les spermatozoïdes mûrissent à des époques différentes; chez les annélides, leur position respective les empêche d'entrer en contact.

Hosted by Google

sociétés humaines primitives, n'a pas d'autre but. Aussi constitue-t-il, comparé au matriarcat qu'il remplace, un des plus grands progrès de l'humanité. De date plus récente, l'horreur de l'inceste n'est qu'un des progrès de l'exogamie. Dans l'évolution historique de la coutume, si l'exogamie légale disparaît, c'est parce que les sociétés plus complexes la réalisent plus aisément et en quelque sorte sans s'en douter. Hormis peut-être dans certaines classes inférieures de la société, il se passe rarement quelques générations sans que des épouses issues de provinces ou même de nations différentes aient modifié notablement la direction ethnique de la ligne masculine.

Ainsi envisagés dans leur développement dynamique, les phénomènes dont nous venons de parler (1) seraient mal compris, si l'on en négligeait l'aspect statique nécessairement fondamental.

Il y a dans le degré de différence ethnique ou autre des deux conjoints une certaine norme qu'il ne faut pas dépasser. Plus l'espèce est supérieure, plus cette norme pourra être reculée. Enfin, dans l'espèce humaine, plus *les deux* conjoints seront supérieurs, plus grand sera le degré de différence qu'ils pourront se permettre avec avantage pour leurs produits. Cette différence, que l'instinct recherche (2), il la doit aussi mesurer (3).

(1) On pourrait ajouter à leurs enseignements les indications de la physique et de la chimie. Le plus haut état de la matière (la matière organique) est fourni par l'union des corps qui présentent entre eux les plus grands contrastes chimiques. De tous les éléments connus, le carbone offre la plus grande cohésion atomique, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote la plus petite. Hormis le fluor, aucune substance ne possède autant d'énergie chimique que l'oxygène, tant au point de vue de la multiplicité que de l'intensité de ses affinités; le maximum d'inertie chimique, au contraire, appartient à l'azote. Enfin, au point de vue physique de la *mobilité* moléculaire, il est à remarquer que l'oxygène, l'hydrogène et l'azote ne nous sont connus qu'à l'état gazeux. Le carbone n'est connu qu'à l'état solide, mais encore ce corps est-il allotropique.

(2) SCHOPENHAUER.

(3) Dans un autre domaine, Pascal exprimait une pensée assez voisine de la nôtre, lorsqu'il disait que l'âme n'est point grande pour avoir abouti à des points divers et extrêmes, mais pour en avoir empli la distance. Cette idée est une sorte de transposition de l'apophtegme *Non in commotione Dominus* comme la nôtre du *Natura non facit saltus*.

Hosted by Google

IV

L'état stationnaire n'existe dans la nature que comme une quantité négligeable : toute espèce, animale ou végétale, doit nécessairement progresser ou disparaître. Se maintenir à un point acquis est impossible, parce qu'à côté d'une espèce stationnaire il y en a toujours dix qui se chargeront de progresser *contre* elle.

Le progrès d'une espèce (1) a lieu dans deux sens : multiplicité (c'est-à-dire augmentation du nombre des représentants de l'espèce) et intensité (c'est-à-dire augmentation des qualités). Les deux progrès ne sont pas nécessairement connexes : ainsi, la France, qui peut passer pour la première nation du monde en tant que civilisation (progrès comme intensité), ne tardera pas à devenir la dernière au point de vue du progrès comme multiplicité, si son économie ne lui permet pas d'assimiler des facteurs nouveaux de multiplicité, tel, par exemple, que le remarquable projet de loi du colonel Toutée.

Nous parlerons dans un autre chapitre du progrès comme intensité dans ses rapports avec le déracinement mésologique.

Sur le progrès comme multiplicité, bornons-nous à dire que l'extension numérique d'une espèce entraîne nécessairement, au moins jusqu'à ce jour, son extension superficielle, soit la création de nouvelles aires géographiques : en ce sens, la loi du progrès dans la vie des espèces et l'histoire des sociétés est donc directement contraire aux tendances, que pour ma part je considère d'ailleurs comme précieuses, de MM. Barrès, Maurras et Rouart.

Il y a un troisième facteur essentiel de déracinement mésologique : la variation mésologique spontanée, c'est-à-dire la modification, par un agent de *nature* ou de *culture,* mais dont l'action est indépendante de la volonté de l'espèce, du milieu auquel elle était adaptée.

Contrairement à ce que croit M. Rouart, ce facteur de déracinement a une importance énorme. L'évolution de la chaleur

(1) Je demande qu'on ne voie dans ce mot de progrès rien de téléologique.

Hosted by Google

tellurique, pour ne citer qu'un exemple, modifia complètement la nature et la répartition de la flore et par suite de la faune. Tout changement d'une espèce atteint les espèces circonvoisines. Dans les sociétés humaines, la découverte d'une mine, en détournant d'exploitations moins productives le capital, oblige la main-d'œuvre à venir s'agglomérer autour de la mine. Prétendre que les masses ainsi déplacées constituent une infime minorité est puéril : autant vaudrait nier l'importance de la race blanche en Amérique. L'histoire du déplacement des espèces est l'histoire même de la civilisation (1). L'industrialisme nécessairement croissant entraîne le déracinement nécessairement croissant des populations. Si le troupeau urbain vient du troupeau rural, on peut dire que, à un certain point de vue tout au moins, le déraciné est ici supérieur à l'enraciné : les moyennes crâniologiques comparées fournies par l'anthropologie sont à l'avantage de l'habitant des villes.

On diminue l'importance prépondérante de la variation mésologique spontanée comme facteur de déracinement, en paraissant croire que celui-ci est généralement lié à des dispositions intérieures, de l'ordre mental, sentimental, ou moral, comme serait par exemple le goût de la liberté ou celui de la nouveauté. Cette erreur perce un peu partout. Elle est tellement peu fondée, que dans bien des cas nous voyons l'émigrant, qu'on suppose d'humeur vagabonde, perdre volontairement, par le fait même de son changement de résidence, la qualité de libre, pour tomber dans celle de serf privé du droit d'aller et de venir. En voici un exemple remarquable emprunté au célèbre Molineus (2) : « Des événements récents nous ont montré la mainmorte tenant lieu de refuge et d'asile contre la tyrannie. Dès le temps de François Ier, ces exactions que l'on nomme *tailles*, inventées plusieurs siècles après le règne de Charlemagne, et consenties d'abord comme tempo-

(1) VICTOR HELM, *Kulturpflanzen und Hausthiere*, édition Schrader. Berlin, 1902.

(2) Cité par CHAMPIONNIÈRE, *De la propriété des eaux courantes*, p. 493, note 1.

Hosted by Google

raires, furent augmentées avec excès ; tellement qu'une multitude nombreuse, chassée de Picardie et de Normandie par les extorsions des justiciers et des agents fiscaux, ne pouvant supporter de telles charges, se vit forcée de chercher d'autres terres que celles du royaume ; fuyant cette désastreuse oppression, ces hommes rencontrèrent une barbarie non moins grande ; car, en s'établissant dans les forêts et dans les déserts des Séquaniens [qu'on appelle la *Franche-Comté* (1)], pour les mettre en culture, ils ont été réduits à la condition de servitude que l'on nomme *mainmorte*. Ces choses, honteuses pour la France, se sont passées en 1556 et *je les ai vues*. »

Il est certain que plus d'une fois les lois ont favorisé le déracinement d'une manière excessive et néfaste. Les excès de centralisation sont d'ailleurs, nous sommes bien obligés de le constater, autant imputables à la monarchie qu'aux Jacobins. La France, disait Law, est gouvernée par trente intendants. Dans divers de ses écrits, M. Maurras semble méconnaître cette vérité. C'est cependant un témoin peu suspect, Alexis de Tocqueville, qui dit : « Sous l'ancien régime comme de nos jours, il n'y avait ville, bourg, village, ni si petit hameau en France, hôpital, fabrique, couvent, ni collège, qui pût avoir une volonté indépendante dans ses affaires particulières, ni administrer à sa volonté ses propres biens. Alors comme aujourd'hui l'administration tenait tous les Français en tutelle ; et si l'insolence du mot ne s'était pas encore produite, on avait du moins la chose (2). »

Parmi les lois engendrant le déracinement, je citerai les nombreux partages de biens communaux provoqués par le législateur au XVIII^e^ siècle et les lois du 14 août 1792 et du 10 juin 1793, qui accentuèrent les mêmes tendances. Citons aussi la loi des 28 septembre-6 octobre 1791 qui, « s'inspirant d'idées absolues qui n'ont rien de commun avec l'histoire et avec la marche réelle de l'humanité » (3), proclama le prin-

(1) Non encore française.

(2) *Ancien régime et révolution*, livre II, chapitres II et III. L'opinion de Tocqueville est partagée par TAINE, *Origines de la France contemporaine*.

(3) VIOLLET, *Histoire du droit civil français*, p. 558.

Hosted by Google

cipe : « Le droit de clorre et de déclorre ses héritages résulte essentiellement de celui de propriété et ne peut être contesté à aucun propriétaire. » Cette dernière loi est cependant justifiable à d'autres égards. Comme l'abolition du droit de retrait lignager, celle des communautés taisibles et celle, qu'elle entraînait, des droits de vaine pâture et de parcours, elle favorisait le déracinement, mais correspondait à d'inéluctables besoins économiques nouveaux.

V

Le point de vue zootechnique introduit dans la querelle est tout à fait faux. On ne peut rien tirer, au point de vue de la connaissance, d'une métaphore qui consiste à comparer une société humaine à un troupeau domestique. Une bête domestique, un mouton, par exemple, n'est rien d'autre qu'une petite usine destinée à fabriquer de la viande, de la laine, du lait, etc. Une société humaine, au contraire, n'a d'autre but que la consommation; la conservation sociale même n'est ici qu'une forme prévoyante de la consommation. Pour le troupeau considéré en lui-même, tout était causalité; ici, tout est subordonné à la finalité.

Suivons cependant M. Rouart sur le terrain où il a voulu porter la question. Contrairement à sa proposition, il y a des exemples d'espèces domestiques améliorées par le changement d'aire géographique. Parmi les bovidés taurins la variété meusienne de mon pays, assez médiocre, fournit, au plateau de Herve, des sujets excellents, supérieurs comme aptitudes laitières à ceux mêmes situés au bord d'un cours d'eau.

Parmi les ovidés ariétins, les southdowns dépassent toutes les autres bêtes ovines pour la perfection des formes, la précocité, l'ampleur du corps, la finesse du squelette. Ces bêtes sont originaires du comté de Sussex. Les éleveurs de southdowns en France, cependant, ne le cèdent en rien à ceux d'Angleterre.

La race du Danemark, dont l'aire s'étend de l'Islande et de la Norvège jusqu'en Espagne, gagne en taille et en déve-

Hosted by Google

loppement, lorsqu'elle pénètre dans les polders des Pays-Bas.

On pourrait multiplier ces exemples indéfiniment. Bornons-nous à nous en rapporter à l'autorité de Sanson (1), qu'invoque M. Rouart : « Il y a *toujours* avantage pratique à exploiter les individus ou les sujets d'une race dans un milieu supérieur, sous le rapport de la fertilité ou de la puissance alimentaire, au milieu naturel et à l'aire de cette race. »

N'oublions pas, en étudiant d'autres opinions de Sanson, qu'il réagissait contre les néo-partisans de Buffon, lequel (2) croyant avec la Bible à l'origine orientale de tous nos animaux domestiques, voulait remédier à leur prétendue dégénérescence par des croisements systématiques les retrempant sans cesse à leur source.

Il convient d'ajouter que l'opinion d'Agassiz, expliquant la dualité des aires d'une même espèce par une simultanéité de manifestation originelle, est aujourd'hui universellement abandonnée au profit de l'explication par le transfert.

Que reste-t-il donc de l'argument zootechnique?

Il est évident que des animaux, domestiques ou non, isolés ou grégaires, adoptant une aire géographique nouvelle et différente sont obligés, et leurs descendants, à des efforts plus ou moins considérables pour s'adapter au milieu nouveau. D'où, élimination des plus faibles, et, au point de vue spécial de l'éleveur, déchet, perte de plusieurs individus, transformation des descendants des survivants dans un sens qui peut être excellent pour l'animal, mais qui souvent contrarie l'éleveur. Ainsi il est désagréable pour un éleveur russe qui a payé 200 francs un coq anglais pourvu d'une crête magnifique, de plumes étincelantes, et d'autres enviables accessoires, de voir tourner les descendants dudit et de ses conjointes à l'état de vulgaires poules russes... qu'un renard ne distinguerait même plus de la tonalité générale du steppe. Conclusion : il faut être prudent en matière d'élevage, s'entourer de tous les renseignements et de toutes les garanties convenables avant d'an-

(1) SANSON, *Zootechnie*, t. II, p. 164, 3e édition.
(2) BUFFON, *Discours sur la dégénération des animaux*.

Hosted by Google

nexer à sa ferme des sujets nouveaux. Mais la conclusion n'est pas extensible *a priori* à d'autres ordres de phénomènes.

Qu'est-ce qu'un mouton, pour l'éleveur? Exclusivement, nous l'avons dit, une petite usine agricole, destinée à fabriquer au moindre prix de la viande et de la laine. Lors donc qu'on parle d'un « bon et sain troupeau » d'*hommes*, on fait une comparaison qui ne pourrait devenir une assimilation qu'à la condition qu'on démontrerait au préalable que l'excellence et la santé chez l'homme consistent exclusivement dans la production machinale d'un maximum de valeurs économiques, avec le minimum de consommation. Il nous paraît inutile d'insister (1).

VI

La zoologie nous donne de nombreux exemples d'animaux d'espèce mobile qui, ayant choisi un milieu fixe, dégénèrent. C'est le cas d'une foule de parasites : ainsi, *Saculina Carcini*, parasite de *Carcinus Mœnas*, dès qu'elle s'est fixée sur son hôte, tombe de la dignité de crustacé au rang de végétal inférieur (2). Ce qui est vrai des individus ne l'est pas moins des colonies. « Il y a, en particulier, deux circonstances qui ont eu une influence prépondérante sur le sort des colonies : ou bien l'individu qui les a fondées a conservé la faculté de vivre d'une vie vagabonde et s'est mis à ramper sur le sol; ou bien, arrivé à une période variable, du reste, de son développement, il a perdu cette faculté et a dû se résigner à se fixer sur quelque corps étranger où il est demeuré à peu près immobile pendant le reste de son existence. Dans le premier cas, il s'est trouvé mécaniquement forcé, pour ainsi dire, de constituer ces colo-

(1) D'une manière générale, ajoutons cependant qu'on se fait souvent une idée assez inexacte de ce qu'est l'influence des milieux. Pas deux faunes marines plus dissemblables que celles des rivages est et ouest de l'isthme de Panama. Ailleurs, au contraire, nous trouvons des aires de latitude très éloignée, très dissemblables géologiquement et météorologiquement, occupées par des faunes proches parentes. Le *pleuracanthus* des terrains dévonien et carbonifère ne diffère pas plus des requins actuels que ceux-ci ne diffèrent entre eux.

(2) VAN BENEDEN, *Parasites et commensaux*. Paris, Alcan.

Hosted by Google

nies linéaires dont les transformations ont produit les groupes les plus élevés du règne animal : annelés, articulés, mollusques et vertébrés. Dans le second cas, l'individu primitif a produit des colonies irrégulières, aux formes généralement indéterminées, telles que les colonies d'éponges, de polypes hydraires, de bryozoaires et d'ascidies (1). » De même, dans les sociétés humaines, lorsqu'au IXe siècle de notre ère nous voyons une foule d'individus perdre la liberté d'aller et de venir (perte qui fut en bonne partie causée par le fait que ce droit était devenu pour eux de fort peu de prix), leur évolution vers l'immobilité s'accompagne d'une notable déchéance économique et d'une insécurité dépressive.

Sur le déplacement comme condition du progrès des individus, je ne dirai qu'un mot : voyages et pèlerinages furent de tous temps liés à toute ascèse (2). C'est ce que M. Gide a fort bien compris. Dans la pratique, il ne me paraît pas que MM. Barrès, Maurras et Rouart rejettent ce principe. Nous en sommes fort heureux, puisque c'est à son application que nous devons *Amori et Dolori Sacrum* et *Anthinea*. M. Rouart invoque l'avis de Léon Tolstoï. Un des principaux disciples de celui-ci, M. Burikoff, de Genève, nous disait naguère que le seul état, pour ainsi dire, que pût adopter un chrétien (chrétien équivalant dans la pensée de Tolstoï à type idéal de l'homme) était le vagabondage. Nous ne croyons pas que cette opinion soit fort éloignée de celle du comte Tolstoï. On a généralement considéré comme une forme de l'intensité de la vie la *Sehnsucht* allemande, le vagabondage des héros slaves de M. Gorki, celui des *tramps* américains, ainsi que les caravanes de marchands, inspirés par un esprit individualiste, dans l'Inde, en Asie antérieure et dans notre moyen âge.

(1) Edmond Perrier, *Les colonies animales et la formation des organismes*. Masson, p. 714.

(2) A vrai dire, plusieurs ascètes, et notamment saint Augustin, ainsi que l'auteur de l'*Imitation* dans le célèbre passage : « Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyez où vous êtes? Voilà le ciel, la terre, les éléments; or, c'est d'eux que tout est fait... » (I, XX, 8), blâment le goût des voyages, mais c'est en tant, non qu'ils sont voyages, mais que la condition du voyageur participe de la vanité commune à toutes les conditions terrestres.

Hosted by Google

Dans la vie des peuples, le progrès comme intensité est en très grande partie une question de moyens de transport à l'intérieur comme à l'extérieur, une question de locomotion. Un homme qui ne parle qu'un idiome peu *véhiculaire*, comme le flamand, le letton, le breton, le basque, est de toute nécessité réduit à la mentalité inférieure d'un paysan. Lorsqu'une tribu ne possède point de bêtes de somme, il y a beaucoup de chances pour qu'elle soit fort voisine de l'anthropophagie, comme la plupart des tribus africaines, et il est certain qu'elle pratiquera l'esclavage avec tous ses corollaires. Lorsqu'une nation possède énormément de chevaux, comme la Russie, il y a des chances pour qu'elle soit fort voisine de la barbarie, parce qu'avec plus de chemins de fer elle aurait vraisemblablement moins de chevaux. L'histoire de la civilisation n'est pour beaucoup que l'histoire des réponses successives à cette question : A quelle distance de notre habitation pouvons-nous nous rendre en une journée (1)?

Entreprendre, comme M. Goblet d'Alviella l'a fait pour les symboles (2), l'histoire des migrations d'une invention sociale quelconque, c'est le plus souvent faire l'histoire même de cette invention. Le développement de l' « internationalité » même, avec les expositions internationales, les banques de crédit international, les tarifs internationaux pour les postes, les télégraphes et les chemins de fer, les traités internationaux pour les extraditions, pour le droit commercial, pour les usages de la guerre, pour les monnaies, les tribunaux internationaux et les sociétés financières internationales sans nombre, est aujourd'hui la condition du développement de toute nation, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'extension des communications d'homme à homme met à notre portée juridique des biens de plus en plus nombreux, de plus en plus éloignés de nous. Jadis, il fallait habiter sa terre ou sa maison, et l'on ne concevait le communisme, l'indivision, qu'entre parents ou entre voisins, entre personnes rassemblées sous un même toit, ou enfermées dans un même rempart. A présent, l'indivision

(1) Cf. WELLS, « Anticipations » (*Mercure de France*).
(2) GOBLET D'ALVIELLA, *La migration des symboles*. Paris, Leroux, 1891.

Hosted by Google

existe entre tous les actionnaires co-propriétaires du canal de Suez, disséminés sur tous les points du globe, entre tous les citoyens de nos États grandissants, co-propriétaires du domaine public répandu sur le territoire de la métropole et des colonies. De même, s'il s'agit d'une religion ou d'une langue, de plus en plus nous la possédons en commun avec des hommes de plus en plus éloignés de nous, alors qu'autrefois une même langue n'était parlée que par deux ou trois familles contiguës.

VII

Ce qu'il y a d'excellent dans les vues de M. Rouart, interprète en cela d'une heureuse réaction qui commence à se dessiner dans la jeunesse contemporaine, c'est qu'il s'intéresse à la vie grégaire.

Nous sommes de ceux, nombreux aujourd'hui, — trop nombreux peut-être, hélas! si l'on en juge aux ravages exercés par cette idée dans des consciences mal préparées —, qui pensons que l'aboutissement du monde est dans les individus. Nous ne pouvons nous satisfaire, toutefois, d'aucune des formes données jusqu'à présent à cette idée. Néanmoins, encore même que l'on n'admettrait comme satisfaisante et définitive aucune de ces formes, telles par exemple que la fameuse maxime ibsénienne : « L'homme fort, c'est l'homme seul », on peut, sans éclectisme, concéder à l'influence de chacune d'elles une part d'utilité, comme à la signification de chacune quelque part de vérité. Il en est cependant par lesquelles on s'engage dans de singulières absurdités. Supposons, pour prendre une des plus extrêmes, la proclamation, avec Nietzsche, du caractère unilatéral de l'éthique, c'est-à-dire l'existence et la nécessité d'une éthique des « maîtres » répudiant toute solidarité avec la morale des « esclaves », et par conséquent ne cherchant même pas à modifier celle-ci. Dans ce système (1) on veut supprimer

(1) Malgré l'incohérence de Nietzsche au point de vue logique — incohérence admirée par ses disciples —, ses idées forment une sorte de tout auquel on peut donner sans superfétation le nom de système.

Hosted by Google

tout rapport moral du « surhomme » avec la foule; quant à la question des rapports des surhommes entre eux, elle ne paraît pas se poser, soit que l'urgence fasse défaut, soit que l'ordre esthétique doive les dominer tout entiers. Pas de rapport moral avec la foule ne supprime pas, certes, tous rapports : on peut exploiter la foule, on peut même, à la rigueur, se laisser exploiter par elle, il suffit qu'on n'attache à ces relations aucune valeur morale. Le juste et l'injuste n'existeront pas. Surtout, on se gardera de tout sentiment de pitié. En somme, le surhomme constituera, dans l'ordre de l'éthique, une sorte de monade.

Toutefois, comme la vérité est plus puissante que les systèmes, il faudra bien que cette monade mette d'accord ses sentiments avec sa conduite morale, ou plutôt avec son absence de conduite morale. La décision par laquelle le héros, ou prétendu tel, ira s'évertuant à supprimer toute moralité dans ses rapports avec la foule, doit être basée sur un jugement, une appréciation, et cette appréciation sera nécessairement méprisante pour la foule, ou, ce qui revient au même, pour la morale, œuvre et caractéristique de la foule. En conséquence, le héros pratiquera le mépris de la foule. Mais le mépris est un sentiment, comme tel il a nécessairement une valeur, il accroît ou diminue la vitalité de celui qui l'éprouve; par conséquent, il constitue un objet de morale, que dis-je! il devient lui-même une morale, avec toutes les suites qu'on voulait s'interdire.

Que si donc, comme cela est désirable, des individus s'élèvent *super turbam*, impossible néanmoins qu'ils n'entretiennent pas de rapports moraux avec cette foule. Que ce rapport s'exerce dans le sens de la pitié, de la justice ou du mépris, ce peut paraître indifférent en soi; mais constatons qu'il y a rapport. Quel rapport le surhomme va-t-il préférer? Je l'ignore, et pour cause. On voudra bien, toutefois, nous permettre d'observer que, si le nombre des combinaisons du mépris comme élément de prosopopées n'est pas près d'être épuisé, et si ce sentiment témoigne souvent chez ses adeptes d'un désintéressement qui les honore, en ce sens qu'on ne voit

Hosted by Google

pas très bien en quoi ils se distinguent de l'objet auquel ils l'appliquent, il y a lieu de constater que ses manifestations sont en général liées à quelque pauvreté intellectuelle (1), comme dans le cas de Nietzsche, qui n'échappe à la monotonie que par l'auto-contradiction.

Le progrès du troupeau est utile au progrès de l'individu. Désirer le premier de ces progrès, en tant qu'il ne fait pas obstacle au second, est une forme nécessaire de l'activité morale de l'individu et une condition de son équilibre interne. Soit que l'on pense avec Herbert Spencer que « la production du type le plus élevé de l'homme suit seulement *pari passu* la production du type le plus élevé de la société » (2), soit qu'au contraire on attribue avec sir Alfred Lyall (3) une influence prépondérante à l'action individuelle des héros, on ne peut nier l'existence de courants entre ces deux pôles de toute civilisation, la foule et l'individu. Dès lors, l'individualisme ne doit point exclure le grégarisme.

Ce grégarisme lie-t-il l'individu à son espèce jusqu'au point où l'affirme M. Barrès? « La plante humaine, dit-il, ne pousse vigoureuse et féconde qu'autant qu'elle demeure soumise aux conditions qui formèrent et maintinrent son espèce durant des siècles. » Il est difficile de répondre à cette question, parce que nous savons pas ce que c'est qu'une espèce humaine. Si je suis cordonnier et Croate, mon espèce est-elle celle des cordonniers ou celle des Croates? Celle des Croates, voudra peut-être bien me répondre M. Barrès. Pourtant, la vie du savetier croate diffère peut-être moins de celle du savetier tartare que de la vie du médecin d'en face. Nous ne savons pas davantage à quelles conditions nous aurions dû demeurer soumis, entre toutes celles que nous abandonnâmes après en avoir vécu pendant des siècles. Seront-ce les forêts et les marécages?

(1) Loin de nous d'ailleurs l'intention de rendre le nietzschéisme responsable des nombreux et bons petits « rentrons dans notre sur-home » qui s'appliquent aujourd'hui à le propager dans les salons « qui donnent le ton », c'est-à-dire dans ceux dont la conversion succède immédiatement à celle des brasseries.

(2) SPENCER, *Morale évolutionniste*. Paris, 1885, p. 63.

(3) LYALL, *Études sur les mœurs religieuses et sociales de l'Extrême-Orient*.

Hosted by Google

Sera-ce le druidisme? Sera-ce l'édit de Caracalla, ou bien la coutume féodale? Sera-ce la langue de Louis le Germanique ou bien celle d'oïl? Sera-ce le commerce au comptant, l'industrie sans machine à vapeur, l'agriculture sans engrais chimiques? Enfin, la condition séculaire de notre espèce, n'est-ce pas de nous mouvoir, de voyager, d'émigrer, de coloniser et d'imiter toutes les espèces différentes de la nôtre?

La condition essentielle de notre espèce, c'est, j'y consens bien volontiers, de recevoir l'héritage des morts; mais le propre de cette masse sans cesse accrue et différente d'héritages successifs est de précipiter toujours davantage notre marche vers l'inconnu de demain, qui bientôt à son tour ira se joindre aux forces toujours actives du passé et modifier leur action. Aussi la métaphore de M. Barrès est-elle trompeuse : l'humanité, individu ou espèce, n'est pas une plante, c'est un organisme locomoteur aiguillé par la mort.

Est-ce à dire que nous soyons aiguillés par la fatalité? Telle n'est pas ma pensée. Le passé comme l'avenir est toujours ouvert, il se transforme au fur et à mesure que nous y entrons et nous ne sommes pas moins ses pères que ses fils. Au surplus, ne se modifie-t-il pas en nous chaque fois que nous nous modifions nous-mêmes, et ne se transforme-t-il pas selon la connaissance que nous en prenons? Je l'ai appelé « mort ». Ne dirons-nous pas mieux qu'il est la forme la plus puissante de la vie? On a nommé *tradition* le mimétisme du passé, on a nommé *mode* le mimétisme du présent. Comment nommera-t-on le mimétisme de l'avenir, sinon génie? Et cette faculté maîtresse de l'homme, le génie, ne s'implique-t-elle pas aussi dans cette *création* du passé, œuvre de l'histoire, de la philologie, de l'anthropologie, de l'archéologie, qui a élargi la réalité du temps jusqu'au delà de toutes les légendes et de tous les mythes, et, comme on l'a dit, nous permet de connaître mieux que la reine de Saba la sagesse du roi Salomon, mieux qu'Alexandre l'empire d'Alexandre lui-même?

Loin de nous donc l'intention de ceux qui, sous le prétexte d'augmenter la dépendance du fils au père, de l'individu à l'espèce, se plaisent à étendre le domaine de la fatalité parmi

Hosted by Google

les hommes. La vie va quelquefois plus bonnement. Ne nous montre-t-elle pas, présidant au réveil de chaque nationalité, celui-là précisément que sa naissance semblait devoir écarter de l'œuvre entreprise et des sacrifices au prix seul desquels les destins la couronnent? N'était-il pas Allemand, Strossmayer, le grand apôtre des Jongo-Slaves? Slave, Kossuth, le plus éclatant représentant du magyarisme? Allemand, Rieger, le principal promoteur du mouvement tchèque? Enfin, le flamingantisme ne trouve-t-il pas dans Conscience, fils d'un père français, son plus éminent initiateur (1)?

Ainsi donc, s'il est vrai, comme nous le pensons, que la plus puissante synthèse historique soit la patrie, étendue en profondeur dans le temps, en largeur dans l'espace; que sa force en profondeur et l'action de cette force sur chacun de nous augmentent de plus en plus; que le développement de la patrie, nécessaire à la vitalité de ses fils, ne l'est pas moins aux destinées de l'univers, au point qu'on (2) a pu dire avec raison que le meilleur moyen qu'un Français, par exemple, ait de servir l'humanité reste encore de commencer par être un bon Français; d'autre part, il n'est pas moins vrai que ni le fatalisme, ni l'exclusivisme ne sont dans l'ordre du plus grand bien pour la patrie ni pour la vie grégaire.

Au fur et à mesure, au contraire, que croîtra la puissance en profondeur de la patrie, celle-ci deviendra la résultante de forces de plus en plus humaines, et, se dégageant de plus en plus des fatalités naturelles, d'un même mouvement, elle envahira davantage l'être intérieur et permettra de plus en plus à ses enfants la conciliation de la vie individuelle et de la vie grégaire par la coordination subjective, dans la connaissance ou dans l'inconscient, des nécessités de ces deux formes, et par l'adéquation culturelle croissante de l'individu à elle-même.

Grégarisme ou individualisme, elle favorise l'un et l'autre. S'il est vrai que la nature n'atteint au durable qu'à force de détruire l'éphémère, la patrie réalise par une masse énorme

(1) Cf. Émile de Laveleye, *La péninsule des Balkans*. Bruxelles, 1888.
(2) M. Deherme.

Hosted by Google

d'expériences contradictoises l'idée, ou la préidée infiniment obscure, qui vivait téléologiquement en elle. La patrie ne trouve son essence ni dans la langue, ni dans la race, ni dans le droit, ni dans l'unité politique, ni dans les religions, ni dans la culture, ni dans la richesse commune : elle est faite de tout cela. A la diversité et à l'étendue des éléments dont elle s'organise en leur communiquant sa vie profonde et dont elle agrandit l'individu, celui-ci ne peut s'adapter harmonieusement par nul moyen si parfait que sa propre connexion intime avec l'unité de la patrie : de même que l'embryogénie répète, avec une énorme accélération (*tachygenèse*), la généalogie de l'espèce, de même l'individu, par l'acquisition de l'esprit de la patrie, reproduit, à son personnel profit, le long travail d'assimilation qu'elle dut accomplir sur chacun de ses éléments historiques. — Pour se réaliser, tout individu a besoin de s'incarner dans une modalité relative : un sol le supporte, une voix l'exprime, mille personnes l'entourent, auxquelles chacun de ses gestes l'agrège. Et quelle modalité élire où s'engendrer, sinon celle par qui tous les siècles passés, en lui, vivant, irrésistiblement convergent?

CHRISTIAN BECK.

Hosted by Google

LES PEINTRES PRIMITIFS FRANÇAIS[1]

II

La figure du roi Jean le Bon est le premier *tableau* que nous ait légué l'art français, — je veux dire la première œuvre destinée à vivre par elle-même, sans étroit lien avec le livre à illustrer, avec la muraille qu'on décore. Il est digne de remarque que ce soit un portrait. Le génie de la France au XIVe siècle est surtout réaliste, et non point seulement dans les arts du dessin, mais encore dans tous les genres littéraires qui touchent d'un peu près à la vie et ne sont pas régis par d'artificielles conventions. Aussi le profil du roi est-il traduit par des lignes fortes et frustes où l'on devine la vérité. Dessin puissant malgré des gaucheries, grand caractère, précision et sécheresse, nous retrouverons plus tard quelque chose de cela dans le plus Français des Français : Jean Fouquet.

Dès le milieu du XIVe siècle un morceau typique affirme donc ici des qualités qui tendront à devenir traditionnelles. Il faudra cent ans de plus pour qu'à Florence Andrea del Castagno atteigne à cette rude et violente intensité d'expression dans l'interprétation d'un visage.

Mais nous n'avons encore ici qu'une figure isolée, et rien que la transcription directe de la nature, sans effort vers l'ordonnance, sans souci de l'idéalité. Le parement de Narbonne, à la

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1904.

Hosted by Google

fin du même siècle, va nous montrer, sous la forme d'un dessin très développé, la première grande composition picturale (1).

Certains ont voulu jadis rattacher cette œuvre à la Flandre plutôt qu'à la France. On se demande pourquoi. Ce que la Flandre peignait alors, nous le savons par le diptyque de Broederlam à Dijon. La composition en est symétrique et assez gauche; une grande importance y est donnée à des détails tels que le temple de la *présentation*, si minutieusement traité. La couleur, très vive dans les roses, très puissante dans les bleus a une sorte de solidité, une réalité résistante et un peu lourde dont ne s'accommoderait point un dessin délicat et lancéolé comme celui dont il s'agit ici, et, d'autre part, on trouve dans le diptyque de Dijon un certain sens intime de la vie qui fait défaut à l'art français de cette époque. L'opinion qui assigne à la Flandre ce parement de Narbonne pouvait trouver créance autrefois; depuis l'exposition de Paris elle ne paraît plus défendable. L'œuvre est directement apparentée à l'art des peintres français contemporains, tel qu'il se révèle dans les manuscrits, dans les quelques fresques conservées aux murs des églises, et dans les panneaux que M. Bouchot a classés sous le nom d'école de Paris.

La tradition italienne et siennoise y rayonne encore avec une irrésistible clarté. On la discerne dans maints détails, comme la figure du Christ en jardinier, et celle de la Madeleine dans la scène de la mise au tombeau. Mais c'est dans la composition, dans la structure de l'œuvre qu'elle est surtout visible, et c'est bien là surtout qu'il est intéressant pour nous d'en constater la présence. Tout cela est d'origine siennoise en effet... Oui certes, mais déjà combien proche de Rogier de la Pasture! Cette intelligente disposition des masses, ces har-

(1) Il eut été intéressant de confronter à l'antependium de Narbonne l'antependium de l'église Saint-Martin de Liége, qui date aussi du XIVe siècle. On y eût trouvé des caractères communs avec les manuscrits français de l'époque, et, dans certains détails, avec le parement de Narbonne lui-même. Le travail liégeois est, d'ailleurs, beaucoup plus éloigné du style italien. M. J. Helbig en a donné une reproduction dans son livre sur *La peinture au pays de Liége*. (Liége, 1903, in-4°.)

Hosted by Google

monies puissantes formées de courbes vivantes qui se soutiennent, ces attitudes diverses qui s'équilibrent et se compensent, se réunissent en un groupe cohérent et réalisent ainsi le rêve de *la stabilité dans le mouvement.* Rogier nous les montrera plus tard avec plus de largeur et de force; bien plus, nous découvrons ici, à l'état naissant, ce sentiment du drame, cette action pathétique que Rogier va douer de la plus tragique grandeur.

Ainsi considéré, le parement de Narbonne est donc un trait d'union entre la noble expression décorative de Duccio, de Simone et des Lorenzetti, et l'art, également expressif mais plus naturaliste, du maître tournaisien. D'autre part, mille traits l'apparentent à ce qui va bientôt caractériser l'art de la France centrale.

Certes la pensée italienne s'affirme éloquemment ici. Le groupe des saintes femmes au pied de la croix, les figures penchées sur le corps du Christ dans la *Mise au tombeau,* la foule massée derrière Jésus dans le *Portement de la croix,* nous les avons entrevus à Sienne et à Assise. Mais remarquez la fine et sèche précision des deux silhouettes de donateurs, la nette élégance des saints et des saintes qui les dominent; notez l'expression moins sentimentale qu'intellectuelle des deux larrons et le réalisme des personnages dans la foule montant au calvaire; admirez surtout la clarté de l'ordonnance et cette svelte architecture ogivale qui encadre les trois scènes, et vous découvrirez soudain quelques-uns des caractères qui marqueront désormais la plupart des créations françaises. La forte composition giottesque et l'ingéniosité décorative de Sienne se montrent encore ici, mais déjà transformées dans la patrie du gothique. Quelque chose de nouveau se révèle : un art veut se formuler.

On en peut dès à présent juger les tendances. Sans doute, les Siennois ont-ils eu une idéalité plus haute, un plus ineffable don de poésie; des Flamands comme Broederlam, un sens plus vif des richesses visibles de la matière, une aptitude plus décidée à en traduire avec force le mirage coloré. Mais il y a un réalisme exact et précis, sans recherche oiseuse du détail,

Hosted by Google

— une certaine discrétion dans le sentiment, un goût de la vérité qui s'arrête au moment d'être vulgaire — une particulière clarté et un souci intelligent de ménager les espaces qui caractériseront désormais la plupart des œuvres exécutées en France.

***

Voici donc l'art français qui se forme peu à peu dans la grande peinture. Dans l'illustration des manuscrits, sa marche est parallèle. Il semblerait qu'il ne reste plus qu'à le suivre d'année en année en certifiant les progrès d'un génie national naissant. Pourtant, bien des questions sont encore à résoudre et l'une des plus passionnantes se pose maintenant.

Nous sommes au seuil du XV^e^ siècle. En Italie, l'expression de la beauté va changer brusquement et se rapprocher de la nature. L'école giottesque se meurt. Gentile da Fabriano invente le récit féerique et charmant des rois mages ; Masolino da Panicale rompt les formes conventionnelles d'une tradition désormais stérile, il innove le poème féminin de la grâce et trouve le secret d'allier la vérité à l'harmonie. Or, si nous contemplons les pages des *Très riches Heures* peintes pour le duc de Berri par les frères Manuel de Limbourg, si nous examinons ici la photographie du diptyque de Richard II de lord Pembroke, que l'on croit pouvoir reporter à l'an 1386, nous serons frappés par quelques évidentes ressemblances avec des chefs-d'œuvre italiens. Un groupe de femmes agenouillées, dans le diptyque de Richard II, rappelle avec une fidélité surprenante tel personnage d'une fresque de Masolino à Castiglione d'Olonna. Même sentiment mystérieux et exquis, ici à peine un peu plus froid, même galbe des visages, et jusqu'à ces couronnes de roses apparues identiques et pareillement disposées. Dans les *Très riches Heures* des frères de Limbourg certaines compositions évoquent à la fois l'art de Masolino et celui de Gentile. C'est l'invention féerique et ingénûment fastueuse du peintre ombrien, ou c'est la grâce charmante et véridique du maître de Florence, — et pourtant rien n'est plus purement français que tout cela, oui, tout : la science des

Hosted by Google

espaces, l'entente du paysage, l'ordonnance non point touffue, mais comme aérée, et jusqu'à la stricte élégance des architectures entrevues.

Faut-il supposer que l'art français, moins profondément engagé dans la tradition giottesque, a pu s'en affranchir le premier et, par un singulier coup de fortune, guider lui-même l'art italien alors tout puissant? Nul ne l'oserait. D'autre part le plus simple examen des dates rend impossible l'hypothèse d'une influence de Masolino sur l'auteur du diptyque de Richard II. Rien de plus invraisemblable, non plus, qu'une action du même peintre sur les frères de Limbourg, dont le travail pour les *Très riches Heures* avait pris fin en 1416. Et pourtant ceux-ci furent évidemment touchés par l'harmonie italienne. Ce ne sont pas seulement des ressemblances avec Masolino qu'on trouve dans leurs œuvres, mais d'autres, et des plus typiques avec Gentile da Fabriano (pl. 38) et même avec le peintre siennois du *Triomphe de la mort*, à Pise (pl. 37).

S'est-il trouvé en Toscane, en Ombrie, ou plus au nord, autour de Gentile et d'Antonio Vite ou de Pisanello, un artiste dont les œuvres furent ici et là-bas doublement éducatrices? Le problème a de quoi séduire l'attention, mais il est provisoirement insoluble. Il y eut certainement à l'orée du XV^e^ siècle des échanges constants entre le nord et le midi. Peut-être les influences furent-elles réciproques.

Déjà d'ailleurs un autre courant se forme. La gloire des Van Eyck va traverser la France. Après avoir ébloui tout le nord, elle se répandra par la Bourgogne dans les régions du centre; un créateur comme Jean Fouquet en sera lui-même touché; le maître de Moulins en ressentira indirectement la puissance attractive, et elle ira jusqu'en Provence lutter avec l'Italie dans l'école de Nicolas Froment. Bientôt encore une force nouvelle se lève avec Rogier de la Pasture, et parfois elle s'unit à la première. Elle transforme l'école flamande et l'école de Cologne, agit énergiquement sur les maîtres de la Picardie et de la Lorraine et, glissant sur la Bourgogne en effleurant à peine le centre de la France, finit par se juxtaposer

Hosted by Google

dans la grande *Pieta* de Villeneuve à la pénétrante influence florentine.

***

Peut-on à cette époque parler d'une école française de peinture? Sans être mensonger, le terme serait inexact. Le courant central — national, si l'on veut, bien que la France n'existe encore qu'à peine, — se diversifie dès le XV^e^ siècle, et il y a dès lors plusieurs écoles, ou plus exactement des tendances particulières groupées selon les régions. On saisit assez aisément entre elles de notables différences de style. Le Languedoc et les Pyrénées, très pauvres en peintres, n'ont qu'un petit nombre d'œuvres d'une composition compacte, mal pourvues de plans, parfois rehaussées d'ornements dorés en cercles concentriques, d'un goût presque sauvage; leur couleur est le plus souvent assez dure et blafarde, — l'Espagne n'est pas loin.

Quant à l'école de Paris — dont il a été question à propos du parement de Narbonne —, nulle ne paraît avoir été plus active au XIV^e^ siècle, mais soudain elle s'efface, s'annihile. Vers 1480 elle se reprend glorieusement à la vie, mais c'est pour montrer des caractères nouveaux qui la rapprochent de l'art du nord, comme en témoignent le belle *Déposition* du Louvre et l'admirable *Calvaire* jusqu'ici conservé au palais de justice de Paris. Entre ces deux périodes de vitalité, il semble qu'elle disparaisse complètement; mais ses premières qualités de précision, de netteté, d'élégance un peu riche se retrouvent alors, soudain grandies, dans l'école du centre où se révèle un grand peintre : Jean Fouquet.

C'est un miniaturiste incomparable, apte à saisir les formes, à les grouper avec harmonie, à les envelopper de vastes paysages ou à les entourer d'ornements pleins de fantaisie et d'esprit. Rien de plus fastueux et de plus sobre à la fois, rien de plus heureusement ordonné que le livre d'heures célèbre qu'il peignit pour Etienne Chevalier. Le dessin, servant de près la nature, y est d'une merveilleuse sûreté, et souvent d'une délicatesse surprenante comme dans la représentation de la *Trinité* par exemple. Quant à la disposition des scènes, elle étonne par sa riche harmonie et par un air d'apparat très

Hosted by Google

proche de celui que Ghirlandajo se plut à développer dans ses fresques de Florence. Fouquet était allé en Italie, on le sait, mais peut-être y avait-il apporté autant qu'il en remporta. Quoi qu'il en soit, son art est bien français, si purement français qu'on peut le considérer comme le type même de l'art des Gaules au XV^e^ siècle. De toutes parts autour de lui, de légères divergences rayonnent et s'éloignent, selon que le nord ou le sud a plus puissamment attiré. Mais Fouquet est le centre même où ces actions contraires se combinent et se concilient.

Français d'ailleurs par ses défauts comme par ses qualités, la froideur qu'il accuse souvent n'est, il est vrai, qu'une question de tempérament : l'œil scrute et discerne sans que le cœur ait frémi; c'est ici, si l'on veut, une défaillance de ce poète caché qu'il y a dans tout artiste. Mais une certaine sécheresse dans la précision, qui est son défaut de « peintre », appartient non seulement à la manière de concevoir la beauté plastique, mais à la méthode usitée pour la transcrire, et bien peu de Français en furent exempts à cette époque. Voilà donc les défauts. Mais ne sont-elles pas françaises aussi, cette netteté des images, cette clarté lumineuse, bien que sans chaleur, des larges paysages qu'il dessine et colorie dans le livre des *Antiquités juives*? Élégance et justesse, sentiment de l'espace, couleur disposée avec mesure, sans incohérente passion mais sans joie, tout cela est alors bien français et l'est demeuré longtemps. Et français encore, strictement français selon le siècle, ce réalisme attentif, également éloigné de l'interprétation qui élève et grandit et de la minutie qui stérilise.

Cet instinct réaliste c'est dans ses portraits que Fouquet nous l'a montré le mieux, mais en l'ennoblissant de plus en plus jusqu'à un naturalisme puissant, où l'observation vise moins à reproduire les détails avec une puérile exactitude, qu'à saisir la structure du modèle et le trait expressif qui le doue de caractère. Timide encore et pointilleux dans son faire lorsqu'il étudie l'ingrat visage de Charles VII, il maîtrise mieux son procédé et rend plus pénétrante sa vision pour peindre, à son retour d'Italie sans doute, cet important et gras prud'homme que fut le chevalier Juvénal des Ursins. Le voici riche de force

Hosted by Google

et de décision, fixant les images d'Étienne Chevalier et de saint Étienne, et il sait être spirituel et volontaire, encore qu'un peu brutal, lorsqu'il s'agit de saisir la jeune et vigoureuse beauté d'Agnès Sorel, qu'il a représentée en vierge Marie (musée d'Anvers).

L'exposition de Paris montrait encore d'autres portraits, et parmi eux une demi-figure d'homme caractéristique et puissante, envoyée par le comte de Wilczeck, et l'admirable morceau qui appartient au prince de Lichtenstein (nos 43 et 51). On a contesté l'attribution de ces derniers tableaux, et un critique gantois, M. Hulin, a indiqué avec sagacité les liens qui les rattachent à l'école de Jean van Eyck (1). Les analogies ne sont guère contestables, mais Fouquet n'a-t-il pas, comme d'autres, subi une influence qui put à un certain moment marquer davantage sa manière? Et n'y a-t-il pas, entre le chef-d'œuvre de la galerie Lichtenstein et les autres portraits exposés, assez de traits de parenté pour faire considérer tout au moins comme provisoirement défendable l'opinion qui les assigne au même maître?

Jean Fouquet fut d'ailleurs un peintre assez divers; sans se montrer jamais infidèle à lui-même, il a certes varié non seulement selon les époques de sa vie, mais aussi selon le modèle dont il voulait éterniser l'apparence. Réaliste encore en ceci, mais assurément dans le sens élevé de ce mot : celui qui s'applique à la probité de l'artiste. Il varie, comme les circonstances varient, et pourtant il demeure, au fond, rude et persévérant, ce qu'il est. Son pinceau, qu'on a vu hésitant dans le *Charles VII*, est le plus souvent expressif et décidé, prompt à trouver le caractère. Un peu froid en général, parfois assez dur, élégant à maintes reprises, sa qualité la plus constante est une énergique et précise fermeté.

(*A suivre.*) ALBERT MOCKEL.

(1) En relisant dans la *Revue de Belgique* la première partie de cette étude, je vois qu'on pourrait donner à quelques lignes de la page 217 un sens contre lequel M. Hulin serait en droit de protester. Je n'ai pas voulu prétendre que son unique argument fût tiré de la position des modèles, placés de face ou de trois quarts et non pas de profil... J'entendais exprimer seulement que parmi les diverses et très forts raisons alléguées, celle-ci me paraissait assez vaine.

Hosted by Google

DESERTEUR

I

Aux quatre coins de la cour, le trompette venait de sonner l'extinction des feux; les notes mélancoliques s'égrenaient, attardées par l'écho des grands couloirs et des hauts murs sombres de la caserne, puis tout redevint silencieux. La nuit était calme et le ciel à peine éclairé de quelques étoiles jetant sur les choses une clarté diffuse.

Les lumières des chambrées éteintes, l'on ne voyait, de-ci de-là, dans la masse basse et noyée de brume des écuries, que quelques lueurs vacillantes de lanternes; de temps à autre, par l'entre-bâillement d'une porte, subitement entr'ouverte, on percevait le grincement des chaînes d'attache sur la tringle des mangeoires, lorsqu'un cheval s'ébrouait, ou le bruit sourd d'un coup de sabot dans un bas flanc, la voix colère d'un garde d'écurie gourmandant une bête rétive; puis, la porte refermée, on ne distinguait plus rien qu'une sorte de bourdonnement régulier de ruche endormie, alors que dans le repos des activités gronde sans cesse l'énergie contenue des existences.

Devant la grille d'entrée, la sentinelle, immobile, drapée dans son manteau, semblait une statue de bronze à large carrure, surmontée du clair d'un casque sur lequel, capricieux et rayonnant, venait se jouer parfois le reflet d'une étoile.

André Belot commençait son tour de faction. Comme une bise un peu piquante se levait, pinçant l'épiderme sous l'épais-

Hosted by Google

seur du drap, il se mit à marcher pour s'échauffer un brin. Son pas cadencé résonnait sur la terre battue, scandé par le talon des lourdes bottes où sonnaient les éperons, accentué par le cliquetis du fourreau de la grande latte qui lui pendait au côté; la carabine sur l'épaule, il allait ainsi de long en large, machinalement, à l'allure régulière d'un automate.

Il en avait pour deux heures à monter la garde, mais bientôt, dès qu'il serait sûr que l'adjudant de semaine, lequel rôdait encore dans le casernement, serait allé se glisser dans ses draps, il s'installerait, lui, dans la guérite, à l'abri du vent. Elle était bien étroite cette guérite! C'était à peine si ses larges épaules y pouvaient entrer; l'aigrette de son casque en frôlait le toit, bref, il s'y trouvait serré comme un hareng dans sa caque, mais, néanmoins, il aimait à s'y tenir pour y rêver à son aise.

Chose singulière! c'était ce qui lui plaisait le plus au service, ces longues heures de faction, la nuit, alors que, solitaire, il pouvait enfin, tranquillement, laisser son esprit et son cœur s'envoler vers le doux village natal, perdu dans un remous de colline, là-bas dans les Vosges.

Il revoyait la Jeanne, sa promise, au front si blanc, si pur, aux cheveux dorés comme autant de rayons de soleil, aux yeux profonds et clairs comme cette eau du ruisseau dont elle avait bu tant de fois dans le creux qu'il lui formait de ses deux mains...

La vision de la Jeanne se fondait lentement ainsi qu'en ces jeux d'illusions optiques une femme se transforme en statue ou bien en bouquet de fleurs au gré du physicien.

C'était sa mère qui maintenant prenait en son souvenir la place de Jeanne, sa vieille mère! Elle avait tant pleuré le jour de son départ pour le régiment! et c'est ainsi qu'elle lui apparaissait, comme il l'avait vue la dernière fois, de dos, alors qu'elle s'en retournait au village, la figure sanglotante, cachée dans le tablier, trébuchant comme une femme saoule, dans son immense chagrin de voir s'éloigner ce fils qui la quittait pour la première fois.

Hosted by Google

Puis, c'était le père, un joyeux vieillard, « qui en avait vu bien d'autres de son temps ». Malgré ses efforts, André ne pouvait se le figurer en mémoire qu'à sa vigne, palpant les grappes mûrissantes dont il écrasait des grumes entre ses gencives édentées.

Hélas! le temps n'était plus où le beau gars du Belot, choyé de sa mère dont il était l'unique enfant, chéri de sa Jeanne, aimé de tous au village, vivait le plus insoucieusement du monde, trouvant parfait chaque jour que le bon Dieu faisait. Certes non! il n'était plus le gai et franc luron de jadis et, depuis huit mois qu'il était au service, son caractère avait bien changé.

Il en avait vu de dures pendant ces huit mois et, malgré lui, ses poings se serraient au souvenir des misères endurées, des corvées humiliantes et des punitions injustement subies.

Cependant, dans les premiers temps, tout d'abord il s'était plu au régiment; l'uniforme de cuirassier flattait son amour-propre de beau garçon robuste et bien bâti; puis il aimait le cheval et s'était pris d'amitié pour Ali, sa monture, un grand normand bai-brun à la poitrine profonde et avancée comme l'étrave d'un vaisseau pour fendre l'espace, aux jarrets fins et musculeux, à la tête intelligente, éclairée par deux grands yeux vifs et ardents. Il fallait voir au pansage avec quel soin il le bouchonnait, l'étrillait, passant et repassant la brosse puis la poussette de drap pour lustrer le poil, lui donner du brillant.

Il était fier de son cheval et lorsque, bien campé en selle, il filait au grand trot par les rues de la ville ou galopait à travers la campagne, il lui semblait que personne n'avait jamais monté de meilleur coursier.

Mais cela ne pouvait lui faire oublier combien avait été dur l'apprentissage! Il avait souvenance de toutes ses culbutes dans la sciure du manège, où la tête s'enfonçait jusqu'au cou et d'où l'on sortait tout étourdi, les oreilles, la bouche et les yeux pleins de poussière et de crottin. Pour comble de malheur, le sous-off, impératif et grossier, vous forçait à remonter à cheval,

Hosted by Google

malgré la douleur qui vous torturait les reins, la fatigue qui vous cassait les genoux devenus incapables de serrer les flancs de la bête, à tel point que vidé, impuissant, l'on était à la merci d'une nouvelle chute qui, d'ailleurs, ne devait guère tarder.

Et l'on vous faisait ainsi recommencer chaque jour ces exercices de manège, pendant des heures, sans mesure, sans souci non plus des accidents ni des blessures, et cela de telle sorte que l'on avait au bout de quelque temps les cuisses et les fesses emportées, sanglantes, et que caleçon et pantalon, traversés de sueur, de crasse et de sang, restaient plaqués, collés à même la chair à vif.

Et cependant, ces misères physiques qui cessaient au bout d'un mois ou deux de classes, alors que l'on était entraîné, avaient été bien peu de chose en regard des vexations morales endurées à chaque instant. En effet, tout le long du jour, les gradés vous insultaient, depuis le plus simple *cabot* au verbe brutal et poissard, jusqu'à ces officiers à tailles de femmes qui vous toisaient de travers, hautains et dédaigneux.

Belot avait un caractère vif et entier; sous l'outrage, le sang lui montait aux tempes, les dents se serraient, les doigts crispés eussent volontiers saisi la brute à la gorge tandis que l'œil s'allumait d'un éclair de mauvais augure. Mais c'était tout! Cela durait une seconde; la perspective du châtiment terrible et disproportionné à la faute suffisait à maîtriser l'homme.

Malheureusement pour lui, ces signes de colère, ces symptômes de révolte intérieure n'étaient pas sans être remarqués, et Belot en avait acquis la réputation d'un soldat indiscipliné, d'un être mauvais et dangereux que l'on devait punir sans faiblesse et à la moindre incartade. Or, on ne se gênait point pour faire naître les occasions; à tout propos, les jours de boîte tombaient sur le pauvre soldat drus comme grêle, et depuis longtemps il n'avait pas connu le bien-être de s'étendre le soir, lorsque l'on est rompu des exercices de la journée, entre les draps de son lit à la chambre. Toutes ses nuits se passaient à la salle de police ou à la garde d'écurie, et il se demandait avec

Hosted by Google

anxiété s'il ne serait pas condamné à passer ainsi les trois années de son congé. « Belot, votre paquetage est mal équarri, deux jours de consigne. — Belot, votre carabine est mal nettoyée, j'y vois encore une tache de rouille sur la plaque de couche, quatre jours de salle de police. — Belot, vous arrivez en retard à la corvée, deux jours de salle de police,... etc. » : tel était le refrain qu'il entendait à chaque instant corner à son oreille. Les punitions s'alignaient comme un peloton à la parade et les jours de salle de police s'additionnaient au point qu'il en avait toujours une quarantaine sur la planche.

. . . . . .

Encoigné maintenant dans la guérite, à l'abri du vent, dans une demi-béatitude physique, André revoyait toutes ces choses ; il appelait de tous ses vœux la fin de ces trois ans qui menaçaient d'être pour lui trois ans de bagne. Ah ! quand donc serait-il de la classe, libéré, parti pour aller retrouver les siens ? Et la perspective des jours heureux qui s'écouleraient alors entre eux tous adoucissait l'amertume de son actuelle position.

Mais un souvenir obsédant voile à nouveau ses chères images, il ne peut le chasser de son esprit. Encore aujourd'hui, cinq jours de prison, pour avoir la nuit dernière, étant de garde d'écurie, laissé s'échapper de son box un cheval détaché ; l'animal, vicieux, s'était lancé à fond de train vers la porte et glissant sur le pavé humide de la rigole d'écoulement, s'était abattu se couronnant un genou ! Était-ce sa faute à lui si cette sale rosse s'était détachée puis emballée à se casser les pattes ? « Ah ! bon Dieu d'métier, vaudrait mieux être mort que de rester là-dedans. » . . . . . .

. . . . . .

« Vous dormez, je crois ? »

Il sursaute, surpris ; l'adjudant de semaine est là, devant lui, railleur, crispant.

« C'est bien ! mon garçon, vous dormirez aussi demain à la boîte.

— Mais, mon adjudant, non, je ne dors...

Hosted by Google

— Bon! bon! inutile! pas d'observation, je vous porte huit jours de *grosse caisse.* »

Belot sent ses nerfs s'exaspérer en lui, il ne peut les maîtriser, c'en est trop à la fin! Inconsciemment, poussé presque par une volonté autre, il se jette sur le sous-off et de son poing noueux et lourd comme une masse, il lui écrabouille la figure...

Mais une angoissante vision traverse, tel un éclair, son cerveau bouillant; le conseil de guerre, le peloton d'exécution ou sinon les silos d'Afrique! son père qui le maudit! sa mère qui pleure! sa Jeanne perdue! tout cela tournoie dans son esprit en un prodigieux vertige qui l'aveugle. Le bois est à cent mètres, il y court, tandis que le chef, hurlant de douleur, crache avec ses dents cassées d'épouvantables menaces, et que la garde accourt à ses cris.

Il s'enfonce au milieu du bois; ses lourdes bottes et ses éperons s'accrochant dans les herbes et les racines à fleur de terre le gênent dans sa course; il arrache les éperons qu'il jette au loin dans un mouvement de rage; il n'a que faire de son casque qui s'embarrasse dans les branches, il l'abandonne et fonce dans les halliers, comme un sanglier qui fuit devant une meute hurlante. De temps à autre, il s'arrête, écoute, cherche à distinguer les bruits de la forêt pour savoir si on le poursuit; puis il repart droit devant lui, insensible aux branches qui le heurtent, lui fouettent la figure, lui déchirent le visage... La tête en feu, brûlant de fièvre, rompu de fatigue et d'émotions, il se laisse choir au pied d'un arbre et s'endort lourdement d'un sommeil peuplé de cauchemars.

Il se réveille en sursaut, effaré de se trouver ainsi au milieu des bois, seul. L'aube naissante pénètre doucement à travers la feuillée. Le souvenir de l'affreuse réalité traverse son cerveau comme une flèche aiguë et barbelée; il se lève d'un bond; on le cherche sûrement; à tout prix, il ne faut pas se laisser prendre; il se remet en marche cherchant à s'orienter dans la lumière grandissante. Il pense : que disent les camarades? On lui donne raison sans doute! C'est l'adjudant qui doit en avoir une *sacrée*

Hosted by Google

gueule avec ce coup de poing donné à toute volée à travers la face! Ah! mille dieux! non, il ne regrette pas ce coup. Pourquoi ce sale bougre était-il si rosse avec lui? Et puis il fallait que cela finît, il en avait assez du régiment et de toutes ses misères!

Les poings serrés, les bras bandés à faire claquer les muscles, il pensait à vendre chèrement sa liberté dans le cas où l'on voudrait lui mettre la main dessus. Et il allait toujours, dans une sorte d'exaltation fiévreuse. La soif l'étreignait à la gorge, lui remontant la glotte asséchée; dans le creux d'une ornière qui courait le long d'un chemin de charroi il aperçut un peu d'eau qui y séjournait depuis les dernières pluies; il s'étala sur le ventre et la bouche à même, il but longuement, ce qui le soulagea.

Un sentier s'offrit à ses yeux, il s'y engagea à tout hasard... Mais on marche derrière lui ? Il se retourne, personne! C'est le bruit de ses pas sur la terre veule et couverte de feuilles mortes qui bruissent sous ses semelles. Et là-bas, au tournant, cette forme accroupie! Quelqu'un qui guette? Non! c'est un fagot dressé le long d'un arbre. Ce que l'on est bête et peureux lorsqu'on fuit!

La soif calmée, la respiration se faisait plus facile, moins haletante, mais c'était l'estomac qui grondait maintenant. Depuis seize heures il n'avait rien dans le ventre. « Bon Dieu d'sort! s'il avait seulement sa boule de son, quel trou il lui ferait à c't'heure! »

La lumière se faisait plus vive, on percevait à travers le rideau du feuillage l'espace libre, plein de soleil jusqu'à l'horizon, la lisière du bois approchait.

Il fallait dès lors avancer avec plus de précaution, se tenir sur ses gardes, ne point se risquer avant d'avoir examiné, scruté tous les points de l'espace découvert. Circonspect, André s'était glissé à pas de loup jusqu'aux derniers arbres; il interrogeait du regard à droite et à gauche, ne voyait rien de suspect.

Devant lui, à quelque cent mètres se dressaient les toits des

Hosted by Google

premières maisons de Liverdun, puis tout au fond de la plaine un rideau de hauts peupliers longeant le bord d'un canal et plus loin encore se profilait le dos boisé et moutonneux des premières cimes des Vosges.

Là était la frontière allemande, là était le salut; mais comment l'atteindre? Comment franchir ce terrain sans couverts où l'on pût se dissimuler? C'était courir le risque de se faire arrêter à chaque pas, car la campagne était pleine de travailleurs et il était impossible de passer inaperçu. Il fallait donc réfléchir et bien tirer son plan.

Blotti dans une talle de coudriers, il attendait un moment propice, la tombée du soir. Il cassait des brindilles vertes qu'il mâchonnait entre ses dents, machinalement; des oiseaux voltigeaient au-dessus de lui, familiers et gazouilleurs; il se distrayait à les entendre, se souvenant des jours d'autrefois quand il était petit et dénicheur et qu'il faisait si souvent l'école buissonnière. Les moucherons, attirés par sa chair moite, bourdonnaient à ses oreilles, énervants. Il se rappela qu'il lui restait un peu de tabac dans ses poches; en y fouillant, il retrouva dans son manteau sa calotte d'écurie dont il se coiffa, puis, le tabac retiré pincée par pincée, quasi en poussière, il roula sa cigarette entre ses doigts jaunis de nicotine et l'alluma. Les bouffées lui en semblèrent délicieuses; cela l'amusait de regarder monter en l'air, doucement, les spirales bleuâtres de la fumée qu'il laissait fuser longuement entre ses lèvres; de temps à autre il agitait la main, chassant les taons goulus, les mouches insupportables.

Il entendit tout à coup des pas, une voix qui chantait. Il éteignit vivement sa cigarette, se fit petit, épiant à travers les branches; les pas se rapprochaient, promeneurs, flâneurs; il sentait son cœur battre à se rompre dans sa poitrine, il essayait de retenir son souffle, tant il avait peur d'être surpris. C'était une gamine qui cherchait des fraises; elle en avait les lèvres sanglantes; ses cheveux qui étaient roux paraissaient d'or quand elle passait dans du soleil. Son œil fureteur ne découvrit point

Hosted by Google

le soldat, sans quoi la fillette effrayée se fût sans doute sauvée en poussant des cris qui auraient attiré l'attention. Si elle l'eût vu, il ne savait s'il ne lui aurait pas sauté à la gorge et s'il ne l'aurait pas étranglée pour la faire taire; la peur lui donnait le vertige et le faisait voir rouge. La gamine passa son chemin; dès lors il se sentit renaître; plus calme, il écouta ce qu'elle chantait, c'était laid. Il ralluma sa cigarette et se reprit à goûter une demi-quiétude. Cependant, il fallait prendre un parti, car il ne pouvait s'éterniser là indéfiniment, le soleil baissait lentement sur la gauche des bois, laissant l'ombre grandissante de ceux-ci s'étendre sur la plaine. Il se décida comme à regret à quitter son abri, se faufila derrière les vergers et les haies jusqu'à la première cassine du village et sentant la faim lui tenailler de plus en plus les entrailles, il s'avança vers la porte grande ouverte de la chaumière où se tenait assise une vieille femme qui pelait des pommes de terre pour le repas du soir.

« Madame, dit-il, en tirant les quelques sous qu'il avait en poche, pourriez-vous me céder un morceau de pain, s'il vous plaît?

— Gardez vos sous, mon garçon, je vous le donnerai et de bon cœur; entrez donc vous asseoir ici. »

Ragaillardi par cet accueil qui le rassurait, André s'assit, s'installa près de la table et dévora plutôt qu'il ne mangea son quignon de pain. La brave femme, une bonne vieille paysanne voulut à toute force lui verser une grande chope de bière qu'il avala d'un trait.

« Dieu! fit-elle, que vous aviez faim et soif! Mais, dites-moi, n'êtes-vous pas le soldat que l'on recherchait tout à l'heure?

— Oh non! Madame, je suis là-bas, avec des camarades de mon peloton cachés par ce bouquet d'arbres où nous sommes installés en grand'garde; nous faisons des manœuvres de garnison.

— Ah! vous savez, si je vous ai demandé cela, c'était dans votre intérêt mon ami, dans le cas où c'eût été vous le déser-

Hosted by Google

teur; ce n'était point pour vous aller vendre, mais pour vous prévenir qu'il fallait prendre garde, car les gendarmes attendent sur le pont de Pompey à Frouard et il n'y a pas d'autres chemins pour gagner la frontière, à moins que de passer le canal à la nage et de franchir la ligne du chemin de fer ensuite. Ce serait trop long et trop dur et l'on aurait bien des chances d'être pris pendant ce temps. »

Il sortit, remerciant la vieille et s'en fut tout droit au canal où dissimulé dans les roseaux il attendit la tombée de la nuit pour risquer le passage.

Malheur! il était bien vrai que deux gendarmes étaient là, guetteurs, à chaque extrémité du pont. Que faire?

Une idée subite lui vint; à cent pas derrière les maisons, se dressaient les bâtiments des forges de Liverdun; il se rendit à la sortie des usines et avisant deux ouvriers qui quittaient le travail, il s'avança franchement vers eux la main à la calotte.

« Qu'y a-t-il pour votre service, soldat? »

Sans hésiter, Belot leur conta son aventure; il risquait son va-tout.

« Voudriez-vous me prêter des habits pour passer le pont avec vous, afin que les gendarmes ne me reconnaissent pas avec ma tenue? Tenez, prenez mon manteau dont je n'ai plus que faire!

— Attendez cinq minutes, firent-ils. »

Ces cinq minutes lui parurent des heures, il attendait anxieux. Si ces hommes étaient allés le dénoncer?

Enfin, ils reparurent avec des vêtements de travail sur le bras. Lestement, par-dessus ses habits de soldat, le pauvre garçon passa le pantalon, endossa la vareuse de toile bleue et le chef couvert d'un chapeau de feutre à larges bords, il se mêla, accompagné de ses sauveurs, au gros des ouvriers qui allaient passer le pont et traversa sans encombre. Les gendarmes étaient joués.

« Camarade, lui dit un des deux hommes, gaillard de 27 à 28 ans, à physionomie sympathique, j'ai été soldat aussi, je

Hosted by Google

sais que ce n'est pas toujours drôle et que c'est bien malheureux d'en être réduit à déserter comme vous l'avez fait. Je ne veux pas laisser un homme dans l'embarras, venez avec moi à la maison, nous verrons à vous tirer d'affaire. »

André le suivit, entra derrière lui dans une petite maison proprette; une dame d'un certain âge était occupée à mettre la table pour le souper; deux couverts en face d'un plat fumant d'où montait une odeur de choux et de porc salé qui chatouillait agréablement les narines.

« Maman, voici un invité, il faut mettre un couvert de plus. »

Puis se tournant vers le nouveau venu :

« C'est ma mère! mon père est mort voilà bientôt deux ans; depuis, nous vivons seuls, tous deux; elle fait le ménage, moi je travaille aux forges où je suis contremaître à la fonderie. »

Et à sa mère qui pendant ce temps contemplait curieuse ce grand diable à si bonne figure qui semblait emprunté dans des habits bleus trop étriqués pour lui :

« Ce garçon-là, maman, c'est un pauvre malheureux soldat, qui a eu des histoires avec un chef, et dame, comme là-bas, tu sais, il ne faut pas badiner, il a dû partir pour éviter de passer au conseil; cela n'empêche pas, vois-tu, d'être brave et honnête et c'est pour cela que je l'ai fait entrer.

— Tu as bien fait, mon Henri », répondit-elle tout en s'empressant de mettre une troisième assiette.

— Comment t'appelles-tu, camarade? Moi, je suis Henri Delpas, j'ai servi trois ans aux chasseurs à pied où j'étais sergent.

— Moi, je m'appelle André Belot; j'étais soldat de deuxième classe au 4e escadron du 8e cuirassiers; c'était ma première année de service et maintenant me voilà déserteur. »

Sa voix expira dans un sanglot; son énergie fondait au contact de cet accueil charitable; l'effet de cette demi-quiétude et de ce bien-être passager lui amollissait le cœur.

« Eh bien, André Belot, il ne faut pas vous faire tant de bile; il fait nuit, les gendarmes ne viendront pas vous prendre ici;

Hosted by Google

après souper, vous quitterez toute cette défroque ainsi que vos habits de soldat, je vous donnerai des vêtements de mon père qui était à peu près de votre taille et alors vous pourrez gagner la frontière. Pour l'instant, à table et en avant la fourchette ! »

On mangea, silencieux. Quand la dernière bouchée fut avalée, le contremaître reprit :

« Écoutez, je vais vous donner un conseil; il ne faut pas gagner le pays allemand; d'abord les passages sont trop bien gardés, les postes de douane sont nombreux et vous êtes signalé sans nul doute; vous courriez trop le risque de vous faire pincer, et puis, en Allemagne, on ne vous laissera pas libre; si vous voulez rester en attendant l'époque de pouvoir rentrer en France, il vous faudra faire un an dans un de leurs régiments; or, si vous avez déserté, ce n'est point pour reprendre du service ailleurs, je suppose, surtout en Prusse où l'on est encore plus maltraité que chez nous. Vous filerez par l'Argonne jusqu'à la frontière belge; avec vos effets civils et un vieux livret d'ouvrier à moi, vous pourrez voyager sans trop craindre les dangereuses rencontres, une fois au delà de vingt kilomètres d'ici. Vous vous dirigerez directement sur Briey, puis du côté de Longwy, d'où il vous sera facile de gagner la Belgique. Là, tout le long de la frontière, les forges sont en grand nombre; vous êtes grand et fort, on vous y donnera volontiers de l'ouvrage et vous ne risquerez pas de mourir de faim. C'est entendu ? »

André ne répondait que par signes de tête affirmatifs; dans son trouble et sa reconnaissance de tant de serviabilité, il ne songeait pas même à balbutier ses remerciements.

« D'ailleurs, pour que vous ne vous égariez pas, j'irai moi-même vous reconduire un bout de chemin. »

Lorsqu'il eut revêtu les effets du père Delpas, Belot se sentit tout autre; il était comme soulagé d'un grand poids; il n'avait plus rien du soldat et se prenant à espérer, son énergie un moment abattue lui revint. Il redressa sa haute taille, fit bomber sa large poitrine, assura dans sa main le bâton d'épine sèche que

Hosted by Google

lui remit Henri afin de l'aider à la marche. Il se sentait redevenu homme.

Après avoir pris congé de Mme Delpas, qui, les yeux humides, leur souhaita bon voyage et bonne chance, les deux jeunes gens se mirent en route; ils allaient de chaque côté, sur la bordure, afin d'étouffer leurs pas sur le gazon, l'oreille tendue pour mieux entendre, prêts à la moindre alerte, au moindre bruit suspect, à se dissimuler dans le fossé.

Ils marchaient bon train. Des chiens, à la traversée des villages, aboyaient à leurs mollets; ils les laissaient faire, de peur de les exciter davantage et de voir leurs maîtres se lever en entendant le tapage.

A certain moment, dans le calme de la nuit, ils entendirent tinter trois coups à l'horloge d'un bourg, sur leur gauche. C'était donc 3 heures du matin qui sonnaient; depuis 10 heures du soir, ils étaient en marche et avaient pendant ce temps abattu leurs vingt kilomètres. Ils s'arrêtèrent.

« Il est temps pour moi de retourner, dit Henri, car à 6 heures il me faudra être au travail, et je ne voudrais pas, dans votre intérêt, que l'on remarquât mon absence. Le plus dangereux du chemin est fait, vous n'avez qu'à suivre cette route à un pas raisonnable jusqu'au jour. Alors vous pourrez vous reposer dans quelque bois et filer ensuite à l'abri du couvert. Écrivez-moi quand vous serez arrivé là-bas, je serai heureux d'avoir de vos nouvelles et de vous savoir en sûreté. Une dernière poignée de main et adieu! camarade. »

Ému jusqu'aux larmes, André se jeta dans ses bras; l'étreinte fut chaude et sincère entre ces deux hommes dont l'un venait de se montrer si humain et si dévoué et dont l'autre avait le cœur serré de devoir ainsi se séparer de l'ami de quelques instants pour lequel il se sentait tant de reconnaissance.

Dans la main d'André, Henri avait glissé quelque chose qui rendit un son métallique, puis sans plus mot dire, faisant vivement demi-tour, était reparti à grands pas. D'un retrait instinctif, André avait tiré son bras, fermé la main; ému,

Hosted by Google

surpris, ahuri presque, il avait senti deux pièces de 5 francs, et dans la chaleur de gratitude qui lui montait au cerveau, anni-hilant un moment tout effort de pensée, il n'avait pu trouver moyen de protester contre ce dernier service. Cela lui semblait trop; mais comment faire? Son généreux compagnon, comme un voleur qui se sauverait après un mauvais coup, s'éloignait rapidement à seule fin, bien sûr, de ne pas lui permettre de le rattraper pour lui rendre son aumône.

Résigné, André mit les deux pièces en poche. Après tout, puisqu'il l'avait voulu! D'ailleurs ne lui serviraient-elles pas bientôt; un jour ou l'autre, il trouverait bien moyen de les lui rendre. Il reprit son chemin, de nouveau seul, marchant à l'inconnu.

. . . . . .

Pour la seconde fois depuis son départ, l'aube éteignait les étoiles une à une. « Je dois être tout près pourtant, se disait-il. » Il avait repris les bois, cherchant à éviter les postes de douane; ses semelles traînantes ne quittaient pas le sol, il s'appuyait plus fort sur son bâton et ses pieds gonflés, qui depuis longtemps n'étaient plus habitués à la marche, le faisaient souffrir.

Un ruisseau lui barra le chemin; il eut l'idée de se déchausser, puis, le pantalon retroussé, il trempa ses jambes dans l'eau courante. Il en éprouva un soulagement subit; la fraîcheur du ruisseau emportait sa lassitude; il se trouvait mieux.

Les yeux levés, il vit venir à lui un paysan; il était trop tard pour se cacher et l'homme ayant une bonne grosse figure, il resta.

« Vous avez l'air fatigué, jeune homme! On dirait que vous avez dû beaucoup marcher.

— Oui, beaucoup. C'est-y encore France ici?

— Non, vous êtes en Belgique. Vous ne connaissez donc pas le pays? »

Un ouf! de soulagement s'était échappé de la poitrine d'André à cette nouvelle qu'il était enfin en pays sauf.

Hosted by Google

« Non, je ne connais pas le pays, et pour cause, j'y viens pour la première fois, j'ai quitté le régiment.

— Ah, vous êtes déserteur, alors?

— Moi?... au fait, oui, je suis déserteur. »

Ce mot l'effrayait, lui écorchait l'oreille; il n'avait jamais pensé à cette barbarie choquante du mot; il avait dit tout à l'heure : « J'ai quitté le régiment. » Jamais il n'aurait songé à dire : « Je suis déserteur. »

De l'entendre, ce mot, tout à coup dans la bouche d'un autre, sur un sol étranger, lâché en pleine face, cela lui avait meurtri l'âme et cependant l'homme le lui avait dit sans mauvaise intention, trouvant le mot et la chose tout naturels.

« On en voit encore assez souvent par ici, disait-il, c'est le passage.

— Ah! »

Il était tout perdu, honteux, ne sachant que dire, et lentement il retirait ses pieds de l'eau pour se rechausser.

« Et alors, vous ne connaissez personne dans nos pays ?

— Non, personne!

— Que comptez-vous faire?

— Chercher de l'ouvrage, dame!

— Qu'est-ce que vous faisiez donc chez vous, avant?

— Je suis de la campagne et j'allais travailler aux champs. »

L'homme, qui était fermier, le voyant grand et fort, entendu aux choses de la terre, l'embaucha, car il avait besoin de monde.

(*A suivre.*) A. GILLOT et N. OUTER.

Hosted by Google

LES ARCHIVES D'UNE CHANCELLERIE D'ÉTAT

IL Y A 3300 ANS

I. — La trouvaille.

Dans l'hiver de 1887 à 1888, des fellahs du bourg de Tell-el-Amarna, dans l'Égypte moyenne, découvrirent quelques caisses en bois, fortement endommagées par leur long séjour dans la terre; ces caisses étaient remplies de briques couvertes d'écriture, au nombre d'environ trois cents. Enchantés d'une semblable trouvaille et afin d'augmenter la quantité d' « antiquités » disponibles et prêtes à la vente, ils brisèrent les plus grosses. Mais, heureusement, avant leur dispersion la chose fut connue, et plusieurs musées, ceux de Berlin, de Londres et de Boulâq, obtinrent la presque totalité de ces briques.

Auprès de ces caisses on trouva des pierres leur ayant servi de couvercles et portant le cartouche du roi Aménophis III et de son fils Aménophis IV. Par la lecture d'inscriptions de tombeaux creusés dans le roc non loin de l'immense champ de ruines de la vallée d'El-Amarna, on savait déjà qu'en cet endroit le roi Aménophis IV avait bâti sa capitale; les briques qui reparaissaient au jour avaient fait partie de ses archives d'État, ainsi qu'on put s'en convaincre à la première lecture. Cette découverte est une des plus intéressantes qu'ait faites l'archéologie; car on se trouvait en présence d'une importante

Hosted by Google

correspondance de souverains ou de fonctionnaires asiatiques avec les deux Aménophis, qui allait jeter un jour tout nouveau sur les relations diplomatiques et la situation de cette partie du monde, mille quatre cents ans avant notre ère.

Ces documents révélaient de curieuses situations politiques et éclairaient plus d'un côté de la vie privée ou publique de cette époque; ils donnaient surtout une importance capitale à la civilisation babylonienne, car ces lettres étaient écrites en caractères cunéiformes et, presque toutes, dans la langue chaldéo-sémitique. C'était donc une preuve irrécusable de l'influence exercée par cette civilisation sur le monde asiatique et jusqu'en Égypte; puisque la langue et l'écriture babyloniennes étaient employées pour les relations officielles des souverains entre eux et des vassaux ou des gouverneurs avec leur suzerain égyptien.

Évidemment, les correspondants devaient se servir de secrétaires-traducteurs, et pour plus d'exactitude nous trouvons même, en certains cas, l'expression égyptienne indiquée après le mot babylonien qui désigne le même objet; par exemple dans une lettre qui énumère les présents envoyés au Pharaon. Les scribes égyptiens chargés d'étudier tel ou tel texte se sont aussi vu forcés de séparer les mots les uns des autres par un trait rouge, afin d'en rendre la lecture plus facile dans cette langue étrangère; ils ont parfois aussi ajouté quelque remarque officielle pour classer la missive.

Les fellahs avaient eu la main heureuse en extrayant du sol ces briques, rouges, jaunes ou brunes, suivant les contrées d'où elles proviennent; mais les savants n'avaient pas eu moins de bonheur en réussissant à les sauver de la dispersion et de la destruction. On se mit aussitôt à les étudier; c'était relativement aisé, puisqu'elles étaient rédigées en langue babylonienne, comme nous l'avons dit, à une ou deux exceptions près.

Avant de puiser quelques renseignements intéressants dans ces documents, nous devons pourtant parler brièvement des destinataires et de la situation à laquelle cet échange de lettres a dû son origine.

Hosted by Google

II. — AMÉNOPHIS IV ET SA RÉFORME RELIGIEUSE.

Aménophis III et son fils Aménophis IV sont les deux souverains égyptiens auxquels ces épîtres sur brique sont adressées (1); elles ont fait partie des archives d'État du dernier, qui les avait transportées dans sa nouvelle capitale.

Aménophis IV fut, en effet, sinon le promoteur — car on en trouve des traces avant lui —, en tout cas le fervent soutien d'une réforme religieuse. Il voulait remplacer le culte d'Amon, prépondérant à Thèbes, par celui du disque solaire, Aten, symbole du dieu Ra, mais avec une tendance assez marquée au monothéisme. Les prêtres thébains du sanctuaire d'Amon combattirent certainement de toute leur influence cette nouveauté qui était à leur préjudice; mais le roi ne se laissa pas détourner de son projet; dans sa ferveur il changea son nom d'Aménophis en celui de Chu-en-Aten, c'est-à-dire « reflet du disque solaire »; il quitta même la résidence royale de Thèbes, pour s'établir dans la nouvelle cité dont les ruines s'étalent près d'El-Amarna et qu'il baptisa aussi du nom de son dieu : Chut-Aten. C'est ainsi qu'il y transporta les archives d'État, y compris les lettres que son père avait déjà reçues (2).

Celui-ci n'avait pas été plus belliqueux que son fils; ce n'est pas à ces deux Pharaons que revient l'honneur des lointaines relations et du pouvoir étendu que la découverte d'El-Amarna nous dévoile, mais à un de leurs prédécesseurs, de la 18e dynastie comme eux, Tutmosis III, qui acheva d'établir la suzeraineté égyptienne sur les contrées de la Syrie et de la Palestine, après diverses campagnes dont le succès fut variable.

Les lettres que nous possédons proviennent, en effet, de souverains amis et alliés, comme les rois de Babylone,

(1) Les deux souverains y sont désignés par leur prénom, Aménophis III par celui de Nimmuria et Aménophis IV par celui de Napchuria.

(2) Nous empruntons la plupart des renseignements qui suivent à deux ouvrages allemands : *Ein diplomatischer Briefwechsel aus dem zweiten Jahrtausend vor Christo*, du professeur Klostermann, et *Die Amarna-Zeit*, de Carl Niebuhr.

Hosted by Google

Kadaschman-Bel et Burnaburiasch, comme le souverain du royaume de Mitani, dont les limites allaient de la Cappadoce à Ninive, Tuschratta, ou bien aussi, et en grand nombre, de vassaux, de gouverneurs établis dans les cités syriennes et dans les pays avoisinants, comme Aziru, préfet des Amorréens, Abdicheba de Jérusalem, et bien d'autres encore, petits et grands.

Évidemment, le ton change et les questions traitées varient, suivant qu'on s'entretient d'égal à égal, en se promettant amitié et cadeaux, ou bien que la missive envoyée de quelque cité lointaine vient d'un vassal, qui doit se justifier d'une infidélité ou qui demande du secours à son maître, auquel il s'adresse avec une humilité profonde, en se déclarant simplement son « esclave », la « poussière » de ses pieds.

III. — La correspondance.

Les deux principaux pays avec lesquels le Pharaon entretient des relations épistolaires sont la Babylonie et le royaume de Mitani; les souverains de ces contrées parlent de frère à frère avec les Aménophis et ne se gênent pas pour réclamer des présents.

L'or des mines de Nubie excite surtout leur envie et leurs désirs; il leur sera d'ailleurs fort utile; et l'on raconte qu'il y en a tellement en Égypte, que le précieux métal n'y est pas plus rare que « la poussière de la terre ». Kadaschman-Bel de Babylone en demande déjà à Aménophis III, Nimmuria; mais Tuschratta, roi de Mitani, lui surtout, en réclame sur un ton de mendiant habitué aux mêmes répétitions : « J'écris ceci à mon frère, afin que mon frère me témoigne encore plus d'amour qu'à mon père; et maintenant c'est de l'or que je demande de mon frère... que mon frère veuille bien m'envoyer de l'or en grande quantité, qu'on ne puisse pas compter, plus qu'à mon père! Car dans le pays de mon frère, il y a autant d'or que de poussière ». Et après avoir renouvelé sa demande sous une forme à peine modifiée, il reprend : « Donc, que mon frère m'envoie de l'or sans compter, en grandes quantités; de

Hosted by Google

mon côté, je ferai tous les dons que mon frère exigera. Car que ce pays soit le pays de mon frère et ma maison sa maison. »

Cet échange de bons procédés et de présents servait à entretenir, alors comme aujourd'hui, les relations amicales entre princes ; car si les amis des souverains des rives du Nil demandent et reçoivent cet or ardemment convoité, et dont les multiples vertus sont encore maintenant si grandes, ils rendent en retour des services signalés.

Lorsque Nimmuria se sentit malade, et gravement atteint, après avoir sans doute épuisé les remèdes mis à sa disposition par l'art médical et la puissance mystérieuse des prêtres égyptiens, il eut recours à un moyen fréquent encore de nos jours. Il s'adressa à une « madone » lointaine, auréolée d'un prestige impressionnant, à Ischtar de Ninive. Et le dévoué Tuschratta s'empressa d'envoyer à son royal frère et bienfaiteur, la statue de la déesse de Ninive. Comme un pèlerinage, de nos jours, à la Sarthe ou à Chèvremont, n'est pas toujours efficace, le transport d'Ischtar, de son sanctuaire ninivite aux bords du Nil fut sans succès, et Nimmuria dut quitter sa résidence terrestre pour entreprendre le long voyage qui conduit devant le trône de celui qui juge souverainement les actions des hommes, Osiris.

Et Napchuria, Aménophis IV, le réformateur religieux, l'adorateur d'Aten le disque solaire, devint roi. On lui demande aussitôt des présents et de l'or, à lui aussi ; mais il ne semble pas avoir été fort généreux ; ses amis et correspondants se plaignent ouvertement. Burnaburiasch, qui maintenant règne à Babylone, lui déclare que « trois fois » des ambassadeurs sont arrivés de sa part, mais qu'ils n'apportaient pas de présent digne d'être mentionné. Et Tuschratta, qui occupe toujours le trône de Mitani, s'empresse de renouer les relations amicales avec l'Égypte et renouvelle auprès du fils les demandes qu'il faisait au père. Il réclame des statuettes d'or que ce dernier lui aurait promises. Le fils, économe, en envoie les modèles, mais en bois ; ce qui ne suffit point à Tuschratta, qui semble estimer davantage la matière d'un objet que l'art avec lequel il est travaillé ; il se tourne alors

Hosted by Google

vers Teje, veuve d'Aménophis III, pour lui rappeler l'engagement pris par son mari et afin d'obtenir par elle la réalisation de son désir : « J'avais demandé des statuettes d'or. Et maintenant ton fils, Napchuria, les fait faire en bois, et pourtant l'or est dans ton pays comme la poussière... Est-ce que Napchuria ne devrait pas me livrer ce que son père m'a donné? »

Mais il y a autre chose encore dans ces épîtres royales. Voici le souverain du pays d'Alaschja, dont les présents et les prétentions sont assez modestes, qui avertit son « frère » égyptien qu'il ne peut lui envoyer que 500 talents de cuivre, tout en le priant de ne se point affliger de la minceur du présent, car il a passé par une rude épreuve : « la main de Nergal » s'est abattue sur son royaume, ses fonctionnaires sont morts et sa jeune épouse lui a été ravie. Il fait ici allusion évidemment à une épidémie de peste qui avait ravagé son pays; Nergal est le dieu de la peste et des hécatombes guerrières.

Mais les ambassadeurs chargés de présents n'étaient pas le seul moyen d'entretenir les relations fraternelles entre souverains; les mariages en étaient un autre, non moins excellent. De nos jours encore, les alliances matrimoniales entre maisons régnantes contribuent à établir et à maintenir des liens politiques, mais jadis on pouvait recourir à ce système avec d'autant plus de facilité que la polygamie ne mettait pas de limites au nombre des amitiés qu'on pouvait ainsi acquérir.

Tuschratta, roi de Mitani, avait donné l'une de ses filles, Taduchipa, à Nimmuria, peu de temps avant sa mort. Et dans la lettre à la reine Teje, par laquelle il réclame son assistance pour l'envoi des statuettes d'or promises par son époux défunt, il fait saluer Taduchipa, sa fille, co-épouse de Teje.

Kadaschman-Bel aurait bien aimé obtenir le même honneur de la part d'Aménophis III; celui-ci fait des difficultés. Les Pharaons de la dix-huitième dynastie ont, à plus d'une reprise, épousé leur sœur; étant de race divine, elle seule était digne d'eux; mais il est évident qu'ils ne pouvaient non plus donner leur fille en mariage à de simples mortels, même assis sur un trône. Comme Kadaschman-Bel tient plus à l'honneur qu'à la fille du roi, dont il ignore la beauté et les charmes (si elle en a),

Hosted by Google

il propose un petit truc ingénieux à son frère d'Égypte; il déclare que si celui-ci a une répugnance à lui donner sa fille, il lui suffit que Nimmuria envoie « n'importe quelle belle femme. Car qui prétendra que ce n'est pas une fille de roi? » Ainsi les scrupules de l'orgueilleux Pharaon seraient ménagés et la fierté du souverain de Babylone entièrement satisfaite.

Tous les Pharaons ne pensaient point comme Aménophis III et nous voyons que, plus tard, le roi Salomon fit alliance de cette manière avec le roi d'Égypte. « Salomon s'allia par mariage avec Pharaon, roi d'Égypte. Il prit pour femme la fille de Pharaon et l'amena dans la ville de David... (1). »

IV. — Les lettres des gouverneurs et des vassaux.

Cette partie de la correspondance est la plus abondante; c'est aussi celle qui renferme le plus grand nombre de renseignements historiques et géographiques; mais les questions de détail qui y sont traitées, très précieuses pour les savants, ne peuvent intéresser le grand public.

Les gouverneurs de villes ou de territoires, en Syrie, en Canaan, sont en lutte les uns contre les autres; ils agissent souvent pour leur propre compte et essaient d'arrondir leur territoire, afin de passer du rang de fonctionnaire à celui de prince régnant. Le plus redoutable d'entre eux est Aziru, préfet du pays des Amorrhéens, qui attaque ses voisins et leur enlève des villes, ce dont ceux-ci se plaignent amèrement dans leurs lettres aux Pharaons. En de tels cas de contestations et de plaintes, on citait parfois l'accusé à la cour d'Égypte. C'était un voyage coûteux et dangereux; on ne s'y hasardait pas volontiers; aussi invente-t-on des prétextes pour retarder le départ. Aziru, sommé de se rendre en Égypte pour se disculper des griefs accumulés contre lui, tergiversa plusieurs années; il dut enfin se soumettre et partit pour Chut-Aten, où il fut retenu prisonnier.

(1) I Rois, III, 1.

Hosted by Google

Quand on ne combat pas un rival ou une cité voisine, on pille les caravanes. Le roi Burnaburiasch se plaint qu'une caravane de commerce babylonienne a été pillée en Canaan, alors qu'elle y avait été conduite par un de ses ambassadeurs. Il réclame pour cela la restitution de l'or volé et la punition des meurtriers; car, dit-il au roi d'Égypte, « Canaan est ton pays, tu es son roi ». Mais les pillards continuent leurs hauts faits. Ils s'attaquent même aux ambassadeurs qui s'en vont porter des présents à Napchuria; ils les volent et les rançonnent.

Ces gouverneurs et ces vassaux de Syrie et de Canaan sentaient bien l'éloignement de leur suzerain, qui ne pouvait pas entreprendre très facilement des campagnes lointaines pour les châtier; ils en profitaient et la situation de ces contrées était assez troublée. Mais lorsqu'ils écrivaient en Égypte, ils employaient toujours les formules les plus exagérées de la politesse orientale pour saluer le Pharaon.

En voici un exemple : « Au roi, mon seigneur, mes dieux, mon soleil : Jabitiri est ton serviteur, la poussière de tes pieds... Je suis un fidèle serviteur du roi. Je regarde ici et je regarde là, mais il n'y a pas de lumière; maintenant je regarde vers le roi, mon seigneur, et la lumière apparaît... Le joug du roi repose sur ma nuque et je le porte. » Le prince de Berut l'appelle même : « le souffle de ma vie ». Cela n'empêchait point ces hommes humbles et dévoués d'agir souvent fort à leur guise et à leur avantage, malgré ces protestations de soumission, qui sont en usage encore aujourd'hui dans les formules de la diplomatie et font partie de l'étiquette orientale.

V. — Rapprochements bibliques et conclusions.

Cette correspondance, conservée dans les archives d'Aménophis IV à Chut-Aten, à côté des renseignements historiques généraux, offre aussi quelques détails intéressants au point de vue de la critique biblique. Des noms de peuples et de villes s'y trouvent, qui reviennent à plusieurs reprises dans les livres sacrés des Israélites : les Amorrhéens, les Cananéens; les

Hosted by Google

villes de Jérusalem, Méguiddo, Hazor, Gezer, Lakisch, Akko, etc.

Et d'après les plaintes et les querelles dont les lettres sont un écho, nous pouvons nous représenter que la terre de Canaan et les contrées voisines, sur lesquelles s'étendait plus ou moins la suzeraineté des Pharaons, étaient partagées en cités et en tribus rivales, dirigées par des gouverneurs ou par de petits princes. Or, au milieu de ces divisions et de ces luttes, sous la poussée de l'ambition ou de la soif de butin, certaine tribu nomade plusieurs fois mentionnée, apparaît à des endroits divers : c'est celle des Habiri. Ces Habiri inquiètent Abdicheba, gouverneur de Jérusalem, qui en écrit au roi d'Égypte. Itakama, lui aussi, déclare qu'ils sont favorisés par un de ses adversaires, Namjauza ; mais il se vante de chasser ces Habiri et le roi sera alors plein de joie au sujet de son serviteur Itakama. Ces Habiri sont les Hébreux, en train de s'installer peu à peu dans le pays ; leur établissement fut lent, soumis à bien des vicissitudes, dont le livre des Juges nous donne une image dans cette formule sans cesse répétée à propos des diverses tribus : « Manassé, Éphraïm, Nephtali, etc., ne chassèrent point les habitants de... (1) » ; et le passage suivant encore nous fait sentir leur lente et difficile conquête : « Lorsqu'Israël fut assez fort, il assujettit les Cananéens à un tribut, mais il ne les chassa point (2). » Ce livre des Juges, qui nous parle de ces luttes continuelles contre les « ennemis » d'Israël, c'est-à-dire les premiers occupants du pays, offre à nos yeux le même tableau que les lettres d'El-Amarna : partout querelles et divisions entre tribus ou villes, dont chacune veut s'agrandir au dépens du voisin.

Non seulement les faits concordent avec ceux que nous relatent certains passages bibliques, mais quelques expressions de ces missives éveillent aussi en nous le souvenir de termes particuliers aux auteurs sacrés de la religion israélite. Il n'y a nullement là emprunt, mais simplement similitude

(1) Juges, I, 19, 21, 27, 29, etc.
(2) Juges, I, 28.

Hosted by Google

curieuse dans la manière de parler de l'époque et de ces peuples.

Abimilki, de Tyr, déclare ceci dans une lettre : « J'écris les ordres du roi sur ma poitrine et sur mon dos, » et Moïse ne dit-il pas de même aux enfants d'Israël, à propos des commandements de l'Éternel : « Tu les lieras comme un signe sur tes mains et ils seront comme des fronteaux entre tes yeux » (1). Le même Abimilki affirme plus loin que « celui qui n'obéit pas aux paroles de son seigneur, sa ville, sa maison sont détruites et son nom s'éteint sur toute la terre pour toujours. Mais celui qui obéit comme serviteur fidèle, sa ville est solidement fondée, sa maison sûre et son nom demeure éternellement », et ces paroles font songer à celles du Deutéronome disant à celui qui obéit à la loi de Dieu : « Tu seras béni dans la ville et tu seras béni dans les champs,... mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Éternel,... tu seras maudit dans la ville et tu seras maudit dans les champs (2) », ou à cet axiome des Proverbes : « La maison des méchants sera détruite, mais la tente des hommes droits fleurira (3). »

Enfin, Tagi, égrenant ses doléances devant le Pharaon, s'écrie lyriquement : « Mais nous levons nos yeux vers toi ; si nous montons au ciel ou si nous descendons dans la terre, toujours notre tête est dans ta main ». Et ce langage a une indiscutable parenté poétique avec ce verset d'un psaume s'adressant à Dieu : « Si je monte aux cieux, tu y es ; si je me couche au séjour des morts, t'y voilà (4) ».

Ces expressions seraient peut-être, suivant l'avis du professeur Klostermann, des louanges du Dieu-Soleil, appliquées ensuite, en des poésies de cour, au Pharaon et devenues des formules usuelles de politesse à l'adresse des rois.

Mais nous arrêtons ici ces comparaisons et ces réflexions.

Les lettres des archives royales d'Aménophis IV ont livré aux savants une ample moisson de documents, précisé des faits

(1) Deutéronome, VI, 8.
(2) *Ibid.*, XXVIII, 3, 15, 16.
(3) Proverbes, XIV, 11.
(4) Psaumes, CXXXIX, 8.

Hosted by Google

et révélé de curieuses coutumes, complétant ainsi ce que nous savions déjà de cette époque. Mais elles ont surtout une importance capitale, avons-nous dit, en ce que, écrites en caractères cunéiformes et en langue babylonienne, elles dévoilent l'étendue de l'influence de la civilisation de Babylone sur le monde oriental d'alors, puisque sa langue et son écriture sont devenues le langage des relations diplomatiques entre peuples, des cités de la Mésopotamie jusqu'en Égypte, en passant par Canaan et les pays voisins. Car c'est cette affirmation positive qui donne à la découverte faite à Tell-el-Amarna une grande signification historique, et non pas les demandes d'or nubien du roi Tuschratta, ou l'alliance matrimoniale de Kadaschman-Bel avec Pharaon.

ROGER BORNAND.

Hosted by Google

LE

PROBLÈME DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE[1]

VII

On ne saurait tout dire sur le rôle du père et de la mère dans la première éducation de l'enfant. Mais il importe d'insister sur la notion, trop souvent confuse, du bien et du mal.

J'emprunterais volontiers à l'œuvre du laboureur, du cultivateur, du jardinier, l'exemple des opérations successives par lesquelles doit passer cette culture de l'âme des enfants dont nous nous occupons. De cinq à quatorze ans, nous sommes une friche où le soc va remuer des fonds qui n'ont jamais vu le jour; il en faut faire surgir une terre neuve que réchauffera le soleil et qui acquerra ainsi les propriétés nécessaires pour devenir productive; des cailloux, des souches, des débris de toutes sortes s'y mêlent qui, pour la première fois, voient la lumière; il faut les écarter avec soin, nettoyer le sol de ce qu'il peut contenir d'impur, et c'est alors que celui qui l'a fouillé, lui confie à larges gestes la semence qui doit s'y lever à la saison prochaine, ou bien, agenouillé, courbé, y plante la fève, la lentille ou le tubercule. Il observe, presque avec émotion, la venue de la première pousse, du premier jet, pour en élaguer les parasites.

A ces premiers soins en succèdent d'autres : les pousses

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1904.

Hosted by Google

s'allongent, prennent de la consistance; cette fois, il s'agit de les diriger à mesure qu'elles grandissent, de couper, élaguer les gourmandes, puis de favoriser l'éclosion, de seconder la floraison, etc.

Pour justifier cette comparaison prise dans un domaine tout positif, voyons comment opèrent en nous les passions, comment elles y fermentent et s'y lèvent. Mais, pour y parvenir, il m'est impossible de me servir d'une démonstration quelque peu scientifique. J'ignore si personne s'en est jamais avisé : les recherches dans nos organes, dans nos tissus permettraient-elles d'observer des manifestations purement sensationnelles? On aurait beau fouiller, pour y trouver comment se détermine en nous la colère, la peur, la haine. Certes, on constaterait un ébranlement du système nerveux, une circulation plus intense du sang, l'effet d'une commotion au cerveau; mais je doute que le scalpel, la loupe ou quelqu'un des moyens d'investigation connus nous montre agissant le moteur mécanique ou le fluide dont le contact éveille l'émotion qui nous étreint.

Pour tâcher de m'en rendre compte, je me prends moi-même pour sujet d'observation; je m'étends, en idée, sur une table de dissection et patiemment je m'étudie à enregistrer les phénomènes qui s'opèrent.

Je suis calme, rien ne me contrarie ou ne me trouble; sous l'impression d'une lecture agréable ou d'une bonne nouvelle, j'éprouve une sorte de bien-être. Quelqu'un entre qui me remet une lettre; à l'examen de la suscription, je crois reconnaître l'écriture, et soudain je suis pris de trouble, d'angoisse poignante; la main me tremble, et je ne reviens à mon premier état de quiétude qu'après avoir constaté par la lecture du billet que mes alarmes n'avaient aucune raison d'être. Je me gourmande d'avoir été si prompt à prendre peur, je ris de ma faiblesse, de ma sottise et, sans plus y penser, je reprends mon livre ou l'état de satisfaction sous l'empire duquel j'étais.

Un physiologiste, interrogé sur le point de savoir ce

Hosted by Google

qui s'est passé en moi, comment un si grand trouble, un tel ébranlement a subitement succédé à un calme complet, me dira peut-être que telle ou telle paire de nerfs a été mise en mouvement par la commotion de l'idée au cerveau ou vice versa; mais il ne m'aura pas expliqué de quelle façon une sensation toute psychique a déterminé un mouvement tout mécanique, ni ce qui a fait ce mouvement si intense qu'il m'a soustrait à moi-même et fait tout autre que je ne suis d'habitude.

Je me trouve au théâtre dans les meilleures dispositions du monde. J'ai dîné en ville avec des amis et jamais je ne me suis connu l'humeur plus accommodante. Mais je vois Otello en butte aux caresses perfides d'Iago. Je sais celui-là honnête, héroïque; celui-ci jaloux et méchant. Je sais aussi que, tout à l'heure, rentrés dans la coulisse, Iago et Otello seront bons camarades ou vivront en parfaite indifférence l'un envers l'autre; que tout ce drame qui se déroule devant moi est une fiction, une fiction admirable, œuvre d'un grand génie, mais je n'en suis pas moins amené à haïr l'un et à plaindre l'autre des deux personnages qui sont en scène et à vouloir avertir le héros sympathique et brave des menées du traître auquel il donne sa confiance. Et plus tard, dans la chambre de Desdémone, quand le Maure, pendant cette nuit terrible, étouffe sans pitié et achève son innocente victime, toute ma colère tombera sur le meurtrier d'à présent, le trompé de tout à l'heure. Et si ce que je vois était la réalité et non simplement l'image de la réalité, je me livrerais contre le meurtrier à quelque acte de violence, de vengeance; je croirais juste et nécessaire d'user, pour le punir, de la force de mon bras, sans merci, comme il en a usé, sans merci envers celle à qui il n'a même pas voulu donner le temps de dire une prière...

N'ai-je pas versé des larmes à la lecture de passages attendrissants; mes artères n'ont elles pas frémi en assistant en rêve, dans les rideaux d'une alcôve, dans les ombres de la nuit noire, à des étreintes amoureuses;

Hosted by Google

n'ai-je pas été secoué par la jalousie ; jurerais-je que je n'ai jamais été en proie à la haine, que je n'ai jamais songé à frapper de mort pour me laver d'une insulte?

Et cependant je me crois un homme calme, de mœurs paisibles, capable de pitié, de charité, d'amitié, de tendresse... Il y a donc deux êtres en moi, deux natures dissemblables luttant entre elles, se substituant l'une à l'autre, triomphante ou vaincue dans une arène ouverte en mon for intérieur, dont je suis le spectateur, comme je l'étais tout à l'heure du meurtre de Desdémone.

Et que me fait Desdémone? Que me font Iago et son splendide rival? Que me font les visions du sommeil et du rêve, qu'elles soulèvent et irritent mon âme? Tous les vices, tous les penchants au crime dorment donc en moi puisqu'un rien suffit pour que je devienne, d'intention au moins, vicieux et criminel.

Ma volonté, hélas! comme elle a sombré dans ces moments de fièvre et de trouble ! Ai-je eu le temps seulement de me consulter avant d'avoir subi ce premier mouvement de déraison? Un homme se noie; il sait vaguement qu'une perche à laquelle il pourra se raccrocher est là quelque part au bord de l'eau dans laquelle il se débat, mais l'asphyxie arrive avant qu'il ait pu se rendre compte de la direction qu'il devait prendre pour avoir du secours.

Encore une fois, comment expliquer physiologiquement cet effet rapide, instantané, d'une sensation venant du dehors et qui ne touche pas plus notre organisme que l'ombre d'un nuage ne touche la terre? Nul contact immédiat; un souffle du dehors ne nous atteignant pas, ne nous effleurant même pas, jette l'exaspération dans notre cerveau.

Oh! je sais bien qu'on expliquera ou qu'on cherchera à expliquer ce phénomène par l'effet magnétique à distance ou autrement et que la science rendra clair et compréhensible ce qui paraît si incompréhensible et si peu clair. Pour ma part, je n'en veux retenir que ceci : il suffit d'une idée, d'une vision, d'une lecture, d'une scène de

Hosted by Google

drame, d'un rêve, d'une parole, pour brusquement nous changer, nous faire autres, de bons mauvais, de mauvais pires; j'en conclus qu'il doit suffire d'évoquer en nos esprits des images sereines pour nous rendre meilleurs. L'exemple du milieu, la persuasion, l'habitude prise maîtriseront nos appétits et nos désordres, par les mêmes moyens que l'exemple du vice, sa pratique constante autour de nous, l'habitude prise d'y céder, jettent en nous et y invétèrent à la longue le dérèglement et le vice.

Je voudrais voir employer pour combattre le mal une sorte d'allopathie. La méchanceté procède de la colère, de l'animosité, de la rancune, de la haine; elle pousse aux actions louches et lâches; à la férocité froide et raisonnée. Sa caractéristique est le parti-pris, l'entêtement, dès lors, une certaine volonté.

C'est à cette volonté qu'il faut s'attacher à donner une autre direction, en la tournant au profit même de celui qui en fait un si mauvais emploi. Il tient à être craint, amenez-le à vouloir être aimé. Vantez-lui la puissance d'une autorité exercée avec rigueur, mais inspirée par un large esprit d'équité et de justice. Devenu juste, il deviendra moins intolérant, plus humain et plus charitable.

Les passions sont les moteurs de notre activité. Elles nous dictent nos résolutions, ou folles, criminelles, ou généreuses, sublimes. Et toutes nos énergies, nous devons les employer à nous en rendre maîtres. A Ceylan, on réduit les *out-cast* en se servant d'éléphants apprivoisés. Réduisons de même ce que nous avons de bestial en nous : l'ignorance par l'instruction, la brutalité par le savoir-vivre, les instincts sauvages ou vicieux par la moralité. A l'âge où sont arrivés les élèves, il faut invoquer la raison, cette lumière des esprits et des âmes; en appeler aux facultés maîtresses, et agir en tout pour faire d'eux des hommes, c'est-à-dire vraiment dignes d'appartenir à l'humanité.

Vous aurez cette déception souvent, vous les éducateurs attitrés de la jeunesse, professeurs, pères et mères,

Hosted by Google

de ne point réussir, de voir sortir de vos mains, malgré tous vos efforts, un sujet repris de la rage de l'inconduite, ou dont le sens moral est oblitéré de naissance, un malade quand même, un incurable enfin. Il fera des dupes, il recourra au mensonge, à la fraude, il s'appropriera le bien de son prochain, usera de finesse ou de violence, il ira plus loin. Celui-là étant condamné, puni, si l'on vient invoquer en sa faveur une irresponsabilité par suite d'atavisme, de dégénérescence, que la justice ferme l'oreille : tout aura été tenté pour le sauver; il ne restera à la société aucun sujet de remords de l'avoir frappé (1).

Mais, soyez-en convaincus, vous qui m'écoutez, pour un qui succombera, des centaines seront sauvés.

VIII

Mais l'éducation maternelle a cessé d'être la seule que connaisse l'enfant.

Nous voici à l'école; voyons comment il faudra procéder pour qu'elle réponde à sa difficile mission.

Dès la classe maternelle, de petits exercices corporels, entremêlés, voire même exclusivement composés de jeux et accompagnés de chants rythmés, entraînants.

Destinée à traduire ses craintes, ses désirs, ses volontés, sa tendresse, la voix a, chez la mère, une action profonde lorsqu'il s'agit de calmer, d'exhorter, de récompenser l'enfant confié à ses soins. Les premières chansons qu'elle lui dit, comme un soyeux éventail doucement agité, calment, attiédissent les sens... Quand au milieu des transes de la vie, tout à coup en notre mémoire surgit

(1) Les criminalistes de l'école de Lombroso affirment que nous sommes victimes parfois du monde où Dieu nous a versés. Nos penchants, nos facultés affectives ou autres, toute notre activité psychique dépendrait, d'après eux, de la capacité de notre crâne, de son poids, de sa forme. Encore un peu, et le moindre pli de l'oreille serait un indice infaillible de dépravation.

Ceux-là ont donc à invoquer une irresponsabilité native. Et les autres, ceux que, quoique bien constitués, on a négligé de moraliser et d'instruire, n'ont-ils pas aussi à invoquer l'irresponsabilité de leurs fautes?

Hosted by Google

et résonne quelque bribe lointaine qui nous émeut et fait se mouiller de larmes nos paupières, c'est d'une chanson aimée de notre mère, aux jours des bercements tranquilles, que nous nous souvenons. Et quel bien cela fait au cœur! La voix, chez la petite fille surtout, sera utilement exercée de bonne heure et se formera ainsi.

Il y aurait tout un programme à tracer par une commission composée non seulement de pédagogues, de physiologistes, de musiciens, mais de deux ou trois mères de famille, parce que s'il est indispensable de recourir à ceux qui savent, il est indispensable aussi d'écouter les conseils de celles que la nature a faites pour aimer les enfants; cette commission indiquerait, avec compétence, quels sont les mouvements de gymnastique auxquels les élèves de la classe maternelle devront se livrer et les chants dont ils devront les accompagner.

Rappelons-nous d'ailleurs avec quel soin, avec quelle sollicitude, une mère, la mère-type, — sans qu'elle soit guidée autrement que par le désir, mais consciente aussi du besoin de faire participer son rejeton à ce qui l'entoure, — parvient à lui révéler les formes, les couleurs, les nuances de toutes choses. Elle amène celui dont elle est la première et toujours la meilleure institutrice à comparer les objets, à en faire saisir les différences, les côtés attrayants. Tout un ensemble de notions et d'idées prend ainsi racine en nous; des impressions diverses nous sont restées. La première éducation physique, la première éducation morale et la première éducation intellectuelle se sont faites simultanément, sans autre méthode que l'instinct de celle qui les a entreprises, parce qu'elle l'a fait avec amour et s'en est acquittée avec amour.

Cherchons là l'indication des procédés à adopter; que les auteurs de systèmes, en cette matière, se rappellent autant que possible à quand remontent pour eux les toutes premières impressions de lumière, comment les sons ont frappé leurs oreilles, comment est venue l'aperception des choses. Et, s'ils n'ont conservé une mémoire suffisante de

Hosted by Google

ce qui s'est passé en eux-mêmes, qu'ils observent les enfants en bas âge, qu'ils observent surtout les mères leur parlant, les initiant à tout ce qui est à la portée de leur vue, et toujours le sourire aux lèvres et dans les yeux, et la douceur dans la voix et dans les paroles.

Donc, j'y insiste de nouveau, il y a nécessité d'affermir, par de petits exercices corporels bien gradués, les jeunes organismes que des dangers de toutes sortes, puis des fatigues menaceront dans la suite. Ici, riches et pauvres payent leur tribut. Ce n'est pas qu'il s'agisse de donner à tous la même somme de forces, la même énergie physique, de leur faire un jour des biceps également bien développés et des formes plastiques également bien proportionnées. De tous les individus indistinctement, on ne parviendra pas à faire des athlètes capables de lutter dans une arène. Ce serait dépasser le but et d'ailleurs viser à un résultat impossible et contraire aux lois établies. C'est de la dissemblance, de la diversité d'aptitudes que naît l'harmonie, tout comme font dans un orchestre les instruments de forme et de son bien différents. Parmi les hommes l'un naît avec plus de délicatesse que l'autre; il n'en est de puissamment bâtis qu'au détriment de qualités d'un autre genre. Entre les types divers qui nous distinguent, il y a, comme entre l'ombre opaque et la vive lumière, des gradations infinies, toute une gamme de qualités nécessaires à l'ensemble. Le même fait se présente dans les caractères, dans l'expression du visage, dans la carnation, dans la couleur des cheveux et des yeux, dans la taille, si différents d'une personne à une autre. Mais en ce qui concerne les facultés intimes et de structure, nul ne contestera qu'on peut les modifier et, sans arriver à une même somme de développement ou d'intensité pour tout le monde, les perfectionner sensiblement. Quant au renforcement de l'énergie corporelle et vitale, l'expérience l'a suffisamment démontré. Elle a démontré de plus qu'en ajoutant à l'énergie du corps, nous ajoutons à l'énergie du cerveau.

Hosted by Google

Avec de l'exercice, nous acquérons plus d'agilité, plus de souplesse, plus de confiance, partant plus de hardiesse. Nous nous sentons plus en possession de nous-mêmes; quelque chose a grandi en nous, qui nous fait moins timides, moins hésitants devant le danger, les difficultés et les obstacles. Nous voulons parce que nous osons, et l'une de nos facultés, celle qui stimule les autres, la volonté, se dresse et prend consistance.

La gymnastique est donc indispensable; mais que de tact à déployer par celui qui l'enseigne! Avec quel soin il doit veiller à ce que les efforts soient proportionnés à l'âge des élèves, au degré de résistance des muscles qu'il s'agit de stimuler à la vigueur !

Des séries de jeux en plein air seront la continuation des jeux qui forment le régime de la classe maternelle; mais cette fois il s'agira déjà de faire preuve de prestesse, de coup d'œil, de décision, d'une certaine promptitude de jugement. Voir vite et voir bien, comparer, comprendre, seront les opérations de l'esprit que ces jeux auront pour effet de mettre en action.

Qu'on ait recours aussi à des exercices de flexion, d'extension, de marche, de courses d'ensemble, pour que tous les membres, supérieurs et inférieurs, soient alternativement mis en mouvement et développés sans prédominance de ceux-ci sur ceux-là. Rien de mieux.

A tout prix, il faut bannir de ces leçons, comme de toutes les leçons d'ailleurs, et d'une façon absolue, l'ennui et la fatigue. Quand la fatigue se fait sentir, le bienfait du travail est bien près de cesser d'être obtenu; là où l'ennui commence, la mollesse bientôt se substitue à l'effort et le profit se change en perte. Amenez, ô maîtres de l'enfance, amenez la joie, le contentement au cœur de vos élèves; trouvez la récompense de vos peines dans les regards avivés, réjouis, dans la teinte rosée de leurs joues colorées par la satisfaction. Qu'ils aient le désir de recommencer; que l'heure de la leçon soit une heure attendue avec impatience.

*
* *

Hosted by Google

Qu'en tout ce qu'il enseigne l'instituteur, ce défricheur de l'intelligence, ce débroussailleur des idées et des instincts, mette la même délicatesse et la même douceur. Que ce soit par de légères et adroites éclaircies qu'il opère; avec prudence et sagacité qu'il agisse, surtout quand c'est à de tous jeunes enfants qu'il s'adresse. La lumière descendra en eux sans qu'ils s'en aperçoivent autrement que pour s'en réjouir. Traitez-les en enfants, faites-vous enfant avec eux. Une fois que vous aurez pour vous leur cœur, vous aurez conquis leur attention.

En toutes choses, que ce soient les procédés de la mère qui se continuent ou s'appliquent tout d'abord, mais améliorés, perfectionnés par la réflexion et l'étude, puisque malgré toute votre bonne volonté, vous ne saurez jamais y apporter tout ce que la vraie mère a en elle de dévouement, de saint et enveloppant amour.

Peu de leçons apprises par cœur. Tout jeunes les enfants doivent faire trop d'efforts pour retenir des mots à défaut de comprendre les idées que ces mots expriment. Faites-vous narrateur simple, attachant, évoquez en leur entendement des images qu'ils emportent avec eux, qui leur reviennent à la mémoire; c'est presque les amener à réfléchir, à se rappeler. Ou lisez tout haut, avec lenteur et une grande netteté de débit, de façon à impressionner ceux qui vous écoutent, des récits de faits, de traits de bravoure, de dévouement, de sacrifice personnel, d'amour filial, de loyauté, de désintéressement, de patriotisme, etc. La littérature ne manque pas d'épisodes charmants stimulant au bien, à l'abnégation. Qu'on aille presque jusqu'à l'exagération dans ce sens. La vie, l'expérience emporteront, par la suite, beaucoup des premières impressions reçues, mais un certain fond restera, malgré tout, suffisant pour nous calmer aux jours difficiles et nous maintenir dans la voie saine.

On rit volontiers des folies, des aberrations de don Quichotte; de ses coups d'épée contre les moulins à vent, de ses manies de chevalerie errante, de ses épreuves où les

Hosted by Google

coups pleuvent sur lui... Mais jamais il n'excite ni colère ni dépit; un sentiment d'une autre nature s'en dégage, presque de la pitié, de la commisération, une douce philosophie à la portée de toutes les compréhensions. On l'aime, parce qu'il est bon et généreux, un grand enfant.

Je me défie des gens qui ont manqué de jeunesse, c'est-à-dire d'innocence, d'abandon, de naturel. Les impressions premières sont les meilleures; ce sont celles qui persistent. Elles lénifient; elles nous donnent, une fois aux prises avec les réalités froides, plus de ressort et rattachent par un clou d'or les désespérés à l'existence.

Donc, dans le principe, faites envisager tout par des côtés qui charment, et, insensiblement, avec adresse, dégagez le positif du peut-être, le réel du rêvé.

C'est très bien de faire admirer le firmament bleu, où gravitent des mondes sous la forme d'étoiles doucement scintillantes, « des clignements d'yeux célestes »; il faut aussi montrer la terre et habituer les esprits à éviter les précipices.

En un mot, menez de front cette double culture, celle qui élève et celle qui éclaire, mais en commençant par celle-là, pour aborder ensuite celle-ci, sans jamais abandonner la première.

Calmez, éclairez l'ambition impatiente; réprimez l'orgueil, combattez la vanité dont les prétentions donnent du ridicule à celui qui en est atteint. Opposez leur, en tout cas, ces qualités aimables : la modestie qui grandit, le doute qui éclaire et, avec cela, une suffisante confiance dans les efforts pour le bien, pour le mieux.

Observez constamment vos élèves; leurs penchants, attachez-vous à les découvrir. C'est dans le préau, au milieu de leurs jeux et de leurs ébats qu'il faut les examiner bien plus que lorsqu'ils sont immobiles sur les bancs de l'école. Leur naturel, malgré tout, surgira : tricheurs, avides de gain ou de succès, taquins, emportés, à vous de les démasquer sans qu'ils s'en doutent, au moment où ils se livrent tout entiers. Vous les trouverez

Hosted by Google

aussi parfois moroses, taciturnes, se renfrognant. Rendez-vous compte de l'état de leur âme, des motifs différents qui le détermine : un cerveau malade qui médite une révolte, ou un cerveau déjà tourmenté des inquiètes impatiences de connaître. Plus rares ceux-ci que ceux-là. Mais combien il importe de ne pas se tromper, de ne pas encourager la première impulsion et de ne pas décourager la seconde ! Aidez à l'éclosion saine de l'une, combattez l'autre.

J'ai parlé de tricheurs : j'ai toujours remarqué que la tricherie au jeu, si répandue parmi les enfants, ce désir ardent du gain, ce besoin de triompher, est un défaut qui en suppose beaucoup d'autres, plus dangereux. Voyez avec quelle opiniâtreté ils défendent ce qu'ils soutiennent être leur droit. Ils ont gagné, ils l'affirment, ils le jurent, ils se démènent indignés ; ceux qui ont injustement perdu ne déploient pas la moitié d'ardeur à défendre la justice de leur cause, que les autres à imposer l'injustice de la leur.

Vous les trouverez aimant à faire le mal pour le mal ; s'y complaisant, espiègles toujours, soit ; mais ne perdez pas de vue leur genre d'espièglerie : il en est qui y mettent une malice enjouée ; d'autres, plus de malignité. Considérez toujours leur attitude devant ceux de leurs condisciples qui sont physiquement plus forts ou plus faibles qu'eux. Si vous les voyez se jeter sur ces derniers alors qu'ils hésitent ou abdiquent devant les autres, vous aurez une idée juste de leur couardise, de même que, si faibles et petits, ils se dressent sur leurs ergots et tiennent tête aux robustes et aux grands, vous les reconnaîtrez ayant du courage.

Et que de faits se révéleront ainsi, lorsque ceux sur qui notre observation s'exerce, ne se douteront pas qu'ils sont observés. Vous apprécierez alors avec certitude quel moyen de répression ou de correction leur est propre : sorte d'orthopédie spéciale à chaque déviation morale reconnue.

On néglige trop d'apprendre à connaître les enfants

Hosted by Google

parce qu'on se borne à les regarder là où ils se font autres qu'ils ne sont. En classe, ce sera par leur attitude affaissée qu'ils se révéleront : nonchalants, distraits, indolents, peu soigneux, maculant d'encre leurs cahiers et leurs livres salis et écornés; faisant hypocritement des niches à leurs voisins, les excitant à rire pour les mettre en faute, puis prenant eux-mêmes des airs d'innocence... La pédagogie que l'on nous a enseignée à l'école normale nous fournit les moyens de corriger ces façons d'être. Mais croyez-vous que vous aurez rempli vos devoirs d'éducateur, lorsque vous aurez obtenu de vos élèves plus d'apparence d'attention, plus d'immobilité? Prenez garde qu'il en soit, assis devant vous, cois et silencieux, ayant la mine attentive, qui aient les yeux tournés au fond d'eux-mêmes, qui se repaissent du spectacle de leurs laideurs et prêtent l'oreille à des voix qui les séduisent. L'animal rumine. Mieux vaut une polissonnerie ouverte, bien franche, que ce calme rêveur de celui qui, paraissant attentif à votre leçon, en écoute silencieusement une autre.

Faites-leur à tous la physionomie aussi nettement intelligible que possible. Qu'on y puisse lire comme en un livre. Rien de dangereux comme l'homme quand il se cache derrière des traits empruntés. Il n'a point peur d'être deviné et compris celui qui a des intentions pures.

Il faut détester le mensonge, ce masque de la pensée dans lequel se cachent les intentions vraies, et en poursuivre la détestable habitude. Agissez auprès des enfants de manière à leur faire aimer la vérité quand même, brutale parfois, mais saine et robuste. Il a le regard tout autre, celui qui est sincère.

Plus tard, dans le cours de la vie, ceux que vous avez là sous votre direction trouveront pour servir leurs intérêts et leur cause assez de subtilités. Ne leur en apprenez point, mais dites leur ce qu'il faut pour que le jour où ils croiront devoir y recourir, la chaleur de la honte leur monte aux tempes, à cette seule pensée d'y faire appel.

Il est de ces vices dont on craint de parler. Il faut beau-

Hosted by Google

coup de délicatesse et une grande prudence pour en inspirer l'horreur... Ce n'est pas à l'âge d'école qu'ils se manifestent; c'est plus tard qu'il est nécessaire d'y veiller avec tact et avec combien de prudence!

Je n'hésiterais pas, en exaltant la sensibilité des enfants, en leur faisant entrer dans les chairs et dans l'âme l'effroi de la douleur physique, à leur dire un mot de l'homicide et aussi du remords que nous portons en nous, et qui en est la conséquence immédiate. Pourquoi frapper son semblable quand l'idée seule d'être frappé nous donne des transes cruelles? La honte, toujours la honte des actions mauvaises et la glorieuse et rayonnante quiétude que donne l'innocence. S'il est permis d'avoir une pointe d'orgueil, c'est en cette circonstance. Qu'on l'entretienne à l'état d'embryon. Ne laisse-t-on pas se propager et n'élève-t-on pas certains microbes dangereux en vue de les employer à guérir les maladies qu'ils occasionnent?

Ne vous lassez pas de répéter vos préceptes, mais variez-en la forme. Tenir l'attention en éveil, intéresser, voilà le grand art : le récit, sous une forme simple, toujours à la portée des auditeurs, claire, attachante, légèrement dramatique, voire même humoristique, sera un moyen de plaire et d'attacher. Le rire dilate; amusez vos élèves, recourez aux anecdotes, s'il le faut, mais en n'oubliant pas de toucher à des fibres plus intimes de leur être, en leur allant au cœur.

A la longue, les vérités s'incrustent dans les cerveaux, j'allais dire dans la moelle de ceux à qui vous vous adressez ainsi chaque jour; sans qu'ils s'en doutent, machinalement, ils finiront par vivre selon des lois saines. Ils s'en feront une habitude, cette seconde nature.

Ce n'est pas à l'instituteur, à l'école seule, que ces conseils s'adressent; que les mères, les pères, les précepteurs, s'en pénètrent et les suivent. Il ne s'agit pas uniquement ici de l'épanouissement de notre être intime, de ce for intérieur d'où partent les inspirations mauvaises, mais d'où partent aussi les impressions bonnes; il s'agit

Hosted by Google

en même temps de la culture de cette raison humaine dont nous nous montrons si fiers et que nous laissons trop souvent en friche : deux centres en nous où s'élaborent, ici nos pensées, là nos sensations. D'une part, ce qui nous éclaire; d'autre part, ce qui nous incite. La réflexion sert à nous dévoiler la véritable nature et la portée des tentations qui nous sollicitent : honnêtes ou inavouables, servant ou contrariant nos intérêts et nos vues. L'âme qui spontanément résiste et se défend est une grande âme; celle qui hésite et délibère, qui éclairée, se refuse à écouter la voix susurant à son oreille je ne sais quelles promesses, celle-là a cette supériorité, ce mérite d'avoir lutté et d'être restée maîtresse d'elle-même. Une gloire succombant sans examen, sans combat, elle est lâche et dépravée. Plus lâche encore si elle récidive. Et cela est vrai, même quand le succès couronne l'acte; ils sont victorieux aux yeux du monde; ils succombent dans leur for intérieur, ceux qui réussissent ainsi.

Et voyez comme en toute chose cette loi de récompense de nos actions bonnes ou mauvaises se manifeste. Je fais mon devoir sans préoccupation d'intérêt personnel; je le fais parce que ma conscience me le commande, et j'éprouve, l'ayant fait, cette impression; je me sens relevé à mes yeux.

Je le fais au contraire avec l'arrière-pensée d'y trouver un avantage sérieux, de me signaler à l'attention publique. Le mérite est-il encore le même? Pas tout à fait, car si je me consulte, si je cherche en moi-même, vainement je m'obstinerai à trouver la sanction de tout à l'heure. Et si le but que je poursuis est sordide? Pour peu que j'aurai de sincérité je me blâmerai, je me mépriserai dans ce dernier cas; je n'aurai qu'une satisfaction très relative dans l'autre et toujours il me restera un regret de n'avoir pas agi avec plus de correction.

Combien ce regret sera plus prononcé, si, appelé à faire mon devoir, je m'y suis soustrait. Je serai livré au remords et nul n'y échappe : il arrive terrifiant aux heures de nuit

Hosted by Google

noire ou de solitude, quand, livrés à nous-mêmes, nous n'avons plus rien pour nous en défendre, pour nous en distraire.

La pratique constante du devoir constitue la vertu, mais à la condition d'y mettre la plus forte part de sacrifice.

* * *

Nous sommes, a-t-on prétendu, le jouet du sort. Nos jours sont comptés, les phases en sont décidées d'avance. En vain nous chercherions à échapper à ce qui nous attend. C'est mal interpréter cette magnifique pensée que, tout étant soumis à des lois préétablies, c'est en vertu d'une loi que se fait la chute d'un oiseau.

Des lois, oui des lois admirables, nous l'avons dit déjà, régissent la nature, dont l'homme comme le ciron et le brin d'herbe font partie. Mais la loi n'est pas le hasard, n'est pas l'incident; elle se trouve dans un ensemble de principes donnés, et non pas dans une de ses parties seulement. Elle est juste, nécessaire, prévoyante et parfois terrible. Il faut apprendre à la connaître tout entière et ne pas l'apprécier par un de ses fragments ou par l'une de ses conséquences. Ainsi elle nous apparaîtra avec sa réelle grandeur et avec le véritable esprit qui l'a dictée. Ce n'est pas qu'il faille chercher bien loin pour en connaître la mesure. Cette mesure, comme celle du mètre sur le méridien terrestre, peut se retrouver sans cesse : elle est dans tous les cœurs.

* * *

A l'école primaire, il convient, comme je l'ai déjà dit, de proportionner les moyens d'instruction à l'âge et au degré de compréhension des élèves, s'ingénier à rester constamment à leur portée. Les paroles du maître doivent ouvrir comme des portes inconnues et dévoiler des mystères et des merveilles inattendus, qui frappent et attachent. Certes, il est plus difficile souvent d'être simple que pompeux. Cependant, des formes familières, exemptes de

Hosted by Google

banalités toutefois, réussiront mieux. Plus tard, ô maîtres, quand l'entendement de vos auditeurs s'y prêtera mieux, vous pourrez enfler un peu plus votre voix.

Le grand obstacle sera l'influence du milieu familial ou autre, quand la première éducation, celle qui attendrit, celle qui amollit les fibres du cœur, a fait complètement défaut. Il faut compter avec les cas de ce genre.

Voyons à cet égard ce qui se passe.

L'esprit d'imitation est inné chez l'homme. Mais chose curieuse, l'imitation est presque toujours la charge du modèle; elle amplifie, grossit; semblable à ces ombres projetées sur le mur d'une chambre par la lumière d'une bougie ou d'une lampe, elle donne des proportions presque monstrueuses à ce qu'elle reproduit.

Passez dans les rues et les impasses les jours de chaleur, quand les enfants y viennent chercher l'air et l'espace qui manquent au logis. Écoutez leurs propos, leur façon de parler; observez leurs gestes, leur posture, c'est la traduction exacte mais disproportionnée d'un type choisi par chacun d'eux, car chacun a son idéal; c'est quelque chose comme une photographie exagérée et mal venue. Jusque dans les intonations de la voix, tout est copié. Cela est drôle, cela fait sourire et cela écœure celui qui observe.

Pourquoi cette faculté — puisque faculté il y a — ne s'exercerait-elle pas alors que le milieu est meilleur? Certes elle s'y exerce, mais toujours dans les mêmes conditions désavantageuses. Souvent on est étonné de trouver, à certains jeunes gens du monde, des manières et un ton presque résolus. On les a laissés aux mains de valets de chambre, de domestiques mal embouchés, mal élevés et, prestement, ils se sont imprégnés de leurs défauts. Il se peut aussi que leur entourage, même en dehors du cercle des domestiques, ait conservé les manies que jeunes, ceux qui en font partie ont contractées de cette façon.

Qui soutiendra que si de bonne heure l'éducation de

Hosted by Google

nos fils était l'objet de soins plus attentifs et constants; si dans les réunions, dans les familles, on s'abandonnait, on s'oubliait moins; si l'on y introduisait des mœurs plus austères, avec plus de souci de ce qu'est la dignité humaine, tout ne changerait pas d'aspect? Et cela depuis l'humble mansarde jusqu'aux salons de nos grands hôtels.

A nous tous les premiers, ô maîtres, ô professeurs, à réagir contre ces influences, et à ne jamais vous oublier devant ceux que vous êtes appelés à former : l'influence de l'exemple est considérable.

Je serais bien mal compris si l'on me croyait partisan d'une morale prêcheuse et grincheuse, ou de la pose et de l'affectation. Je m'en suis défendu déjà, je pense; je m'en défends encore. Élever c'est convaincre : substituer patiemment des sentiments épurés à des sentiments bas, apprendre à l'enfant à se conduire pour son bien propre et pour le bien général.

J'insiste une fois encore, j'y insisterai plus loin peut-être et sans me lasser; une pensée surtout me guide dans ces recommandations : ne pas laisser s'engager sur la pente fatale tant de malheureux que la charité la plus élémentaire nous commande de retenir et que cependant nous voyons glisser, sans nous en alarmer, dans le fond fangeux de l'inconduite, du désordre et du crime. Ils sont *coupables* alors; mais la société est autrement coupable qu'eux en ne les instruisant pas de leurs obligations et de leurs devoirs; elle les frappe sans merci, elle est bien forcée de les frapper, quand mal dégrossis ou complètement négligés, ils ne font que céder à leurs instincts.

Mieux vaut évidemment les prémunir. On en sauvera le plus grand nombre.

(*A suivre.*) ÉMILE GREYSON.

Hosted by Google

LES POÈMES

ADOLPHE HARDY, *La route enchantée*. Collection des poètes français de l'étranger. Paris, Fischbacher, 3 fr. 50 c.; MARIE DAUGUET, *Par l'amour* (préface de Remy de Gourmont). Paris, *Mercure de France*, 3 fr. 50 c.; ÉDOUARD DUCOTÉ, *La prairie en fleurs*. Paris, *Mercure de France*, 3 fr. 50 c.

Il semble que, pour beaucoup de poètes, la comparaison suffise à l'expression d'une image. Or, cette méthode est des plus insidieuses aujourd'hui, comme à toute époque artificielle, que tant de poèmes sont voués à la nature.

La primitive beauté des campagnes, des bois et du travail rythmique des moissons gardent à travers les temps une sorte de classicisme radical, et la vie rustique, du fait qu'elle est un principe de symbole, d'allégorie ou d'image, ne peut, selon la logique, s'unir par équation qu'à une autre manifestation naturelle — la vie marine, par exemple, — ou au corps humain.

Il est plaisant de voir une épithète donnée à un arbre, à un pré, à une montagne, qui ne convenait qu'à une chose de la ville; un rocher comparé à une cathédrale, quand le contraire seul est admissible. De là aussi le ridicule des lieux communs : le tapis de verdure, le linceul de la neige, les perles de la rosée.

Si le don d'émerveillement est le premier que requiert le poète, c'est surtout lorsque celui-ci chante la nature qu'une nouvelle enfance doit en lui s'éveiller, s'étonner. « Je voudrais peindre comme l'oiseau chante », disait un impressionniste, et il apparaît que l'art de ce poète serait complet si, à la simplicité de la forme et à la clarté des timbres, s'unissaient la nouveauté d'une pensée saine et l'ingénuité de l'accent.

Hosted by Google

Pour cette harmonie rare, Francis Jammes a, peut-être, seul le droit de saluer Virgile — plus librement certes que Racan. Mais pour un génie bucolique, combien de poètes gardent dans l'essai leurs façons urbaines !

C'est que l'on sort difficilement des villes ; il y a d'abord les faubourgs qui n'en finissent pas, puis les lieux de villégiature, et, quand le pays est enfin sauvage, il y a les livres et toute l'éducation qui nous obligent à voir un Corot dans un vallon et des hexamètres des Géorgiques dans un champ de blé.

A la vérité, Jammes n'a pas connu la campagne au seul temps des vacances, il n'a pas subi de transplantations et sut, né au village, n'être dans son œuvre qu'un villageois. Au poète de la ville, il est malaisé de n'être qu'un homme, et s'il affectionne les forêts et les plaines, c'est souvent à la façon des bons citadins lâchés le dimanche, parce qu'on y voit des arbres en liberté et, dit un humoriste, des oiseaux crus qui volent.

***

Pour avoir tôt été proclamé par ses amis le chantre de l'Ardenne, Adolphe Hardy n'a tourné que vers elle l'effort de son œuvre. Il n'était pas sans danger de s'imposer tel but, selon l'opinion, et la *Route enchantée* pour traverser un pays de vallées, de champs et de bois, n'est pas celle d'où l'on admirera l'âpreté chantante de notre Ardenne.

Il y a beaucoup de tableaux réussis, et une douceur native, une sentimentalité juvénile, un peu féminine, emplissent ce livre et lui confèrent une sorte de monotonie amène et reposante que gâtent trop souvent l'inégalité de valeur des poèmes ou des vers d'une pièce et l'afféterie de l'expression.

Certaines strophes ont un peu de l'harmonieuse paix et de la sagesse du cher Fernand Severin :

> La demeure où tu vis ta vie humble et tranquille,
> Loin du monde, à l'abri des mécomptes du cœur
> Et comme inconscient même de ton bonheur,
> La demeure où tu vis eût fait rêver Virgile.

Hosted by Google

Ta porte que festonne un pied de vigne en fleur
S'ouvre au fond de l'allée en vert décor d'idylle :
Voici le banc moussu sous le frêne docile
Et voilà le vieux puits dont se sent la fraîcheur.

Ton lait vient de ta chèvre et ton miel de ta ruche.
Pour le pauvre, une miche est toujours dans ta huche,
Et, comme ton aïeul, ami, tu crois en Dieu.

Ta femme est simple et tendre et ton fils lui ressemble.
Vous vous aimez. Vos mœurs sont d'un autre âge. Ensemble,
Vous filez des jours d'or tels qu'en un conte bleu...

Après quoi, on déplore trop d'images où le ciel, les plantes, la nuit, l'aurore sont joints à des états, à des gestes artificiels de la ville, des salons ou à des termes de toilette : l'azur se farde, le ciel se maquille, l'azur qui paillette les gazes et les tarlatanes de l'eau, etc.

L'alexandrin de M. Hardy se contente du rythme carré et dédaigne les rythmes intérieurs pour le balancement facile, mais insuffisant des hémistiches. Adolphe Hardy abuse des participes à la rime. Plus poète qu'artiste, il est aussi moins amoureux de la nature qu'amateur de campagnes.

Le vocable « amateur » et la préface de M. Barral évoquent — tout respect gardé — la fable de La Fontaine : *L'ours et l'amateur de jardin*. Dans cette inutile, maladroite et touffue préface à la *Route enchantée*, M. Barral parle de tout, du dangereux Nippon et des beautés de la graphologie; il écrit :

« En octobre 1897, on sentait gronder la réaction, qui n'a fait que croître, contre le long interrègne poétique de la jeune génération. Je n'ai pas eu trop de peine à repousser les assauts répétés des verlibristes. A cette époque, ils étaient expirants; aujourd'hui, ils sont morts ou à peu près, sans avoir laissé derrière eux une œuvre viable. Depuis 1881, le symbolisme (nous enveloppons dans ce terme synthétique toutes les écoles en *isme* — et Dieu sait si elles sont nombreuses!) a régenté nos poètes et la poésie. Il n'a eu ni le don de la langue française — cet admirable instrument de la poésie humaine —, ni le don du rythme, ni le don de la création. Sans idées et sans inspiration, il a donné le jour à des petits

Hosted by Google

poèmes amorphes et sans souffle, dont la forme, bizarre et obscure, avait surtout pour objet de stupéfier la galerie. Le symbolisme est le triomphe d'un retour à la barbarie sur la tradition française, si féconde en chefs-d'œuvre, qui va de Charles d'Orléans et de Villon, à travers cinq siècles de gloire, jusqu'à Sully-Prudhomme, François Coppée, de Hérédia et Catulle Mendès. Ah! oui, tous ces jeunes hommes peuvent bien faire leur *meâ culpâ*, car c'est à cause d'eux, de leur aberration, que la poésie française a été stérile pendant plus de vingt ans. »

M. Barral, qui découvrit Paulin Brogneaux et connaît « le brillant poète » nègre Oruno Lara, ignorerait-il Henri de Regnier et Verhaeren? Quand M. Barral comprendra-t-il que ses boniments déparent les livres de sa collection des poètes français de l'étranger?

***

J'ai goûté bien souvent l'arome ambrosiaque,
En septembre, des fruits tombant dans l'herbe humide,
De l'estragon, des lys, des floraisons d'asters
Et des noyers livrant leurs feuillages amers,
Sous le ciel pluvieux, au vent qui les oxyde.

Jean-Jacques, puis Georges Sand introduisirent le goût de la botanique dans la littérature, et aujourd'hui, avec sa minutieuse observation et une ferveur religieuse, Francis Jammes chante toutes les fleurs et toutes les herbes.

Marie Dauguet est un disciple de Jammes, dont elle subit parfois une influence captivante :

On dit : « C'est ridicule! » Eh bien, ça m'est égal!
Je chanterai : « Combien j'ai douce souvenance »;
J'aurai le cœur pensif d'un héros de romance,
Je serai bêtement tendre et sentimental.

Elle aime la nature, non à travers un panthéisme, mais directement pour les sensations qu'elle lui apporte.

Ce n'est pas au hasard que l'auteur de *Par l'amour* a choisi le titre de son livre et l'épigraphe empruntée à Bossuet : « Tout est de l'amour transformé. »

Hosted by Google

Depuis le philosophe allemand, nous savons que toute admiration de l'homme pour une œuvre naturelle ou humaine, correspond à l'éveil spontané, induit, d'un désir amoureux, et la définition de Stendhal est assez remarquable : « la beauté, c'est une promesse de bonheur » — donc d'amour.

La beauté d'un paysage exhale une variété de sensations; elles forment une harmonie qui, pénétrant à la fois les cinq sens, comporte une puissance émotionnelle — donc amoureuse — comparable à celle qui nous étreint, selon le sexe, devant la perfection plus ou moins réelle du type de notre race.

Pour contenir son émotion fluide, André Gide composa les paysages de son *Voyage d'Urien*, renversant en quelque sorte l'ordre originel. « Qui dit *émotion* dira donc *paysage*, écrit-il, et qui lit *paysage*, devra donc connaître *émotion*. »

On saisira ainsi l'intime connexion contenue dans les poèmes de Marie Dauguet.

Ce poète est de ces sensitifs dont les émotions extérieures se sont *arrêtées à moitié chemin* (le mot est de Remy de Gourmont) et se transformèrent en goût poétique et en intelligence.

Marie Dauguet, avec une observation subtile et un réalisme à la Jules Renard, analyse et décompose cette harmonie dont il a été parlé. Peut-être n'est-ce point-là travail ordinaire des poètes, qui inventèrent les transpositions d'épithètes et s'efforcèrent de créer, pour le mélange de la plastique, de la peinture et de la musique, cette nouvelle et indéfinissable sensation, qui seule devrait se nommer poésie. Sa sensualité esthétique s'est surtout réfugiée dans la délicatesse de l'odorat ou, tout au moins, est plus tôt émue par ce sens.

Elle connaît et aime tous les parfums, des fruits blets, des sureaux, des grains broyés, des souches que l'hiver crevasse, des champignons

> Et ces odeurs où la divinité habite,
> Odeur de sombre mousse, odeur de scolopendre
> Près des ruisseaux vaseux, odeur autant qu'un mythe
> Transparente, dont l'âpreté nous vient surprendre...

Hosted by Google

L'eau croupie et les vases où pourrit l'herbe l'attirent pour leur odeur de nudité. Schiller aimait l'odeur des pommes pourries, elle lui procurait une excitation nécessaire à son travail ; c'était aussi de l'amour transformé...

Mais cette originalité même, chez Marie Dauguet, annonce des lacunes, et son oreille manque souvent de finesse. Au bel abandon où ce poète se livre, dans plusieurs poèmes, à l'instinct et aux forces de la terre, il conviendrait d'être moins préconçu, ou mieux de le paraître. Trop de science — dirai-je : trop d'intelligence — dépare souvent le lyrisme et la sagesse de ce livre.

L'ÉTERNEL MIRAGE.

Et le vent coulera parmi les herbes lisses,
Les tiges d'angélique et les brins de mélisse ;
La mousse entourera comme un souple linceul
Les vieux rochers et les racines des tilleuls.

Je dormirai dans l'odeur triste des fontaines,
Dont le flot déroulé comme une écharpe traîne,
Et je palpiterai aux sanglotants aveux
Que prodigue la brise à leurs bords vaporeux.

Je serai confondue au murmurant cantique
Des sources s'égouttant dans le bois noir, la nuit,
Infiltrant lentement leur âme fluidique
Sous la sombre bruyère où mon âme la suit.

Je serai la fraîcheur tranquille après la pluie
Des troènes et des prêles glacés d'argent,
Le silence attendri, les rayons où s'essuie
La ronce bleue au long des pentes s'effrangeant.

Je serai le reflet qui songe et qui transpose,
Le rêve frissonant des coudriers sur l'eau,
L'âcreté des bourgeons, le miel sucré des roses,
Le baiser haletant aux lèvres de l'écho.

Je serai le miroir clair à travers l'espace
Et qui saisit parfois au fond du ciel serein
La trace d'une image immense qui s'efface :
Je me tendrai vers toi, ô visage divin.

* * *

Hosted by Google

Si la *Prairie en fleurs*, où Édouard Ducoté a réuni ses précédents recueils (1895-1902) devenus rares, n'atteint pas, devant le public, la gloire des beaux livres de ces vingt dernières années, c'est que ses poèmes auront moins de bonheur que de mérite.

Plus didactiques que lyriques, ils contiennent, tous, un caractère de classicisme et un intérêt permanent qui les rattachent, par une parenté secrète, souvent aussi par l'expression, aux poésies sages des latins que nous aimons : Horace, Catulle, Properce, Ausone.

MÉNÉCLÈS.

Jouissons de l'instant avec reconnaissance,
n'attendons rien de mieux et comptons sur le pire;
et, puisque nous devons un tribut de souffrance,
soyons prêts à payer dès que les dieux l'exigent.

Ainsi, quand l'infortune ouvrira notre porte,
nous lui répondrons : — Entre, on t'a gardé la place:
quelque décret que ta voix nous apporte,
il est déjà prévu; rien ne nous surprendra.

Et si le bonheur vient s'asseoir à notre table,
d'un caillou blanc nous marquerons son jour,
et nous lui ferons fête comme à l'enfant ingrat
que l'on croyait perdu et qui est de retour.

(*Le chemin des ombres heureuses.*)

Les vers libres d'Édouard Ducoté ont la fermeté souple de ceux de Griffin — (ceux de l'époque du *Porcher*), ils sont coupés à la fois par le rythme et par la ponctuation cachée de la phrase. Ils entourent ou amènent souvent l'alexandrin, auquel le poète reste fidèle.

Vis et remplis ta destinée
et ne t'occupe point si le monde s'agite.
Quels coups crains-tu, revêtu d'une égide?
L'arbre robuste, insoucieux
des lois obscures de la nature
porte joyeusement ses fruits. Imite-le.

Hosted by Google

Malgré la diversité de la forme, à travers les différentes parties du livre, l'homogénéité musicale n'est pas toujours sans quelque lourdeur, que de brèves et agiles chansons font tôt oublier :

Éteins ta lampe : à quoi bon sa clarté
sinon pour ceux-là qui s'ignorent ?
Je te connaîtrai mieux parmi l'obscurité.

Éteins ta lampe ; à quoi sert sa lumière
alors qu'on la porte en soi-même ?
Je sens mon âme qui rayonne,
je vois ton âme rayonnante.

Éteins ta lampe.

Ailleurs :

Cessons de parler d'hier,
ne parlons pas de demain.
Demain est si proche, hier si lointain ;
parlons d'aujourd'hui et ce sera bien.

ISI COLLIN.

A compte-rendre : *Poèmes*, de Louis Le Cardonnel ; *Le rêve des jours*, d'Olivier Calemard de la Fayette ; *Ainsi naît, vit, meurt l'amour*, d'Edmond Picard ; *Le branle*, d'Hélène Canivet.

Hosted by Google

ESSAIS ET NOTICES

P.-D. CHANTEPIE DE LA SAUSSAYE, *Manuel d'Histoire des Religions*, traduit de l'allemand sous la direction de Henri Hubert et Isidore Lévy. Paris, Armand Colin, LIII-712 pages, grand in-8°, 16 francs.

La langue française ne possédait pas de manuel d'histoire des religions. Le célèbre manuel de Tiele, déjà ancien, n'était, s'il nous souvient, pas intégralement traduit. Celui-ci, quoique l'original allemand (deuxième édition) date de 1897, peut être considéré comme satisfaisant aux exigences les plus modernes. Le savant professeur de l'université de Leyde a rédigé personnellement les chapitres sur les Grecs, les Romains, les Slaves, les Celtes, les Germains et les peuples dits sauvages. Les chapitres sur les Hindous et les Perses sont dus au Dr Edv. Lehmann, de Copenhague; l'Islam, au professeur Houtsma, d'Utrecht; les Israélites, au professeur Valeton, d'Utrecht; les Syriens et les Phéniciens, les Babyloniens et les Assyriens, au Dr Jeremias, de Leipzig; les Égyptiens, à M. H-O. Lange, de Copenhague, et les Japonais, au Dr Buckley, de Chicago. Ce dernier a revu le chapitre sur les Chinois, qui dans la première édition allemande était dû à M. Chantepie de la Saussaye seul. Le professeur Uhlenbeck a collaboré au chapitre sur les peuplades baltiques.

De cette diversité de collaborations résulte un ensemble excellent. Chaque auteur, n'étant occupé que d'un seul objet, cherche à nous le montrer dans ce qu'il a de particulier, dans ses caractères propres. Il ne s'interdit pas l'emploi de la méthode comparative, mais il est tout naturellement porté à l'invoquer plutôt pour indiquer les différences que les ressemblances, parce que son sujet étant traité isolément, doit être *distingué* avant d'être *rattaché*. S'il est vrai qu'il n'y a de science que du général, on n'arrivera nullement par cette méthode à constituer la science des religions. Mais un manuel précisément doit avoir pour but de présenter les intégrantes et nullement l'intégration de la science. Il est, du reste, permis de se demander si les

Hosted by Google

études religieuses — si essentielles en sociologie et dans l'histoire des civilisations — peuvent former une science, au sens où l'on prend ce mot dans l'aphorisme qu'il n'y a de science que du général. J'en doute fort pour ma part. S'il est vrai que le fonds d'un fait religieux est toujours psychologique, s'il est vrai que, comme les travaux de Bergson en philosophie tendent à le montrer, dans tout phénomène psychologique réside indissolublement une originalité qu'on ne peut écarter sans écarter l'essence même de ce phénomène, quel champ reste-t-il à la méthode comparative, en tant qu'elle a pour but de montrer des ressemblances, dans l'histoire des religions? Certes, il n'est pas un seul instant question de nier ici l'existence de points communs, de lignes parallèles ou semblables, si on les considère à un certain moment de la durée, dans le développement des diverses religions. Mais le parallélisme de ces lignes tient-il à cela même qui est religieux dans les religions, ou bien au contraire à la similitude des conditions extra-religieuses, économiques, scripturaires, linguistiques, politiques, etc.? Ce parallélisme formel ne recouvre-t-il pas une divergence réelle? Ne diminue-t-il pas au fur et à mesure que dans les religions s'accentue le *religieux*? Autant de questions à résoudre. Dira-t-on qu'il n'y a pas lieu de distinguer l'essentiel du phénomène religieux de l'ensemble du *consensus* auquel il est agrégé? Ce ne serait rien moins que nier, par une réponse en apparence dilatoire, la possibilité même de l'existence propre d'une science des religions.

Quoi qu'il en soit, il est permis de croire que c'est à l'emploi *prématuré* et trop fréquent de la méthode comparative que la science des religions doit d'avoir versé, à peine née, dans un grave défaut. J'entends parler de cette *neutralisation*, voulue ou inconsciente, des caractères différentiels propres à chaque religion; on aboutit ainsi à la méconnaissance de toute originalité dans le sujet, à peu près comme un numismate qui n'étudierait ses monnaies qu'après en avoir au préalable enlevé l'effigie. Cette critique, à vrai dire, ne peut guère s'appliquer au point de vue anthropologique; aussi la prépondérance de la méthode comparative est-elle souvent liée à la prépondérance du point de vue anthropologique.

Parmi les maîtres de la science religieuse, l'un de ceux qui ont préconisé avec le plus d'autorité l'emploi de la méthode comparative pense que, dans le cas d'identité de phénomènes chez deux peuples différents, l'identité doit être tenue pour le résultat de formations parallèles, jusqu'à indice du contraire. D'après ce maître, la preuve incombe à celui qui soutient l'hypothèse d'un emprunt, d'une transmission. Nous pensons au contraire, après les études de Tarde sur l'imitation, qu'on ne doit admettre l'hypothèse de la formation parallèle qu'après avoir démontré l'impossibilité d'une imitation. Contrai-

Hosted by Google

rement à ce qu'il semblerait tout d'abord, nous croyons d'ailleurs qu'on aboutira par la recherche de l'imitation à la découverte de plus d'originalité dans les religions que par l'autre méthode. En effet, si certains actes de deux hommes sont identiques, et que l'un de ces deux hommes ait imité les actes de l'autre, il reste plus de place pour une différence entre ces deux hommes, que si leurs actes étaient spontanément identiques. On pourra, du reste, mettre la méthode comparative au service de la différenciation, en admettant comme règle de critique historique que partout où une disposition d'une époque est en contradiction avec l'esprit de cette époque, et n'est ni une survivance, ni une imitation de l'étranger, cette disposition est due à l'action du facteur individuel, autrement dit à une personnalité. C'est ainsi, pour illustrer cette règle par un exemple, que dans nos observations sur l'Avesta nous avons relevé certains passages où l'auteur sacré menace d'un châtiment frappant toute l'étendue de la collectivité les fautes en pensées (désirs luxurieux), non traduites en actes ni en paroles, d'un seul individu. Par la méthode comparative appliquée à l'étude interne du passage en question, nous reconnaissons dans ce passage une disposition (la solidarité pénale du groupe entier avec un seul de ses membres) qui caractérise une époque évidemment éloignée de celle où la pensée non manifestée, le subjectif pur, peut constituer un élément de péché. Nous sommes donc amenés, conformément à notre règle, à supposer ici une influence prophétique, une action du facteur individuel, une divergence dans l'évolution.

Cette digression nous a trop écarté de notre objet. Parmi les meilleurs chapitres du manuel de M. Chantepie de la Saussaye, j'ai surtout remarqué celui sur les Chinois, ceux du Dr Lehmann, et celui du professeur Valeton sur les Israélites, véritable modèle d'enseignement. Tous les chapitres, au surplus, m'ont paru répondre parfaitement au but général. On pourrait souhaiter plus de clarté dans la partie du chapitre Ier qui traite de la classification des religions, moins de concision dans celle qui a trait aux systèmes religieux; un minimum d'indications sur la phénoménologie n'aurait pas nui non plus dans un manuel. L'introduction à la traduction française, de M. Hubert, est d'une lecture agréable et d'une critique souvent judicieuse. Nous ne suivrons pas cet auteur dans ses pages, qui nous semblent moins heureuses, sur la notion de *sacré* comme essence de toutes les parties de la croyance : elles font la part trop large, nous semble-t-il, à ce qui n'est après tout que du tabouisme. On se demande comment l'auteur arrange son idée avec la notion de spontanéité qui ressort si nettement de plusieurs monuments religieux.

La bibliographie est soigneuse et sans excès. Par une mode plus

Hosted by Google

répandue que justifiée, la part relative de la bibliographie française est peut-être un peu sacrifiée. Signalons, pour la Bhagavad-Gita, l'omission de l'indication de la traduction française, alors qu'on cite la latine, l'allemande et l'anglaise; la française est pourtant d'Em. Burnouf (Paris, 1861). Dans le même chapitre, omission de Garcin de Tassy. CHR. B.

*

Histoire de la théologie positive depuis l'origine jusqu'au Concile de Trente, par Joseph Turmel, prêtre du diocèse de Rennes. 1 vol. in-8°, de 541 pages. — Paris, Beauchesne, 1904.

M. Turmel est bien connu des lecteurs de la *Revue d'histoire et littérature religieuses* pour ses remarquables travaux sur l'angélologie, l'eschatologie, le péché originel, etc. Avec son érudition si riche et si sûre, il vient de résumer l'histoire des dogmes au point de vue spécial de leurs bases scripturaires et traditionnelles. C'est ce qui constitue la théologie *positive*, la théologie *rationnelle* exposant les convenances intellectuelles des dogmes, leurs liens réciproques, leurs conséquences au point de vue de la raison. L'auteur divise son travail en deux livres : des origines à Charlemagne; de Charlemagne au Concile de Trente, et chaque livre en deux parties : théologie *scripturaire;* théologie *patristique*. Et dans chacune de ces parties, il examine successivement tous les dogmes. Cette petite *somme* rendra d'immenses services. Services d'utilité : elle fournira d'innombrables renseignements, facilitera les recherches; services d'un ordre supérieur : elle permettra de se rendre compte du peu de valeur réelle que possèdent les textes, en comparaison de l' « *idée vivante* » se développant, s'organisant, dans les imaginations et les consciences.

Il arrive souvent, en effet, que les dogmes sont démontrés au moyen des textes qui n'ont qu'un rapport verbal avec le sujet en question, par exemple, la virginité de Marie soi-disant prouvée par le texte d'Ezéchiel : « *Hæc porta clausa erit* », où il s'agit en réalité d'un temple et que l'on applique à la mère de Jésus; ou bien par des expressions qui constituent des contresens ou des fautes de traduction, comme « vierge » au lieu de « jeune femme » dans le texte (1) : « *Ecce virgo concipiet* »; ou enfin par des textes tellement équivoques que les Pères les emploient pour ou contre la même opinion, par exemple dans la controverse relative à l'origine de l'âme (p. 80, 81), dans les controverses ariennes (p. 27 et suiv.), etc.

On peut constater ainsi « *tout ce que l'interprétation des textes doit aux*

(1) Traduction latine d'après une traduction grecque fautive d'un texte hébreu.

Hosted by Google

dispositions psychologiques du lecteur (p. 81) » et combien Loisy a raison de dire que les dogmes sont des « *constructions de la foi* ».

M. Turmel ne l'ignore point. Mais il a eu déjà maille à partir avec l'Index; aussi ne le laisse-t-il entrevoir qu'avec une prudence qui lui a valu l'*Imprimatur* du cardinal de Paris. Et comme tout est voilé, gazé !

Comme les *hardiesses* sont habilement dissimulées ! Bien des Pères ont pensé que la *Rédemption* consistait en ce que Dieu a racheté nos âmes au démon, en les payant du sang de son fils. Comment faire l'aveu de cette conception sauvage? L'auteur la glissera en note (p. 64) : « On sait, dit-il, qu'un certain nombre de Pères ont, au moins en apparence, enseigné la théorie du rachat au diable. » *En apparence !!*... Mais alors que signifient les textes de saint Grégoire de Nysse, Origène, saint Augustin, du pape saint Léon et du pape saint Grégoire que cite M. Turmel?...

Terminons par une pensée plus réconfortante en constatant que, pendant des siècles, on a pu être un saint sans croire à l'éternité des peines de l'enfer : saint Grégoire de Nysse la rejetait, saint Grégoire de Nazianze la révoquait en doute (note p. 187). Et ici encore les mêmes textes ont servi à soutenir le pour et le contre !

MARCEL HÉBERT.

Hosted by Google

LES LIVRES

Notre collaborateur, M. Arthur Daxhelet, a tiré à part les intéressants articles publiés ici sous ce titre : *Une crise littéraire*. On les relira avec agrément et on mettra sa brochure en bonne place dans sa bibliothèque, car elle constitue un petit répertoire bibliographique d'œuvres, dont beaucoup ont déjà sombré dans l'oubli.

*

Sous ce titre : *Exposition universelle de Saint-Louis, royaume de Belgique, enseignement supérieur*, a été tirée à part la liste détaillée et explicative des objets et documents très variés que le gouvernement belge a exposés à Saint-Louis. Au lieu d'une simple nomenclature, les fonctionnaires du département de l'instruction publique ont eu l'heureuse idée d'écrire de véritables notices, qui guident le visiteur à travers ce dédale de vitrines, de graphiques et de tableaux dont se compose une exhibition de ce genre. Il y a là, écrite, avec une évidente complaisance et un désir de grossissement qu'on doit louer, une sorte d'historique des progrès de notre enseignement supérieur depuis une vingtaine d'années. Sur les huit groupes que comprend l'exposition d'enseignement supérieur belge, quatre sont consacrés aux universités, deux aux établissements scientifiques officiels et libres, un à l'expédition antarctique, enfin un aux travaux de l'administration centrale. Les notices portent, en face, la traduction anglaise.

*

Dans sa petite collection *Les philosophes*, la maison Paul Delaplane vient de publier *Le positivisme,* par M. Georges Cantecor. En 150 pages, on a ici la condensation de beaucoup de lectures, c'est-à-dire une étude sur Comte et son œuvre, suivie de l'analyse des idées-maîtresses de son système et d'observations sur l'origine du contisme et sur l'influence qu'il a exercée et exerce encore.

*

Quand parut *L'étape*, on admira la science de M. Paul Bourget qui portait un diagnostic aussi précis sur le mal social dont nous souffrons. Mais il avait touché à des plaies trop vives, à des blessures

Hosted by Google

trop récentes; il y eut des cris de douleur et d'exaspération. *Un divorce* (Plon-Nourrit, in-16) aura la même fortune. Ceux qui n'ont pas les idées de l'oratorien, confident de la femme divorcée, auront un mouvement de révolte, comme Albert Darras, quand Gabrielle, redevenue pieuse, vient lui dire qu'elle ne se croit pas mariée. On peut cependant les défier de lire les yeux secs le dialogue où Lucien de Chambault apprend de Berthe Planat ce qu'a été pour elle sa première union libre; on peut les défier de ne rien éprouver au cœur, quand ce même Lucien, si généreux, si aimant, vient dire adieu à sa mère et part sans avoir embrassé sa sœur — qui n'est pas la fille de son père à lui. Les personnages principaux du roman sont de beaux caractères d'une loyauté absolue. Ils sont, dans l'acception complète du mot, des martyrs, étant à la fois des témoins et des victimes. Albert Darras est le martyr de la discipline kantienne; Berthe Planat, l'étudiante dont tous les lecteurs seront épris, est la martyre des doctrines de Proudhon et des théories libertaires; Gabrielle Darras enfin est la martyre du catholicisme qu'elle avait cru mort en elle et qui la reprend tout entière Le roman, qui semble n'avoir pas de conclusion dans les faits, en a une bien puissante dans le domaine des idées. *Un divorce* constitue un vigoureux réquisitoire contre les théories modernes sur la constitution de la famille. Reste à savoir si l'auteur, qui fut jadis un déterministe résolu, est fondé à incriminer des faits, interprétés d'ailleurs à sa guise, et dont l'exactitude même ne prouverait pas qu'ils auraient *pu ne pas être*. Les fatalités, au milieu desquelles nous cherchons notre voie, n'en gardent pas moins leur valeur tragique que M. Bourget a merveilleusement exprimée.

*

Un éclatant succès : *Pépète le bien-aimé,* le nouveau roman de Louis Bertrand, à la librairie Ollendorff. L'auteur déjà célèbre du *Sang des races* et du *Rival de Don Juan* nous raconte cette fois l'histoire truculante d'un beau pêcheur de la baie d'Alger. Il y a là, dans le décor étincelant d'une Alger populaire et mal connue, une suite de drames amoureux qui se déroulent dans les ruelles pleines d'ombre, sous les palmiers des petites places claires, ou dans le fond des bouges. Il passe dans ce livre un souffle de vie puissante et d'irrésistible jeunesse, il y passe aussi une inquiétante vision comme à l'approche de drames mystérieux.

*

La révolte de l'Asie, par Victor Bérard. Un volume in-18. Paris, Armand Colin.

La guerre russo-japonaise n'est pas seulement une grande guerre : c'est peut-être un tournant de l'histoire du monde. Elle ne doit pas

Hosted by Google

seulement nous émouvoir comme des êtres pourvus de sensibilité : elle nous intéresse aussi comme Européens, comme hommes civilisés. Car ce n'est pas seulement la richesse et la puissance russes qui sont en jeu : c'est aussi l'avenir de l'humanité et des deux civilisations blanche et jaune, qui jusqu'ici se partageaient le monde, mais avec une tendance et une chance de la civilisation blanche à tout recouvrir. Expliquer les origines profondes et les causes superficielles de ce grand événement, en peindre les acteurs et les péripéties, en mettre sous les yeux du lecteur le théâtre et les personnages, tel est le but que M. V. Bérard s'est proposé. Le public connaît sa manière et comment il avait analysé d'avance et prédit le grand drame sud-africain dans son livre *L'Angleterre et l'impérialisme*. Les titres mêmes des différents chapitres de son nouvel ouvrage en font bien comprendre le pressant intérêt : *L'Asie et l'Europe*, *Le Japon et l'Europe*, *La descente russe*, *L'expansion japonaise*, *Le rôle de l'Angleterre*.

*

L'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Ernest Lavisse, à la librairie Hachette et Cie, approche de la fin.

Quarante-quatre fascicules sont en vente, formant actuellement onze volumes sur dix-huit. Le dernier volume qui vient de paraître (tome VI, 1re partie) comprend *La réforme et la ligue; l'édit de Nantes* (1559-1598), par M. Mariéjol, professeur à l'université de Lyon. Il aura son complément nécessaire dans le prochain volume rédigé également par M. Mariéjol et qui sera intitulé *Henri IV et Louis XIII*.

Ce volume, le tome VI, 2e partie, commencera à paraître par fascicules au mois d'octobre. Il sera suivi des trois volumes de M. Lavisse sur Louis XIV et des deux volumes de M. Carré sur Louis XV et Louis XVI.

Tout fait espérer que l'œuvre entière sera terminée dans le courant de l'année prochaine.

*

Une nouvelle édition des *Pensées* de Pascal n'était point nécessaire après celles de MM. Havet, Molinier et Brunsvicg. Mais un abrégé scolaire de ce livre admirable était certain de plaire à beaucoup et de s'insinuer dans des milieux où des éditions, coûteuses et volumineuses à la fois, n'avaient pas eu accès jusqu'ici.

C'est ce qu'a compris la maison Delagrave en donnant, il y a quelques années, l'édition abrégée des *Pensées*. On la réimprime, et M. Louis Havet a surveillé lui-même la mise au courant de cette nouvelle édition. Il explique, dans un avant-propos, quelles difficultés offrait ce travail. Il y avait à faire une sélection et une transposition à la fois des notes, dont M. Ernest Havet a enrichi la

Hosted by Google

dernière édition complète, de même que le texte devait reproduire cette dernière. Conçue différemment de l'édition Hachette, celle de MM. Havet aura, comme sa rivale, son public, qu'elle mérite par les soins pieux dont elle a été entourée.

*

Paul Adam a, dans *Le troupeau de Clarisse* (chez Ollendorff, in-16), provisoirement abandonné l'œuvre synthétique, dont ses derniers livres témoignent l'état de puissance et d'avancement. Plus de panorama historique, mais un panorama géographique servant de fond, lumineux et pittoresque, aux évolutions d'une jeune personne très libre et d'une sensualité très avertie et très fantasque. Livre d'hommes et pas même de tous les hommes, où on note avec quelque tristesse la corruption avancée du goût littéraire dans certains milieux parisiens. Et du talent, beaucoup de talent, faut-il le dire?

*

MM. Paul Bergman et Armand Heins, dont les notes de voyage, agréables et précises, furent plusieurs fois signalées ici, publient un *Gand*, qui, à bas prix, aidera beaucoup le touriste attiré par les merveilles architecturales de la ville de Charles-Quint. Un bon plan et une illustration abondante complètent l'intérêt de cette brochure.

Hosted by Google

LES IDÉES MORALES DE M. PAUL BOURGET

Les derniers livres de M. Paul Bourget ont réjoui certaines âmes et consterné certains esprits. Parmi ceux qui, aux environs de 1880, avaient eu la révélation de son grand talent, il y avait de tout, des jeunes hommes affamés de science et que cette critique si neuve, appuyée sur les conquêtes de la plus récente psychologie, devait passionner jusqu'à l'exaltation; des artistes, qu'une belle forme, au service d'une vision très noblement subjective, consolait de la stérilité et de la stupidité des besognes réalistes; des gens simplement cultivés, dont le caprice s'attache toujours à une manifestation originale de la pensée, qu'ils goûtent comme un spectacle et aiment à colporter, comme un bruit de coulisses.

Peu à peu, un tassement s'est fait, aussi bien dans la chambre obscure où s'élaborent les cogitations de l'écrivain, qu'autour de ses livres eux-mêmes. La curiosité s'est lassée de guetter ceux-ci à leur apparition, et des partis pris ont succédé aux admirations spontanées de la première heure. Des partis pris et des habitudes. Un romancier d'élection a sa clientèle, qui le suit d'étape en étape, qui évolue avec lui, qui est asservie aux variations de son humeur et aux fluctuations de son *moi*. Ce sont les électeurs fidèles qui votent toujours pour leur candidat. Puis il y a la masse flottante, qui se resserre ou qui s'émiette, suivant que l'opinion, dont elle est l'esclave, lui dicte

Hosted by Google

l'une ou l'autre attitude. Tout écrivain apprend, à son dam, que cette opinion est une maîtresse indocile.

M. Paul Bourget en a su quelque chose à la date où, ses convictions se modifiant, il a, non sans adresse d'ailleurs, changé l'orientation morale de ses récits. On lui avait difficilement pardonné, dans certains cercles, ce *Disciple*, dont l'âpreté foncière n'était pas suffisamment déguisée. On éprouva un malaise de plus en plus fort à la lecture des romans qui suivirent celui-là. *Cosmopolis* et *Une Idylle tragique* furent, pour l'observateur désintéressé, de cruelles satires de cette société élégante, spirituellement égoïste, étrangère aux plus élémentaires notions de foi et de patrie, qui promène son désœuvrement de St-Moritz à l'île de Wight et d'Ostende à Monte-Carlo. On n'a pas oublié les dernières pages de *Cosmopolis*, où la conversion de Dorsenne, dégoûté et purifié, se dessine devant le geste noblement paternel de Monfanon. Qu'au symbolisme, déjà si transparent, de cette vieille figure d'aristocrate et de catholique, succédât la personnification plus directe du conseiller d'âmes dans le prêtre en robe (elle était déjà réalisée en partie dans l'abbé Taconet de *Mensonges*), et c'en était fait, et pour jamais, du chroniqueur spirituel et détaché des amours adultères de M^me^ de Sauve ou d'Hélène Chazel.

Les derniers romans de M. Bourget et particulièrement *L'Étape* et *Un Divorce*, qui date de l'été dernier, sont la preuve du travail intérieur qui se poursuit dans la conscience de l'écrivain. A mesure que s'en éliminent les parcelles de mondanité, qui y étouffaient, ou du moins y recouvraient, jadis les sentiments de foi religieuse et de conservatisme moral, ces derniers se manifestent avec une netteté de plus en plus grande. Le scepticisme, tempéré d'une émotion joliment sentimentale, y fait place à une ferveur d'apôtre, qui ne laisse pas d'inquiéter les plus sincères admirateurs de l'écrivain. Va-t-il, transformant ses récits en tribune, y soutenir successivement toutes les thèses qui lui sont chères, avec la sérénité triomphante

Hosted by Google

que M. Brieux apporte, au théâtre, dans ses besognes de justicier ? Ce serait tant pis pour M. Bourget, sans que ses idées y trouvassent un avancement de faveur bien notable. Les romans à thèse ont rarement plu, ou leur vogue a été éphémère, et c'est le sort — on le voit trop par les pièces de M. Dumas fils — qui attend aussi le théâtre de propagande.

Il faut reconnaître toutefois que si la thèse est à la base d'*Un Divorce*, le dernier écrit du maître, et que si celui-ci l'y a introduite délibérément, s'il a voulu étudier un cas de conscience et rien autre, il l'a fait avec infiniment d'adresse. La lecture d'*Un Divorce* est plus aisée et, partant, plus rassurante que celle de *L'Étape*. C'est moins touffu, moins systématique, d'une humanité moins hypothétique, par ce qu'aussi d'une observation de la vie moins intermittente, moins troublée. Les personnages vivent, ils se meuvent, ils agissent dans une atmosphère respirable. On ne peut plus leur reprocher ce défaut, si sensible dans *L'Étape*, d'être les uns tout bons, les autres tout mauvais. Vous rappelez-vous cette canaille d'Antoine Monneron, incarnation de tous les bas instincts, ingénieux dans le mensonge, inventif dans la perfidie des moyens employés, impassible dans ses dénégations tranquilles d'accusé, maître-chanteur, escroc, faussaire et amant de femmes légères qui le paient ou le paieront ? C'est pourtant le frère de Jean Monneron, qui a toutes les vertus parce qu'il a toutes les prédilections de M. Bourget. Et de même Ferrand, le professeur chrétien, est opposé à Joseph Monneron, l'esprit fort, qui ne voit clair ni dans son âme, ni dans celle de ses enfants, et qui, par aveuglement, laisse aller à la dérive le foyer dont il est le chef incapable. De même — et l'auteur souligne lui-même ces contrastes multipliés à plaisir — Brigitte Ferrand est un ange de pureté aux côtés de son saint homme de père, tandis que dans l'enfer des Monneron, Julie n'est plus qu'un ange... tombé.

Est-ce à dire que cette systématisation des procédés

Hosted by Google

n'offre pas d'appréciables avantages ? Le dramatisme y gagne assurément presque autant que la vérité y perd. Le choc des passions est rendu plus foudroyant par leur nature entièrement contradictoire, et l'on ne peut assister à ces duels répétés d'intelligence ou de sensibilité sans frémir d'indignation ou tressaillir d'humaine pitié.

Dans *Un Divorce*, il est juste de le reconnaître, ce simplisme relatif a disparu ; ce sont, en quelque sorte, des fatalités héréditaires qui s'entrechoquent ; mais toujours la victoire, commentée avec une sincère complaisance, reste à ce que l'auteur estime être la bonne cause. L'avocat de celle-ci est trop manifestement supérieur à son adversaire. Qu'il porte la robe comme le père Euvrard ou que la vérité parle par la bouche inconsciemment cruelle d'un fils du premier lit, reprochant à sa mère la rupture de ses liens conjugaux à la suite d'un second mariage, un visible parti pris humilie les thèses auxquelles ne se range pas M. Bourget. Chez beaucoup de lecteurs non prévenus, un instinct de révolte sourd et puis éclate. On se prend à aimer ceux qu'il condamne, les innocents sur lesquels s'acharne sa vindicte.

Innocent, en somme, ce Joseph Monneron, « l'universitaire si cultivé, si indulgent, si dépourvu d'égoïsme », dont le fils préféré, Jean, dira à son maître, M. Ferrand : « Il n'a pas eu, depuis sa sortie de l'école, une année « pleine pour faire un livre, et vous savez s'il aimait, s'il « aime les lettres. C'est une existence de manœuvre « qu'il a menée, pour nous. Il veut l'ignorer... » Fils de paysans, arraché au sol, à la vie naturelle par des ambitions qu'on lui a données, il a grandi artificiellement, dans la serre-chaude des collèges, pour s'y replonger professionnellement au lendemain de ses études universitaires. C'est un normalien, qui a bûché, bûché sans cesse, gagnant le pain quotidien d'une femme trop tôt épousée, et peu digne de l'être, et d'enfants qui n'ont guère été pour lui qu'un accroissement de charges et de responsabilités : « Ah ! s'écrie M. Bourget, ah ! noble et large cœur, d'une

Hosted by Google

« humanité si simple, si vraie, si sensible, aussitôt que l'or-
« gueil de l'esprit ne l'égarait. » Mais cet orgueil, qui donc le lui avait insufflé? Son père, sans doute, qui devait le considérer comme un petit prodige et le choyer avec ce mélange d'adoration et de respect où se concrétise la reconnaissance de leur infériorité intellectuelle chez les pauvres gens; ses condisciples dont il était l'ordinaire vainqueur dans les concours; ses maîtres qu'il comblait d'aise; bref, toute une conspiration ourdie contre son ingénuité native et les vertus exquises de son jeune être.

Comparons-le, à notre tour, à ce Ferrand, fils de grands bourgeois, déchargé, dès l'enfance, de tous les soucis de vie matérielle et resté sans efforts personnels, partant sans nul mérite, étranger aux petits calculs, aux besognes qui ravalent, aux inévitables complicités, surtout aux corvées douloureuses du parvenu intellectuel.

Que lui aura-t-il coûté, à lui, de pratiquer les vertus sereines dont l'a doté « le long passé bourgeois de son opulente famille »? Et qu'est-ce qui l'aurait empêché, celui-là, de garder, de chérir, de défendre des convictions transmises avec le nom, l'honorabilité du rang et les titres de rente des siens? Sans qu'il l'ait voulu, M. Bourget nous a moins intéressés à la tranquillité d'âme du philosophe Ferrand qu'il n'a su éveiller notre sympathie pour ce « tâcheron de lettres » qu'est le père de Jean Monneron.

Dans *Un Divorce* les mêmes impressions se dégagent avec beaucoup plus de vivacité du contraste, cherché entre Darras et sa faible femme, l'héroïne du livre. En contractant, après son divorce, une seconde union, Mme de Chambault a obéi à un sentiment très naturel, très légitime et qui ne ressemble en rien à l'expatriation des Monneron, *déracinés* pour leur malheur et condamnés à d'infinies lenteurs d'adaptation dans un milieu nouveau. Mme Darras s'est très régulièrement remariée dans son monde, elle a gardé intacts ses sentiments et ses relations; il n'y a de changé en elle que les misères d'un mariage mal assorti, auxquelles ont succédé les joies d'un

Hosted by Google

foyer où toutes les conformités désirables se trouvent enfin réunies. Toutes? Non pas. M. Darras est, tout comme Monneron, un « jacobin ». Mais l'est-il? M. Monneron s'est marié à l'église, c'est vrai, mais il n'a pas fait baptiser ses enfants; il a été logique dans l'éducation qu'il leur a donnée; il a cherché — sans y réussir, soit, — à leur inculquer cette religion de la conscience pour laquelle l'auteur n'a pas assez de mépris, et qui est pourtant à l'heure actuelle la seule foi de milliers de braves gens. Au contraire, la condescendance de M. Darras a permis que sa fille fût baptisée et élevée chrétiennement. Elle croit, elle a même une sorte de dévotion mystique, qu'entretient soigneusement sa mère et dont son père souffre et se morfond en silence. Étrange jacobin, en vérité! Plus étrange encore, lorsqu'on le voit, après le départ, disons la fuite de cette épouse entourée d'une si vive tendresse, la reprendre sans conditions, lui ouvrir les bras en signe de réconciliation et accepter, comme par devant, le divorce moral, le pire de tous, que lui impose la fugitive. Et qu'est-elle donc la Dalila, assez captivante pour refouler chez Darras les très légitimes combativités du rationaliste? Une femme ordinaire, faible de nerfs et de volonté, incertaine dans ses voies, plus orgueilleuse que tendre et dont le mépris pour la compagne que s'est choisie son fils s'inspire de tous les préjugés sociaux et religieux qui peuvent obscurcir un débile cerveau de femme : « Son aversion de mère à l'égard de la séductrice (séductrice, est-ce exact?) demeurait d'autant plus intransigeante qu'elle-même se trouvait comme épouse dans une situation plus incorrecte. » Étrange femme, plus étrange conception morale de l'écrivain !

Celui-ci, au surplus, n'a pas été sans s'apercevoir et sans admettre implicitement que les sympathies iraient à Darras bien plutôt qu'à celle, dont toute la conduite, en ce livre, frise l'odieux sans qu'il y ait peut-être de la faute de M. Bourget. Coquetterie de philosophe, voulant pousser à l'extrême la générosité envers ceux qu'il combat,

Hosted by Google

ou franchise involontaire de l'observateur qui dit malgré lui les paroles de vérité, il n'importe. Il n'importe non plus qu'il traite de « paradoxe » le désir de « concilier toutes les « vertus du monde traditionnel avec le système d'idées le « plus contraires ». Comme si tradition était immobilisme et si l'ancien régime ne regorgeait d'exemples de fils de petits bourgeois, dont l'ascension rapide aux honneurs devait culbuter les barrières de classe, provoquer, par exemple, l'ire d'un Saint-Simon et préparer efficacement le régime nouveau ! Quand Darras, plus clairvoyant que sa femme, commence à se rendre compte de la sagesse de la décision prise par son beau-fils, qui, en dépit de toutes les conventions, a choisi l'épouse selon son esprit et son cœur, il a dans sa colère des scrupules qui manquent à la vraie mère, si peu mère en cela ; il a aussi un élan de belle générosité qui nous touche, devant cette reprise d'un fils par le mauvais père mourant : « Darras était trop magnanime, à *travers les « étroitesses de certaines de ses idées*. (*Lesquelles ? Et que dire « de celles de sa femme ?*) pour ne pas s'incliner devant ce « foudroyant renouveau de piété filiale ». De même, dans *L'Étape*, Monneron s'incline, le cœur brisé, devant le cri de sincérité de son fils, lui jetant à la face sa conversion et lui demandant de consentir à une union contraire à toutes ses convictions philosophiques. Les deux pères, malgré donc ce qui les distingue et les sépare, restent à des yeux non prévenus d'admirables incarnations d'une humanité supérieure, progressive à travers ses tâtonnements, décidée à toutes les générosités et à toutes les abnégations, mais individualiste dans ses convictions, dans ses règles de vie stoïcienne et dans sa compréhen sion du devenir social (1).

* * *

(1) Si c'était opportun, il vaudrait la peine d'étudier ici les formes nouvelles du stoïcisme dans la littérature des cinquante dernières années. Ce qu'on peut avancer sans un appareil de preuves qui viendra à son heure, c'est que nous

Hosted by Google

En opposition avec les fières maximes de Monneron et de Darras, M. Paul Bourget n'a pas dissimulé ses préférences pour la foi, d'abord chancelante, plus tard affermie et confessée de Jean Monneron et de Mme Darras. Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que lui-même a connu les mêmes angoisses du doute (1), qui torturent ces créatures de son esprit; qu'en les forgeant, il s'en est — tel le Gœthe de *Werther* — délivré comme d'un cauchemar, et qu'il est enfin arrivé au havre de salut, c'est-à-dire à la croyance sans réserve, ni retour possible.

Il est toujours périlleux de vouloir questionner avec quelque précision une âme de poète — car M. Bourget a d'abord et surtout été un poète — et, quand ce poète est doublé d'un philosophe, d'un lettré demandant à des voyages, à des lectures du Nord et du Midi sa nourriture spirituelle, l'interrogatoire est de ceux qui ne peuvent guère mener qu'à des contradictions. Pourtant d'une familiarité déjà vieille avec *La Vie inquiète*, *Les Aveux*, *Spleen*, j'ai retiré la conviction que l'écrivain a lentement traversé, lui aussi, la forêt du doute, qu'il y a été assailli par ces ennemis de notre repos que sont les réminiscences du premier âge, les remords de nos premières fautes, les inquiétudes morales du présent. L'incroyant ne fut jamais,

assistons à un renouveau de foi morale, éveillée ou fortifiée au contact douloureux des antinomies sociales et des querelles politiques et religieuses de ces dix ans. La France divisée (sans l'être *au fond* plus radicalement qu'elle ne l'était) a vu se lever une moisson d'héroïsme, précisément chez ceux que M. Bourget a voulu peindre en créant la figure de Monneron. Mais aux environs de 1860 une autre moisson de courage résigné avait germé sur la terre française. Des noms comme ceux de Louis Ménard, de Noël des Vergers, de Martha, de Bersot, d'Ed. de Suckau, ceux plus illustres de Renan et de Taine sont inséparables d'un retour à la plus haute morale des anciens. On consultera utilement sur ce passionnant sujet les *Nouveaux lundis* de Sainte-Beuve, IX. 337 (à propos de Zeller, *Entretiens sur l'histoire*), et le livre de M. Giraud sur *Taine*, p. 135.

(1) Dès 1882 (*Etudes et Portraits*, II, 150), il confesse les déchirements de son âme : « Qu'importe, d'ailleurs, que nos idées soient ou non des mensonges, puisque la Science nous démontre que, même lucide, même valable, notre Raison doit s'arrêter devant le gouffre de l'Inconnaissable? Ah! que nous voudrions quelque chose de réel, de définitif et d'éternel pour nous y appuyer à jamais!... Stérile désir! »

Hosted by Google

chez lui, un incrédule. Certes, quand il écrit dans une pièce admirable, intitulée : *Nostalgie de la Croix*, ces vers expressifs :

> Heureux l'homme qui, jeune et le cœur plein de songes,
> Meurt sans avoir douté de son cher Idéal.
> . . . . . .
> Mais combien malheureux celui *qui, comme moi,*
> *Brise à moitié le joug et guérit de la foi*
> Sans guérir du besoin généreux du martyre !

On peut admettre qu'il est sincère et qu'il se croit convalescent de la crise morale dont il a longtemps souffert. Mais on sent, dans l'affirmation de l'avant-dernier vers, plus d'énergie encore que de certitude, et, dans l'aveu du dernier, le cri d'une âme inguérissable, parce que le mystère l'attire. Et dans un autre poème, au titre non moins significatif, *Les Dieux*, il dira :

> Est-ce à nous d'applaudir au désastre des cieux,
> A nous *que trouble encore la plainte d'un cantique,*
> Et qui, sous le symbole ou païen ou gothique,
> Sentons frémir les cœurs de nos lointains aïeux...

confessant l'émoi où le jettent encore les rites d'une religion, qui fut celle de ses pères et dont les cérémonies, comme les préceptes, ont encadré son berceau. Dans une des pièces finales des *Aveux* (1877-1882), il s'écriera :

> Enfer? Néant ? Effort nouveau ? Divin séjour,
> Qui sait ton mot, ô dur voyage sans retour!

associant déjà, dans sa pensée incertaine, l'idée d'au delà à celle de l'énigme qui est inscrite sur la lèvre frigide de nos morts. Cet appel aux morts, il le répétera, longtemps après, dans l'épilogue de cette *Idylle tragique*, composée sur ce que l'un de ses plus éminents confrères de l'Académie appelle les chemins de la croyance. Certes, l'expression est différente du trouble où l'avait laissé un chant d'église, à l'époque où il rimait *La Vie inquiète*, et de l'anxiété qu'il éprouve, en 1895, à se dire que peut-être « entre ce monde *et l'autre* » il n'y a pas discontinuité,

Hosted by Google

« rupture définitive ». Mais on peut admettre qu'en 1904 il n'écrirait même plus, comme il le fit neuf ans plus tôt, la page émouvante où se peignent des incertitudes, définitivement écartées.

Car pour le Bourget de *L'Étape*, et peut-être déjà pour celui du *Fantôme* et de quelques nouvelles qui ont été écrites après 1895, il n'y a plus place pour le doute dans la conscience d'un homme qui voit clair en lui, dans le passé des siens, dans celui de sa patrie tout entière. Le réveil du christianisme y est intimement associé au maintien des idées de justice et de progrès moral et social.

Ce réveil du christianisme n'est pas seulement à ses yeux une manifestation d'ordre moral. C'est aussi, c'est surtout une revanche de la notion sentimentale de la vie, envisagée comme supérieure à sa notion rationnelle. Il faut remonter à Pascal pour trouver, chez un écrivain français et qui pense (chose assez rare dans la lyrique et le roman), un mépris aussi caractérisé pour la raison humaine, c'est-à-dire pour notre individualisme d'intellect et d'action. Pour M. Bourget, la notion sentimentale est la seule vraie, et sa suprématie est bienfaisante, est nécessaire, est fatale parce qu'elle correspond seule à des besoins inéluctables et universels de notre société. Cette suprématie, quoi qu'on tente, est assurée dans tous les ordres; elle l'est dans l'ordre moral où la notion s'appuie sur une tradition séculaire (1), sans cesse rajeunie et rafraî-

(1) Ce n'est pas d'hier que l'imagination de M. Bourget est hantée par le respect superstitieux du passé. Déjà dans ses *Etudes et Portraits*, il écrivait, il y a plus de vingt ans : « La mêlée démocratique, en confondant les classes et « *en détruisant les traditions*, a tendu à l'excès les conflits des amours propres », et plus loin, à propos d'Alfred de Vigny : « Les traditions ont été détruites qui « dans le présent faisaient survivre le passé, qui donnaient comme compagne « invisible, et toujours présente, aux fils la bonne volonté des mers. » Le professeur Ferrand et son disciple, Jean Monneron, pensent ainsi. Mais ce qu'ils paraissent ignorer, ce qu'ils omettent de nous dire, en tout cas, c'est sous peine d'immobilisme quelles portions doivent choir de ce legs du passé pour faire place aux acquisitions nouvelles d'une civilisation toujours avançante. Et c'est là, en somme, le véritable problème d'histoire politique, qui n'est pas même examiné dans *L'Etape*.

Hosted by Google

chie en des âmes toujours nouvelles, toujours accessibles à l'attrait du mystère; elle l'est dans l'ordre politique où elle signifie le contraire des thèses, toutes d'*a priori*, sur lesquelles on prétend édifier notre démocratie.

* * *

Cette démocratie, M. Bourget la déteste presque autant que notre raison elle-même. Il la déteste de plus vieille date, si c'est possible, et ses critiques (1) n'ont pas laissé échapper l'occasion de le démontrer.

Il est, en somme, très naturel que le peintre des aristocraties du Paris de la troisième République ne soit que médiocrement attiré par les parfums que dégage une civilisation, reposant sur le suffrage universel, c'est-à-dire sur une simili-égalité.

En veut-il à cette égalité, d'ailleurs illusoire, l'auteur de *L'Étape!* Il n'y a pas de termes trop énergiques à son gré pour qualifier les principes aux noms desquels on la défend. L'égalité, pour M. Ferrand, c'est « l'erreur française », et il enveloppera dans la même réprobation douloureuse le fonctionnarisme, dont on peut dire beaucoup de mal, mais dont on ne fera pas qu'il ne soit le plus fort obstacle à cette course à l'enrichissement qui est précisément la plaie toujours ouverte des sociétés nouvelles. Et il est singulièrement illogique (mais peut-il être question de logique en ceci?) qu'un conservateur, qui défend avec une belle persuasion les ordres militaires et religieux comme étant — et ils le sont — les derniers vestiges de l'abnégation érigée en doctrine de classe, n'aperçoive pas que, malgré ses tares, le fonctionnarisme personnifie à son tour et perpétue cette hygiène altruiste, dont les sociologues spenceriens ont fait la condition d'un avenir meilleur.

(1) Voir notamment le livre de M. Jean Lionnet, *L'Evolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains*, où des textes décisifs sont assemblés avec un art perfide.

Hosted by Google

Donc, pas d'égalité ni même d'apparence d'égalité. L'ouvrier parisien « est vêtu comme un bourgeois » ; il mange les mêmes mets, boit le même vin et fume les mêmes cigares ; « il se procure les mêmes dyspepsies avec le même café et le même petit verre... La seule différence est dans le décor. » Quand on pense ainsi, on se passionne difficilement pour les problèmes sociaux ; on admet difficilement qu'il faille « aller au peuple », vivre sa vie pour qu'il accède à la nôtre ensuite, et les cent pages consacrées aux universités populaires, dans *L'Étape*, sont un réquisitoire documenté et habile contre ces tentatives, où l'Angleterre a réussi, mais où il est, en effet, permis de craindre que les peuples latins n'échouent. L'esthétique à l'usage du peuple, M. Bourget l'exècre particulièrement comme étant inopérante et inartistique ; il nous montre les salles, où se réunissent les membres de l'*Union Tolstoï*, ornées de reproductions de chefs-d'œuvre des peintres, et il ajoute ironiquement : « Pour comprendre vraiment « et sentir les génies contradictoires, dont les visions « juxtaposées se battaient sur ces murs, il fallait un degré « de culture inconciliable avec la servitude quotidienne « d'un humble métier. »

Reste la morale nouvelle, fondée sur le principe kantien et sur la solidarité. Mais déjà nous avons vu que l'écrivain lui refusait toute valeur opérante en la personne de Monneron et de Darras, l'un inapte à aiguiller les siens vers le bonheur, l'autre, victime lui-même d'une illusion, qui lui avait fait croire que ce bonheur était compatible avec un remariage, condamné par l'Église. A celle-ci appartient donc le rare et doux privilège de conserver « la tradition vivante d'ordre et d'amour », en dehors de laquelle il n'est pas de réalisation morale possible.

* * *

Ni le sens de la beauté (« comme si cette beauté pouvait se mettre en bouteille et se distribuer par mesure

Hosted by Google

égale sur quelque comptoir imaginaire »), ni l'instinct sûr de la moralité, ni la conduite ferme et conséquente des affaires publiques ne sont donc compatibles avec la démocratie, telle que l'entendent ceux que M. Bourget traite, avec une complaisance répétée, de « jacobins ». Mais ce n'est peut-être pas les seules insuffisances qu'il leur reproche, et aux griefs que son intime humeur, ses prédilections d'artiste et ses haines de citoyen ont déjà accumulés depuis longtemps contre la troisième république, il a été conduit à en joindre un autre, plus topique et plus strictement actuel.

De même que les *Déracinés* de M. Barrès, il y aura désormais les *Déracinés* de M. Bourget. Ils se ressemblent comme des frères, et, de part et d'autre, arrachés violemment à la terre provinciale qui les a vus naître et qui les a nourris, eux et leurs ascendants, ces victimes de la centralisation paieront chèrement le prix d'un déséquilibre moral, résultant des difficultés d'adaptation auxquels nul n'échappe, mais moins qu'un autre, le terrien, qu'une longue hérédité a façonné à certaines habitudes de corps et d'esprit. C'est la principale nouveauté de *L'Étape* que la démonstration d'une thèse, dont la banalité relative est compensée par la variété des aperçus et des caractères auxquels en est faite l'application. Les quatre enfants de Jean Monneron, en effet, sont des déracinés de types très dissemblables, et il a fallu à l'auteur une patience de mathématicien et une ingéniosité de chimiste pour combiner et graduer les réactions qui s'opèrent chez chacun d'eux sous l'influence déprimante d'un milieu réfractaire (1).

(1) On devine que ceci est un simple exposé d'idées, non une discussion où le pour et le contre seraient entendus successivement, et où le verdict serait seul laissé en suspens. Toutefois, je ne puis taire une objection qu'inspire même la lecture superficielle de *L'Étape*. Pourquoi Jean Monneron réussira-t-il à fonder une famille et à s'acclimater durablement là où son père a échoué ? Faut-il donc simplement, comme dans la transplantation d'un géranium, que les feuilles se dessèchent et meurent pour laisser aux nouvelles pousses tout le suc de la plante? C'est ce qu'insinue le porte-voix de M. Bourget à deux endroits du livre, qu'il est piquant de rapprocher : « La grande culture, dit Ferrand à Jean Mon-

Hosted by Google

Involontairement, le roman social de M. Bourget nous fait ressouvenir, si on l'envisage sous cet angle curieux, de cette « histoire naturelle d'une famille » qu'écrivit M. Émile Zola en vingt et quelques tomes, et c'est un joli paradoxe que cette reprise d'œuvre par un « maniaque de psychologie » (1) des données systématiques, et si riches d'*a priori* romanesque, de l'homme le moins fait de toute la littérature française du XIX^e^ siècle pour dérober les secrets du cœur humain. On pourra une fois de plus, grâce à cette substitution imprévue, considérer les deux faces d'un problème que Balzac posa, à lui tout seul et dans le puissant effort du génie, devant les lecteurs de 1830.

* * *

Voilà, me paraît-il, les idées de M. Paul Bourget, celles qui dirigent et guident maintenant sa pensée d'écrivain. On doit reconnaître, sans excès de partialité, qu'elles ne s'offrent point à nous avec un caractère d'originalité bien saisissant. Elles sont communes à tout un parti, qui, depuis cent ans et même un peu plus, les arbore et les défend avec une ténacité remarquable. Ce qui leur restitue peut-être une actualité qui, il y a dix ans, par exemple, leur eût manqué sans conteste, c'est une série d'événements, dont le retentissement a passé les frontières de la France.

» neron, a été donnée trop vite à votre père *et à vous aussi*. La durée vous » manque, et cette maturation antérieure de la race, sans laquelle le transfert » de classe est trop dangereux. Vous avez brûlé une étape et vous payez la ran- » çon de ce que j'appelle l'erreur française et qui n'est au fond, tout au fond, » que cela : une méconnaissance des lois essentielles de la famille... Vous pouvez » réussir maintenant (mais le *à vous aussi*, qu'en faisons-nous ?) où votre père a » échoué, et fonder une famille bourgeoise. Vous le pouvez parce que vous » n'êtes pas de la première génération. Il en faut plusieurs pour cette œuvre, » car c'en est une, et qui ne s'improvise pas. Vous êtes mûr pour elle et pour » ce qui est notre grand devoir à tous : *vous pouvez guérir la France en vous*. » Permis au philosophe Ferrand de montrer cet optimisme, où il entre quelque naïveté, je n'ose dire quelque suffisance. Mais je doute qu'un sociologue contresigne les affirmations de ce saint homme.

(1) Ainsi se qualifie M. Bourget lui-même dans les *Études et portraits*.

Hosted by Google

L'affaire Dreyfus, les lois anticongréganistes, la récente menace de séparation des Églises et de l'État, tout cela a remué des fibres qui sommeillaient chez beaucoup de Français, voltairiens par hérédité autant que par humeur, et dont les pratiques religieuses n'avaient plus guère que l'importance d'une fonction physique. Ces chrétiens-là, et c'est le plus grand nombre, sont absents des derniers livres de M. Bourget, où l'on ne rencontre plus guère que des militants, armés pour ou contre la tradition morale et religieuse; ils eussent mérité pourtant de trouver en lui un historien. Leur réveil passager de ferveur n'est pas, je le crains, motivé par les scrupules, si délicats et si douloureux, qui troublent la « sensibilité malade » de Mme Darras; la paix de l'Église est, à leurs yeux, une affaire de bonne assiette politique; elle est indispensable à leur quiétude, plutôt qu'elle ne s'impose à leur conscience; elle est dans des relations très directes avec la conduite de leur vie et la sécurité de leurs rentes. Persécuter les curés, c'est aussi patronner, ou tolérer, les pires doctrines sociales; c'est favoriser les tentatives socialistes et même les attentats anarchistes. Il y a, dans l'indignation vertueuse de cette moyenne bourgeoise, dont *le Figaro, le Gaulois, l'Écho de Paris*, etc., connaissent si bien la complexion, quelque chose qui fait penser aux symptômes d'une indigestion, provoquée par un plat trop lourd.

Tant que les gouvernants actuels de la République se sont renfermés dans cette expectative, qui consistait à *vivre,* à faire des lois anodines et à respecter le legs général du passé, les Français de cette nombreuse catégorie ont poussé l'indifférence jusqu'à renoncer à exercer leur droit électoral, et, cantonnés dans leurs professions diverses ou occupés à faire fructifier leurs capitaux, ils se sont montrés parfaitement sceptiques sur les périls que leurs coreligionnaires, d'humeur plus belliqueuse, leur signalait par la voie de la presse. Maintenant ils commencent à s'apercevoir que la République n'est pas qu'un

Hosted by Google

parti, exerçant le pouvoir comme les autres jusqu'au jour prochain où il sera remplacé; qu'elle est, ou tend à devenir, un gouvernement, c'est-à-dire une force consciente et animée d'un vouloir; qu'elle étend ses préoccupations à des domaines, où, jusqu'ici, elle avait conservé pieusement la tradition monarchique. L'armée d'abord, le clergé ensuite ont trop prouvé depuis quelque temps qu'ils ne sont pas organisés à l'unisson d'un régime démocratique. Dans leurs rangs il est sans doute des républicains nombreux, plus ou moins déterminés à accepter du nouvel ordre de choses toutes les conséquences, même les plus préjudiciables à leurs privilèges; pour ceux-là, la nuit du 4 août peut se renouveler; ils sont prêts aux mêmes serments et aux mêmes renoncements corporatifs que leurs aïeux. Mais les autres — et beaucoup sont manifestement sincères — estiment qu'abandonner ces privilèges, c'est trahir une cause sainte, c'est laisser démolir, sans chance de reconstruction, l'édifice des coutumes et des croyances héritées. Parmi eux se rangent aujourd'hui des écrivains, comme MM. Paul Bourget, Ferdinand Brunetière, Jules Lemaître et Émile Faguet, pour ne citer que les plus notoires. Le premier, dans des romans que tout le monde a lus, les autres, dans des livres de critique et des articles de journaux où s'épand leur verve, font le coup de feu contre le régime dont le suffrage universel a doté la France, et, semble-t-il, pour longtemps.

Certes, nous ne craignons pas d'être contredit en annonçant que l'auteur de *L'Étape* et de *Un Divorce* est le plus brillant de ces francs-tireurs, prêtés par la littérature à la politique. Il y a comme un paradoxal attrait à le voir d'un côté de la barricade, tandis que de l'autre, un écrivain, plus engagé que lui-même ne le fut jamais dans les voies du scepticisme, M. Anatole France, s'escrime à de vigoureuses ripostes, oppose parti pris à parti pris et met les triples qualités d'un critique, d'un romancier et d'un moraliste au service de la cause démocratique. Duel passionnant, où les adversaires se surveillent sans se

Hosted by Google

désigner, font assaut de spirituelle élégance, pour éviter de déchoir au pamphlet, mais ne peuvent toujours tenir leur sangfroid. M. Bourget, en écrivant *Un Divorce*, a toutefois montré qu'il acquérait peu à peu, dans ce métier nouveau de romancier à doctrines, une maîtrise qui lui avait manqué lorsqu'il fit *L'Étape*. Ses dons personnels et ses instincts nouveaux tendent ici à s'équilibrer davantage.

Attendons-le à un troisième essai.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

LES PEINTRES PRIMITIFS FRANÇAIS[1]

III

Un maître tel que Jean Fouquet ne meurt point sans qu'il reste après lui des signes durables de son exemple : un élève directement formé et qui s'essaie à continuer l'œuvre, ou une école qui s'en inspire, plus lointainement mais plus profondément peut-être, et qui donne une vie nouvelle au principe ainsi recueilli en en transformant à son tour les applications.

École et élève, Fouquet eut l'un et l'autre. Son influence a certainement régné sur presque toute la France pendant la fin du XV^e^ siècle, mais avec discrétion, comme en dessous des choses, et sans atteindre à la despotique puissance d'un Van Eyck ou d'un Rogier de la Pasture. Elle n'asservit pas les peintres à une règle de composition ou de structure, — elle ne leur impose pas une vision particulière et encore moins une mode; elle s'exerce sur eux comme à leur insu, en leur conseillant un dessin probe et strict, non dépourvu de quelque raideur, et en leur suggérant une manière large et ferme de saisir la silhouette d'un corps. On peut à peine dire que la marque de Fouquet soit plus apparemment inscrite sur telle région, sur telle province : le centre la reçut d'abord, mais ensuite la Provence aussi bien que le Bourbonnais.

Là-bas comme ici, elle se révèle dans le style par le goût de la force et de la précision, par la recherche de ces lignes

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet et du 15 septembre 1904.

Hosted by Google

justes et décidées qui cernent étroitement une figure. S'il est à cette époque un caractère commun à la plupart des peintres français du centre et du midi, c'est une sorte d'élégance un peu rude, où les traits sont choisis, véridiques et le plus souvent sans souplesse. La grâce ni le charme ne sont ici très répandus : ils habitent plutôt les régions du Nord, la Flandre, Tournay et le pays mosan. En France même, le maître de Moulins y atteindra parfois par la sincérité du sentiment; Bourdichon, qui les cherche, ne les rencontre point.

Si l'on ne savait pas que Bourdichon fut l'élève de Fouquet, on se refuserait à le croire d'après le seul témoignage de ses œuvres. Certes, jamais disciple ne fut plus loin du maître. Que les procédés se ressemblent, je le veux bien; mais il y a chez ces deux artistes des manières à ce point opposées de comprendre la beauté, qu'il faut imaginer entre eux, sous la parenté artificielle qui va du maître à l'élève par l'éducation, un naturel et violent antagonisme d'esprit à esprit.

Les tableaux de Fouquet nous suggèrent une nature droite, rude et un peu contrainte, éprise d'un certain faste, mais ennemie de tout ce qui, dans le sentiment, s'apparie à la faiblesse. Bourdichon, au contraire, n'a rien de réservé; il livre ses minces trésors en une mielleuse douceur qui, dans les scènes les plus tragiques, — comme le calvaire de Loches qu'on lui assigne très justement aujourd'hui, — se mue en une emphase éplorée. Peintre célèbre, soit; peut-être le fut-il pour avoir flatté le premier ce qu'on appellerait aujourd'hui le goût du « gros public ». A vrai dire, il ne subsiste guère de lui, comme œuvres authentiques, que des peintures de manuscrits; celles des heures d'Anne de Bretagne sont illustres et prouvent que l'artiste eut des dons variés, beaucoup de facilité au travail, un grand désir de plaire. Oui, certes, tout cela est fort aimable, — mais le dessin est petit et plein de molesse, et la couleur douceâtre. Chez Bourdichon, la précision de Jean Fouquet se change en minutie, l'élégance fait trop souvent place à des grâces faciles et vulgaires dont la fadeur nous lasse vite. A ses meilleurs moments, — par exemple dans la petite *Pieta* n° 57, qui semble lui appartenir, — il est tout au moins agréable

Hosted by Google

et peut assurément charmer. Son art s'apparente alors au maître de Moulins, mais il demeure sans élan.

Si Bourdichon était l'auteur du délicieux portrait du dauphin Charles-Orlant qui lui fut un instant attribué, sa gloire se justifierait au moins par un petit chef-d'œuvre. Dans ce cas, on serait tenté de lui accorder encore ce profil délicat et pensif de fillette qui paraît de la même main, et où l'on a cru retrouver l'image de la petite Suzanne de Bourbon. Mais un autre peintre réclame ici ses droits de paternité ; c'est le peintre des portraits des Bourbons.

Il y a autour de ce maître, autour de Bourdichon et de Jean Fouquet, un certain nombre d'œuvres dont le classement est assez malaisé. Si l'on hésite encore à donner au peintre des Bourbons le portrait du petit Charles-Orlant dont je viens de parler, à plus forte raison faudra-t-il se garder de lui assigner l'admirable panneau exposé sous son nom, et qui représente un donateur en armure présenté par saint Maurice (exp. 106). Ce tableau, dont il fut beaucoup parlé, a figuré à Bruges comme œuvre de Hugo Van der Gœs, attribution évidemment insoutenable. L'opinion qui le restitue au maître des Bourbons est plus défendable; mais pour moins absurde qu'elle soit, elle est à rejeter aussi. Ceci est l'œuvre d'un élève de Jean Fouquet, — non point imitateur lointain et affadi comme Bourdichon, mais héritier direct de son plus large style. Il n'y a ici ni la grave douceur du peintre des Bourbons, ni la froide et terne couleur dont il use : dure et virile, chacune des figures s'enlève avec force, colorée d'une manière décidée par un pinceau qui ne craint pas d'être un peu rude. La structure est solide et se modèle avec fermeté; les personnages dressent leur silhouette dans un paysage plein d'espace. A part ce dernier trait, que Fouquet réservait à ses miniatures, le maître est ici tout entier, ressuscité en une plus noble attitude par cette inoubliable image.

Il appartient encore, mais moins étroitement, à l'art du Fouquet qui peignit Agnès Sorel, le beau portrait de donatrice présentée par la Madeleine, que le Louvre vient d'acquérir, et pourtant combien il est déjà proche de l'art du

Hosted by Google

maître de Moulins ! Dessin très serré, mais d'une écriture trop minutieuse, couleur assez dure; de la force mêlée à de la sécheresse; je ne sais quoi d'un peu étriqué dans la manière, précise à l'excès, je ne sais quoi de froidement volontaire et d'assez positif qui doit certes surprendre chez le poète de Moulins; mais tout cela est servi par un art d'une incomparable sûreté, et par un instinct de l'élégance que la lourdeur physique des modèles ne réussit pas à nous dérober. Peut-être faut-il voir ici l'une des étapes du talent d'un grand peintre; ce serait donc, et par l'influence de Fouquet, la transition entre l'art agréable et encore hésitant des portraits des Bourbons, et le triomphe glorieux du triptyque de Moulins. On admettrait alors que le développement de la beauté mentale, chez l'artiste, fut étrangement devancé en ce tableau par l'excellence de sa main; mais cela renverse un peu l'ordre naturel des choses. S'agit-il, au contraire, de l'ouvrage encore magistral d'un homme dont le cœur a vieilli?... On peut imaginer beaucoup. Pour ma part, je n'ose décider d'une attribution qui me paraît encore douteuse, bien que très séduisante.

M. Camille Benoit, dont les soins nous ont révélé naguère tout à la fois le peintre des Bourbons et le maître de Moulins, désormais justement célèbre, discernait deux personnalités distinctes dans les œuvres que l'on classe aujourd'hui sous le dernier de ces noms. Il faut bien l'avouer, ce jugement était rendu fort plausible par les différences que l'on peut constater dès l'abord. Le dessin, assez lâche dans les portraits des Bourbons, se resserre singulièrement dans le triptyque de Moulins, où la vie physique et morale des personnages est aussi beaucoup plus intense. La plupart des critiques pourtant, — et parmi eux, MM. Bouchot, Vitry, Hulin, Durand-Gréville, — tendent plutôt à reconnaître dans les œuvres exposées la main d'un seul artiste. M. Hulin a même cru pouvoir le tirer de l'anonymat et l'identifier avec Jean Perréal. (1) Cette der-

(1) L'un des arguments du jeune et sagace critique est tiré des analogies dans la draperie et le costume de deux personnages du maître de Moulins comparés à une figure du tombeau du duc François II, à Nantes, sculpté par Michel Colombe d'après les dessins de Perréal. Mais une autre tradition fait dessiner par Jean

Hosted by Google

nière question peut intéresser à bon droit les érudits ; au point de vue de l'art lui-même elle n'a qu'une moindre portée. L'essentiel est de réunir, de comparer entre elles les œuvres d'un même maître, et d'en former un tout qui nous exprime authentiquement la force et la richesse d'une intelligence et d'une sensibilité. Quel que soit le *nom* de leur auteur, elles vivent par elles-mêmes, et en se complétant les unes par les autres, elles accroissent et diversifient nos raisons de comprendre et d'admirer. Autant il importe de contrôler les attributions, pour grouper en un tout cohérent ce que produisit le même pinceau, pour saisir en leur ensemble les signes d'une personnalité, les témoignages de la passion et de l'idéalité d'un homme qui souffrit et rêva, autant il est indifférent d'ajouter à ces formes de vie et de beauté les syllabes d'un nom. L'anonyme allemand E. S. nous séduit et nous émeut sans que nous connaissions de lui autre chose que la grâce délicate de son burin.

Peut-être sera-ce le sort du maître de Moulins de demeurer à jamais mystérieux. Mais il est assurément le plus grand

Perréal, pour l'église de Brou, le carton du grand vitrail représentant le couronnement de la Vierge. Si la tradition ne ment point, nous serions ici en face non plus d'une *transposition* en ronde bosse, comme à Nantes, mais de la *traduction directe* de la pensée de l'artiste par les soins du maître verrier reproduisant un modele. Le sujet de cette œuvre considérable est précisément le même que celui du triptyque de Moulins, mais il est tout autrement conçu, et si nous examinons les draperies, nous sommes immédiatement frappés par les différences de leur disposition, et par la multiplicité des lourds plis obliques contrastant avec les longues lignes verticales du triptyque de Moulins. L'antinomie est plus évidente encore dans les *Anges*, qui sont les figures les plus caractéristiques du maître, celles où il n'a jamais varié. Les anges de Brou, beaucoup plus courts et plus joufflus, ne ressemblent à ceux de Moulins ni par les traits du visage, ni par la structure, ni par le sentiment qu'ils expriment. Rien de pareil non plus dans leur costume. A Brou, ils montreront un bras nu, un véritable bras de femme, sortant d'un vêtement lâche et très échancré, dont l'étoffe se gonfle et bouillonne ; dans tous les tableaux du peintre de Moulins ils sont au contraire chastement cachés dans une longue robe aux plis minces et justes, qui garde étroitement leur pureté et ne révèle point leur sexe. Je note ces observations en passant, sans y vouloir d'ailleurs attacher beaucoup d'importance. On sait trop ce que valent les traditions. Il est vrai que Jean Perréal fut l'architecte de l'église, mais nous n'ignorons pas qu'elle dut être assez tôt restaurée et qu'il n'est pas de témoin plus fragile qu'un vitrail.

Hosted by Google

peintre que la France ait produit à la fin du XVe siècle. Non pas qu'il apporte un mode nouveau de concevoir une scène, d'établir l'ordonnance d'un tableau ou de créer des formes; non pas même qu'il reprenne et réinvente les modes anciens, comme Fouquet, en en certifiant la force, en en affirmant plus énergiquement la vie, en les marquant pour toujours de son empreinte. Non. Le maître de Moulins n'est pas un novateur au sens purement formel de ce mot. Dans ses lignes, dans sa composition, il y a des souvenirs. On sent qu'il s'est partiellement formé sous l'influence du maître de Flémalle et du *Jugement dernier* de Beaune, dans le reflet lointain de la gloire de Van Eyck; il doit certainement quelque chose à Nicolas Froment, son contemporain immédiat, et l'enseignement de Jean Fouquet a laissé en son art de nobles traces. Mais cela, il le transforme et le crée à nouveau. L'élégante netteté de Fouquet deviendra chez lui une grâce qui sait rester fière; dette énergie qui prétend convaincre, il la remplacera par une gravité ferme et douce qui persuade, et dont la force est pareille. Mais il y ajoutera l'incomparable beauté d'un sentiment intense et pur, d'une pensée qui s'émeut et, de tout son élan, s'efforce vers l'idéalité.

Le maître de Moulins est poète. Cela seul suffit à le différencier de ses contemporains français. Tous, sauf le maître de Flémalle et Rogier de la Pasture, qui sont d'ailleurs de beaucoup antérieurs, tous conçoivent leur art comme une représentation fidèle de la nature, avec des qualités un peu sèches, — précision, probité, observation sincère, — qu'ils relèvent souvent par leur goût dans le groupement, par des agencements harmonieux, par la disposition des espaces, bref, par tout ce qui fait d'un tableau, d'une image, une chose à la fois vivante et décorative. Mais rien de tout cela ne pense, et rien non plus ne parle à ces lointains secrets de l'âme où l'intelligence pure veut frémir et s'unit à la sensibilité. On dirait que le grand exemple de Jean Fouquet pèse alors sur les peintres de France, comme naguère le grand exemple de Leconte de Lisles pesait de toute sa froideur sur les poètes qui sont hommes aujourd'hui.

Hosted by Google

Jean Bourdichon fit peut-être un effort pour se libérer de cette servitude magnifique. Malgré la faiblesse de la plupart de ses productions, il mérite, à ce point de vue, quelque sympathie. Mais où Bourdichon échoua presque toujours — faute de goût et faute de force morale sans doute —, le maître de Moulins triomphe, sans effort apparent, par la seule puissance ingénue de la sincérité. Très inférieure, sa petite *Vierge à l'enfant* du musée de Bruxelles, malgré l'incertitude singulière de la composition, attire déjà et retient par une séduction qui s'adresse à ce qu'il y a de plus élevé en nous. Sa *Nativité* d'Autun est un chef-d'œuvre. Son grand triptyque du *Couronnement de la Vierge*, à Moulins, en est un autre, plus chargé d'intentions, plus vaste, plus noble encore. La foi inspire ici le peintre; elle le pénètre de ce qu'il doit dire, et si elle ne guide point sa main, du moins a-t-elle approfondi son regard. Ces vierges, elles sont des femmes, elles sont des mères sans doute, comme les vierges de Raphaël; mais elles ont la simplicité profonde par où l'âme s'unit aux mirages célestes. Les donateurs agenouillés sont très simples aussi, recueillis, pénétrés, bien vivants pourtant. Et le miracle, dans cette exquise peinture, l'invention délicate et charmante, ce sont les groupes d'anges qui prient et qui chantent à plein cœur. Leur forme est exquise. Dans le triptyque de Moulins, ils font autour de la Vierge comme une guirlande de fleurs dont le balancement serait une musique. Disposés selon l'art le plus parfait de la composition, ils ajoutent à la scène centrale un cadre onduleux et mouvant, où la grâce s'est faite chair. Et leur beauté physique se double de leur beauté mentale. Ils sont graves en leur joie sans sourire, mais tout, en eux, dit l'exaltation suprême de l'amour, l'élan héroïque d'un être qui se donne tout entier.

Rien de plus chaste, rien de plus proche des candeurs de l'enfance; ces longues et flottantes figures ne pèsent point dans l'air. Pourtant elles sont construites avec une irréprochable solidité. Le dessin du maître de Moulins est, en effet, d'une délicatesse admirable. Les mains surtout sont des chefs-d'œuvre. Étudiées et fouillées avec un soin jaloux, elles gardent toute la grâce de grandes fleurs flexibles.

Hosted by Google

Mais ce dessinateur n'est pas un coloriste. Chez lui, la couleur semble un élément adventice; elle n'est pas incorporée à ses œuvres; on ne la sent point conçue en même temps que la forme à laquelle elle devait s'appliquer. On dirait qu'elle n'est pas le langage naturel du peintre, et c'est pour cela sans doute qu'elle a varié souvent. Douce, agréable, mais un peu molle dans la *Nativité*, terne et parfois vulgaire dans les portraits des Bourbons — si on les attribue au même maître —, elle se précise, s'affine et se renforce dans le grand triptyque de Moulins; mais là encore, elle révèle les hésitations de l'artiste qui alourdit son œuvre par un horrible cercle de nuages irisés et détruit ainsi la sensation d'espace que donnait la composition.

La plus grande faiblesse des peintres français, à cette époque, est presque toujours leur palette. Si on les compare à leurs rivaux du Nord et du Midi, on s'aperçoit d'ailleurs assez vite qu'il y a chez eux, à ce point de vue, une conception esthétique très différente. L'Italie, dans le coloris, a une plus pénétrante douceur, la Flandre une vie plus profonde et plus de rayonnement. Chez le maître de Moulins, comme chez Fouquet, comme chez Froment lui-même, la couleur a une fonction *logique* plus que sentimentale ou plus que sensuelle. Elle détermine les limites d'une forme; elle isole et précise le sens d'un détail; elle expose les faits dans toute leur clarté; elle ne *chante* pas, elle *explique*.

***

On a voulu, je l'ai rappelé, identifier le maître de Moulins avec Jean Perréal. Mais il va sans dire qu'il ne s'agissait pas de le confondre avec l'auteur du charmant petit tableau légué au Louvre par M. Bancel. Ce tableau, longtemps désigné sans raison sous le titre de *Mariage de Charles VII et d'Anne de Bretagne*, représente une vierge entre deux donateurs agenouillés. On l'a judicieusement rapproché d'un beau *Mariage mystique de sainte Catherine* où se trouve la figure caractéristique de saint Louis, et qui appartient à M. von Kaufmann (Paris, n° 137).

Hosted by Google

Ces deux œuvres sont évidemment d'un grand peintre, mais il est presque superflu d'insister sur ce que ce peintre n'est point Jean Perréal. Perréal est un Lyonnais; on sait qu'il a travaillé à Paris, à Nantes, dans le Bourbonnais et à Bourg, qu'il fit le voyage d'Italie et fut peintre des ducs de Bourbon et des rois de France. Rien de tout cela ne pouvait le conduire à un art tel que celui des deux tableaux ci-dessus, dont l'inspiration septentrionale révèle avec force l'influence de Gérard David de Bruges, mitigée par des traits qui disent l'art mosan. Ajoutons qu'un critique français a cru saisir dans le tableau du Louvre diverses analogies de détail avec l'*Éducation de la Vierge*, de la collection Carvalho, où les caractères mosans sont des plus apparents (exp. 359).

On sait que l'attribution à Jean Perréal n'est basée que sur la présence des lettres I. P. deux fois répétées sur les jambages du trône sculpté où est assise la Vierge. Mais ces lettres étaient-elles le monogramme du peintre et ne désignaient-elles pas plutôt les donateurs? S'il est vrai, comme vient de l'affirmer M. de Mély, que les ornements dessinés sur le sol dallé, au pied de la Vierge, sont des caractères hébraïques figurant à nouveau les initiales I. P., l'hypothèse qui faisait de ces lettres une signature prend quelque consistance (1). Mais il ne s'ensuit nullement que cette signature soit celle de Perréal plutôt que celle de tout autre peintre dont le nom offrirait les initiales I. P. De ce nombre est Joachim Patinier. Or, remarquons que Patinier est un artiste mosan, ami et collaborateur de Gérard David, dont l'influence est ici profondément inscrite.

On n'a pas encore bien démêlé quels furent les commencement de Patinier ni même quelle fut sa part dans les œuvres de David. Sans doute, n'a-t-il pas débuté soudain par le paysage. C'était une innovation qu'il dut préparer par d'autres études, et il est certain qu'il peignait aussi la figure. Le tableau du Louvre, avec la fraîcheur de son sentiment, avec tout son charme, témoigne encore d'une certaine hésitation qui serait

(1) Je cite ici d'après M. Leclère (*Mercure de France*, septembre), et sans adopter d'ailleurs ses conclusions. Je n'ai pas lu l'article de M. de Mély auquel il est fait allusion.

Hosted by Google

naturelle dans une œuvre de jeunesse. Une mouche minutieusement imitée, au bas du trône de la Vierge, fait supposer une fantaisie de très jeune homme, qui prétend démontrer qu'il sait peindre jusqu'à tromper les yeux. Tout, dans ce petit tableau, a un secret parfum d'adolescence. Hypothèse pour hypothèse, celle que je suggère ici peut au moins concorder avec les caractères du petit panneau du Louvre et du *Mariage mystique de sainte Catherine* de M. von Kaufmann : en effet, ces deux œuvres sont apparentées à l'école de Memling, elles montrent à l'évidence l'influence impérieuse de David, et pourtant, dans les types de la Vierge et du donateur, dans la nuance d'un sentiment aux ferveurs délicatement sensuelles, et jusque dans le détail de l'architecture, il y a un ensemble de traits plus français que flamands... Mais que valent les hypothèses?

Je n'ai point, d'ailleurs, l'intention de m'occuper ici des écoles françaises du Nord. Leur étude exigerait d'assez longs développements, hors de mise dans cette suite d'articles, et qui seront l'objet d'un autre travail. Il suffit d'indiquer aujourd'hui les tendances de l'école proprement picarde, — rude et véridique, nettement réaliste et sans grâce, — et, par delà la frontière belge, de souligner deux noms : Rogier de la Pasture et le maître de Flémalle.

Le premier est illustre ; on connaît la grandeur et la force de sa composition, la noblesse de son âme véhémente et tragique, et son instinct du drame servi par la science des masses et de l'équilibre décoratif. Quant au maître de Flémalle, un critique a cru reconnaître en lui Jacques Daret, Tournaisien comme Rogier lui-même. J'ai des raisons de croire que ce peintre appartient plutôt à la région mosane. Sa palette un peu pâle est d'une gamme argentine, aux gris très fins, rosés et bleutés, rehaussés parfois d'un large ton de laque verte ; mais ce qui le distingue surtout, c'est la grâce onduleuse et délicate de ses lignes, et c'est le charme d'un sentiment exquis, pénétrant à l'extrême. Son art parle une langue sans emphase, aristocratique et modérée, qui persuade.

Quelques tableaux de la Bourgogne peuvent être rattachés à son œuvre, dans laquelle je crois devoir comprendre le

Hosted by Google

grand polyptique du *jugement dernier*, de Beaune, attribué à Rogier de la Pasture (1). Enfin, malgré tout ce que peut apporter un intervalle de trente ou quarante années, le maître de Moulins garde encore des affinités avec lui. L'origine de cette parenté lointaine, c'est sans doute leur commune ardeur pour l'idéalité. Mais il y a plus de sensibilité dans le premier, plus d'intellectualité et de volonté chez le second.

Pour caractériser, par un raccourci un peu brusque, les trois peintres les moins réalistes de la France au XVe siècle, qu'on me permette une comparaison. En Italie, Rogier de la Pasture eût été le plus grand des Siennois, et le maître de Flémalle eût flori à Pérouse. Quant au maître de Moulins, il est le plus Florentin des Français.

***

Au fond de sa méridionale patrie, qui n'était pas alors la France, on imaginerait volontiers que l'école provençale se différencia des autres par des signes très distincts. En fait, elle fut au contraire le point choisi où vinrent se heurter toutes les influences du Nord et du Midi. Au XIVe siècle, la Provence est italienne et siennoise par son art, et il n'en pouvait guère aller autrement lorsque les papes régnaient en Avignon et que le génie d'un Simone di Martino rayonnait autour de leur palais. Au commencement du XVe siècle, l'Italie survit encore dans le beau portrait du musée d'Avignon, et pour un rien, on se persuaderait que cette figure du cardinal de Luxembourg fut peinte avec la collaboration de Gentile da Fabriano. Mais tout change bientôt. La gloire des Van Eyck va se répandre sur le lointain Midi, et avant même qu'elle se soit imposée, un artiste picard survient, Enguerrand Charon-

(1) Je veux parler de toute la partie intérieure de cette œuvre célèbre. Quant aux panneaux extérieurs, ils sont évidemment de la main de Rogier en ce qui concerne les portraits du chancelier Rolin et de sa femme, et d'un élève ou d'un préparateur pour tout le reste.

Peut-être faudra-t-il d'autre part, comme le pense M. Lafenestre, reconnaître la main de deux artistes dans les œuvres provisoirement classées sous le nom du maître de Flémalle.

Hosted by Google

ton, qui dès 1447 apporte en Avignon quelque chose de plus septentrional.

Le *Triomphe de la Vierge* du musée de Villeneuve est la seule œuvre connue de ce peintre : tableau malheureusement délabré, mais significatif. La beauté un peu matérielle de la vierge y fait contraste avec la fragilité d'un paysage à l'italienne, dont la mince couleur est presque inexistante. En respirant l'air d'Avignon, l'artiste picard avait subi la contagion siennoise, mais il n'avait pas complètement dépouillé l'homme du Nord. Son art un peu lourd et pourtant plus libre, plus proche de la nature aussi, apparut sans doute comme un exemple que l'on s'efforça d'imiter.

Mais déjà se propageait l'influence puissante et persuasive des Van Eyck, et déjà l'on devait parler là-bas du grand contemporain de Charonton, Jean Fouquet. Nicolas Froment trouve sa destinée sous cette double étoile. Élève d'un peintre flamand, il connut d'abord un réalisme assez rude, comme en témoigne son tableau du musée des Uffizi qui date de 1461. Mais l'éblouissant exemple de Hubert Van Eyck devait lui inspirer bientôt un naturalisme plus ample et plus noble, tandis que l'œuvre de Fouquet lui enseignait la force et le caractère dont il a doué ses portraits.

Le grand triptyque du *Buisson ardent* qui justifie sa gloire d'aujourd'hui, et qui fut peint une douzaine d'années après la *Résurrection de Lazare* des Uffizi, montre le confluent de ces deux sources inégales d'inspiration. Le panneau central appartient évidemment à l'école de Hubert Van Eyck, et si le bel ange debout y rappelle en sa majestueuse douceur l'ange du *Jugement dernier* de Beaune, c'est encore Hubert Van Eyck qui se révèle ainsi à travers le maître de Flémalle (1). Telle est la part du Nord. Les volets, avec les portraits des donateurs et des saints, leurs patrons, se rattachent directement, au contraire, à l'art de Jean Fouquet, qui n'est pas loin d'être ici surpassé. C'est la part du centre de la France. Mais il y a pour-

(1) Il est à remarquer que l'influence de Jean Van Eyck est ici absolument dominée par celle d'Hubert, — si l'on veut bien admettre la distinction, à mes yeux lumineuse, établie entre les styles des deux frères par M. James Weale.

Hosted by Google

tant dans cette œuvre une note purement méridionale : c'est la couleur du paysage, ce ciel aux reflets métalliques où l'on ne respire point.

L'aspect du ciel, l'atmosphère dure et vibrante, telle est la caractéristique de l'école provençale. C'est que la lumière est une maîtresse impérieuse; aux artistes qui dépendent d'elle, elle sait donner partout des ordres qu'il faut obéir. Elle force le génie des peintres à varier selon qu'elle-même varie, et la Provence porte la peine d'une trop violente clarté, d'un climat sec et brûlant où le ciel de métal se suspend sur une terre sans buées.

A part cette crudité dans la couleur de l'air, rien ne distingue des autres l'école provençale, sinon que le conflit des énergies opposées y est plus évident que partout ailleurs.

Toutes les influences florissent à la fois sur cette terre de soleil; toutes à la fois elles se sont reflétées dans l'admirable et singulière *Pieta* de Villeneuve-lez-Avignon.

La date de cet extraordinaire chef-d'œuvre est fort douteuse. M. Bouchot suggère de la fixer aux environs de 1470; je la placerais volontiers un peu plus tard. Ici, toute la composition du tableau, en sa conception dramatique, semble appartenir à Rogier de la Pasture, mais avec une nuance de symétrie et une exaltation du mouvement qui ne sont pas loin de la dernière manière de Botticelli... Le christ, puissant et rude, a je ne sais quoi de picard. La vierge est noble et tragique, très proche de Rogier. Mais il est encore de l'école de Botticelli, ce beau saint Jean aux longs cheveux, à la bouche sensuelle, aux yeux meurtris, au corps si souple en sa grâce florentine, et quant à la merveilleuse figure du donateur agenouillé, on dirait qu'elle superpose en elle l'art de Jean Van Eyck et celui de Ghirlandajo!...

On peut supputer, comparer, discuter longtemps en face de cette surprenante image. On peut rêver aussi, et ressentir. Pour ma part, et comme conclusion à ces articles, je voudrais dire qu'elle se dresse devant moi, en ses forces composites et en son indiscutable noblesse, comme une représentation raccourcie de tout l'art de la France au XV^e^ siècle. Certes, je

Hosted by Google

n'oublie pas que les éléments, ici encore distincts, se sont ailleurs fondus au point de sembler disparaître en une plus puissante unité : il suffit de citer Jean Fouquet et le maître de Moulins. Mais chez ceux-là comme en cette œuvre elle-même, ces influences diverses se confrontèrent d'abord avant de concourir toutes ensemble à la création de la beauté.

Cette tranquille et sûre simplicité du goût que nous appelons *élégance* s'est révélée, comme toujours, et s'est précisée peu à peu, à travers la complexité. Ce qui a donné plus tard à l'art français ses caractères de mesure dans la forme et d'universalité dans l'esprit, c'est, comme le démontrent ses origines, le fait d'être né sur une terre où confluaient plusieurs courants de la pensée humaine.

Une chaude haleine venue du Sud a rencontré en France le souffle pur et mystérieux du Nord. Dans l'atmosphère formée de leur mélange, une vie nouvelle grandit. Le Midi et le Septentrion prévalent tour à tour sur elle ; mais ils se réunissent parfois, pour exalter d'un même effort la suprême harmonie de l'ardeur et du songe.

ALBERT MOCKEL.

Hosted by Google

DÉSERTEUR [1]

II

Ils dormaient encore. Le soleil, filtrant à travers les rideaux, dessinait sur le mur les carreaux de la fenêtre : il devait être 5 heures au moins. Le vieux Belot, couché en chien de fusil, le crâne moulé dans un bonnet de coton, pacifique, ronflait béatement, tourné vers la ruelle.

La mère s'éveilla, clignant des yeux au grand jour ; elle avait mal dormi, des rêves dont elle se souvenait vaguement l'avaient agitée ; c'étaient des hommes à figure méchante qui, pendant la nuit, rôdaient autour d'elle ! Bien sûr, elle aurait des chagrins aujourd'hui !

Tout à coup, il lui sembla qu'on frappait plusieurs coups à la porte de la rue. Était-ce bien chez eux que l'on faisait ce bruit ? Mise sur son séant, elle écouta et presque de suite des coups plus forts retentirent. Le poing était dur, autoritaire ; la porte ébranlée, tremblait sur ses gonds et, à chaque coup, la serrure rendait un son de ferraille ; pour sûr que si le verrou n'avait pas été mis, la serrure aurait sauté.

Elle éveilla Belot, le secouant de ses bras maigres, tremblante.

« Belot, écoute ! Il y a quelqu'un qui frappe ; mon Dieu comme il dort ! On frappe à la porte, Belot, va donc voir.

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1904.

Hosted by Google

— Laisse-moi dormir! qui c'est qu'ça s'rait à c't'heure-ci? fit-il dans un grognement.

— Je te dis que j'ai peur, lève-toi! »

On frappait encore; cette fois il entendit et se leva enfin pour courir en chemise à la fenêtre.

« Bon Dieu! les gendarmes! Qu'est-ce qu'il y a encore d'arrivé? »

Des voix lui disaient de descendre ouvrir.

« J'y vas!

— Qu'est-ce donc, dis, Belot? demanda la vieille.

— J'sais t'y moi? Attends, j'vas ouvrir; qu'est-ce que ça veut dire? Oh! c'est rien ben sûr!

— Mais qui est là qui parle si haut? s'inquiétait la femme.

— C'est les gendarmes là! ils viennent je ne sais pourquoi; je vas voir; un renseignement peut-être! »

Il passait son pantalon, se trompant de jambe, dans sa précipitation et son trouble; il tremblait au point de ne pouvoir le boutonner. La mère se taisait, mais elle savait bien que quand on rêve des choses comme celles de cette nuit, il ne devait rien arriver de bon dans la journée.

Elle se leva aussi, descendit, en jupon, derrière son homme. Celui-ci ouvrit la porte, le brigadier de gendarmerie et un gendarme entrèrent.

« Père Belot, le fils est à la maison?

— Le fils! André? Mais il est au service! Messieurs les gendarmes veulent rire sans doute, ils savent bien qu'il est aux cuirassiers depuis le mois de novembre.

— Il a déserté; nous venons visiter la maison. »

Le vieux et la vieille se regardèrent, pâles et prêts à tomber; ils restèrent ainsi les bras pendants, sans rien dire. Les gendarmes commençaient leurs recherches.

« Mais je vous dis qu'il n'est pas ici », fit le père, que la vue de ces chasseurs d'hommes exaspérait. Atterré par la nouvelle de la désertion d'André, il jurait entre les dents.

« Le cochon! le foutu cochon! Il n'oserait plus jamais se

Hosted by Google

montrer après ce mal qu'il nous fait! Mais on ne savait donc pas où il était qu'on le croyait à la maison? Pourquoi était-il parti? »

« Il a peut-être volé », lâcha bêtement le brigadier, mais le vieux, les poings tendus vers lui, prêt à frapper pour cet outrage.

« Ne dites pas cela! Jamais! Je connais trop notre André. On est pauvre chez nous, mais on est honnête avant tout et, sur ce rapport, il a été élevé comme pas un, entendez-vous? »

Il écumait.

Honteux de leur bêtise, les gendarmes sortirent après un semblant de visite.

Dans la rue, le monde s'était déjà rassemblé, on stationnait devant la maison, on se demandait ce que ces gendarmes pouvaient bien vouloir aux vieux Belot.

C'était pour le fils, sûr! Que serait-il donc arrivé? Oh! des fredaines au régiment! Il était si tranquille pourtant au village! Bah! taratata, il ne faut jamais se fier à l'eau qui dort, et puis c'était un Belot et c'était tout dire; bons garçons les Belot, mais quand ils s'y mettaient, ils cognaient dur. Quel chagrin pour les parents et la Jeanne! c'est elle qui va être triste! Tiens, justement, la voilà! Quand on parle du loup...

Jeanne, en effet, attirée par ce rassemblement et ces rumeurs arrivait inquiète. Ces regards de gens qui la toisaient, narquois, l'intimidaient un peu, ajoutant au trouble de son esprit. Elle entra directement dans la maison. La mère se tenait là debout, les yeux rivés au sol; lorsqu'elle aperçut Jeanne, sans mot dire, elle se jeta dans ses bras et éclata en sanglots.

Devant cette détresse de celle qu'elle considérait comme une seconde mère, la pauvre fille ne put à son tour retenir ses larmes et ce ne fut pendant un moment que sanglots entrecoupés.

« Ma pauvre Jeanne, hoquetait la vieille, qué malheur! qué malheur! Notre André, déserteur! Il a déserté, notre André! Ah mon Dieu! que vous ai-je donc fait pour me rendre si malheureuse? »

Hosted by Google

Le vieux, assis sur un tabouret, morne, pensif, se tenait sous le manteau de la cheminée. Par habitude, il avait bourré sa pipe, un culot de terre noirci de nicotine; machinalement, il l'avait allumée, non moins machinalement encore il en tirait des bouffées à petits coups secs et réguliers et de temps à autre lançait un jet de salive dans les cendres du foyer éteint.

L'entrée de la Jeanne n'avait pu le tirer de ses sombres pensées.

« Je croyais qu'on venait de vous annoncer qu'il était mort!

— J'aurais mieux aimé ça! fit-il.

— Déserté! mais ce n'est rien cela! s'écria-t-elle dans un élan; il ne se plaisait pas au régiment, on lui faisait des misères; eh bien! il est parti, il a bien fait. Il n'est pas perdu pour cela, je suppose. Il y a souvent des amnisties, il rentrera un de ces jours et tout sera dit. »

Elle se ressaisissait, la brave fille, envisageant la chose sous son vrai jour, elle essayait de remonter le courage des vieux. Et puis elle connaissait son André, s'il avait fait cela, c'est qu'il devait le faire. Non, il n'avait rien à se reprocher.

« D'ailleurs, il a dû se cacher à l'étranger; on pourra l'aller voir, que diable! il n'est pas perdu.

— Oui, toi, Jeanne, tu pourras l'aller joindre, mais nous autres, nous sommes trop cassés; ce n'est plus à notre âge que l'on s'en va, comme cela, bien loin de son pays, abandonnant sa vieille maison où l'on est né, où l'on croyait bien finir ses jours. Et puis où est-il?

— Mais il écrira sûrement. Voyons, ne vous désolez pas ainsi. Je vais faire le café; ce n'est pas une raison pour se laisser mourir de faim! »

En active ménagère qu'elle était, elle prépara le feu, mit sur la crémaillère la marmite d'eau pour la faire bouillir, s'installa à moudre le café. Tout en vaquant à ces occupations, elle parlait toujours, s'étourdissant elle-même de ses paroles, se réconfortant de ses bonnes raisons.

« Il y a bien le fils Barru qui a déserté lui aussi! Eh bien! il

Hosted by Google

est revenu ; il a dû finir son temps, c'est vrai, mais aujourd'hui il est quitte et cela ne l'a pas empêché de se marier avec la Mélie Génette, et ils ont des enfants, et ils font bon ménage, et il n'y a pas dans le pays de meilleur et de plus honnête ouvrier que lui ! »

Elle s'animait au son de sa voix, et ses bras blancs potelés, que laissaient à découvert les manches retroussées d'une petite camisole jaune à pois noirs, s'escrimaient après la manivelle du moulin, et l'on entendait par toute la salle le bruit des grains de café broyés, tandis que les Belot restaient toujours silencieux, déjà moins tristes cependant. Le père, néanmoins, avec ses convictions d'un autre âge, hochait parfois la tête en murmurant :

« Oui, c'est vrai ! mais n'empêche que c'est tout de même une grande honte ! »

Le lendemain, sur le coup de 9 heures, en faisant sa tournée, le facteur avait remis une lettre. Le père Belot la tournait et la retournait entre ses doigts ; ni lui ni sa femme ne savaient lire, et vite celle-ci s'était encourue quérir la Jeanne.

« Pour sûr ! avait dit le facteur, curieux, c'est de l'écriture d'André et ça venait de Belgique, à preuve les deux timbres roses avec la tête du roi Léopold. »

Jeanne, arrivée, déchira l'enveloppe d'une main fébrile, puis elle lut :

Chers parents,

« Je suis en Belgique. Dans une autre lettre, je vous raconterai plus longuement pourquoi. Il suffit que je vous dise aujourd'hui que j'ai flanqué un coup de poing à un adjudant qui m'avait puni injustement. Ç'avait été plus fort que moi et j'ai dû me sauver.

« Enfin, c'est fait, il n'y a plus à y revenir et si j'en ai de la peine, c'est à cause de vous et de Jeanne à qui cela causera du chagrin.

« J'ai trouvé de l'ouvrage ici dans une ferme. Je n'y suis pas

Hosted by Google

trop mal; les patrons sont de bonnes gens et je crois qu'ils m'aiment beaucoup; il faut vous dire que je n'épargne ni bras ni jambes pour les satisfaire et que je travaille comme quatre.

« Dans quelque temps, si cela vous va, vous pourrez venir me voir avec Jeanne, à qui je pense sans cesse. Qu'est-ce qu'elle a dit de mon départ ainsi? J'espère qu'elle n'en est pas trop fâchée et qu'elle me garde encore son affection. Je songe toujours à notre mariage, et peut-être, si elle y consent, que cela pourrait se faire ici, un peu plus tard, lorsque j'aurai une place convenable et assurée.

« Je vous embrasse bien fort tous les trois, vous demandant encore une fois pardon du mal que j'ai pu vous faire. »

Votre fils affectionné,
André Belot.

Voici mon adresse :

André Belot,
chez Monsieur Michon,
à la *Ferme de Beaumont*.
Lamorteau (Belgique).

III

Il reçut la réponse trois jours après. C'était la Jeanne qui avait pris la plume. « Cela avait fait beaucoup de peine aux vieux, ils avaient pleuré; elle aussi, mais elle avait pu surmonter sa propre douleur et son courage les avait remis un peu.

« Du moment qu'il était assez heureux là-bas, qu'il gagnait largement sa vie, c'était encore bon! Ils se décideraient peut-être à l'aller voir après les vendanges ou dans le courant de l'hiver lorsque l'on aurait vendu le vin.

« Dans le village, on avait beaucoup parlé de lui; les uns pour, les autres contre, car il y avait des mauvaises langues et parmi celles-ci, des amis ou soi-disant tels de jadis, qui ne se

Hosted by Google

gênaient pas pour médire. On ne sait plus à qui se fier maintenant!

« Il y avait aussi deux ou trois garçons qui commençaient à tourner autour d'elle, maintenant qu'ils le savaient parti sans espoir de pouvoir rentrer de si tôt; mais elle les avait déjà remis à leur place et, sur ce sujet, il n'avait rien à craindre; elle était sa promise, elle l'aimait plus que jamais maintenant qu'il était dans le malheur et, s'il le fallait, elle l'attendrait jusqu'à la mort.

« Il aurait dû cependant avoir plus de patience et de soumission. Frapper un chef! Le malheureux, à quoi s'exposait-il! Et puis, trois ans, c'est si vite passé, on se serait marié dès son retour et elle aurait bien su lui faire oublier ses misères de soldat.

« Enfin, ce qui est fait est fait, nous te pardonnons et nous comptons sur une faveur du bon Dieu pour te revoir.

« Nous t'embrassons tous bien fort pour finir. »

JEANNE.

La mère avait tenu à griffonner son nom à côté de celui de Jeanne; il reconnaissait son écriture zigzagante, ces lettres tordues et mal formées qu'elle avait tant de peine à tracer, n'ayant jamais su écrire. Il passa dévotement ses lèvres sur ces deux signatures, humant cette feuille de papier pour y respirer un peu de ce je ne sais quoi qui venait d'eux, de là-bas.

Il lui prenait envie maintenant de les revoir. Oh! pourquoi lui avait-on écrit ces choses touchantes? Il eût voulu qu'on l'eût traité comme un chien sur cette lettre; il se serait « rebiffé » au moins et cela ne l'aurait pas attendri ainsi, tandis qu'à cette heure, il allait rêver sans cesse du pays et ne serait plus capable de rien de bon.

« Allons donc, André, on vous attend pour la soupe; elle ne vous tente donc pas aujourd'hui?

— Voilà! voilà! patron. »

Il fourra la lettre en poche avec un gros soupir, puis ayant

Hosted by Google

enjambé le banc de bois, il s'assit, à table, entre la servante et le bouvier.

On mangeait de bon appétit, causant, riant tous ensemble, avec cette gaieté de cœur que donne la satisfaction de la tâche accomplie.

A ce franc et joyeux contact, le feu de ses souvenirs et de ses regrets s'adoucit peu à peu. Il fallait bien se faire une raison ! Puisqu'il s'était lancé dans cette malheureuse aventure, le mieux était de se résigner, de prendre son parti. A son tour, il lança quelques joyeuses plaisanteries et l'animation aidant, il se montra bientôt aussi gai convive qu'il était bon ouvrier.

. . . . . .

Les jours s'écoulaient lentement dans la monotonie d'un labeur opiniâtre et régulier; peu à peu André s'était fait aux nouvelles physionomies, aux mœurs, au patois des habitants.

A la ferme, on le considérait comme étant de la maison depuis des années; il s'était fait aimer par son caractère enjoué, sa complaisance inaltérable envers tous et aussi surtout par son ardeur au travail et sa supériorité physique.

De son séjour au régiment, il avait conservé l'allure martiale et dégagée, l'assouplissement de la taille sous la même carrure herculéenne, des habitudes de propreté et de légitime coquetterie, qui le faisaient distinguer des autres campagnards. Dans le village, les jeunes gens recherchaient son amitié non point tant parce qu'il était très fort, mais aussi à cause de sa bonne camaraderie, et les jeunes filles dans la rue le saluaient au passage d'un sourire gracieux ou de mots aimables.

Au bal, les jours de fête, tous les minois des gentes danseuses se tournaient vers la porte d'entrée lorsqu'il apparaissait, et sans distinction comme sans fierté, demoiselles, filles de fermiers aussi bien que simples « bâchelles », les yeux pleins des flammes du désir, rouges d'attente, fixaient le beau gars dans l'espoir d'en être remarquées et de se faire inviter par lui pour la prochaine danse.

Or, André, sous ses airs hardis et conquérants, était au fond

Hosted by Google

un timide; il ne s'avançait guère, invitait au hasard la première venue, de préférence la plus gamine avec laquelle il était quitte de tenir conversation en dehors de quelques banalités. Sa modestie s'effarouchait à la pensée de devoir causer à ces belles filles aux mines provocantes et hardies, aux toilettes riches et recherchées; son dédain apparent n'était en la circonstance qu'excès de timidité et pourtant il dépitait ces tourterelles amoureuses, prêtes à roucouler, et plus d'une à part soi, tout en le maudissant, avait juré de conquérir un jour le cœur rebelle de ce beau garçon si dédaigneux.

Une surtout le taquinait sans cesse à ce sujet : c'était la fille aînée du patron, Berthe Michon, forte fille aux traits assez beaux quoique communs, qui se mangeait les sangs de n'être point courtisée par lui.

Depuis les premiers jours de son arrivée, elle l'avait poursuivi de ses regards quêteurs de caresses; partout elle le recherchait, se frôlait à lui, câline, le dévorait des yeux, s'offrant naïve et sensuelle aux désirs du mâle.

Bien des fois il s'était trouvé sur le point de céder, dans l'affolement de sa chair excitée, mais toujours il s'était ressaisi à temps, et comme si les baisers qu'en un moment d'abandon il s'était laissé aller à prendre lui eussent parus pleins de fiel et d'amertume, il en voulait presque à la pauvre fille. Alors il la fuyait pendant des semaines entières, évitant de croiser ses regards, affectant de ne prêter aucune attention à sa présence.

Un beau jour, comme elle était venue le relancer à la grange, où seul il était occupé à botteler le fourrage, cette fois avec la résolution bien arrêtée d'en finir et de se donner à lui s'il le fallait, André se décida devant cette attaque brusque et scabreuse à tout lui avouer.

« Berthe, écoutez, il faut que cela finisse. Ce serait très mal de ma part de tromper ainsi la bonté et la confiance de vos parents qui me traitent ici comme un fils. Ensuite, je ne suis point libre pour accepter votre amour; je suis fiancé depuis longtemps avec une jeune fille de mon pays, Jeanne, qui m'at-

Hosted by Google

tend là-bas, fidèle et toujours aimante. Nous nous chérissons tous deux et je ne pourrais la trahir, même pour vous Berthe que j'aime cependant bien, mais comme une sœur. »

L'enfant chancela sur le coup, éclatant en sanglots. Sa poitrine se soulevait sous la suffocation, faisait craquer le corsage tendu sur deux seins fermes et ronds, d'une richesse de nature saine et forte.

« André, pourtant, si tu voulais! mon père, j'en suis sûre, ne verrait pas d'un mauvais œil que tu me fréquentes ; il estime les travailleurs et fait plus de cas de toi quoique sans un sou que du plus riche héritier d'ici. Oh! cette Jeanne, elle est donc bien belle pour que tu la préfères à moi! Je ne suis pas laide cependant! je le sais, on me l'a déjà dit bien des fois et j'en connais plus d'un qui serait heureux et fier que je lui parlasse comme à toi.

— Non, Berthe, ma Jeanne n'est point plus belle que toi, mais je la connais depuis mon enfance, nous nous sommes accoutumés à nous considérer comme devant être un jour mari et femme, et je ne puis l'abandonner ni l'oublier. Cela me peine de vous faire ainsi du chagrin, mais ni vous ni d'autres, entendez bien, ne sauront me faire manquer à ma promesse. »

Berthe s'en alla le cœur gros ; plus jamais elle ne parla de ces choses à André, mais au fond d'elle-même, l'aimante jeune fille ne perdait pas l'espoir de le fléchir un jour, et à la dérobée, elle le contemplait toujours de ses grands yeux fixes et ardents.

. . . . . .

IV

Il y avait un an qu'André était entré au service du fermier Michon, ce surlendemain du jour où il avait dû se sauver dans une course folle, après avoir assommé la brute d'adjudant.

Il était devenu l'auxiliaire indispensable du maître, toujours vaillant et fort, entendu aux choses de la terre, estimé chaque

Hosted by Google

jour davantage. Michon, devenu vieux, usé par les rudes travaux de la culture, s'était dit qu'il ferait bien de s'attacher par des liens plus solides ce gars si agissant et si courageux à l'ouvrage.

Il n'avait pas été sans s'apercevoir du manège de sa Berthe, tournant et retournant sans cesse, les yeux fous, autour du jeune homme, et tout en la surveillant de près pour éviter toute surprise, il s'était rendu compte à quel point elle était férue de lui.

Tout d'abord, dans son orgueil de gros fermier cossu, ayant comme on dit du foin dans ses bottes, il avait été vexé à la pensée d'un mariage possible entre sa fille, la demoiselle Michon, et son propre domestique, un garçon de ferme.

Mais peu à peu, avec la réflexion, il s'était dit, qu'après tout, deux bons bras infatigables, un cerveau intelligent et un cœur dévoué, ne sont pas un si mauvais apport dans un ménage, et, sa fille étant riche pour deux, il en était arrivé à considérer comme suffisante et même avantageuse la seule dot qu'André eût pu offrir.

Un événement fortuit vint encore renforcer cette manière de voir, en montrant combien le rude gars était devenu nécessaire pour assurer la prospérité de l'exploitation.

On était au plus fort de la fenaison, en plein travail, lorsque André, s'étant fait au pied une piqûre dut s'aliter. Le pauvre garçon avait voulu marcher quand même, il avait « forcé » et, le mal foulé, par ces chaleurs de juin, la plaie s'était envenimée au point de faire se gonfler la jambe et de lui interdire tout mouvement. Le médecin avait prescrit un repos absolu et pendant une quinzaine, André avait dû cesser tout travail, ce qui était dur pour le brave garçon peu disposé par nature au désœuvrement.

On avait dû prendre un autre charretier et même un ouvrier en plus pour le remplacer, mais quand même, le travail n'allait pas comme d'habitude! on s'apercevait bien qu'André n'était pas là, et bêtes et gens ne travaillaient plus d'un si bon cœur

Hosted by Google

depuis qu'il leur manquait leur homme, celui qui était pour eux un véritable ressort d'énergie et d'activité.

Michon lui-même, obligé de voir à tout, alors que depuis un certain temps il n'y était plus habitué, car il se déchargeait d'une partie de la surveillance sur son domestique, en était tout désorienté.

La fenaison s'acheva tant bien que mal cependant, mais l'on avait perdu du temps, plusieurs fauchées avaient été gâtées par la pluie, faute d'avoir été fanées et rentrées à temps, ce qui n'eût pas eu lieu si André valide eût dirigé l'ouvrage.

Ce fut pour le père Michon une constatation décisive qui lui fit prendre la résolution que depuis plusieurs jours il ruminait dans sa tête. Il alla trouver André, seul.

« Mon garçon, dit-il, en lui tapant amicalement sur l'épaule, j'ai à te causer sérieusement.

— Faites, maître, fit l'autre, passablement interloqué et se demandant ce à quoi il en voulait bien venir avec ses avis importants et mystérieux.

— C'est une proposition que j'ai à te faire, et qui n'est pas mince, comme tu vas en juger toi-même. Voici un an à peu près que tu es chez moi, considéré, je puis le dire, en enfant de la maison. Je ne me suis pas repenti de t'avoir trouvé, tu t'en souviens, un certain jour, les pieds dans le ruisseau, au creux de la Bouillonne là-bas, et de t'avoir de suite embauché sur ta bonne mine. Non certes ! je n'ai pas eu à m'en repentir ! Je dois l'avouer, tu m'as rendu service depuis, comme aucun ne l'aurait fait et peut-être bien aussi pu faire, car pour être un fier luron tu es un fier luron mon gars ! D'ailleurs, je t'ai montré que j'en étais reconnaissant et tu es ici comme chez toi. Mais ce n'est pas assez à mon avis. Écoute, mon fi ! ce ne sera pas de sitôt que tu pourras rentrer en France ! D'ailleurs, à quoi bon ! il te faudrait quand même terminer ton service et d'après ce que tu nous en as raconté ce n'est pas toutes roses dans votre métier de soldat ! Tu es bien ici ! Pourquoi n'y resterais-tu pas toujours ? Nous en serions bien aises, tous, et pour t'y décider... si je

Hosted by Google

te donnais notre Berthe en mariage! Hein! mon gars! qu'en dis-tu ? »

Et le brave homme, ce disant, les deux mains appuyées aux épaules d'André, le regardait bien en face, dans les yeux, la bouche fendue d'un large sourire de contentement, et l'on pouvait lire sur sa face épanouie la joie de causer une surprise agréable et le bonheur de faire des heureux.

Le visage d'André se rembrunit, un pli de mécontentement vint barrer son front et tout attristé :

« Mon cher monsieur Michon, vous ne sauriez croire combien je suis heureux de toutes ces choses-là que vous me dites, ainsi que je suis fier en moi-même de l'offre que vous venez de me faire et que je n'aurais jamais espérée. Et pourtant j'en ai encore bien plus de peine, parce que je ne puis accepter.

— Et comment cela, s'il te plaît ? interrompit maître Michon surpris et froissé en même temps de ce refus incompréhensible pour lui.

— Ah! monsieur Michon, ne soyez pas fâché, allez! Voyez-vous, je ne puis accepter, non! car j'ai le cœur pris autre part qu'ici. En partant au régiment, j'ai laissé chez nous ma promise, et nous nous sommes engagés. Elle m'attend patiemment là-bas, nous devons nous marier un de ces jours, peut-être bientôt, probablement ici où elle viendrait rester avec moi. Vous êtes trop honnête homme pour ne pas m'approuver de tenir ma parole et je sais bien que vous me mépriseriez si j'agissais autrement. Oh! soyez tranquille, je ne vous quitterai pas pour cela. Je vous dois trop, je vous suis trop reconnaissant de m'avoir jadis accueilli et, depuis, si bien traité. Une fois marié avec Jeanne, qui nous empêchera de travailler à la ferme tous deux? Si, toutefois, vous le voulez bien!

— Ah! mon fi! tu as du cœur et du caractère, je ne puis t'en vouloir! N'empêche tout de même que je regrette de ne pas te voir devenir mon gendre. »

André, plein de discrétion, n'avait soufflé mot de sa conversa-

Hosted by Google

tion d'auparavant avec Berthe; il espérait que tout cela s'apaiserait peu à peu, et après ces explications franches et loyales, il se sentait soulagé d'un grand poids et commençait à voir l'avenir sous un jour plus riant. Et l'existence commune reprit, toujours faite de labeur incessant, fécond et productif.

. . . . . .

Une chose inquiétait André. Depuis deux mois, il n'avait pas reçu de nouvelles de Jeanne qui auparavant lui écrivait régulièrement chaque mois. Chose singulière! la dernière lettre de ses parents n'était point de son écriture, alors que pourtant c'était toujours elle qui écrivait pour les vieux. Il se demandait avec un douloureux pressentiment s'il n'y avait point là-dessous quelque chose qu'on lui cachait.

« Elle est peut-être malade dangereusement, se disait-il, et pour ne pas me chagriner on me le cache. »

Dans une lettre, il avait demandé des explications à ce sujet et c'était avec anxiété qu'il attendait une réponse.

Certain jour, au matin, vers les 8 heures, alors qu'il revenait de la forge où il était allé conduire un cheval pour l'y faire ferrer, il rencontra le facteur qui lui remit une lettre.

Vite! l'ayant décachetée, il la parcourut, les larmes aux yeux, car elle lui annonçait de mauvaises nouvelles.

Cette lettre était d'un voisin complaisant qui lui écrivait quelques lignes pour le prévenir que la mère Belot était malade, très malade, et que le docteur qui depuis trois jours la soignait n'était pas rassuré sur les suites de la maladie.

« Tenez, monsieur Michon, voici une lettre de chez moi qui me rend bien triste et me fend le cœur. Ma mère est malade, très malade paraît-il, et peut-être bien qu'elle va passer. Qu'est-ce que je dois faire?

— Je ne sais pas, moi, mon garçon, c'est bien malheureux, en effet!

— Je voudrais tant la revoir, ma pauvre mère! Si elle venait à mourir, voyez-vous, je m'en voudrais toute ma vie d'en avoir

Hosted by Google

peut-être bien été un peu cause et de ne pas l'avoir vue une dernière fois avant la fin, pour l'embrasser et lui demander pardon. Mais comment retourner là-bas sans danger? Si je me fais pincer, c'est le conseil de guerre et puis Biribi, là-bas, en Afrique, où l'on casse les cailloux et où l'on est si malheureux, dit-on, que l'on y crève comme des mouches! »

Pourtant, le soir même il partit, endimanché, le chef couvert d'un chapeau de feutre à larges bords, dont les ailes rabattues sur le devant devaient un peu cacher son visage et le rendre moins connaissable. Comme il y avait un peu plus d'un an, il voyagerait la nuit, évitant les pays, se gardant des rencontres dangereuses. Il avait étudié le chemin sur la carte, s'était fait donner des renseignements; d'ailleurs, il connaissait la route dans une bonne partie de son parcours et il espérait qu'en marchant bien, il pourrait être arrivé au village au petit jour. Après avoir vu sa mère en cachette, il reviendrait le lendemain le cœur et l'esprit plus tranquilles.

V

Le médecin a dit qu'il ne fallait pas quitter la malade. Elle allait au plus mal et pouvait passer d'un moment à l'autre. Depuis huit jours, elle était au lit, à la suite d'une attaque qu'elle avait eue et pendant laquelle elle était tombée la tête en avant quasi dans le foyer; quand on l'avait relevée, elle délirait, prononçant des phrases incompréhensibles et son regard était devenu effrayant, les yeux tournés comme fous. Le côté était entièrement paralysé; elle était perdue, ce n'était plus qu'une affaire d'heures. Ah! le coup était bien rude pour le vieux qui avait déjà eu tant de peine de se remettre des chagrins que lui avait causés la désertion de son André. V'là qu'à présent, c'était sa femme qui s'en allait! et il tournait dans la maison, l'âme en peine, embarrassé de lui-même, ne causant à personne, n'exprimant sa douleur que par des gestes désespérés.

Hosted by Google

Elle avait le même âge que lui, sa vieille, mais le départ d'André lui avait porté un coup et, pour comble de malheur, cette Jeanne, qu'ils considéraient comme leur fille, cette enfant que la mère Belot choyait et aimait bien plus encore depuis que le fieu était si loin, perdu pour longtemps, les avait abandonnés.

Bien sûr, ce n'était guère agréable pour une jeunesse de se manger les sangs, dans l'attente indéfinie d'un promis qu'elle n'avait point vu depuis deux ans et qu'elle ne pourrait revoir de si tôt! Mais pourtant, elle n'avait pas bien fait de quitter ainsi, sans crier gare, honteuse d'avoir trahi sa parole, et de s'être mariée comme cela, sans en avoir touché mot, avec un ancien camarade d'André.

On n'en avait rien dit au fieu; la mère l'avait défendu. « Ça lui ferait trop de peine sur le coup, disait-elle, plus tard il l'apprendra, tout doucement, et dame, peut-être qu'il se consolera plus vite, quand il saura qu'il y a déjà longtemps que c'est fait! » Et c'était elle qui avait gardé le chagrin pour elle seule, et pour sûr que cela l'avait avancée de dix ans.

Ah! quand le malheur se met quelque part!... Et une ressouvenance lui venait de ce jour où les gendarmes étaient venus à la recherche d'André, les gueux, comme si tout cela ne venait pas de leurs absurdes lois qui veulent des soldats et la guerre, et comme si on ne pouvait pas les laisser tranquilles, libres de faire ce qu'ils voulaient.

Le curé était venu, et dans le village on disait : « La pauvre vieille mère Belot est à l'article de la mort, on vient de l'administrer, elle est râclée! »

La malade avait regardé le prêtre d'un air étrange; sa venue était pour elle un avertissement que c'était sa fin. D'ailleurs, elle le sentait bien elle-même qu'elle n'irait pas loin, et sa dernière pensée allait à son fils chéri, qu'elle devinait par une sorte de prescience, sur la route, accourant à son chevet pour un suprême adieu.

La Jeanne s'était mariée quinze jours auparavant, un peu

Hosted by Google

contre son gré, peut-être, obéissant aux injonctions de sa famille, qui sans cesse la tourmentait pour la décider. Quand elle apprit que la mère Belot était au lit, mourante, prise d'un remords, elle tint à venir assister la malheureuse femme en ses derniers moments. Celle-ci avait fait semblant de ne point la voir; les yeux dans le vague, elle pensait toujours et comme douée du don de seconde vue, elle voyait son fils avançant sur le chemin d'un pas rapide et impatient. Il venait, il approchait, il allait entrer; c'était une hallucination.

Dans le bas, la porte s'était entr'ouverte, une ombre furtive s'engagea dans la salle, et la haute silhouette d'André apparut au père qui regardait hébété cette apparition à laquelle il était loin de s'attendre.

« Comment, c'est toi, mon fi! Ah! que ta mère va être contente! si seulement elle te reconnaît! »

Il avait encore grandi et gagné en force, son gars! et, malgré la tristesse du moment et le sombre de l'avenir, le père contemplait d'un regard enorgueilli le beau et solide garçon qu'il avait fait.

« Et comment va-t-elle? fit André en se jetant à son cou.

— Oh! mal, très mal! c'est la fin, mon pauvre petit; va-t'en la trouver en haut. Mais surtout, fais doucement, car ce bonheur de te voir pourrait la tuer sur le coup.

— Elle est seule?

— Non! la Jeanne est auprès d'elle; la gueuse a tout de même eu le cœur de la venir voir avant qu'elle ne soit morte. Ah! elle lui devait bien cela, car on peut dire qu'elle est un peu cause de notre malheur d'aujourd'hui.

— Jeanne! et comment cela mon père? Qu'est-ce que cela signifie?

— Ah! mon pauvre fieu, tu ne sais rien! Mais elle est mariée, la Jeanne, et cela depuis quinze jours, et depuis deux mois elle n'avait pas mis les pieds ici. Ça a tellement chagriné ta mère qu'elle en a fait sa maladie! Ah! ces femmes, quelles rosses! »

Étourdi sous le coup de cette révélation, André chancela.

Hosted by Google

Était-ce bien possible? Voilà donc le secret du silence de Jeanne pendant ces deux mois; cela expliquait l'absence de lettres. Et lui qui se tourmentait, la croyant malade. Ah! la gueuse! la gueuse!

En deux bonds il gravit les escaliers, la face blême de colère et les traits durs; sans un mot, devant le lit de sa mère mourante, il saisit le bras de Jeanne terrifiée à son approche, et de l'autre main, le doigt tendu, il montra la porte ouverte. Sa poigne d'hercule broyait le biceps de Jeanne qui, sous la douleur, ne put retenir un cri. Il la lâcha, et les yeux baissés et pleins de larmes, murmurant un faible « pardon », elle sortit à pas lents, courbée sous le poids de sa honte et de son chagrin, car au fond elle aimait toujours son André et, de le voir là, comme une statue vengeresse, plein de mépris pour elle, cela lui crevait le cœur.

André se pencha sur le lit; la bougie qui brûlait sur la table de nuit répandait une clarté morne qui jaunissait les draps, donnait un ton de cire à cette chair qui mourait.

La pauvre vieille était dans une demi-somnolence, maintenant; les yeux, mi-clos par les paupières lourdes, prenaient un aspect vitreux; elle respirait à petits coups, comme un oiseau, et son corps amaigri se devinait à peine sous les couvertures.

André regardait cela, stupide; ses yeux allaient du guéridon encombré des bouteilles pharmaceutiques et des cuillères collantes encore des sirops que la mère avait pris, au crucifix pendu dans un coin de la chambre, et de là, à ce lit sur lequel agonisait le seul être cher qu'il eût désormais.

Le père Belot n'avait jamais été bien tendre pour lui, et dans son immense détresse du cœur, il ne voyait que sa vieille mère qui allait mourir, le laissant désormais seul. Il avait dû se retenir pour ne pas se jeter sur ce corps mourant et couvrir de baisers cette face pâle et miséreuse, où les yeux ne brillaient même plus d'aucun éclat.

La poitrine serrée, il étouffait, et pourtant il ne pouvait pleurer, tant son chagrin profond lui martelait le crâne : il

Hosted by Google

tenait sa tête à deux mains et par instant se sentait l'envie de se précipiter contre le mur pour en finir d'un seul coup.

La vieille à cette heure riait d'un rire étrange; un râle ardent lui montait de la poitrine, l'œil renversé clignota, les lèvres doucement se fermèrent toutes blanches, elle eut un soubresaut violent, puis se raidit, cataleptique. Plus aucun souffle ne sortait, le cœur ne battait plus... Elle était morte.

Le vieux, qui était monté derrière le fils, se sauva en hurlant comme un loup. André, à genoux devant le lit, la tête dans l'oreiller, près de celle de la mère morte, pleurait cette fois silencieusement; ses joues trempaient dans le linge mouillé de ses larmes, son dos était parfois secoué par un hoquet de sanglots et de temps à autre on l'entendait appeler d'une voix petite, une voix d'enfant désolé : « Maman! m'man! m'man! »

Le jour pénétrait peu à peu dans la chambre et sa clarté grandissante faisait plus lugubres les lueurs jaunâtres de la bougie.

La porte s'ouvrit précipitamment et Jeanne, échevelée, comme folle, criait :

« Mon Dieu! André! les gendarmes! On les a prévenus, sauve-toi vite! tiens, par la fenêtre. »

Et rapide, courant derrière le lit, elle ouvrait la croisée qui donnait sur les jardins.

Mais André, debout, ne bougeait pas. On entendait dans les escaliers les lourdes bottes des gendarmes qui venaient chercher leur proie. Sur le seuil, devant le spectacle qui s'offrait à leurs yeux : André, penché sur la face du cadavre qu'il embrassait à pleine bouche pour la dernière fois, et Jeanne désespérément accrochée à son bras qu'elle tiraillait en tous sens, pour le forcer à fuir; ils n'osèrent entrer.

A la fin, le brigadier, le même qui, plus d'un an avant, était déjà venu dans l'espoir de le prendre, se décida. Il fit un pas à l'intérieur.

« Belot, au nom de la loi, je vous arrête. »

Hosted by Google

Le colosse à ces mots se releva et tendant ses deux poignets pour qu'on y mette les menottes déjà prêtes :

« C'est bon, fit-il, je me rends; puisque Jeanne est perdue pour moi et que ma mère est morte, on ne peut pas me faire plus de mal à présent ! »

Et les yeux séchés, indifférent, il descendit encadré par les deux chasseurs d'hommes, tandis que la Jeanne s'affalait, poussant un cri terrible, tout le long sur le plancher.

A. Gillot et N. Outer.

Hosted by Google

DU MODE DE TRANSMISSION DES IDÉES

Conception matérialiste de l'intelligence humaine.

La vérité scientifique est souvent cachée sous de trompeuses apparences et l'esprit humain ne finit par la découvrir qu'après avoir tâtonné pendant longtemps et erré à travers un dédale de possibilités et de vraisemblances. Il n'est rien de plus difficile à concevoir d'emblée qu'une chose qui n'a jamais été conçue et toute acquisition neuve est le fruit d'un lent travail d'élaboration. L'intelligence humaine est absolument incapable d'édifier d'un jet une théorie nouvelle ou de construire d'emblée un appareil perfectionné. Elle ajoute, elle retranche, elle modifie, elle tâtonne, chaque situation nouvelle donnant une idée nouvelle. En médecine, comme en psychologie, comme en toute autre science, tout progrès est amené par un autre et nul ne peut jaillir dans la conscience humaine, tant que celui dont il découle n'a pas vu le jour. Les idées sont enchaînées les unes aux autres et les inventions ne se succèdent pas au hasard. Pas plus que la nature, l'intelligence humaine ne procède par bonds. Les progrès se suivent dans un ordre logique et leur succession constitue une filière inévitable, formée par la série des déductions très simples qui éclosent, pour ainsi dire, en présence de chaque situation nouvelle. Une humanité nouvelle succédant à la nôtre repasserait par les mêmes phases d'évolution, pour autant que les conditions physiques restent relativement les mêmes à chaque époque et son existence ne serait que le décalque de la nôtre.

Dans son acheminement graduel vers la vérité, l'homme

Hosted by Google

commence toujours par prendre l'apparence pour la réalité et regarde comme plausibles des explications parfois absurdes, mais dont l'absurdité ne lui apparaît qu'au moment où il commence à entrevoir la vérité. Les squelettes des animaux préhistoriques, découverts dans les fouilles, étaient autrefois considérés comme des jeux de la nature. L'aspiration de l'eau par la pompe a été d'abord expliquée, non par la pression atmosphérique qui pesait sur les liquides, mais par l'horreur de la nature pour le vide. La théorie de la génération spontanée n'est qu'une invention toute naturelle destinée à rendre compte de la naissance d'organismes dont on ignorait le mode de reproduction. On n'assistait pas à la multiplication de certains êtres, on ne concevait pas que la science ne fût pas parvenue à son apogée, donc ils naissaient spontanément : déduction simpliste. Avant qu'il fut démontré que la terre constituait une sphère aplatie aux pôles, les hommes la considéraient, conformément à son apparence, comme une surface plane. Toutes les connaissances scientifiques ne sont ainsi que des rectifications d'erreurs qui, elles-mêmes, étaient fatales et provenaient de l'organisation cérébrale qui ne permet qu'un seul mode de développement et de progression des acquisitions.

Pour le premier homme qui a fait son apparition sur la terre, comme pour l'enfant qui naît à la conscience, comme pour les adultes relativement aux faits qu'ils ne connaissent pas, la première vérité, c'est la première sensation, c'est-à-dire le phénomène brut tel qu'il apparaît à un examen superficiel. Cette apparence sera appréciée avec la mentalité de l'époque et, on le conçoit facilement, elle le sera d'autant plus inexactement, que le niveau général des connaissances sera moins élevé. Dans la suite des temps, l'homme aura l'occasion d'éplucher de plus près le phénomène et pourra y découvrir des éléments nouveaux qui avaient d'abord échappé à son observation; dans un autre ordre de connaissances, il pourra se produire des faits positifs dont l'existence vient, par ricochet, infirmer ses premières conceptions, il analysera ses nouvelles sensations, les confrontera, les considérera sous toutes leurs faces et il finira peut-être par découvrir la vérité

Hosted by Google

que le choc des éléments en présence fera jaillir dans sa conscience. Il y réfléchira longtemps, mais, à la fin, elle s'imposera à lui et alors il aura peut-être le courage de lutter contre l'indifférence et l'hostilité générales et de combattre le bon combat pour rectifier une erreur, corriger un caractère de la mentalité de ses contemporains, faire déchoir au rang d'erreur une vérité admise à tort. Entreprise pénible, longue et délicate s'il en fut, car l'homme est attaché à ses idées comme au sol qui l'a vu naître et toutes les nouveautés, même les meilleures, ont toujours vu s'élever contre elle la masse humaine incapable de comprendre et une foule d'intéressés inquiets au sujet de leurs bénéfices, ou soucieux de la conservation de leur prestige.

Les personnes atteintes de tuberculose sont souvent issues de parents tuberculeux. Voilà un fait d'observation qui avait frappé les anciens médecins et sur lequel ils s'étaient basés pour expliquer la transmission de cette maladie dont la cause était inconnue. Ne soupçonnant même pas quelle pouvait être la vérité, ils ont raisonné superficiellement sur des apparences et admis l'hérédité de la tuberculose, à défaut de tout autre mode connu de propagation. De nouveaux progrès dans le domaine de la médecine en ont enfin révélé le secret. On naissait, non pas tuberculeux, mais simplement tuberculisable. Les enfants héritaient de la constitution débile de leurs parents; leur organisme était un terrain merveilleusement préparé à recevoir l'agent pathogène, le bacille de Koch et, précisément, celui-ci pullulait dans le milieu où ils se développaient physiquement. Déjà aptes à contracter la tuberculose, ils étaient particulièrement exposés à la contagion, leurs parents ayant éparpillé le microbe partout autour d'eux.

Les idées se transmettent-elles des parents aux enfants par la voie du sang? En l'absence de tout autre mode connu de transmission et en ne considérant que les apparences, il est certain que c'est la première pensée qui doit venir à l'esprit. En effet, les caractères psychologiques des enfants sont semblables à ceux de leurs parents; ils ont les mêmes idées, les mêmes sentiments, les mêmes passions; ils se ressemblent

Hosted by Google

moralement autant que physiquement. La constitution mentale d'une génération ne diffère pas sensiblement de celle qui a été observée chez la précédente. Les grandes idées n'ont guère subi de modification et continuent à agiter les esprits, si bien que, en fait, les morts continuent à gouverner les vivants en leur léguant leur mentalité. Mais cette croyance si naturelle, si spontanée et très simpliste, par conséquent, à l'hérédité des idées, est-elle capable de résister à un examen plus approfondi? Ici comme ailleurs, la vérité n'est-elle pas cachée sous de trompeuses apparences? N'existe-t-il pas un autre mode de transmission infiniment plus logique et qui rend compte de toutes les anomalies que la théorie de l'hérédité laissait inexpliquées?

Je me propose d'examiner en détail ces différents points et de reprendre ici une démonstration qui n'a été qu'effleurée ailleurs (1). On concevra plus aisément l'automatisme des idées, si je réussis à établir leur origine purement mécanique.

I

Les spiritualistes aussi bien que les matérialistes nous accorderont facilement que le cerveau est l'organe de la pensée. C'est un point suffisamment démontré par l'expérience que, en tenant compte évidemment, dans une certaine mesure, de la complexité des éléments du problème, les gradations que subit la fonction intellectuelle se trouvent en corrélation avec des variations correspondantes dans la qualité ou la quantité de matière cérébrale. Il existe une concordance rigoureuse entre l'intensité de la cause et celle de l'effet. Les modifications de l'organe retentissent infailliblement sur la fonction. La cause et l'effet subissent parallèlement les mêmes variations. Les maladies qui amènent la disparition progressive des cellules nerveuses, entraînent infailliblement à leur suite la perte graduelle des idées dont elles étaient le siège et ne laissent

(1) Dr L. LEFÈVRE, *Les phénomènes de suggestion et d'auto-suggestion précédés d'un essai sur la psychologie physiologique.*

Hosted by Google

plus subsister qu'une vie purement végétative. Le cerveau des idiots présente toujours des altérations manifestes dans sa qualité ou sa quantité. Son poids peut descendre jusqu'à 500 grammes, alors que la moyenne, chez les individus normaux, s'élève à 1,350 grammes environ. En un mot, c'est dans le cerveau qu'il faut placer le siège des idées, puisqu'elles disparaissent avec lui ou se désagrègent parallèlement à lui.

Or, l'enfant de quelques mois ne possède pas de cerveau; au moment de la naissance, l'organe de la pensée incomplètement développé, se trouve encore dans un état embryonnaire. Parrot a démontré que le cerveau du nouveau né, de consistance gélatineuse, de coloration grise uniforme, contient à peine quelques tubes nerveux ébauchés; les parties excitables du cerveau, la zone dite psycho-motrice, n'existent pas encore chez l'homme et les animaux privés de mouvements volontaires (Soltman); la coloration blanche correspondant à la structure achevée des cellules nerveuses ne paraît que plus tard; anatomiquement et physiologiquement, le cerveau est embryonnaire. Ce n'est qu'au bout d'un mois que la substance du lobe occipital commence à blanchir, et, vers le cinquième mois seulement, les régions antérieures commencent à se développer; la différenciation complète n'est achevée que vers le neuvième mois (Parrot).

S'il en est ainsi, les idées des parents ne peuvent se transmettre aux enfants par la voie du sang, puisque, au moment de la naissance, ceux-ci sont encore privés de l'organe qui, seul, peut les contenir. Toutefois, on pourrait objecter que les idées suivent un développement parallèle à celui de la matière cérébrale et que le cerveau embryonnaire les contient déjà virtuellement, comme l'ovule fécondé récèle les caractères physiques. Cette objection sera réfutée par les arguments qui seront invoqués, dans la suite, pour combattre l'hérédité des idées.

Pour l'instant, bornons-nous à constater que le nouveau-né n'a et ne peut avoir ni pensée ni sensation, puisqu'il n'a pas de cerveau; que la fonction intellectuelle n'est pas encore développée en lui, pas plus que la fonction sexuelle; qu'il constitue un être purement végétatif et inconscient, un animal, en

Hosted by Google

somme. Faisons encore remarquer, d'autre part, qu'il n'y a pas de parallélisme apparent entre le développement du cerveau et celui de l'idéation, et que si, à neuf mois, le premier a achevé sa différenciation, la seconde, au contraire, est encore si peu accusée, qu'il n'est pas possible de distinguer la nature des pensées qui s'ébaucheraient, éventuellement, dans les cellules nerveuses. Il était aussi facile et aussi logique apparemment d'affirmer, *a priori*, l'hérédité des idées que celle de la tuberculose, mais, c'est lorsqu'on se livre à l'examen détaillé des faits que l'on commence à apercevoir les points faibles de la théorie et à se heurter à des impossibilités.

Du haut en bas du règne animal et végétal, la science ne reconnaît qu'à la matière vivante le pouvoir de se régénérer, et elle attribue aux cellules seules la propriété de reproduire de nouvelles cellules. Les ovules fécondés donnent naissance, en se développant, à de nouveaux êtres semblables à ceux dont ils dérivent, mais les organes qu'ils contiennent virtuellement ne sont constitués que de matière, ne sont que des produits de combinaison variée de carbone, d'azote, d'oxygène et d'hydrogène, ne sont que des formes diverses de groupement moléculaire. Dans l'état actuel de la science, la matière seule a le pouvoir de se transmettre par hérédité.

Par conséquent, les savants qui proclament l'hérédité des idées, leur reconnaissent implicitement une composition chimique, une forme matérielle. En leur accordant, *a priori*, certaines propriétés, ils doivent, par le fait même, leur reconnaître tous les attributs propres à celles-ci. Il ne serait pas logique de vouloir obtenir l'effet après avoir enlevé la cause. Les personnes qui admettent la transmission des idées par la voie du sang, doivent donc se représenter celles-ci comme des cellules, ou des molécules incorporées dans la substance nerveuse, ils ne peuvent pas les concevoir autrement que sous forme d'un état défini, quoique inconnu, de la matière. Je doute beaucoup, d'ailleurs, qu'ils puissent envisager la solution du problème sous un autre aspect, car ils ne sont pas libres, dans le domaine de la science, de forger un système

Hosted by Google

sans précision qui ne repose pas sur des données positives.

Du moment qu'on admet l'hérédité des idées, on leur attribue, par le fait même, une organisation matérielle, on les assimile à une cellule, et c'est sur ce terrain que nous allons nous placer pour combattre cette hypothèse, en examinant si les conséquences qui en découlent logiquement se concilient avec ce que nous savons des caractères héréditaires.

Les propriétés héréditaires ont pour caractère pathognomonique d'être inhérentes à l'espèce et elles doivent, par conséquent, posséder la même fixité que celle-ci, c'est-à-dire rester immuables ou, du moins, ne pas se modifier sensiblement pendant la durée d'une période géologique. Or, les attributs physiques seuls possèdent une telle persistance, une telle invariabilité, tandis que les caractères psychologiques, non seulement présentent des différences radicales et considérables, mais encore subissent, dans un même peuple, des transformations qui sont d'autant plus rapides que les idées sont moins généralisées, plus discutées, qu'elles recrutent un nombre plus infime d'adhérents.

En vingt ans, l'idéal d'une famille peut être modifié; de vieilles haines ont pu se changer en amitiés. En trente ans, de nouvelles conceptions scientifiques peuvent conquérir droit de cité, se généraliser et en remplacer d'autres plus anciennes ou moins exactes, mais quelques idées, celles qui sont en rapport avec la constitution politique et religieuse notamment, paraissent avoir des racines si profondes que nous ne les voyons apparaître ni disparaître, et qu'on pourrait croire, si l'histoire ne venait à notre secours, qu'elles constituent l'âme d'un peuple et qu'elles sont héréditaires. Depuis le moment de leur éclosion jusqu'à celui de leur disparition, il s'écoule plusieurs âges d'homme, et les personnes qui vivent pendant les périodes intermédiaires peuvent parfaitement se figurer qu'elles font partie de leur constitution organique et seront transmises à leurs enfants par la voie du sang. Le seul fait, cependant, qu'elles s'usent, qu'elles se déforment, qu'elles se transforment — sans être accompagnées de variations corrélatives dans les

Hosted by Google

caractères physiques — en un temps relativement court, pour être remplacées par d'autres, vient démontrer qu'elles ne sont acquises définitivement ni au genre ni à l'espèce, ni à la variété, mais qu'elles sont le résultat d'un état d'esprit momentané et accidentel. La matière n'est pas susceptible d'une évolution aussi rapide.

En tant qu'être organisé et vivant, l'homme se distingue par des caractères anatomiques. Considéré à ce point de vue, c'est un mammifère comme un autre, et les adversaires les plus résolus de la théorie darwinienne le reconnaissent sans difficulté. En tant qu'être intelligent, il possède, en outre, des caractères psychologiques. Or, du moment qu'on assimile ceux-ci à ceux-là sous le rapport de l'hérédité, ils doivent, non seulement présenter une fixité égale dans l'espèce, mais encore une identité parfaite chez tous les individus de l'espèce, sauf monstruosité. En admettant l'hérédité des idées, on fait participer les caractères psychologiques aux propriétés générales de la matière et on leur accorde la rigidité de forme qu'elle maintient dans le genre ou l'espèce. Les idées deviennent ainsi des traits distinctifs du genre; elles acquièrent une valeur différentielle égale à celle de l'existence de deux pieds et de deux mains et elles doivent, par conséquent, se rencontrer les mêmes chez tous les hommes.

Ce n'est cependant ni la similitude ni l'homogénéité des mentalités qu'il est donné d'observer, mais leur infinie variété. Sans doute, il existe, dans chaque peuple, un fonds commun d'idées, de croyances et de sentiments qui donnent de la cohésion aux différents éléments qui le composent, mais, lorsqu'on considère chacun d'eux pendant une période d'une dizaine de siècles, on s'aperçoit que la constitution mentale s'est transformée à peu près complètement, tandis que les caractères anatomiques, nombre de dents, couleur de la peau, etc., sont restés sensiblement les mêmes. Qu'y a-t-il de commun entre le Français du IX^e^ siècle et celui du XIX^e^ siècle? Si l'étiquette des idées religieuses dont l'un et l'autre se paraient n'a pas changé, il est fort douteux que les croyances n'aient pas un

Hosted by Google

peu évolué et que la religion ait été conçue d'une façon absolument identique à ces deux époques. Envisagées après un long intervalle de temps, les générations d'un même peuple diffèrent autant entre elles que des peuples étrangers qui ne sont pas encore parvenus à la même phase de civilisation.

Il n'y a aucune analogie entre la constitution mentale d'un Chinois et celle d'un Anglais qui ont, cependant, en commun les attributs inhérents au genre. Leurs conceptions sont si dissemblables que l'on est tenté de croire que ce sont des hommes différents. Si l'on avait accordé, dans les classifications ethnologiques, autant d'importance aux caractères psychologiques qu'à la structure anatomique, on aurait assurément conclu à la multiplicité des espèces dans le genre humain.

Mais on pourrait objecter que la mentalité ne constitue pas une de ces qualités fondamentales qui caractérisent un genre et sert à le distinguer des autres, mais plutôt un attribut secondaire qui n'acquiert d'importance véritable qu'en tant qu'il sépare les différentes variétés du genre et qu'il sert à la subdiviser comme la couleur de la peau ou l'obliquité des yeux. La mentalité aurait alors ses variétés et sous-variétés et de même qu'il existe des races blanche, rouge, jaune et noire, il y aurait, au moins, des mentalités européenne, indienne, asiatique et africaine.

Les arguments qui ont été et seront encore développés pour combattre l'hérédité dans le genre ou l'espèce peuvent encore être invoqués pour nier son existence dans la variété. En effet, dans ce dernier cas, la mentalité doit présenter les mêmes propriétés que celles qui sont attribuées aux caractères anatomiques auxquels elle est assimilée. Elle doit donc être fixe et invariable chez l'individu et dans la subdivision, c'est-à-dire que tous les Peaux-Rouges, par exemple, devraient avoir sur toutes choses des idées identiques, lesquelles seraient tellement fixées dans cette variété qu'il ne serait plus possible à un individu quelconque de s'en débarrasser. Les croyances devraient être aussi inchangeables que la couleur de la peau et il serait puéril de prétendre qu'il en est ainsi.

Hosted by Google

De plus, si les idées étaient héréditaires, si elles étaient réellement incorporées dans la matière, elles devraient subir les lois du croisement au même titre que les caractères organiques qui distinguent les variétés d'une même espèce. De même que, au point de vue physique, l'accouplement d'un Européen et d'une négresse donne naissance à un métis dont la peau n'est ni tout à fait blanche ni tout à fait noire, de même, dans ces conditions, au point de vue intellectuel, les idées ne devraient ressembler complètement ni à celles du père ni à celles de la mère. En fait, les apparences semblent être ici, une fois encore, en faveur de l'hypothèse de l'hérédité, la mentalité des métis pouvant être constituée par un singulier mélange d'idées européennes et africaines. Mais cette théorie est impuissante à expliquer les cas où la constitution mentale de ces enfants ne ressemble nullement à celle de leurs progéniteurs, lorsque, par exemple, enlevés de bonne heure à la direction de ceux-ci, ils se sont développés intellectuellement dans un autre milieu.

Je ne saurais cependant invoquer aucun fait précis en faveur de cette thèse, car je ne me suis pas trouvé dans des conditions qui m'auraient permis de porter un jugement personnel, mais, en pratique, personne ne conteste l'influence modificatrice de l'entourage sur la nature des idées qui s'élaborent dans le cerveau et c'est pour ce motif que je n'ai pas craint d'y soumettre théoriquement les métis. Les personnes qui les connaissent, reconnaîtront, je n'en doute pas, la justesse de cette opinion, mais, pour moi, il suffisait que cette règle soit applicable à la généralité des hommes, pour que je ne me sois pas cru autorisé à y soustraire, sans motif, quelques-uns d'entre eux. Or, on considère les idées comme étant, non pas héréditaires, mais contagieuses et tous les efforts des moralistes tendent précisément à soustraire les enfants à l'action pernicieuse du milieu. En agissant de cette façon, ils reconnaissent, implicitement, qu'en les enlevant à l'influence spirituelle de leurs parents, on peut leur constituer une mentalité différente de celle qu'on observe chez ceux-ci et ce qui est vrai pour un enfant quelconque est également vrai pour un métis.

Hosted by Google

Celui-ci peut donc avoir des idées qui n'ont aucune ressemblance avec celles de ses progéniteurs.

S'il y a des croyances qui ont une durée tellement longue, comparée à celle de la vie humaine, que l'on est tenté de croire qu'elles ont pénétré dans la constitution intime des cellules nerveuses, il en est d'autres aussi qui n'ont qu'une existence éphémère, puisqu'une seule et même personne peut en changer plusieurs fois. Les conceptions de la vieillesse ne sont plus celles de l'enfance. Avec l'âge, les illusions s'évanouissent et sont remplacées par des réalités bien tangibles. Dans de bonnes conditions, le jugement se développe graduellement et les premières idées apparaissent comme entachées de faiblesse et de simplicité. Il n'y a progression dans l'intellectualité que par l'abandon successif des rêves caressés pendant la jeunesse. L'homme ne peut progresser qu'en évoluant et si, dans l'âge mûr, celui qui n'est pas resté stationnaire porte encore le même nom qu'à vingt ans, il n'est cependant plus le même ; il est un autre. Il n'a pas puisé dans son hérédité les sages idées qui l'ont mûri, mais il les a acquises à la dure école de l'expérience.

Les savants qui proclament l'hérédité des idées doivent expliquer comment il se fait que certaines d'entre elles possèdent, seules, ce caractère et quelle est la différence entre les unes et les autres ; comment des idées qui ont certainement, bien que différentes, un fond identique, une essence commune, ne se comportent pas de la même façon dans leurs rapports, quelle que soit la forme qu'ils leur supposent, avec l'organe de la pensée ; comment il se fait que la même croyance soit tantôt héréditaire, tantôt ne le soit plus? S'ils sont spiritualistes et s'ils croient à l'immatérialité des idées, ils nous diront de quelle manière s'effectue la transmission de quelque chose qui n'est rien ; s'ils sont matérialistes et s'ils pensent que les croyances s'incorporent effectivement dans les cellules, sous forme de molécule, ils nous expliqueront pourquoi les idées se substituent les unes aux autres, alors qu'il n'est pas possible de changer de rate ou de rein.

Hosted by Google

Mais je doute fort que les uns ou les autres puissent jamais donner les raisons de ce fait extraordinaire qu'il n'y ait notamment que les croyances religieuses ou politiques, ou, plutôt toutes celles qui, d'après eux, forment la constitution mentale, qui soient transmissibles par la voie du sang, tandis que les connaissances scientifiques, les lois de Newton sur l'attraction universelle par exemple, ne subissent pas le même sort, alors qu'elles font partie de la même mentalité. Toutes les idées sont cependant des éléments identiques quant au fond. procèdent d'une même essence et je ne vois pas bien l'influence que la nature de quelques-unes d'entre elles peut exercer sur la matière au point de les rendre assimilables aux caractères anatomiques. Comment faire concorder l'hérédité des idées religieuses avec les conversions? Pourquoi certaines croyances, après avoir été héréditaires pendant plusieurs générations, perdent-elles tout à coup cette propriété? L'hypothèse de la transmission des idées par la voie du sang se heurte à une foule de difficultés qui lui enlèvent même toute vraisemblance.

S'il y a des idées héréditaires susceptibles d'apparaître au moment de la naissance, ou, du moins de jaillir dans l'esprit parallèlement au développement de la substance nerveuse, il s'ensuit qu'il n'est pas nécessaire qu'elles soient l'objet d'un enseignement quelconque, pour devenir des connaissances. Assimilables aux cellules, elles doivent se produire et se reproduire comme celles-ci, en vertu des forces inconnues, quoique réelles, de la matière vivante, et l'instruction ne doit pas avoir plus d'effet sur elles que sur les combinaisons organiques.

Or, si nous considérons ce qui se passe dans la pratique, nous voyons qu'il n'est pas une seule idée utile ou regardée comme telle, que l'on ne s'efforce d'inculquer par tous les moyens. Les croyances religieuses même que l'on peut ranger parmi les plus stables sont l'objet d'un enseignement particulièrement soigné qui se répète constamment de génération en génération depuis près de vingt siècles pour ne parler que des dogmes du catholicisme. S'il y a une croyance qui devrait être

Hosted by Google

incrustée dans nos âmes, c'est bien celle d'un Dieu unique en trois personnes, et, cependant, il ne paraît pas qu'elle jaillisse spontanément dans l'esprit des enfants.

Plus un peuple, en vertu de sa constitution mentale, accorde d'importance à certaines idées, plus il s'acharne à la poursuite des moyens capables de les faire pénétrer dans la mentalité. Le culte du patriotisme est l'objet de toute la sollicitude des gouvernements. On tâche d'en imprégner l'âme des enfants dès leur plus tendre jeunesse. Les chants, les récits, les livres, les images, les peintures, les sculptures sont les moyens courants employés pour développer l'amour de la patrie, cette notion très utile et indispensable qui a été prêchée bien avant l'apparition de nos religions modernes.

A côté de graves inconvénients, la transmission des idées par la voie du sang ne serait pas sans présenter quelques avantages, en facilitant l'instruction de nos enfants jusqu'à la rendre superflue. Les avocats procréeraient des rejetons ayant une très grande aptitude pour l'étude du droit, aptitude qui, se développant de génération en génération, irait jusqu'à donner la science infuse. N'insistons pas davantage, l'inanité de semblables conceptions apparaît trop clairement.

Comme on le voit, l'hérédité des idées est une vue purement spéculative qui est restée cantonnée dans le domaine de la philosophie, sans descendre jamais dans celui de la pratique. Elle se heurte à de trop nombreuses objections pour être séduisante et on ne peut invoquer en sa faveur aucun fait précis. Basée sur des apparences superficielles quoique nombreuses, elle ne pouvait être qu'une hypothèse d'attente, comme celle de l'hérédité de la tuberculose.

Sur les esprits dépourvus de sens positif, ce ne sont pas toujours les raisons qui ont le moins de valeur, qui produisent le moins d'effet. Aussi, je ne crois pas devoir passer sous silence un argument sans aucune force démonstrative, parce qu'il est tout de sentiment, mais susceptible d'agir fortement sur quelques personnes.

Si les idées ou certaines idées sont héréditaires, l'homme est

Hosted by Google

totalement ou partiellement privé de libre arbitre et ses actes sont déterminés, puisque ses idées le sont également. Il ne choisit pas ses opinions, puisqu'il les reçoit de ses ancêtres. Les choses sont indépendantes des idées que l'on a pu se former à leur sujet et c'est toujours un tort que de rejeter des arguments uniquement parce qu'ils vont à l'encontre des convictions que l'on désire, mais ce système est encore d'un usage trop courant, pour que je n'en fasse pas ressortir le peu de fondement. L'homme est ou n'est pas doué de libre arbitre, mais la solution de cette question n'apparaîtra qu'en pesant les arguments que l'on peut invoquer pour et contre cette thèse et non pas en les rejetant purement et simplement parce que, s'ils avaient quelque autorité, l'homme ne serait pas l'être spirituel ou matériel que l'imagination a créé sur la foi des professeurs. Sans doute, la nature humaine incite à rejeter sans examen, et parce que trop absurdes et trop impossibles, les opinions qui sont franchement opposées à celles qui sont au fond de la constitution mentale, mais c'est précisément le propre de l'homme fort de savoir résister à cette impulsion et de répondre aux arguments par des arguments. Au surplus, on ne change rien aux faits en les niant, pas plus qu'en les affirmant d'ailleurs.

Quoi qu'il en soit, les adversaires du déterminisme devront chercher le mode de transmission des idées en dehors de l'hérédité et de la suggestion, système que je développerai dans quelques instants et qui aboutit au même résultat que le premier, mais par un autre moyen.

II

On ne peut pas aborder l'étude du mécanisme de l'acquisition et de la transmission des idées par suggestion, sans s'être, au préalable, rendu compte de leur nature et de la forme sous laquelle il est possible de les concevoir. Le terme « idée » n'est qu'un mot exprimant une chose qui existerait alors même que le nom qui la désigne n'aurait pas été inventé et dont l'existence est d'ailleurs antérieure à la création de celui-ci. Il

Hosted by Google

correspond à une photographie dans l'esprit d'une ou plusieurs qualités des choses. L'idée d'une pomme consiste dans la représentation consciente de sa forme, ou de sa saveur, ou de son odeur, ou de l'impression qu'elle fournit au toucher. La fusion de toutes ces représentations nous donne une connaissance complète de la pomme, mais, en pratique, cette opération de synthèse n'est pas nécessaire et le rappel psychique d'un seul de ces éléments de connaissance — lequel est variable pour chaque personne — produit le même résultat que leur évocation totale. Nous avons une notion suffisante de la pomme, dès que la conscience perçoit seulement sa forme, son odeur, sa saveur ou son impression tactile.

On peut appliquer le même raisonnement à n'importe quelle idée, car même celles qui n'expriment pas directement un objet matériel (charité) ne peuvent être conçues dans l'esprit que grâce à une perception consciente et en quelque sorte photographique d'éléments qui sont tombés sous les sens. Le concept charité est conçu dans l'imagination sous forme d'un rappel de la sensation visuelle du geste de donner l'aumône à un pauvre ou de toute autre perception sensorielle analogue et variable avec les personnes.

En fait, le terme « idée » exprime une sensation remémorée, redevenue consciente. C'est la différence dans les noms qui fait croire à une distinction dans les choses. Le langage né avant la science s'est borné à exprimer les apparences, et c'est ainsi qu'il perpétue des confusions en même temps qu'il les crée.

Qu'est-ce donc alors que la sensation, si le raisonnement en fait un synonyme de l'idée? Une oscillation spécifique, une vibration du courant nerveux adéquate à une qualité déterminée d'un objet donné. Les impressions fournies par la vue, le toucher, etc., d'une pomme font vibrer d'une manière spécifique les terminaisons nerveuses qu'elles viennent toucher et qui sont aptes à les recueillir. Elles donnent naissance à une forme spéciale, à une oscillation particulière du courant nerveux qui varie pour chaque sensation et pour chaque sens, sans subir de modification pour la même sensation et le même

Hosted by Google

sens et cheminent ensuite le long des nerfs — comme la dépêche le long du fil télégraphique — jusqu'au cerveau qui la reçoit et en conserve l'empreinte. Elles peuvent avoir une existence latente dans un territoire nerveux privé de conscience, c'est-à-dire y exister comme connaissance enregistrée, mais non présente à l'esprit; seulement, sous l'influence d'un rappel psychique, le courant nerveux qui en est l'équivalent peut poursuivre sa marche vers un autre point du cerveau, siège de la conscience, où il devient idée, par perception consciente de la vibration nerveuse, adéquate à la sensation. De même que les sons émis à une extrémité du fil téléphonique courent le long de celui-ci, sous forme d'ondulation de l'éther, pour redevenir des sons à son extrémité; de même une sensation visuelle ou autre reçue par un nerf chemine le long de celui-ci sous forme de vibration du courant nerveux, pour se transformer de nouveau en sensation, c'est-à-dire en idée à son autre extrémité. Ces oscillations de courant nerveux, ces simples mouvements physiques étant déjà de la vue, ou de l'odorat, ou du toucher à la perception près, on conçoit parfaitement qu'ils puissent actionner la mécanique cérébrale et provoquer l'apparition de manifestations automatiques dont la conscience est non pas la cause, mais le témoin.

L'idée n'est donc que la traduction en langage psychologique du mot sensation. Elle correspond à la sensation interne d'une sensation externe. Elle n'est représentée ni par une cellule, ni par une molécule, ni par une morphologie particulière, mais par des vibrations nerveuses, par du mouvement. Pouvant être remémorées, elles sont fixées sur les neurones qui en conservent l'empreinte, peut-être grâce à des modifications moléculaires de nature instable, puisqu'elles sont susceptibles d'être oubliées et ne laissent pas plus de traces de leur passage sur les cordons nerveux que l'électricité sur le fil conducteur.

Pour comprendre le mécanisme de la transmission des idées, nous n'avons donc que deux éléments à considérer : la substance nerveuse sensible d'une part et les sensations qui viennent s'y greffer d'autre part.

Hosted by Google

Le cerveau, organe de la pensée, encore dans un état embryonnaire au moment de la naissance, se développe successivement, dans sa matière, pendant les premières années de la vie.

La genèse des idées ne nous offre que deux éventualités possibles. Leur point de départ est antérieur ou postérieur à la naissance. Or, nous croyons avoir montré que l'hypothèse de l'hérédité est inadmissible. S'il en est ainsi, elles ne peuvent parvenir au cerveau, leur organe, qu'après la naissance. Mais si celui-ci restait isolé, sans annexe capable de le pourvoir de sensations, source des idées, il serait sans utilité aucune, puisqu'il n'aurait à sa disposition aucun élément sur lequel il puisse exercer son activité; ce serait un organe sans fonction. Heureusement, l'homme possède cinq sens, l'ouïe, la vue, le goût, l'odorat et le toucher qui mettent le cerveau en relation avec le monde extérieur, comme d'ailleurs avec le reste du corps, et constituent ses bras, ses pourvoyeurs, les annexes qui vont lui charrier automatiquement toutes les sensations qui impressionneront ses nerfs sensitifs et sensoriels. Grâce à eux, celles-ci auront en quelque sorte leur photographie dans l'esprit. Le cerveau était un organe sans fonction, tant qu'il ne possédait aucune de ces empreintes, mais, dès qu'elles sont acquises, il est mis en état de remplir son rôle d'organe de la pensée. Par conséquent, la nature de celle-ci est déterminée par la nature des sensations enregistrées.

La matière étant incapable, par elle-même, de faire opposition à la réalisation des lois que sa composition moléculaire la force de subir, le cerveau ne peut s'empêcher de recevoir les sensations et d'assimiler, dans le jeune âge au moins, les idées correspondantes. La substance nerveuse est sensible aux sensations, comme le nitrate d'argent est sensible à la lumière. De même que la plaque photographique enregistre toutes les variations de lumière, de même la partie du cerveau qui préside à l'exercice des facultés intellectuelles, recueille passivement toutes les sensations,

Si nous appelons du nom de suggestibilité cette propriété de la matière nerveuse d'enregistrer mécaniquement les

Hosted by Google

impressions sensitives, nous pourrons dire que les idées se transmettent par suggestion.

Ce sont les sensations qui déterminent l'éveil de la conscience, lequel ne se produirait pas sans elle. Les personnes qui n'ont pas beaucoup d'idées, ou chez lesquelles le pouvoir d'idéation s'affaiblit, n'ont qu'une conscience rudimentaire. S'il n'y avait pas d'idées, il n'existerait pas de conscience. Pour l'enfant, la première vérité c'est la première sensation consciente. Il ne lui est pas possible de ne pas l'admettre, puisqu'il n'en possède aucune autre susceptible de lui en montrer l'inexactitude éventuelle. Ce n'est qu'au fur et à mesure que ses sensations se multiplient et que ses acquisitions augmentent qu'il se trouve en état d'observer des différences d'intensité ou de nature dans ses impressions sensitives et de rejeter les unes en se basant sur les autres, parfois aussi de trouver une idée nouvelle, en comparant, en juxtaposant les anciennes. L'homme ne peut donc avoir d'autres idées que celles qui résultent de la perception, du rappel ou d'une comparaison de sensations.

Le jugement apparaît avec les deux premières acquisitions comparables perçues par la conscience; il est le résultat d'une distinction dans la nature ou l'intensité des sensations. Sa portée est d'autant moindre que le nombre des idées est plus limité. Sa valeur reste en corrélation avec le nombre et la qualité des acquisitions qui ont servi à l'élaborer et la vérité absolue correspond à une connaissance absolue. L'homme qui, dans un certain ordre d'idées, ne connaît que deux ou trois faits sur les huit ou dix qui existent, ne pourra porter qu'un jugement très relatif dont il ne soupçonnera même pas la relativité, s'il n'a déjà acquis un nombre suffisant de connaissances pour comprendre qu'il ne connaît pas tout, c'est-à-dire sans un degré élevé d'intellectualité.

La mentalité est donc le produit des sensations enregistrées. La constitution en est bien antérieure au développement du jugement qui ne peut d'abord s'exercer qu'à l'égard d'éléments très simples et n'atteint son épanouissement complet que lorsqu'une grande somme de connaissance et d'expérience en a

Hosted by Google

considérablement augmenté la portée. Pour un cerveau, les notions vraies sont celles qui s'y trouvent matérialisées et, pratiquement, le jugement ne redresse pas souvent la mentalité, parce que l'homme prend point d'appui sur les premières sensations arrivées pour rejeter celles qui leur sont opposées.

Pour la science moderne, il n'y a encore d'héréditaire que les organes. Le cœur, les membres, les reins, le cerveau et, d'une façon générale, les cellules sont seuls susceptibles de se transmettre par la voie du sang. Par conséquent, toute théorie qui considère l'idéation, non pas comme un organe, mais comme une fonction, implique la non-hérédité des idées. La suggestion ne ruine pas seulement l'hypothèse de la transmission par les parents parce qu'elle la remplace, mais aussi parce qu'elle considère la pensée comme un produit de l'activité cellulaire qui l'élabore au moyen des sensations dont elle dispose. Le cerveau puise dans le milieu, comme les poumons dans l'atmosphère, les éléments indispensables à son activité.

On n'hérite pas des fonctions, mais seulement des organes qui y président. Il suffit, d'ailleurs, de définir le mot : action des organes agissant en vue de leur destination naturelle, pour comprendre qu'il ne peut rien y avoir d'héréditaire dans la chose qu'il exprime. La fonction ne vaut que par l'organe, mais les produits restent néanmoins distincts des cellules qui les élaborent. Les reins nous viennent de nos parents, mais non pas l'urine. Nous héritons des jambes et non pas de la marche, du cerveau et non pas des pensées.

(*A suivre.*) Dr L. LEFÈVRE.

Hosted by Google

LE

PROBLÈME DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE[1]

IX

Une fois passé le temps de la fréquentation de l'école primaire, l'éducation n'arrête pas son action. Cette action est continue; il n'est pas une heure dans la vie, quelle qu'en soit la durée, qui n'amène avec elle sa leçon. Nous avons à nous compléter intellectuellement par l'étude et la réflexion.

Les enfants des familles aisées ont, quand le moment est venu, des maîtres particuliers, des précepteurs à domicile; ils ont l'athénée, le collège; ils ont le pensionnat.

Mais je ne sais par suite de quelle tradition, l'éducation, l'apprentissage de ce qui constitue la vie, la vie de relations et de contact avec nos semblables, est considérée comme accessoire, si elle n'est même complètement négligée.

C'était aux clercs, c'est-à-dire aux prêtres, puis plus tard aussi aux jésuites qu'appartenait autrefois le soin d'initier la jeunesse aux humanités classiques. Les laïques ne s'en occupaient guère, et les préceptes de la religion y tenaient naturellement une place importante. Sous la double influence de ces préceptes et de la culture des lettres anciennes, si féconde en faits propres à nourrir les

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1904.

Hosted by Google

esprits et à dresser les cœurs, on trouvait le moyen d'*éduquer* la jeunesse, d'en faire des âmes ferventes et soumises. Point n'était nécessaire de consacrer un cours spécial de religion avec lequel se confondait la morale. Ces leçons découlaient de toutes les leçons, elles étaient constantes, elles étaient la règle, et pas une heure de la journée où il n'en était question.

Quand se sont organisés les premiers collèges laïcs publics, quand, sous l'influence de principes nouveaux, de théories toutes modernes, il s'est agi de rendre les humanités classiques accessibles aux enfants du tiers état, de cette bourgeoisie qui naissait à l'existence de droits communs à tous, on s'est inspiré des programmes mêmes des collèges anciens et surtout des pères jésuites qui étaient devenus les maîtres en cette matière ; on a maintenu tout ce qui s'enseignait à l'exclusion du cours de religion, qui ne figurait même pas d'une façon spéciale au programme des études et qui, dans les conditions où la société se reconstituait, ne pourrait plus, par respect pour les convictions philosophiques des citoyens, être imposé à personne. Mais avec le cours de religion disparaissait le cours même de l'éducation morale. Il y eut bien, dans le principe, des tentatives, faites en faveur de l'éducation civique tout au moins, mais elles échouèrent par le temps. Tout le monde connaît l'histoire de cette lutte incessante entre les deux influences : l'Église d'une part, la Société civile de l'autre, dont les conséquences ont été la double persistance dans la tradition par l'Église, dans l'abstention par les laïques.

D'autre part, ces études d'humanités qui, sous l'ancien régime, n'étaient abordées que par les jeunes gens de famille, semblaient tout naturellement exclusives de toute culture morale spéciale, puisque au moment où ils les commençaient, ils avaient reçu d'un prêtre, d'un abbé, l'instruction nécessaire. En d'autres termes, il n'y avait point de leçon affectée exclusivement à ce que j'appellerai le fond de la vie de l'âme : cet enseignement découlait pour eux de l'enseignement classique même.

Hosted by Google

Il en résulte aujourd'hui ceci : plus de cours distinct autre que le cours de religion et de morale, fait par les ministres des cultes, qui seuls sont considérés comme pouvant le faire avec toute la compétence et toute l'autorité voulue. Et plus de cours de morale du tout, là où il n'y a pas de cours de religion.

Je suis trop respectueux de la liberté de conscience et des opinions pour m'évertuer à combattre l'une ou l'autre de ces tendances ; mais, je dirai qu'une attention constante donnée à cette éducation pratique, une attention de tous les instants, une excitation persistante au mieux, et cela chaque fois que l'occasion en serait fournie dans les leçons littéraires ou autres, permettrait aux professeurs ordinaires de prêter un concours efficace à celui de leurs collègues à qui est confié le cours de religion et de morale, ou de le suppléer là où le cours n'existe pas.

* * *

Dans les études moyennes, en général, quelles ressources pour former et affermir le jugement et le sentiment ! Ouvrir en l'imagination des horizons plus larges, mais en l'éclairant, en la guidant, en retenant ses écarts sans l'étouffer jamais ! C'est par elle bien souvent que l'esprit arrive à la vérité, comme on arriverait à une source vivifiante et pure, par des chemins contournés et semés de fleurs. Elle nous fait créateurs, inventeurs ; elle a le don de nous émouvoir, et pour celui qui souffre elle lui permet de supposer une vie meilleure : il espère ou se console. Ne fermez à personne ce monde des spéculations inventives. Ici encore, par des lectures, par les traductions d'auteurs, il est aisé de les y diriger. Du commerce intelligent avec l'antiquité grecque et latine se dégage la leçon humaine. Trouvez-y de quoi exalter ce sens intime dont je viens de parler. Ne vous bornez pas à vaincre les difficultés grammaticales, à faire de la philologie, à disséquer la valeur de l'expression, gymnastique utile dans une certaine mesure, mais mettez en relief les idées ; arrêtez-vous à ce qui

Hosted by Google

agrandit l'esprit et l'âme. Réfléchissez aux procédés tout naturels que les auteurs ont dû suivre dans l'élaboration de leurs œuvres. Avant d'écrire, il faut concevoir, et la forme n'est, en réalité, que l'un des aspects sous lesquels se présente la pensée; c'est le moule où elle se coule en quelque sorte fatalement, la façon même sous laquelle elle s'est présentée à l'esprit et tellement intime avec celle-ci qu'on pourrait presque dire qu'elles sont une. Toute la préoccupation de l'écrivain, c'est de rendre fidèlement ce qu'il a conçu; mais est-ce alors qu'il songe au choix des mots, à l'exactitude syntaxique, ou polissage de la phrase? Non, c'est plus tard, en se relisant, après des réflexions nouvelles; alors il améliore l'écriture, il cherche à être clair, brillant et correct.

C'est donc la pensée qu'il faut mettre en évidence et en valeur avant de faire la chasse aux mots et de se livrer à un examen grammatical quelconque; c'est la pensée qu'il faut exalter, c'est elle qui expliquera le mieux les beautés de la forme. Un peu d'enthousiasme mis au cœur de la jeunesse est nécessaire. Assez de réalités tristes la rappelleront au terre à terre. Mais que vous employiez toutefois à mettre en valeur ce qui contribue à exercer le jugement, et aussi à épurer le goût!

Dans votre tenue, dans votre parole, ô maîtres, vous à qui il appartient de dispenser le savoir et de moraliser — car telle est en vérité votre tâche bien comprise —, prêchez d'exemple. Observez-vous. J'ai dit, quelque part, que, dans ces élèves que les parents vous confient, vous avez non seulement des disciples mais des juges; pour ma part, j'ai conservé dans ma mémoire les noms de ceux de mes professeurs qui, depuis que je suis homme, ont été reconnus par moi comme ayant eu une part dans mon ignorance et mes faiblesses ou mes défauts. J'ai condamné ceux-là du fond de ma conscience; j'ai béni les autres..., l'exception malheureusement.

Dans tout le cours des études moyennes ou secondaires, qu'il s'agisse d'études classiques, scientifiques ou

Hosted by Google

professionnelles, une même ligne de conduite doit être adoptée pour les élèves : leur discernement est ouvert ; il ne faut plus affirmer seulement, il faut démontrer.

* * *

Plus difficile, plus délicate et plus importante l'éducation de la jeune fille, quand est atteinte cette période que j'ai appelée moyenne. Les vagues tourments de la puberté qui s'annoncent déjà agissent sur son caractère.

Les instincts de la coquetterie, toujours vivaces chez la femme, qu'elle prend même pour des inspirations de bon goût, ces instincts jusque-là moins actifs, qu'elle pouvait même croire absents, tout à coup apparaissent. La mode, l'exemple d'une amie, le besoin de plaire qui se développe presque simultanément avec le besoin d'aimer — une force qui agit quoiqu'elle en ait —, la prédisposent à de petites manies. C'est le moment où le sexe dessine ses formes. Quelque chose comme un mystère l'intrigue et l'instigue. Cerclant autour de ses reins un corset impitoyable, bravement elle accepte cet emprisonnement, tout au moins gênant ; elle s'assujettit à marcher dans des chaussures trop étroites pour empêcher le pied — la belle chose qu'un pied mignon! — de grandir. Ce sont ensuite les afféteries, les minauderies, les airs pincés, les regards étudiés, les façons d'être de l'une de ses compagnes — la plus affectée, la moins naturelle étant toujours choisie comme modèle. Ce n'est pas des flancs d'une créature, se défigurant ainsi, que sortiront des créatures saines et fortes.

Que la jeune fille cherche à mettre de la distinction dans sa mise, dans son langage, dans son maintien ; mais qu'elle ne s'efforce pas, sous prétexte de grâce et de bon goût, à rendre ridicule ce que la nature a mis en elle de gracieux et d'aimable. Il lui restera toujours le timbre plus limpide de sa voix, la blancheur de sa peau, la gracilité de ses membres, l'attrayante harmonie de ses formes. J'estime que rien n'ajouterait à la majestueuse beauté de

Hosted by Google

la Vénus de Milo, si son marbre, palpitant subitement de vie, se parant de bijoux et d'étoffes soyeuses, se comprimant la taille dans un corsage, se mettait à marcher en se contorsionnant. De toutes les qualités, la simplicité est la plus touchante. En quelque médiocre estime que nous tenions nos semblables, il est une chose à laquelle nous ajoutons du prix, leur suffrage. Même alors que nous savons l'éloge outré, il nous flatte. L'homme recourt, lui aussi, à la coquetterie; mais il se sert d'apparences de force, qui dégénèrent parfois en forfanterie; il se fait bravache. Le nombre de masques qu'il essaie n'est pas aussi grand que celui dont dispose la femme; ils sont d'un aspect tout opposé et d'une richesse d'invention moindre.

Eh bien, je soutiens que la jeune fille, qui n'a que les beautés et les mérites de son sexe, a plus de chances que la coquette d'attirer et de plaire : elle commande l'estime.

Oh! faites les jeunes filles modestes, et vous leur aurez donné toutes les séductions.

Je l'ai déjà dit, je le redis et le redirai encore : par cela qu'elle est le giron où nous avons été bercé tout d'abord — un vrai nid au contact duquel se sont acquises les primes et suaves notions du bon, ces notions qui persistent même chez les plus mauvais, à certaines heures, comme un souvenir du bien-être perdu —, la mère, la formation de la mère doit être le premier objectif des réformes à faire.

Elle est éducatrice d'instinct, et je ne sais quelles influences malsaines la détournent parfois de sa vocation première; ramenez l'y avec soin; un progrès immense sera accompli, mais à la condition de l'y entretenir sans cesse, et de faire en sorte qu'elle s'y entretienne elle-même.

Quant au père, là où la mère favorisera la ductilité, lui apprendra la résistance nécessaire. Ils sont deux pour régler cette double manifestation de la mansuétude, d'une part, de l'énergie, de la volonté, de l'autre. Le père, tout en laissant sa collaboratrice aux soins qui lui incombent

Hosted by Google

plus exclusivement quand il s'agit d'élever une jeune fille, prendra une part plus large de responsabilité quand c'est d'un garçon qu'il faudra s'occuper et que celui-ci aura atteint l'âge où les deux éducations doivent commencer à différer, sous certains rapports, à raison de la différence de sexe et de rôle.

Plus de fermeté, plus de décision sont indispensables à l'homme; mais une volonté forte est aussi indispensable à la femme.

Que le père s'empare du soin d'inspirer cette volonté même à la jeune fille, si la mère use non de trop de bonté et de douceur, mais de faiblesse.

* * *

Durant toute cette période moyenne, si importante au point de vue de la préparation des jeunes gens à la carrière qu'ils voudront embrasser un jour, il faut s'attacher en même temps à fortifier leur intelligence et leur cœur, à fortifier leur corps. La santé physique qu'il nous est commandé de conserver intacte comme une des conditions de notre santé morale, nous ne saurions éviter de la mettre à l'abri de toute atteinte sans manquer à un devoir envers nous-même. Nous sommes d'ailleurs arrivés à l'âge alors, où l'effort est presque un besoin : à preuve l'exubérance de nos mouvements; ce besoin de courir, de sauter, qui, aux heures de récréations, fait des préaux et des cours des établissements d'enseignement quelque chose comme des ruches humaines, pleines de bruits, de cris et d'ébats.

Or, j'ai à reprocher à nos programmes d'études de ne pas tenir suffisamment compte de cette nécessité en ne donnant pas à la gymnastique la part qui lui revient dans ce qui doit constituer l'intégralité de notre être.

Examinons les motifs qui ont amené cette situation fâcheuse : il importe que nous disions notre pensée tout entière à ce sujet. Ouvrons donc ici une parenthèse nécessaire.

Hosted by Google

Les deux activités intellectuelles et physiques se manifestent pour ainsi dire parallèlement : l'une soutient et stimule l'autre. Il ne faut point avoir approfondi la science physiologique pour se confirmer dans cette idée; nos propres observations peuvent nous en fournir la preuve à chaque heure du jour. Dès le moment où pour la première fois nous avons essayé de nous dresser sur nos pieds, nous avons fait spontanément acte de volonté, en d'autres termes une impulsion toute psychique, si inconsciente qu'elle fût encore, a déterminé chez nous un mouvement d'un ordre tout matériel. Le concours de tous deux était indispensable à l'exécution de notre audacieuse entreprise.

Tel fera à pied, et presque sans éprouver de fatigue, le passage du Simplon ou du Splügen, qui, rendu à ses habitudes casanières, jurerait ne pouvoir faire, sans tomber de lassitude, plus que la navette quotidienne entre son domicile et son bureau, le café ou le théâtre : la vue de cette nature grandiose qu'il parcourait a donné à son énergie un élan dont elle semblait privée dans les conditions ordinaires; un effet tout moral a déterminé une manifestation d'ordre tout physique, comme c'est une manifestation d'ordre tout physique qui a contribué à une sensation tout intime.

On me citera peut-être un magistrat, un écrivain, un penseur qui, durant toute sa vie, s'est borné à se rendre au palais de justice, au journal auquel il collabore ou chez l'éditeur de ses écrits, ou même qui, semblable à Scarron, n'ayant jamais quitté son fauteuil, a pourtant conservé toute la verdeur de son esprit et toute l'ampleur de sa pensée. Mais demandez-lui si, en restant dans le cercle, quelque large que ses facultés l'aient fait, de son activité cérébrale, il a vécu d'une façon intégrale et complète? Ne devra-t-il pas reconnaître que quelque chose d'essentiel lui a manqué?

De ce qu'il y a des fruits qui, par exception, par un caprice de la nature, prennent des proportions colossales,

Hosted by Google

monstrueuses, on ne va pas conclure, je pense, qu'ils valent les fruits normaux. On les montre, on les cite, on les expose; ils ont à eux seuls absorbé la sève de l'arbre qui les a produits, on pousse même à la culture de ces phénomènes; ils n'en resteront pas moins une exception aux conditions essentielles et harmoniques : ce qu'ils auront gagné en taille, ils l'auront perdu en saveur.

Mais, restons dans la réalité des faits. L'homme est constitué tout à la fois pour se mouvoir et pour penser; s'il travaille de l'esprit, il doit savoir se servir aussi de ses bras et de ses mains. Il cesse d'être ce qu'il doit être quand il est réduit à faire exclusivement l'un, à défaut de savoir faire aussi l'autre.

Il nous faut donc ne pas apprendre seulement à la jeunesse à penser, il importe aussi de faire en sorte que chez elle la structure physique, l'enveloppe du corps où se meut l'être pensant, soit à même, par la promptitude et l'exactitude des mouvements, par la solidité et la force de résistance des membres qui lui obéissent, à exécuter ce qu'il commande.

Je me bornerai à invoquer ces considérations. Combien importantes aussi celles que l'on peut tirer de la nécessité de donner au corps la santé et la vigueur, dont l'âme la première ressent les bienfaisants effets!

C'est donc à tort que les adversaires de la gymnastique scolaire, considérée comme élément essentiel de l'éducation intégrale, invoquent cette apparente singularité du sort qui place des individualités supérieures dans des corps chétifs et faibles, tandis que l'on voit d'autre part des hommes, taillés en athlètes, victimes de délabrement moral. Ce sont là des exceptions qui ne font que confirmer la règle, et la règle est le développement complet, ou tout au moins suffisant, de l'être humain dans tous les éléments dont il se compose.

On semblait, en ce qui concerne l'enseignement moyen ou secondaire en Belgique, avoir reconnu cette vérité. C'était en 1875, lorsque, cédant à de justes observations

Hosted by Google

dont la presse et les Chambres s'étaient faites l'écho, le gouvernement, pour la première fois, se décida à organiser l'enseignement dont nous préconisons l'indispensable utilité.

Mais, depuis cette époque, des thèses d'un autre ordre ont vu le jour. Cette même presse et ces mêmes Chambres législatives se sont un jour émues du sort que réservaient à notre jeunesse les programmes d'études trop chargés. On faisait valoir que, sans rien abandonner de ce qui constituait autrefois le fond essentiel des études classiques, on y avait glissé une quantité de matières nouvelles répondant mieux aux exigences modernes. Ce qui était vrai, comme il était vrai aussi que, pour concilier ces exigences avec la tradition, rien n'avait été fait pour augmenter le nombre d'années à y consacrer. La Belgique est restée à peu près seule à n'avoir que sept années d'études là où l'Allemagne et la France en ont huit et neuf, et la conséquence immédiate de cette situation était qu'il fallait compenser la différence par un nombre démesuré d'heures de classes et un nombre exagéré de devoirs à domicile. D'où surmenage.

Il y avait du vrai dans tout cela, sous certains rapports. Nous aurons occasion de démontrer qu'il y avait aussi exagération sous certains autres.

Voyons d'abord ce qui se passe généralement lors de l'élaboration des programmes.

Ou bien un plan d'études est l'œuvre entière d'une seule personne, et alors, jaloux de faire étalage de science, l'auteur croira n'avoir jamais exigé assez s'il n'a pas exigé absolument tout : c'est là une tendance bien naturelle; un pédantisme involontaire y perce. Ou bien, soumis en projet à une assemblée délibérante, à un conseil, le travail subit des remaniements souvent improvisés. Préparé par quelqu'un qui, de peur qu'on ne lui reproche des lacunes ou un manque de science, s'est efforcé de le présenter le plus complet possible, il est trop touffu, il doit être élagué, et dans l'opération tombent une foule de choses que des

Hosted by Google

propositions diverses vont bientôt remplacer en plus grand nombre. Le conseil est composé de spécialistes, et chacun, dans sa partie, demande le plus possible. L'historien voudra tout donner à l'histoire, le géographe à la géographie, le philologue aux lettres anciennes; si l'assemblée compte un partisan acharné des langues modernes, celui-là voudra la part la plus large pour l'allemand et l'anglais; mathématicien, il ne connaîtra rien en dehors des mathématiques, et ainsi de suite.

Assurément, un programme conçu dans ces conditions sera complet; il ne manquera que le temps de l'exécuter. Et c'est ce qui arrive. Chez nous, il doit y avoir au maximum quarante semaines de cours par année, déduction faite d'un mois de vacances pour Noël et Pâques réunies et deux mois en août et septembre. A raison de huit heures de leçon par jour et six jours par semaine, il y aurait 1,920 heures d'occupations par année. Jamais il n'est venu à l'esprit de personne d'imposer un pareil régime. Cependant on arrivait à 32, voire même à 34 heures par semaine, ce qui constituait un ensemble de 1,360 heures par année scolaire. Il le fallait bien : le nombre des matières à enseigner, y compris le dessin, la musique et la gymnastique, était parfois de douze à treize, ce qui réduisait considérablement le temps à consacrer, en moyenne, à chacune d'elles. La somme de travail était exagérée. Les professeurs étaient obligés d'exiger des élèves un travail personnel à domicile pénible pour les plus faibles. De toutes parts s'élevèrent des réclamations dictées par un mouvement généreux en faveur de cette jeunesse studieuse que l'on disait surmenée. Des médecins s'alarmaient et faisaient les prédictions les plus sombres pour l'avenir intellectuel du pays.

Le moyen le plus simple de parer à la situation eût été d'augmenter le nombre des années de classe; les intérêts de la politique, le respect d'une tradition déjà ancienne dans le pays s'y opposèrent. C'est alors (en 1885) que après de nombreux tâtonnements, quelqu'un qui se cru

Hosted by Google

bien inspiré proposa de sacrifier les matières dites accessoires : la gymnastique, la musique et, sauf pour les études scientifiques, le dessin, non qu'on les supprimât, car la loi de 1850 les avait désignées comme obligatoires, mais, par une habile prestidigitation, on les fit figurer au tableau des horaires comme faisant partie des récréations, ne laissant plus à la gymnastique, notamment, que deux heures par semaine, soit vingt minutes de leçon par jour.

On avait perdu de vue que la mesure était contraire au but même que poursuivaient les humanités classiques, pour ne parler que de celles-là, c'est-à-dire un développement complet des facultés, en vue du rôle que la nature nous a assigné, ou que nous nous assignons orgueilleusement, d'êtres supérieurs aux autres êtres, non seulement par une intelligence plus large, mais par des sentiments plus purs. Tout ce qui peut contribuer à rendre notre esprit plus actif, nos sens plus perspicaces est nécessairement de ce domaine. Je ne m'arrêterai pas à rappeler ce que l'on attend et ce que l'on est en droit d'attendre d'un enseignement qui, cherchant à nous assimiler la forme la plus parfaite des idées, meuble et élève nos propres idées; mais il semble que l'œuvre ainsi entendue est trop restreinte. Il faut exercer l'esprit; mais l'exercer sans donner le moindre soin aux organes qui le mettent en communication avec les phénomènes extérieurs, c'est mal l'exercer. La vue et l'ouïe servent à nous éclairer sur la nature au moins apparente des choses; elles nous apportent les premiers éléments indispensables pour que notre jugement se forme. Quelle que soit la carrière qu'embrasseront un jour ceux qui viennent demander à un athénée, à un collège, à un lycée, un dressage intellectuel et moral, ils auront besoin de voir juste et de voir bien par les yeux, pour voir juste, et bien par le cerveau. Je voudrais donc que tous les enfants apprissent le dessin comme exercice de la vue et même comme exercice de la main. Puis, quelle ressource, pour plus tard, lorsqu'il s'agit de décrire, de faire apprécier avec exactitude les proportions

Hosted by Google

et les dispositions d'un objet, d'un site, ou d'en fixer l'image! Le dessin, a-t-on dit, est l'écriture de l'industrie; il est aussi l'écriture de la science; il est jusqu'à un certain point l'interprète de l'imagination et du rêve.

Il faudrait aussi que tous les enfants fussent assez bons musiciens, non seulement pour se rendre compte de la fausseté d'une note, comme il conviendra qu'ils se rendent compte de la fausseté d'un raisonnement, mais pour leur faire apprécier, même dans ses éléments, la sublimité d'un art qui embrasse tous les autres arts.

La musique et le dessin étaient, pour J.-J. Rousseau, la base de tout le premier enseignement; il y a des motifs très sérieux de les inscrire comme obligatoires dans le tableau des horaires, selon le vœu exprès de la loi même. Les yeux et les oreilles nous mettent en communication directe avec le monde qui nous entoure; c'est par eux qu'il se révèle à notre esprit.

Pour ce qui est de la gymnastique, je ne m'attarderai plus à en faire ressortir la bienfaisante et nécessaire influence. J'ai dit à ce propos toute ma pensée; elle est celle de la plupart des éducateurs de notre temps.

(A suivre.) ÉMILE GREYSON.

Hosted by Google

ESSAIS ET NOTICES

Sur les chemins de la croyance. Première étape : *L'utilisation du positivisme,* par FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. — Un volume in-12 de 309 pages. Paris, Perrin, 1904.

C'est une *première étape :* « Ce que j'ai demandé au positivisme, ou, si l'on le veut, à Auguste Comte, c'est d'établir en fait que la morale ne pouvait se constituer, se justifier ni se maintenir, indépendamment d'une religion; c'est, en second lieu, que cette religion, quelle qu'elle soit, ne pouvait être ni « naturelle », ni « individuelle », mais « sociale » et fondée sur l'affirmation du surnaturel, et, en troisième lieu, mais *accessoirement,* c'est d'établir qu'à ces exigences, posées et définies par la science, le catholicisme avait répondu dans l'histoire. Rien de plus, ni rien de moins! Cela ne prouve, je le sais, et je crois devoir le dire clairement, ni la transcendance, ni la divinité du christianisme. Cela ne prouve ni l'historicité des Évangiles, ni l'authenticité de la révélation biblique. Encore une fois, ce n'est qu'une étape, et la première, sur les chemins de la croyance. »

N'exigeons pas de M. Brunetière plus qu'il ne déclare avoir voulu nous donner dans ce premier volume. Tout en regrettant qu'il ait cru devoir persifler la philosophie, anathématiser Descartes ou Fichte sans dégager en eux, comme dans les œuvres d'Auguste Comte, « l'âme de vérité », reconnaissons lui hautement le droit d'*utiliser* le positivisme ou plutôt Auguste Comte — « *sauf à les transformer au besoin* » (p. 225). Cet art d'accommoder les restes n'est pas de la cuisine idéale, mais c'est de l'apologétique. M. Brunetière prononce une plaidoirie; avec un vif intérêt nous l'écoutons, et voici ce qui en résulte en notre esprit :

« Les questions *sociales* sont des questions *morales,* et les questions

Hosted by Google

morales, des questions *religieuses* »; ces deux affirmations, véritables *leit-motiv* de tout le discours, nous paraissent mal formulées. Il semble qu'il faudrait dire : « Les questions sociales sont en partie des questions morales; les questions morales impliquent des éléments d'ordre religieux (1). » M. Brunetière affectionne les formules tranchantes et paradoxales. Elles ne sont pas exactes; les gens le sentent inconsciemment et s'en éloignent; le bien ne se fait pas; le but est manqué.

Toutefois, M. Brunetière a rendu un immense service en tournant et fixant l'attention des penseurs sur ces deux vérités que l'on s'ingénie, à notre époque, à oublier ou à obscurcir, mais auxquelles la conscience humaine reviendra toujours. L'accent un peu âpre, l'argumentation parfois verbale de M. Brunetière lorsqu'il montre que les idées d'*association* et de *solidarité* (pp. 297, 301...) ne servent au progrès social qu'une fois « moralisées », pénétrées des idées de justice, de devoir, d'abnégation personnelle, n'enlèvent nullement leur valeur à ces pages que l'on ne méditera jamais assez.

Mais de quel droit affirmer que cette moralisation doit venir « du dehors » et ne peut avoir lieu « sans subordination à une puissance extérieure » et sans être « confessionnelle » (p. 300 à 301)? N'avons-nous donc pas, intérieurement, la raison, la conscience? Les stoïciens que maltraite M. Brunetière le savaient bien.

L'Église catholique aussi le sait bien. Elle n'a pas ce dédain superbe des vérités simples et profondes, et suffisantes pour la pratique de la vie, que l'homme trouve en lui-même sans le secours de la révélation. Elle a condamné les *fidéistes* qui rejetaient ou méprisaient ces ressources naturelles : *Rationis usus fidem præcedit*. Si la raison permet à l'homme d'établir les « préambules » de la foi, pourquoi pas d'organiser la morale sociale naturelle? Lorsque M. Brunetière dit : « Nous sommes égaux, parce que, si nous ne l'étions pas, la moitié d'entre nous s'en trouveraient empêchés d'être hommes » (p. 284), a-t-il besoin de s'appuyer sur une autorité du dehors et confessionnelle?

Et surtout de quel droit M. Brunetière prétend-il que « toute reli-

(1) Nous rejetons donc l'appareil algébrique : « Sociologie = morale; morale = religion; sociologie = religion » de la page 307.

Hosted by Google

gion est essentiellement une affirmation du Dieu personnel et de la nature des rapports que nous entretenons avec lui » (p. 52)? Oh! nous savons qu'il en a été ainsi dans le passé et qu'il en sera de même, toujours peut-être, pour certaines imaginations. Mais a-t-on le droit d'éterniser une métaphore? S'il nous est difficile de trouver des équivalents moraux et sociaux aux images anthropomorphiques du passé, songeons à ce qu'il en a coûté à nos pères pour remplacer par des mythes psychologiques les mythes physiologiques et physiques du début. Que M. Brunetière déclare que sa conscience et celle de tel ou tel groupe réclame l'image traditionnelle, nous nous inclinons avec respect, mais que l'on puisse l'imposer à tous, qu'il n'y ait de religieux *que* les mythes où le divin est personnifié, nous protestons énergiquement. Cela se comprenait lorsque la conscience personnelle était conçue comme le *summum* de l'être, mais nos vues actuelles sur l'*inconscient* ont modifié la position de la question. M. Brunetière ne nous dit-il point, dès ses premières pages, « qu'un grand penseur est toujours *inconscient* d'une partie de sa pensée, comme un grand artiste l'est souvent *du meilleur* de son art, et, de l'un comme de l'autre, c'est même en ce cas que l'on dit qu'ils ont du *génie* ». Le *quo majus cogitari nequit* peut donc se représenter dans nos esprits tout autrement qu'autrefois.

Qu'est-ce aussi que ce *surnaturel* dont aime à parler M. Brunetière? A coup sûr, c'est le *supra-sensible*. Équivoque commode mais déplorable! Ce n'est pas là du tout le surnaturel *théologique*. Grâce à ces à peu près, à ces mirages de vocables, M. Brunetière s'imagine exposer et défendre les dogmes catholiques. Mais attendons les étapes suivantes. Nous verrons bien s'il n'arrive pas à M. Brunetière quelque aventure analogue à celle de l'abbé Loisy. Leurs efforts à tous deux sont dignes d'une profonde estime, mais qui sait si, au lieu de coopérer et d'aider aux balbutiements de l'avenir et « de ne retenir du passé que ce qui en est actuellement et manifestement vivant », ils n'auront pas dépensé leur temps et leur peine à se persuader à eux-mêmes qu'ils sont de vrais catholiques, alors que l'Église ne les reconnaîtra point comme siens et ne verra dans leurs systèmes que d'ingénieuses et généreuses « *utilisations* » du catholicisme?

MARCEL HÉBERT.

Hosted by Google

CHRONIQUE MUSICALE

A LA MONNAIE. — La valeur artistique d'un théâtre dépend le plus souvent des goûts de son public. C'est celui-ci qui forme l'élément principal auquel s'adresse le programme d'une saison, et le choix des pièces, autant peut-être que leurs qualités d'interprétation, se présentent infailliblement en raison du public qui les soutient. Dans une ville qui, comme Bruxelles, réunit un public fort complexe, d'une exigence et d'une intransigeance presque exagérées, les conditions dans lesquelles se présente la direction d'un théâtre important sont fort particulières. Autant les ressources sont restreintes, autant les caprices de la foule sont élevés; autant les goûts sont divers, autant les artistes sont exclusifs; il faut une somme d'énergie et de ténacité pour réussir; aussi, dans les théâtres où, tel qu'à la Monnaie, cette situation s'accentue par le désir de fort bien faire et la valeur artistique des directeurs, travaille-t-on plus que sur n'importe quelle scène du même genre. Il suffit pour s'en convaincre de comparer les tableaux des répétitions de l'Opéra et de l'Opéra-Comique avec les horaires de MM. Kufferath et Guidé. Cette distinction est juste à établir; sans toutefois appeler plus d'indulgence à la critique, elle permet néanmoins d'envisager le nouveau programme de la Monnaie à un point de vue différent.

Satisfaire un public exigeant avec des ressources restreintes amène, dans la direction d'un théâtre important, l'obligation d'engager des artistes moins expérimentés, qui sortent de scènes secondaires, ou parfois tout simplement du Conservatoire. Ce système ne porte aucune atteinte à la valeur intrinsèque du débit artistique. Certes, si parfois les détails en pâtissent, presque toujours le fond y trouve à gagner. Lorsque l'artiste se sent faible devant son public, et

Hosted by Google

n'a pas derrière lui l'argument d'une réputation établie, il se repose beaucoup plus sur l'expérience de ses dirigeants, et lorsque ceux-ci possèdent la science scénique des directeurs de la Monnaie, la conduite théâtrale de l'œuvre se réalise plus librement, dans des conditions d'ensemble et de régularité. Cette obligation d'employer des interprètes nouveaux et jeunes transforme petit à petit le vieux répertoire et l'adapte aux exigences du moment. En réalité, le public n'a pas à se plaindre lorsqu'on lui présente un jeune chanteur. Il est fort intéressant d'assister à des débuts d'artistes et de poursuivre leur travail à travers leurs rôles de la saison. La jeunesse est pour l'acteur la meilleure des écoles, elle l'est également par contre-coup pour le public, et elle renferme dans son inexpérience, sa conviction et sa recherche studieuse du personnage, l'attrait vivace de ses originalités. C'est ce que la direction de la Monnaie a su comprendre cette année; elle a basé son choix des nouveaux interprètes non pas sur les anciens de la routine, mais sur de jeunes caractères, et s'est réservé par là cette brillante reprise du programme qui vient de lui donner un tout nouvel essor.

Dans le public, il est cependant une classe de spectateurs qui recherche la perfection au théâtre. Le manque d'habitude et l'insuffisance de perspicacité esthétique dans les idées lui fait concevoir l'art scénique à un seul point de vue : celui du résultat direct qu'il provoque. Cette conception, sans en exclure d'autres, a d'ailleurs toute sa raison d'être. Pour ce public, beaucoup aussi pour la satisfaction des autres, le programme de la nouvelle saison est fort avantageusement fourni et, à côté des anciens pensionnaires, conservés de l'an passé, Litvinne, Landousy, Van Dyck et Clément formeront une addition de troupe, valeureuse et passionnante, dont nul ne songera à se plaindre.

Les directeurs ont, en outre du répertoire courant, réservé à leurs habitués une série de spectacles des plus intéressants. On sait déjà que Van Dyck interprétera *Tristan*, en français, pour la première fois. C'est un travail de décentralisation wagnérienne qui va se produire à Bruxelles, sous les auspices d'un grand artiste. Le *Jongleur de Notre-Dame* va également tenir l'affiche. C'est une œuvre heureusement conçue dans ce mélange de mystique et de gaieté qui sied si parfaitement à nos goûts modernes. Sa musique est fine et

Hosted by Google

soignée; elle n'a rien de *Sapho* ou des exagérations véristes de la *Navarraise*, et fait aimer encore le spirituel Massenet, presque nouveau, presque ancien, mais toujours aussi charmeur.

La nouvelle pièce d'Albert Dupuis est au chantier. Le scénario de M. Cattier attend ses dernières retouches musicales. L'œuvre sera en elle-même forte et puissante; le tableau des mœurs vibrantes et populaires de *Jean Michel* s'y retrouve dans toute sa fougue wallone et la musique s'annonce réaliste et profondément adéquate à l'action. Il est peut-être regrettable que le talent fouillé de M. Dupuis ne recherche pas une conception plus élevée et plus morale du livret. Il ne faut jamais perdre de vue l'intense mission de l'art musical, éducateur par excellence, et les vastes conceptions qu'on peut y entrevoir. Si le réalisme renforce l'effet produit, il s'identifie mal avec l'élément symphonique; ses attaches sont différentes, et lorsque sa puissance s'affirme avec éclat dans le drame musical, c'est que ses éléments les plus frappants ont trouvé autre part qu'à l'orchestre l'énergie artistique qui les fait vivre.

On murmure encore tout bas de gros secrets, et on escompte l'espoir de belles soirées. Quelques reprises *travaillées* de l'ancien répertoire et, surtout, une ou deux puissantes nouveautés s'annoncent à l'horizon de la saison artistique de la Monnaie. Mais c'est un secret. Regrettons seulement que l'aimable direction n'a pas encore découvert un *Pelléas* et une *Mélisande* pour Claude Debussy, et que les amateurs de bonne musique dramatique moderne se trouvent, cette année encore, obligés d'ajourner leurs désirs à ce sujet.

P. G.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

LES LIVRES. — *Œuvres complètes de Jules Laforgue. Mélanges posthumes.* Paris, Société du *Mercure de France.*

Il est déjà bien tard pour signaler ce curieux recueil, ou une pensée pieuse a rassemblé des articles, notes et manuscrits laissés par Jules Laforgue. Les lettres qu'il écrivait à M. Ephrussi, à sa sœur et à une poétesse en constituent la portion la plus vivante et c'est celle qui touchera le lecteur sans aucun doute. Mais pour ceux qui voudront étudier en son tréfond ce capricieux, fumeux et génial esprit, les *Pensées et paradoxes* constitueront une mine admirable. De ses rêves, de ses projets, de ses tergiversations d'âme, des contradictions où il se débattit, de ses orgueils et de ses abattements, on trouvera là comme une analyse qui, à de certains endroits, a l'âpreté d'une vivisection. Il faut y rattacher les *Notes sur la femme*, d'une amertume si vécue et d'une acuité si personnelle, malgré un trop évident désir de s'originaliser. Les « critiques d'art » sont, à de tout autres égards, à lire et à méditer, et on a pu affirmer qu'elles constituaient le bréviaire de l'impressionisme. M. Dufour, dans une brochure à consulter (*Étude sur l'esthétique de Jules Laforgue*, chez Vanier) a récemment essayé de synthétiser, avec une remarquable conscience, des doctrines où il faut confesser qu'il règne quelque incohérence et une absence de continuité, dont la mort prématurée de Jules Laforgue est responsable au moins autant que la tendance exclusivement analytique de son esprit. W.

*

Comte PAUL DURRIEU, *La peinture à l'exposition des primitifs français.* Paris, Rovam, in-4°.

En même temps que M. Albert Mockel achève ici son étude sur l'exposition des primitifs, nous recevons le tiré à part de quatre articles publiés par M. le comte Durrieu dans la *Revue de l'art ancien*

Hosted by Google

et moderne, de février à juin dernier. On connaît déjà les travaux de cet archéologue sur l'ancienne peinture française, notamment sur des miniatures de Jean Fouquet; on sait aussi que c'est lui qui va éditer chez Plon et Nourrit les *Très riches heures* du duc de Berry, dont de bonnes reproductions, prises au musée Condé à Chantilly, faisaient d'autant plus vivement regretter l'absence à l'exposition de cet été. Ici il ne pouvait s'agir de recherches minutieuses, appelant tout un appareil de preuves et destinées à une très petite sélection de lecteurs. Il fallait s'en tenir à des généralités, être agréable et ne pas supposer trop de choses connues. C'est à quoi a excellemment réussi l'auteur, sans toutefois choir dans la vulgarité, sans non plus les développements littéraires que trop de ses confrères nous servent en guise d'études d'art. Presque à chaque page on trouvera à s'instruire, et qu'il nous mette en garde contre les faux primitifs, qu'il nous donne une très juste définition de ce qu'il y a lieu d'entendre par « primitifs français » (p. 52); qu'il fasse loyalement la part des influences septentrionales ou de la pénétration italienne (pour celle-ci il nous semble plus parcimonieux que M. Lafenestre), qu'il dégage les caractères de telle ou telle école provinciale (Bourges ou l'Auvergne par exemple), M. Durrieu est toujours maître de ses idées et de ses impressions; il reste fidèle à la succession historique et com plète notablement le seul exposé général qu'on possédât jusqu'ici, en somme, celui du regretté Paul Mantz. Certes on lira les études de MM. Bouchot, Lafenestre et autres à côté des siennes; mais on réservera à celles-ci un souvenir reconnaissant et une place choisie dans sa bibliothèque. L'illustration, abondante et belle, ne nuit en rien à l'impression ressentie. W.

*

Mary, histoire d'une âme. Souvenirs recueillis par sa mère, la princesse Ouroussow. — Paris, Fischbacher, 1904, in-16.

Ceux qui liront ce livre sans parti pris, avec la bonne foi dont parle Montaigne, y prendront goût malgré ce qu'il a de décevant. On cherche une biographie ou une étude d'âme, comme un Barrès ou un Bourget en ont écrit; on ne trouve que des notes, des fragments de lettres, de faibles et menus vestiges où la personnalité de la défunte, de celle qu'une mère en pleurs voudrait nous faire connaître et aimer, n'apparaît pas toujours avec assez de netteté. On dirait d'une grisaille, sur laquelle l'effort du temps se serait encore acharné. A qui s'en prendre, si ce n'est peut-être à cette éducation particulière de la jeune princesse Ouroussow, qui la condamnait à la vie errante, si fatalement cosmopolite d'un monde, variant trop les impressions pour les fixer bien profondément? Qu'il s'agisse d'une

Hosted by Google

sonate de Beethoven, d'un livre lu la veille, d'un paysage qui a servi de cadre à quelque rêverie, cette Mary, si bonne, si fine, si douée, ne nous étonne point par des aperçus ou ne nous émeut point par des cris, ayant quelque chose du non-lu, du non-ouï avant elle. C'est ce qui la distingue désavantageusement de sa compatriote Marie Bashkirtseff, dont le journal, publié par les soins de M. Theuriet, fut un événement littéraire. De celle-ci M. Maurice Barrès a pu dire que ce n'est pas ses dons de peintre et d'écrivain qui nous passionnent, mais « la sensibilité particulière dont elle vivifie les moindres circonstances de sa vie ». La sensibilité de Mary Ouroussow est très vive et très grande; elle est même tout à fait exceptionnelle; mais oserait-on affirmer qu'elle ait trouvé de ces expressions inoubliables, qui provoquent en nous des réactions dont la puissance est telle qu'elles interdisent à jamais l'oubli? Je n'ose le croire, ni non plus qu'il soit enviable d'écrire, comme le faisait cette jeune fille d'élite, quatre langues avec une égale perfection. Le cosmopolitisme, dont elle restera évidemment un des plus beaux échantillons, devrait se limiter, pour autant qu'il soit désirable, aux curiosités du voyageur et du lecteur, aux perceptions indéfiniment variées et multipliées. On ne peut s'affliger que des découvertes d'intelligence et de sensibilité ressemblent, par des dépaysements volontaires, à des initiations renouvelées, à une expatriation suivie d'une naturalisation obtenue dans d'autres lieux; mais il faut que le travail de la pensée, élaborant ces sensations et les convertissant en idées et en images, garde son unité jusqu'au terme. Le mot n'est pas qu'un signe extérieur : il est un vêtement dont on ne change point impunément; il eût donc mieux valu que Mary Ouroussow écrivît en russe ou en français toutes ses lettres: le ton en serait plus libre, plus dégagé; elle n'aurait pas eu à user de tant de finesses d'autres langues laborieusement apprises, et c'eût été pur profit pour l'originalité de sa forme, comme de sa pensée.

Tel quel, ce livre vaut — et beaucoup — par le sentiment qui l'a inspiré. Il est d'une noble tenue et d'une haute moralité. M. W.

*

Lettres d'hommes, par Paul André. Paris, Juven, in-16.

Au lendemain de la publication de son roman *Le prestige*, accueilli avec une faveur unanime, à la veille de la publication de *La seule issue*, appelée à éveiller de passionnantes discussions, M. Paul André fait paraître une série de « lettres d'hommes », dont plusieurs trouvèrent bon accueil de nos lecteurs. Celles-ci soulèvent des problèmes émouvants de psychologie sentimentale, éclairent avec une

Hosted by Google

vérité souvent cruelle des coins d'âmes, révèlent des intimités tour à tour affolées, ironiques, touchantes, perverses ou simplement ingénues.

*

Sous ce titre d'ensemble : *Actualités sociales,* les instituts Solvay de sociologie ont publié quatre monographies très intéressantes et sur lesquelles on reviendra plus en détail. Elles attestent que l'attention des professeurs attachés à cette création si belle ont le souci du présent aussi bien que le culte désintéressé des recherches scientifiques. M. M. Ansiaux est l'auteur de *Que faut-il faire de nos industries à domicile?* — question angoissante à laquelle il répond avec une autorité que lui donnent plusieurs monographies spéciales sur ce sujet, notamment son livre sur l'armurerie liégeoise. De Daniel Crick on imprime, avec un appendice et une bibliographie de M. Warnotte, un fort volume, intitulé : *Le procès du libre-échange en Angleterre.* On y trouvera exposé et commenté le programme de M. Chamberlain, suivi d'une « défense du libre-échange » aussi vigoureuse que documentée. La question du charbon dans la Campine belge est le sujet d'une troisième étude, due à la collaboration de MM. de Leener, Wodon et Waxweiler, qui l'envisagent respectivement aux points de vue technique, juridique et économico-social. M. Waxweiler a écrit l'intéressant préambule d'une quatrième étude, *Principes d'orientation sociale,* où les idées de M. Solvay sont analysées soigneusement.

*

La gloire, hélas ! posthume de l'admirable JEAN LOMBARD, l'auteur de *Byzance* et de l'*Agonie,* s'augmente encore de la publication que vient de faire la librairie Ollendorff de son beau roman *Loïs Majourès,* livre écrit, cette fois, dans un style très simple, mais œuvre colorée, puissante et profondément impressionnante.

*

Les petits drames du poste, par JEAN DRAULT ; illustrations de Guydo et Charly. Un volume in-12. — Alfred Mame et fils, à Tours.

Les petits drames du poste, tel est le titre du nouveau volume de Jean Drault que la maison Mame vient de publier.

On se souvient du succès qu'obtint le *Wagon de 3e classe,* du même auteur, paru à la même librairie.

Types cocasses et épisodes comiques ne le cèdent en rien, dans le nouvel ouvrage de l'auteur de *Chapuzot,* à ceux qui amusèrent tant les lecteurs du *Wagon de 3e classe.*

Hosted by Google

Au poste se succèdent les pochards, les concierges, les cambrioleurs, les mille petits délinquants dont s'alimentent, dans les journaux quotidiens, la chronique judiciaire et celle des faits divers.

Ils sont interrogés par des brigadiers de police épiques, des agents incommensurables. Les sergents de ville de Jean Drault ont la fantaisie de ses pioupious.

L'ouvrage, traité en dialogues alertes, se lit d'un bout à l'autre sans fatigue. Certains épisodes atteignent à une intensité comique qui rappelle le Labiche de la bonne époque.

*

Saül, le roi Candaule, par André Gide. Paris, Mercure de France, 1904.

Ce livre, d'un des plus brillants écrivains de la génération nouvelle, se compose d'une préface et de deux œuvres dramatiques, dont la technique n'a ni rassuré MM. les directeurs de théâtre, ni (du moins pour la seconde, la seule qui ait vu la rampe) donné au public ce choc décisif d'une nouveauté qui s'impose. Est-ce la faute de M. Gide ou celle de ses auditeurs? On décidera après l'avoir lu. On se rappellera aussi que l'auteur a fait un *Philoctète* dont M. Émile Faguet loua « le dénoûment très beau et très original » et qu'il caractérisa ainsi : « Sophocle qui a passé par Platon, par Marc-Aurèle et par Maeterlinck. » Voilà qui rassurera les consciences les plus classiques. Cela ne veut pas dire que les idées, développées par M. Gide dans la conférence publiée en guise d'exorde, soient d'une digestion aussi aisée, ni que le signataire de ces lignes soit enclin à les épouser toutes. Mais toutes, même les plus paradoxales, ont leur attrait, et les critiques adressées par l'écrivain au théâtre actuel portent juste pour la plupart. W.

Hosted by Google

UNE UTOPIE SCOLAIRE

I

Si j'avais à définir l'homme, je dirais que c'est un être qui rêve un avenir meilleur. Certes, celui qui n'aurait aucune idée du meilleur, qui n'aurait pas d'idéal et qui n'éprouverait pas le moindre désir de le réaliser, mériterait à peine le titre privilégié d'être humain. Mais il est tout aussi humain d'anticiper la réalisation de l'idéal. Dans leur impuissance de voir s'accomplir ce qu'ils souhaitent, les hommes se transportent par la pensée dans le temps futur et s'imaginent contempler déjà de leurs yeux et toucher de leurs mains les objets qui ne sont d'ordinaire que le prix d'un long travail. Ils se donnent l'illusion d'une réalité qui n'est pas encore, et naturellement, en se plaçant en dehors du présent, ils sont exposés à ne tenir aucun compte des conditions actuelles, à concevoir des utopies.

Cette tendance naturelle de l'homme à rêver un avenir meilleur, laquelle s'est manifestée à tous les âges, est particulièrement forte à notre époque. Si j'ai bien observé, on s'abandonne plus fréquemment à ce penchant et plus fréquemment aussi on frise les chimères. Chacun, suivant sa position, ses goûts et ses intérêts, fait son *Utopie*. Moi, en tout cas, j'ai fait la mienne, et comme je me suis tou-

Hosted by Google

jours intéressé aux écoles, j'ai fait une utopie scolaire. Je n'ai pas pu résister à l'attrait de me figurer l'organisation parfaite de l'enseignement dans une grande commune urbaine, que j'ai peuplée d'environ soixante mille habitants, et d'en considérer les effets sociaux.

En venant exposer ici cette organisation et ses effets, je suis agité par bien des craintes. Les uns trouveront qu'elle n'est pas parfaite du tout ou qu'elle n'a pas du tout les effets que je lui attribue ; les autres lui reprocheront qu'elle est hérissée d'impossibilités. J'accorde volontiers aux uns et aux autres que je puis me tromper tant sur la perfection que sur la possibilité de ce qui n'est qu'une image dans mon esprit. Toutefois, à ceux-ci je ferai observer qu'il n'est nullement prouvé que ce qui leur paraît impossible, le soit effectivement. La plupart de nos institutions modernes auraient paru impossibles aux anciens, et cependant elles étaient possibles, puisqu'elles existent. A ceux-là je demande de ne pas oublier que je n'envisage pas la perfection absolue, qui est trop éloignée pour que notre vue bornée y puisse atteindre. J'ai été satisfait de me représenter un idéal qui, à en juger par les éléments réels qu'il contient, doit être plus près de nous, sans que je sache dire quand et comment il se réalisera. Peut-être ne se réalisera-t-il jamais dans son intégrité. Mais ce n'est pas cela qui importe pour le moment. Supposons qu'il soit réalisé et transportons-nous, pour apprendre à le connaître, dans la cité de nos rêves.

II

Dans cette cité nous trouvons, comme partout ailleurs, un double enseignement : l'enseignement général, qui communique à l'élève ces connaissances et le dote de ces qualités dont il a besoin dans toutes les situations de la vie, et l'enseignement spécial qui lui communique ces connaissances et le dote de ces qualités dont il a besoin

Hosted by Google

pour remplir une fonction déterminée. Le premier est humanitaire, parce qu'il se propose de développer harmonieusement toutes les facultés humaines ; le second est professionnel, parce qu'il prépare directement à l'exercice d'une profession. L'enseignement humanitaire se donne dans trois espèces d'écoles, qui, au fond, ne se distinguent que par le degré. Ce sont les écoles primaires, les écoles moyennes et les écoles supérieures ou athénées. Cette division traditionnelle a été conservée, parce qu'elle répond le mieux aux grandes différences d'aptitude et de talent qui existent entre les esprits. La cité, qui a soixante mille habitants, compte deux athénées, deux écoles moyennes et douze écoles primaires. Toutes ces écoles relèvent de la commune ou de l'État. Les écoles libres ont disparu librement. Les catholiques, qui les tenaient autrefois, ont enfin compris que, puisque l'instruction est une fonction sociale, c'est une faute grave et presque un attentat contre l'unité morale de la nation que de combattre, sous prétexte de religion, les écoles établies et dirigées par les représentants du peuple. Leur attitude patriotique explique en partie le nombre relativement grand d'établissements. Ce nombre s'explique en outre par le fait que les classes sont petites, — elles n'ont jamais plus de trente élèves, — et que les filles reçoivent à tous les degrés un enseignement identique à celui des garcons. Ainsi, des deux athénées que j'ai nommés, l'un est fréquenté par des filles. Je ne cache pas que quelques-uns ont voulu aller encore plus loin : ils ont exigé non seulement l'uniformité des programmes pour les deux sexes, en n'exceptant que certains travaux manuels, mais encore l'éducation commune. Pour les contenter, le conseil communal a même organisé, depuis quelques années, une école primaire mixte. Dans chaque classe les élèves sont moitie garçons et moitié filles, et les leçons sont données moitié par un instituteur, moitié par une institutrice. Jusqu'ici cette éducation n'a paru offrir aucun inconvénient, mais on prétend avoir constaté déjà beaucoup

Hosted by Google

d'avantages. La double influence de l'homme et de la femme, dit-on, tempère mieux les caractères que l'influence presque exclusive de l'un des deux. De plus, de cette manière les deux sexes apprendraient à se connaître, à se juger mutuellement d'après leurs côtés forts et faibles, à s'apprécier d'après leurs vrais mérites. Enfin, on espère que l'habitude des mêmes travaux, des mêmes amusements, d'une même vie quotidienne, et la connaissance plus exacte des qualités et des défauts seront aussi la meilleure sauvegarde, à l'époque de la puberté, contre les créations d'une imagination surexcitée et l'immoralité. Il est vrai, les conclusions ne sont pas encore définitives, puisque les enfants élevés sous le nouveau régime ne sont actuellement âgés que de douze ans. Mais on est plein d'assurance, en se fondant sur l'exemple de la Finlande, où l'éducation mixte a été appliquée depuis 1883 et a donné les résultats les plus encourageants (1).

Les écoles primaires ont huit classes. Donc les élèves n'y terminent leurs études qu'à l'âge de quatorze ans. Dans la cinquième classe, ils commencent à apprendre une langue étrangère et, à l'école primaire, ils n'en apprennent qu'une seule. Après s'être initiés à cette langue pendant deux ans, ceux qui sont trouvés aptes à faire des études supérieures, passent soit dans une école moyenne, soit dans un athénée. A l'école moyenne, on ajoute encore une langue étrangère ; à l'athénée, on en ajoute deux. Ce sont des langues modernes ; le grec et le latin sont exclus du programme des humanités. La durée des études à l'école moyenne est de quatre ans, de sorte que, normalement, on quitte cet établissement à l'âge de seize ans. A l'athénée, la durée des études est de six ans. C'est donc à dix-huit ans que, normalement, les élèves obtiennent leur diplôme de maturité.

A chaque degré d'enseignement général correspond un

(1) Cf *Bulletin de la Société de moralité publique de Belgique*, 23e année, 1er trimestre 1904, Ixelles, J. Vandervorst, p. 16.

Hosted by Google

degré d'enseignement spécial. Par conséquent il y a des écoles professionnelles primaires, des écoles professionnelles moyennes et des écoles professionnelles supérieures. Pour y être admis, on doit avoir un certificat constatant qu'on a suivi avec fruit les cours d'une école humanitaire qui prépare à celle dans laquelle on veut entrer. Une seule exception existe à cette règle: l'école de musique et l'école des beaux-arts n'exigent aucune condition d'admission. Cela vient de ce que ces écoles, bien qu'elles conduisent un certain nombre de leurs élèves à une profession, ont une mission beaucoup plus large : elles ont en même temps pour tâche de développer les sentiments esthétiques et de cultiver le goût et l'amour de l'art chez les citoyens.

Dans l'établissement des écoles professionnelles, il fallait prendre certaines précautions. Car, d'un côté, tout métier ne peut pas et ne doit pas être enseigné dans une école. Il y a des métiers si faciles que l'apprentissage s'en fait aisément sans l'appareil d'une organisation spéciale, et il y a aussi des métiers si compliqués qu'il est impossible de les apprendre convenablement en dehors des conditions dans lesquelles ils se font pour l'ordinaire. D'un autre côté, l'on devait avoir égard au nombre probable des élèves. Dans une localité qui n'est pas trop petite, certaines professions qui y sont très répandues, permettent de présumer qu'on remplira aisément des écoles destinées à y préparer, tandis que d'autres, qui sont plus rares, ne donnent guère le moindre espoir qu'on pourra constituer une classe, aussi longtemps du moins qu'on ne pense qu'aux enfants de la commune. Dans ce cas donc, quand on a des raisons de désirer l'établisssement d'une école professionnelle, il est nécessaire d'examiner si le milieu social plus étendu y est favorable et disposé à fournir les recrues dont on aura besoin.

C'est d'après ces principes simples et justes que la municipalité a procédé, en se servant d'ailleurs, autant que possible, des initiatives privées. Elle a organisé

Hosted by Google

successivement un enseignement professionnel très varié, que je considère comme complet.

Les élèves qui ont fait leurs études primaires, ont la faculté d'acquérir dans leur ville natale toutes les connaissances et les capacités requises pour exercer le métier pour lequel ils se sentent le plus d'inclination. Chaque industrie, pourvu qu'elle occupe assez de bras et exige un entraînement spécial, a son école, où l'on peut s'initier théoriquement et pratiquement aux travaux essentiels qui la constituent.

Quant aux professions plus relevées auxquelles on ne saurait se préparer avec succès qu'après avoir achevé ses humanités moyennes ou supérieures, la municipalité ne s'est occupée jusqu'ici que de celles qui supposent les humanités moyennes, laissant à des villes mieux placées ou à l'État le soin d'établir des universités ou des institutions pareilles, et ici même elle a été obligée de faire un choix. Elle s'est arrêtée à deux écoles : l'institut de commerce et l'institut technique. Le premier se justifie par le nombre croissant de commerçants; le second, par l'existence de plusieurs fabriques, surtout de quelques ateliers de construction. L'un et l'autre, d'ailleurs, sont fréquentés par beaucoup d'étrangers, et ils possèdent des sections élémentaires. A l'institut technique, par exemple, on forme aussi bien des ouvriers et des contremaîtres que des ingénieurs des arts et manufactures.

Les différentes espèces d'écoles dont il a été question dans ce qui précède, n'en épuisent pas la série. Il existe encore une espèce qui a sa grande importance. Elle est représentée par les écoles d'adultes et par l'université populaire ou l'académie, comme on est convenu de l'appeler. Ces écoles sont destinées à fournir à ceux qui ont déjà conquis un diplôme régulier dans les autres, l'occasion de conserver et d'agrandir leurs connaissances tant générales que spéciales.

Aux écoles d'adultes, qui sont aussi nombreuses que

Hosted by Google

les écoles primaires, on poursuit simplement les études commencées dans celles-ci. Les adolescents de quatorze à dix-huit ans y complètent leurs humanités, et pour que tous sans exception puissent assister aux leçons, l'enseignement ne se donne que le soir et le dimanche. Arrivés à l'âge de dix-huit ans, s'ils ont fait des progrès suffisants, ils obtiennent des diplômes qui les autorisent à fréquenter l'académie, laquelle est également accessible aux diplômés des écoles moyennes et des athénées.

A l'académie, il y a des conférences sur toutes les choses qui peuvent intéresser les hommes d'une intellectualité développée et les citoyens d'une grande commune. Le programme n'a d'autre limite que la bonne volonté des gens qui sont admis à y professer. Les élèves aussi choisissent librement ce qui leur convient le mieux, et ils ne sont astreints à aucun examen. Cependant, s'ils veulent faire constater les résultats de leurs études, ils en ont la faculté et ils reçoivent des certificats. Notamment si, après avoir été inscrits pendant trois ans, ils prouvent par un travail écrit et par une discussion orale qu'ils ont suivi avec fruit six cours de douze leçons chacun au moins, ils sont nommés « membres agrégés ». Comme tels, ils ont la permission de faire à leur tour des conférences, et quiconque en fait réellement, acquiert le titre de « membre enseignant ». Ces titres ne sont pas purement honorifiques ; ils confèrent certains privilèges. Les « enseignants », se constituant en corps, choisissent un chef dans leur milieu et décident souverainement des affaires qui concernent l'académie, sauf dans les cas où ils ont besoin du concours financier de la ville. Les « agrégés », auxquels s'ajoutent les instituteurs et en général tous les représentants des professions libérales qui n'ont pas encore profité de leur permission d'enseigner, ont le droit d'assister avec voix consultative aux assemblées des premiers, et ils élisent pour une moitié les membres du conseil de perfectionnement de l'enseignement communal. L'autre moitié est élue par les pères et mères de

Hosted by Google

famille dont les enfants fréquentent les écoles publiques.

Par cette mesure démocratique, on a essayé de tenir en éveil et d'accroître l'intérêt que les parents et les maîtres prennent à l'instruction et à l'éducation. Une mesure qui me paraît avoir le même objet est la célébration annuelle d'une grande fête scolaire, d'une sorte de minervales qui durent trois jours. Peut-être cependant l'idée première n'a-t-elle eu pour motif que le désir de dédommager le peuple de l'abolition des prix ; car depuis longtemps on a cessé d'en distribuer. Par contre, on cherche à remettre avec beaucoup de cérémonies les diplômes qui sont conférés à la fin des études. On en a d'ailleurs changé entièrement la rédaction. Il n'y a plus, comme autrefois, des formules identiques pour toutes les promotions d'une catégorie et qui ne diffèrent que par la mention du grade obtenu. Mais on a soin d'y insérer une notice biographique du porteur, de spécifier les questions auxquelles il a répondu, d'énumérer les travaux qu'il a faits, de désigner les parties d'une science ou d'un art où il excelle, de relever les principales qualités par lesquelles il se distingue, bref, on ne néglige rien de ce qui permet de juger la physionomie mentale de l'individu.

Ce sont les diplômes ainsi rédigés qui sont remis solennellement au commencement du mois d'août. Le premier jour, c'est la fête des « éphébies ». Elle est ainsi appelée, parce qu'elle est spécialement consacrée aux adolescents ou éphèbes de 14 à 18 ans qui ont terminé leurs études, soit humanitaires, soit professionnelles. Le second jour, c'est la fête civique. Tous ceux qui ont atteint l'âge de 21 ans y sont revêtus publiquement du droit de citoyen et reçoivent un livret qui résume leurs principaux devoirs. Enfin, le troisième jour, c'est la fête académique. On y proclame les noms des nouveaux membres agrégés et enseignants de l'académie. L'idée qui domine dans cette triple fête, c'est que les enfants qui se développent normalement, arrivent d'abord à la maturité morale, passent ensuite à la maturité politique et enfin, s'il sont

Hosted by Google

assez de talent et d'application, acquièrent cette capacité qui leur assigne un rôle dirigeant dans la société humaine.

III

La vaste organisation scolaire dont je viens d'esquisser les traits caractéristiques, entraîne de grandes dépenses, et il s'agit de savoir comment la ville a pu suffire aux frais qu'occasionne cette organisation. Disons tout de suite qu'à elle seule, elle n'aurait jamais pu y suffire, mais elle a eu le bonheur d'être soutenue largement par l'État et les particuliers. L'État prend à sa charge les traitements complets des instituteurs et des professeurs qui enseignent dans les écoles primaires, dans les écoles moyennes et dans les athénées, et il accorde de forts subsides aux écoles d'adultes ainsi qu'aux écoles professionnelles de tout genre. Puisque ceux qui font des cours à l'université populaire ou à l'académie, ne touchent pas de rémunération, il ne reste à la ville que de fournir et d'entretenir les édifices affectés à l'enseignement, de payer les employés subalternes et de suppléer, dans le budget des écoles professionnelles et des écoles d'adultes, les sommes nécessaires pour couvrir les frais qui ne sont pas couverts par les subventions de l'État. C'est pour parfaire ces sommes sans qu'il fût besoin d'augmenter trop les contributions, que les particuliers sont venus libéralement à l'aide de la commune. En effet, la plupart des écoles professionnelles ont été fondées par de riches bienfaiteurs, ordinairement par des gens qui avaient fait fortune en exerçant la profession qu'on apprend dans les écoles créées par eux. Ainsi les premiers fonds de l'institut de commerce ont été offerts par un groupe de commerçants, et l'institut technique doit son existence au don généreux d'un ingénieur devenu grand industriel. Grâce à cette disposition des esprits qui continue à produire ses fruits, on

Hosted by Google

ne manqne pas de ressources pour faire face aux dépenses de l'instruction.

Mais cette question financière a encore un autre aspect. Habituellement, en la posant, on ne pense qu'à l'entretien des écoles et des maîtres ; peu de personnes s'avisent de penser à l'entretien des élèves. Dans notre cité, l'attention du public, déjà éveillée auparavant, a été attirée spécialement sur ce côté de la question, lorsque, il y a plusieurs années, la législature, après avoir imposé à toute la jeunesse l'obligation de fréquenter l'école primaire jusqu'à l'âge de 14 ans révolus, a étendu cette obligation à l'école d'adultes. Alors on s'est aperçu que, malgré la gratuité des cours, beaucoup de parents étaient dans l'impossibilité d'obéir à la loi, parce qu'ils avaient besoin du salaire que rapportait le travail de leurs enfants, pour vivre et nourrir leur famille. Les œuvres antérieures de la soupe, du vêtement et du livre étaient devenues absolument insuffisantes ; il fallait des secours plus abondants et plus efficaces. Un appel qu'on fit à la charité ne trouva que peu de réponses favorables. Chose étonnante ! Les grands philanthropes qui s'étaient distingués par tant de fondations en faveur de l'enseignement, semblaient avoir perdu leur générosité quand il s'agissait d'une fondation en faveur des élèves. En vain les invitait-on à reprendre une vieille tradition, à peu près interrompue depuis la Renaissance. Dans cette situation critique, le conseil municipal prit un parti aussi hardi que nouveau : il décida de lever un impôt dont le produit serait exclusivement employé à constituer des bourses pour les écoliers indigents. Il mit beaucoup de prudence dans cet acte : tant l'impôt que les bourses étaient strictement proportionnés aux revenus de chacun et au nombre des enfants qui étaient à sa charge. Comme l'exécution de la mesure ne tarda pas à montrer les plus heureuses conséquences, on put songer bientôt à aller plus loin ; car, primitivement, l'on n'avait songé qu'aux élèves des écoles primaires et des écoles d'adultes. Ceux qui désiraient fréquenter les autres écoles, ne recevaient pas

Hosted by Google

de bourse, on leur octroyait tout au plus la gratuité des cours. Mais on reconnut qu'en les exceptant et en ne leur accordant pas les ressources pour cultiver les talents qu'ils possédaient, on leur faisait une véritable injustice et on laissait se perdre une grande partie du capital intellectuel et moral de la cité. Ces motifs de justice et d'économie sociales eurent peu à peu le dessus, et le bénéfice fut étendu indistinctement à tous les élèves pauvres qui s'en montraient dignes. Car, à peine ai-je besoin de l'ajouter, l'allocation d'une bourse est subordonnée à des conditions rigoureuses : il faut un certificat d'aptitude, d'application et de progrès de la part des maîtres et, de la part de l'administration communale, un certificat d'indigence.

Dans cette ville démocratique, il n'y a donc plus aujourd'hui aucun enfant, à quelque classe qu'il appartienne, qui ne puisse avoir les moyens de développer ses facultés autant qu'elles peuvent être développées par des écoles. La possibilité économique de s'instruire est à peu près égale pour tous, et une des iniquités les plus odieuses du sort se trouve abolie d'une façon tout à fait conforme à l'intérêt commun.

IV

Lorsqu'on a voulu introduire le nouvel impôt, quelques-uns le combattaient non seulement parce qu'à leur avis, il chargerait trop les contribuables, mais encore et surtout parce qu'il allait créer un prolétariat intellectuel, pire, ajoutaient-ils, qu'un prolétariat ouvrier. Ces prévisions sinistres ne se sont pas réalisées. Le prolétariat intellectuel a considérablement diminué depuis la réforme, je pourrais dire : il a disparu. C'est ici qu'on récolte les fruits de ce qu'on a semé en insistant davantage sur l'éducation technique et en créant des écoles professionnelles de toute sorte. Journellement on peut voir des élèves bien doués

Hosted by Google

qui refusent d'entrer dans les athénées ou d'y continuer leurs études, parce qu'ils préfèrent apprendre un métier lucratif, devenir commerçant ou ingénieur plutôt que de courir les risques d'une carrière libérale ou de vivoter en qualité de commis. La jeunesse semble avoir compris qu'il y a d'autres choses à faire dans le monde que de s'asseoir à un bureau pour écrire, et elle est mieux préparée pour faire un choix judicieux d'une profession.

Le prolétariat ouvrier, lui aussi, a diminué. La preuve manifeste, c'est qu'il n'y a plus que quelques familles, particulièrement nombreuses, qui sollicitent des bourses d'études primaires. D'ordinaire, les demandes de ce genre qui sont présentées, ne tendent qu'à obtenir des bourses pour faire des études moyennes, supérieures ou professionnelles. En conséquence, l'impôt, lourd sans doute au commencement, a été allégé d'une manière sensible, et les citoyens sur lesquels il pèse ont cessé de s'en plaindre, d'autant plus qu'ils se sont peu à peu habitués à le considérer comme la prime d'une assurance qui garantit à chacun la bonne éducation de ses enfants et à tous la prospérité de la ville.

C'est là, en effet, le premier résultat le plus frappant de cette diffusion des lumières dans cette commune : l'aisance générale s'est accrue. Ainsi se vérifie la proposition que la possibilité de gagner soi-même sa vie et de pourvoir soi-même à sa subsistance est en raison des connaissances qu'on a acquises et de l'instruction qu'on a reçue. Cependant ce n'est pas seulement l'instruction qui a chassé l'indigence, l'éducation morale y a contribué pour une large part en faisant aimer le travail et en donnant le goût de l'économie. Avant tout, le peuple, éclairé par de salutaires leçons et affermi dans de bonnes habitudes, s'est détourné des boissons alcooliques, qui sont la cause la plus universelle de la dissipation et de la misère. Il a absolument renoncé à l'usage de l'eau-de-vie et des liqueurs, qui ne se vendent plus que chez ceux-là qui les vendaient primitivement, chez les pharmaciens. Pour ce

Hosted by Google

qui regarde le vin et la bière, il existe toujours des gens qui en font usage, — car ces boissons ne sont pas prohibées par la loi —, mais ces gens se gardent bien de heurter l'opinion publique par aucun excès. Aussi, les cafés et les cabarets où l'on va uniquement pour boire, diminuent-ils dans une forte proportion. Des établissements de ce genre il ne reste, pour ainsi dire, que les hôtels et les restaurants destinés aux étrangers ainsi qu'à ceux des citoyens qui ne peuvent prendre leurs repas en famille. Toute la vie sociale s'est retirée des lieux dans lesquels elle avait coutume de se déployer autrefois, pour s'établir dans les cercles privés et dans les maisons du peuple que l'administration communale a élevées dans les différents quartiers de la ville. Ce sont ces maisons du peuple qui servent de local aux réunions des individus et des sociétés. C'est là qu'on se rend aussi bien pour s'instruire par la lecture, par la conversation, par la discussion, que pour s'amuser et célébrer les fêtes communes. Elles ont été d'ailleurs et sont encore, à côté de l'école, un moyen puissant de combattre l'alcoolisme.

L'ignorance, la misère et l'intempérance sont considérées unanimement comme les sources principales du crime et de l'immoralité. Puisque, dans notre cité, l'ignorance a fait place à l'instruction, la misère au bien-être, l'intempérance à la sobriété, on ne sera pas étonné d'apprendre que les habitants se distinguent par leur conduite et la pureté de leurs mœurs. Au fond, c'est là encore un fruit de l'enseignement qu'on leur a donné. Le fait même ne souffre pas le moindre doute. Je défie quelqu'un de séjourner quelques heures au milieu de cette population éclairée, polie, vertueuse, dont toutes les paroles, tous les gestes et toutes les actions respirent la justice et la bienveillance, sans s'apercevoir qu'il est transporté dans une atmosphère plus pure, dans un monde supérieur. Au reste, les statistiques officielles viennent pleinement confirmer cette impression. Depuis vingt ans, la commune n'a plus été le théâtre d'aucun grave crime, de sorte qu'on n'y a pas tenu

Hosted by Google

d'assises pendant tout ce temps. D'autre part, les délits correctionnels sont excessivement peu fréquents, et somme toute, les affaires civiles sont presque les seules dont les tribunaux aient encore à s'occuper.

Ce n'est pas tout. En examinant les relations qu'ont les unes avec les autres les différentes classes de la société, on se persuade aisément que ces relations sont très nombreuses et très amicales. Nulle part on n'aperçoit des faits qui autoriseraient à conclure à l'existence d'un antagonisme ou d'une lutte des classes. Au contraire, tout fait croire que les citoyens, animés du même esprit, sont unis pas les liens de la vraie fraternité humaine. Pourquoi, en effet, se combattraient-ils? Quels sont les avantages et les privilèges que les uns envieraient ou refuseraient aux autres? Tout homme peut développer toutes ses facultés et il reçoit, s'il est digne, les moyens de le faire en proportion de ses talents et de ses progrès. Par là il est mis en état de conquérir dans la société le poste pour lequel la nature semble l'avoir destiné. Le fils du chiffonnier s'assied sur le même banc que le fils du millionnaire. S'il est mieux doué ou plus appliqué que celui-ci, il le laisse bientôt derrière lui, et s'élève à des honneurs auxquels le fils du riche ne saurait jamais aspirer.

Mais, dira-t-on, il reste la différence du riche et du pauvre. Certes, l'inégalité de fortune subsiste et elle subsistera toujours; mais cependant, bien qu'il y ait toujours des pauvres, c'est-à-dire des gens possédant juste assez pour soutenir honnêtement leur vie, il n'y a plus d'indigents ou il n'y en a plus qu'accidentellement et par exception. Tous sont pourvus du nécessaire et assurés de leur avenir ainsi que de celui de leurs enfants. Tous aussi, par leur instruction et leur éducation, ont appris à se contenter du nécessaire, à être tempérants, à mettre leur bonheur ailleurs que dans un matérialisme grossier, et tout en appréciant la valeur des biens économiques, à vivre pour des intérêts supérieurs. En conséquence, les pauvres n'ont presque plus aucune raison d'envier l'opu-

Hosted by Google

lence, et les riches n'ont presque plus aucune raison d'accumuler et de garder pour eux des trésors qui ne leur servent de rien. Menant une vie simple, sans luxe et sans dissipation, ils sont portés à employer le superflu de leurs revenus à des œuvres sociales, ce qui leur concilie la confiance et l'affection des pauvres. De leur côté, ceux-ci, devenus sensibles à l'art, à la science, aux bonnes manières, manifestent des sentiments si nobles et si délicats qu'ils s'attirent le respect et la sympathie des riches. Il faut y ajouter que très souvent, soit par les études, soit par les affaires, soit par les divertissements, il s'établit entre individus et familles des deux classes un commerce durable d'amitié qui ne contribue pas peu à rapprocher les esprits et les cœurs. Par suite de toutes ces influences ont succédé peu à peu, à l'envie et à la haine, l'amour et la bienveillance; au dédain et à l'inhumanité, la bonté et l'estime; à l'antagonisme et à la guerre, la paix et l'union.

Dans une société parfaite chaque membre arriverait au plein épanouissement de sa nature et, placé dans un rang qui convient à ses capacités, coopérerait de toutes ses forces au bien commun; il n'y aurait plus ni dénûment ni luxe, ni faiblesse ni vice, ni désordre ni division. La cité que nous rêvons semble imiter une telle société et en reproduire l'image sur la terre.

Hélas! cette cité est une utopie. Certainement, elle n'existe nulle part. Mais du moins est-il permis d'affirmer que si elle doit exister un jour, elle devra remplir deux conditions qui paraissent être remplies ici. D'abord, il faudra qu'elle organise un enseignement propre à instruire et à affermir la jeunesse dans les devoirs humains et à la préparer aux professions civiles. Ensuite, il faudra qu'elle rende cet enseignement effectivement accessible à tous et assure à tous les moyens matériels de développer leur être. Je sais très bien que ces conditions ne sont pas les seules; mais elles sont les plus essentielles et les plus fondamentales, sans lesquelles aucune autre ne produira

Hosted by Google

d'effet appréciable et durable. Elles sont comme les véritables causes de réalisation de l'idéal. Voilà pourquoi la première obligation, l'obligation la plus sacrée d'une communauté qui a un idéal et aspire à le réaliser, ainsi que de toute famille, est de pourvoir à l'instruction et à l'éducation de ses enfants.

P. HOFFMANN.

Hosted by Google

CHATEAUBRIAND ET LA BIBLE [1]

Il y a, en ce moment, dans toute étude sur le *Génie du christianisme,* une actualité qui ne dépend ni des idées fondamentales sur lesquelles repose ce livre fameux, ni des beautés littéraires, qui lui assurent l'immortalité. Nous sommes, en effet, en pleine crise religieuse, comme à la date d'apparition du chef-d'œuvre, en 1802. Mais alors que le pouvoir impérial cherchait partout, et nulle part aussi décidément que dans la religion, des points d'appui et comme des justifications de sa durée, maintenant, les gouvernements démocratiques s'efforcent de convaincre les peuples qu'ils n'ont rien à faire avec les cultes, destinés à n'être plus que l'expression de sentiments individuels, résidant au plus profond de l'âme humaine. Ils vont même plus loin, et, renouvelant les tentatives et les procédés qui furent de mode à l'extrême fin du XVIII[e] siècle, ils s'ingénient à instaurer une morale et une pédagogie, distinctes de celles dont l'éducation traditionnelle demandait tous les secrets à l'Église.

C'est contre le souvenir de telles tentatives qu'est dirigée plus particulièrement la polémique qui, dans le *Génie*, alterne avec les pages uniquement descriptives. Établir la supériorité encore présente du christianisme, comme sa mission civilisatrice dans le passé, voilà tout l'effort démonstratif de Chateaubriand. Mais, en grand poète qu'il était, et en plus grand peintre encore, il est loin

(1) Voir la *Revue de Belgique* des 15 juillet et 15 août 1904.

Hosted by Google

d'avoir soutenu cet effort autant qu'il eût fallu pour persuader toujours l'esprit de ses lecteurs; son érudition, aussi bien que sa logique, le laisse à court en plus d'un endroit; mais son art enchanteur n'a ni défaillance, ni arrêt : « Notre ami, écrivait Joubert à Mme de Beaumont, notre « ami n'est point un tuyau comme tant d'autres; c'est une « source et je veux que tout paraisse jaillir de lui. Ses « citations sont, pour la plupart, des maladresses; quand « elles deviennent des nécessités, il faut les jeter dans les « notes ». Et encore : « Écrivain en prose, M. de Cha- « teaubriand ne ressemble point aux autres prosateurs; « par la puissance de sa pensée et de ses mots, sa prose « est de la musique et des vers; qu'il fasse son métier : « qu'il nous enchante. » Dans une autre lettre adressée à M. Molé et écrite sans les ménagements relatifs de pensée et de forme de la première, l'ami trop clairvoyant de Chateaubriand jugeait ainsi l'inspiration à laquelle est dû le *Génie du christianisme :* « Il est certain qu'il a blessé dans « son ouvrage des convenances importantes, et que même « il s'en soucie fort peu, car il croit que son talent s'est « encore mieux déployé dans ces écarts. Il est certain « qu'il aime mieux les erreurs que les vérités dont son « livre est rempli, parce que ses erreurs sont plus siennes; « il en est plus l'auteur..... Il ne se parle point, il ne « s'écoute guère, il ne s'interroge jamais, à moins que ce « ne soit pour savoir si la partie extérieure de son âme, « je veux dire son goût et son imagination, sont contents, « si sa pensée est arrondie, si ses phrases sont bien son- « nantes, si ses images sont bien peintes, etc., obser- « vant peu si tout cela est bon; c'est le moindre de ses « soucis. »

Joubert est-il fondé en sa sévérité? On serait tenté de le croire, si l'on se rappelle l'étrange raison que Chateaubriand a donnée de son pèlerinage en Terre-Sainte : « Je « n'ai point fait mon voyage pour l'écrire, dit-il en parlant « de l'*Itinéraire;* j'avais un autre dessein; ce dessein, je « l'ai rempli dans les *Martyrs :* j'allais chercher des

Hosted by Google

« images, voilà tout. » Du christianisme, dont il avait vu le berceau, des souvenirs touchants ou tragiques qui, alors plus qu'aujourd'hui, peuplaient la désolation de ces lieux où Jésus avait vécu, prêché et souffert, pas un mot, nous permettant de croire que le voyageur eût accompli, en partant, un vœu de simple piété!

On a beaucoup disserté sur la sincérité religieuse de l'auteur du *Génie du christianisme* (1); il a eu, dès 1802 et avec des reprises successives, dont la série est loin d'être close, ses détracteurs passionnés aussi bien que ses apologistes. Mais il reste indiscuté que son livre a produit de puissants et durables effets. Le mot juste, et qui nous maintient dans la moyenne sûre des jugements historiques, me paraît être celui de M. Brunetière : « Ce que « Chateaubriand a fait dans ce livre fameux, écrivait-il « en 1892 (2), ç'a été non pas tant d'y restaurer le catho- « licisme ou le christianisme, que de dégager des formes « qui l'oppriment, ou qui l'ont quelquefois comme « presque étouffé, la légitimité, la nécessité, la poésie du « sentiment religieux. »

Les premiers critiques, qui signalèrent l'œuvre nouvelle, y relevèrent surtout une incertitude de plan et des incohérences, résultant du double but que l'auteur semblait s'y être proposé. D'une part, il avait voulu écrire comme une apologétique, en se servant de toutes les preuves à portée de main, de celles que l'histoire offre en abondance et aussi de celles que la patristique et la casuistique ont ajoutées à la force entraînante des enseigne-

(1) Voyez le livre de combat de M. l'abbé Bertrin, *La sincérité religieuse de Chateaubriand*, Paris, 1900. La critique littéraire trouve peu à y glaner; en revanche, elle fait le fond des études de M. Victor Giraud réunies sous ce titre : *Chateaubriand* (Paris, 1904), et on est en droit d'espérer qu'elle aura la part belle et généreuse dans le livre annoncé de ce jeune maître, *Le christianisme de Chateaubriand*. Pour le reste, et avec des précautions qu'appellent certains parti pris trop visibles, on consultera toujours utilement les deux volumes de Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, ainsi que les articles du même écrivain sur celui qu'il a appelé un connétable de nos lettres.

(2) *L'évolution de la poésie lyrique en France au* XIX^e^ *siècle*, 3^e^ édition, tome I^er^, page 87.

Hosted by Google

ments du Christ et de ses disciples. D'autre part, il avait composé une poétique de la religion; il avait, avec une grande force d'éloquence, démontré qu'elle n'était nullement défavorable à l'inspiration et à la création artistiques; les mains pleines de beaux passages des poètes et des prosateurs chrétiens, il était venu déposer, en quelque sorte, cette gerbe fleurie au pied des autels.

Peut-être l'homme de goût (et d'un goût dont la nouveauté n'allait pas sans critique et sans un élargissement imprévu des horizons littéraires) prenait-il le dessus, en maintes places, sur l'homme de foi et sur le philosophe. Mais il y avait quelque injustice ou quelque aveuglement à s'en étonner, et l'on est un peu surpris de voir Sainte-Beuve emboîter le pas à un Ginguené, critiquant, avec la sécheresse du XVIII^e^ siècle finissant, l'illogisme de Chateaubriand, qui ne sait se décider entre un traité de morale et une poétique. Comme si le dessein de l'auteur n'était point d'accord avec son tempérament pour lui interdire cette rigueur du savant, délimitant son sujet, filtrant ses sources et avançant avec une lenteur calculée!

Où Ginguené était plus à son aise, et dans la légitimité moins contestable de sa critique, c'est lorsqu'il reprochait à l'auteur son information insuffisante dans le domaine littéraire. En ceci, et à le relire maintenant, on peut admettre que Chateaubriand, s'il ne retardait pas sur son temps, n'était guère en avance sur lui; qu'en restreignant à Milton pour l'Angleterre et au Tasse [1] pour l'Italie les

[1] Pour le Tasse, c'est une adoration, dont les échos résonnent un peu partout dans son œuvre : « Quiconque est sensible à la beauté, à l'art, à l'intérêt d'une « composition poétique, à la richesse des détails, à la vérité des caractères, à la « générosité des sentiments, doit faire de *La Jérusalem délivrée* sa lecture favo- « rite. C'est surtout le poème des soldats : il respire la valeur et la gloire, et « comme je l'ai dit dans *Les Martyrs*, il semble écrit au milieu des camps sur « un bouclier. » *Itinéraire*, t. III, p. 25. Ne nous récrions pas trop; ce jugement est conforme à une vieille tradition du goût français qui va de Guez de Balzac à Voltaire et même à Jean-Jacques Rousseau. Voyez le livre, d'ailleurs incomplet et mal ordonné, de PUGLISI PICO, *Il Tasso nella critica francese* (Acireale, 1896). Quant à Milton, on sait que Chateaubriand, non content de le lire, de le citer et de le louer sans cesse, traduisit son *Paradis perdu*.

Hosted by Google

choix démonstratifs qu'il faisait, il paraissait ignorer ou négliger toute la grande poésie chrétienne du moyen âge, celle qu'un Raynouard allait bientôt, soit mettre à profit pour des fins littéraires, soit préférablement aider à exhumer et à commenter dans des travaux plus durables que ses *Templiers* (1805). C'est donc en vain que le XVIII^e siècle avait ouvert la polémique sur la *Divine comédie*, le monument le plus parfait de l'art chrétien avant la Renaissance! Des monuments de la pierre et du ciseau, rien non plus, ou quasi rien (1). Louer le christianisme dans les chefs-d'œuvre classiques, c'était risquer de ne rien dire qu'on ne sût déjà; le retrouver avec une complaisance admirative chez Voltaire et même chez La Harpe, c'était friser le paradoxe et, en tout cas, trahir les défaillances de son goût.

Mais il y avait pis. Dans les parties même où son jugement esthétique n'était ni restreint, ni troublé, Chateaubriand n'échappait pas toujours à des contradictions, dont l'effet devait être préjudiciable à la thèse soutenue avec tant d'éclat dans son livre. Le chrétien, très préoccupé, devant son appareil de preuves, de choisir les plus fortes et les plus manifestes, est entraîné à certains parti-pris, à certaines inconséquences; il est comme vinculé par les modes d'argumentation d'un avocat plaidant une cause. Mais l'artiste supérieur, nourri de la plus pure moelle classique, fils très respectueux de son temps, de ses religions littéraires, est invinciblement entraîné vers la beauté, quel que soit le nom qu'elle porte, quelle que soit la philosophie dont elle se réclame. De là, des dissonances, des réticences qui, si elles portent témoignage en faveur

(1) Déjà, en 1841, Alfred Michiels regrettait « que l'auteur ne reconnût point « d'une manière aussi positive l'excellence du style gothique. Il avait trop peu « d'études spéciales et se laissait trop influencer par les opinions courantes pour « émettre hardiment cette proposition hétérodoxe. Il juge donc barbare la forme « de nos églises, etc. ». (*Histoire des idées littéraires en France*, t. I, p. 251.) Voir à ce sujet une note d'un livre récent, dont il me paraît qu'on a trop peu parlé dans les revues, *L'âme et l'évolution de la littérature des origines à nos jours*, par GEORGES DUMESNIL, t. II, p. 8.

Hosted by Google

de la sincérité de l'écrivain, affaiblissent d'autant la démonstration du croyant.

Ainsi, lorsqu'il s'agit de décrire l'amour conjugal, Chateaubriand oppose la peinture que nous fait Milton de cet amour, dans son *Paradis perdu*, à celle qui nous montre, dans l'*Odyssée*, Ulysse retrouvant Pénelope et son foyer déserté pendant vingt années. L'artiste se complaît et s'attarde dans ce parallèle attrayant. Il est tout proche de décerner le prix au poète grec; il confesse notamment « que dans la peinture des voluptés, la plupart « des poètes antiques ont à la fois une nudité et une chas- « teté qui étonnent. Rien de plus pudique que leur pensée, « rien de plus libre que leur expression : nous, au con- « traire, nous bouleversons les sens en ménageant les « yeux et les oreilles » (1). Et il déduit fort pertinemment les raisons de cette supériorité des Anciens : « C'est qu'il « y a un beau idéal qui touche plus à l'âme qu'à la « matière. Alors, le génie seul, et non le corps, devient « amoureux, etc. ». Est-ce donc à dire que la littérature d'essence chrétienne a perdu cet idéal de la beauté? Chateaubriand ira-t-il, dans ses conclusions, jusqu'à cet excès de logique? Hélas! Trois lignes plus bas, le voici qui affirme que « ni l'amour de Pénelope et d'Ulysse, ni « celui de Didon pour Énée, ni celui d'Alceste pour « Admète, ne peut être comparé à celui qu'éprouvent « l'un pour l'autre les deux nobles personnages de « Milton ».

On est à peine remis de cette secousse, qu'un nouveau heurt nous jette dans de nouvelles incertitudes. La douleur de Priam, suppliant Achille de lui rendre la triste dépouille de son fils Hector, arrache à Chateaubriand des expressions d'un enthousiasme sans réserve, et il va jusqu'à dire que le trait qui termine la prière du vieillard « est du plus beau sublime dans le genre pathétique »; mais cela ne l'empêchera pas d'alléguer, dans le chapitre

(1) *Génie*, t. II, liv. II, chap. 3.

Hosted by Google

suivant du *Génie*, des vers de *Zaïre*, à la vérité fort beaux, et d'en tirer ce jugement extraordinaire, parce que nullement préparé : « Une religion qui fournit de pareilles « beautés à son ennemi méritait pourtant d'être entendue « avant d'être condamnée [*mais qui songe à la con-* « *damner?*]. L'antiquité ne présente rien de cet intérêt, « parce qu'elle n'avait pas un pareil culte. Le poly- « théisme, ne s'opposant point aux passions, ne pouvait « amener ces combats intérieurs de l'âme, si communs « sous la loi évangélique, et d'où naissent les situations « les plus touchantes ».

La riposte serait facile, et, sans même faire allusion au stoïcisme et à tous les grands exemples historiques qu'il a laissés, on trouverait, en restant dans les termes mêmes où Chateaubriand a posé la question, assez de contre-preuves, si c'en était le lieu. Ce qui importait simplement, c'était de faire toucher du doigt la contradiction en son foyer.

On a déjà signalé une des plus graves omissions qui nous frappent, dans cette partie de l'ouvrage de Chateaubriand. Que de nobles caractères, que de beaux traits d'amitié, de dévouement filial, de fraternité guerrière, de patriotisme fervent et de foi incoërcible l'auteur aurait pu et dû puiser dans la poésie du moyen âge français ! Ce qu'il en dit est écourté et pêche presque à chaque mot contre l'exactitude (1). La faute n'est pas uniquement sienne, il est vrai, et il s'écoulera près d'un tiers de siècle avant que Hugo et Vigny, non sans des tâtonnements et des audaces de transposition qui nous choquent aujour-

(1) Par exemple, au chapitre 12 de ce même livre II, que d'hérésies historiques lorsqu'il s'agit de caractériser le chevalier : « Le chevalier ne mentait « jamais... Le chevalier était pauvre et le plus désintéressé des hommes... Le « chevalier s'en allait à travers le monde, secourant la veuve et l'orphelin... Le « chevalier était tendre et délicat... » Les textes des XII^e^ et XIII^e^ siècles fourmillent de traits attestant la brutalité des mœurs chevaleresques, et notamment la façon méprisante dont les femmes étaient désignées et traitées par les galants paladins, qu'un demi-siècle de romantisme nous a trop accoutumés à voir du même œil que Chateaubriand.

Hosted by Google

d'hui, retrouvent cette poésie des tournois, des combats de chevalerie, des vieux bourgs désolés et des cloîtres où s'immobilisait la pensée sommeillante des siècles abolis (1). Mais, puisqu'il s'agissait de révéler au public français l'heureuse empreinte dont la nouvelle foi avait marqué les lettres, dégagées de l'étreinte classique, il semblerait que ce fût à nos vieilles chansons, au poème dantesque, à la prose des plus anciens chroniqueurs (2) que Chateaubriand eût dû accorder la préférence ; son enquête, orientée de ce côté, eût rapporté davantage que le maigre butin de leçons et de témoignages, fourni par les pères de l'Église et la théologie catholique.

Nous touchons précisément au point qui nous intéresse dans cette brève étude, et qui est celui de savoir ce que Chateaubriand doit à la Bible, soit directement, soit indirectement, dans ses chefs-d'œuvre. Pour donner une réponse satisfaisante à la question ainsi posée, une première distinction est de rigueur. L'Ancien Testament n'a pas eu d'action immédiate sur Chateaubriand. A la différence du chantre d'*Eloa* ou de l'auteur inspiré de *La Chute d'un ange*, il n'a pas demandé aux livres saints des thèmes à développements poétiques. C'est au plus si certaines pages de l'*Itinéraire*, des *Martyrs* ou des *Natchez* ont gardé l'accent biblique. On y reconnaît aisément le lecteur assidu des Psaumes, du livre de Job ou des sentences amères de l'*Ecclésiaste*, de même que tel passage du *Génie du christianisme* traduit, avec une apparence de littéralité, les exaltations lyriques des prophètes hébreux :

Et qu'ont donc de si odieux à la poésie ces solitaires de la thébaïde avec leur bâton blanc et leur habit de feuilles de palmier ? Les oiseaux du ciel les nour-

(1) Voici pourtant un passage où, sous la forme d'un conseil littéraire, la conception romantique du moyen âge est déjà incluse : « ...vous pouvez offrir le » tableau des mœurs dans toute sa naïveté : un vieux château, un large foyer, » des tournois, des joûtes, des chasses, *le son du cor*, le bruit des armes, n'ont » rien qui heurtent le goût, rien qu'on doive choisir ou cacher. »

(2) Commines seul est nommé par lui et caractérisé d'inexacte façon. De Joinville il cite, dans l'*Itinéraire*, plusieurs passages, mais à d'autres fins.

Hosted by Google

rissent, les lions portent leurs messages ou creusent leurs tombeaux; en commerce familier avec les anges, ils remplissent de miracles les déserts où fut Memphis. Horeb et Sinaï, le Carmel et le Liban, le torrent de Cédron et la vallée de Josaphat redisent encore la gloire de l'habitant de la cellule et de l'anachorète du rocher. Les Muses aiment à rêver dans ces monastères remplis des ombres d'Antoine, de Pacôme, de Benoît, de Basile. Les premiers apôtres prêchant l'Évangile aux premiers fidèles dans les catacombes ou sous le dattier de Béthanie n'ont pas paru à Michel-Ange et à Raphaël des sujets si peu favorables au génie (1).

Ces accents-là, nul avant Chateaubriand ne les a eus dans la littérature moderne, et même après lui, nul ne l'a dépassé dans cette grandiloquence, qui tient de l'épopée et de l'art oratoire, qui est belle parce qu'elle a le nombre et l'image et la musique verbale tout à la fois. Il s'y connaissait bien et il en jugeait expertement, lorsqu'il notait, par exemple, chez Bernardin de Saint-Pierre des réminiscences de la Bible, mêlées à des souvenirs plus profanes de voyages lointains : « Ces bucoliques « australes, a-t-il dit, dans ce même *Génie*, en parlant de « *Paul et Virginie*, ces bucoliques australes sont pleines « du souvenir des écritures. Là c'est Ruth, là Séphora, « ici Eden et nos premiers pères; ces sacrées réminis- « cences vieillissent pour ainsi dire les mœurs du tableau, « en y mêlant les mœurs de l'antique Orient. » Mais lui-même avait été un grand voyageur devant l'Éternel, lui-même avait aimé cette poésie de l'Orient, grave comme un chant religieux, subtile comme un parfum, et qui déborde les versets des psaumes. Il avait vu la Judée; il s'était attardé sur les rives de ses fleuves, il avait gravi les pentes escarpées de ses monts, et, avec une émotion où la littérature avait bien sa part, il avait repeuplé ces lieux déserts des figures que nos imaginations d'enfant ont vu se dresser devant elle : « La Judée, « a-t-il dit profondément, est le seul pays de la terre qui « retrace au voyageur le souvenir des affaires humaines « et des choses du ciel, et qui fasse naître au fond de

(1) II, 2, chapitre 7.

Hosted by Google

« l'âme, par ce mélange, un sentiment et des pensées « qu'aucun autre lieu ne peut inspirer ».

Et, en effet, le voyageur qui traverse la terre foulée jadis par les prophètes de l'Ancien Testament, rajeunit en lui des souvenirs dont la fraîcheur est restée intacte. Ce qui fait la puissance de ces souvenirs, c'est qu'ils sont liés aux plus humbles et plus chers commencements de notre éducation intellectuelle, qu'ils sont entrés les premiers dans notre mémoire, avec les marques, si ingénieusement variées, de la bonté maternelle; ils y sont gravés avec la précision et la force des images des premiers ans, que le vieillard retrouve intactes et qui se dressent devant les yeux de notre esprit, à tout âge, lorsque nous éprouvons l'angoisse et comme l'imminence d'un grand danger.

Mais ce n'est pas tout. Par leur parfum d'exotisme, ces souvenirs restent vivaces et colorés dans notre curiosité. Outre qu'ils sont associés en nous à des idées appelant invinciblement le respect et même la ferveur, ils servent d'illustration, en quelque sorte, aux articles de notre foi, aux préceptes de notre morale. La fontaine où s'abreuva Éliézer, les pêcheurs jetant leurs filets dans le lac Tibériade, le paysage désolé du Calvaire parlent à l'imagination d'un bien plus grand nombre d'hommes que la blanche colline sur laquelle se dresse l'Acropole, ou encore que les gorges verdoyantes des Thermopyles.

C'est ce qu'exprime admirablement l'auteur de l'*Itinéraire* dans les lignes que j'ai citées. Et dans celles-ci, il a exprimé d'inoubliable façon les sentiments qu'éprouve un cœur chrétien, devant les décors successifs du drame qui a pour dernier acte le sacrifice de l'Homme-Dieu :

Quand on voyage dans la Judée, d'abord un grand ennui saisit le cœur; mais lorsque, passant de solitude en solitude, l'espace s'étend sans bornes devant vous, peu à peu l'ennui se dissipe, on éprouve une terreur secrète, qui, loin d'abaisser l'âme, donne du courage et élève le génie. Des aspects extraordinaires décèlent de toutes parts une terre travaillée par des miracles : le soleil brûlant, l'aigle impétueux, le figuier stérile, toute la poésie, tous les tableaux de l'Écriture sont là. Chaque nom renferme un mystère; chaque grotte déclare l'avenir; chaque sommet retentit des accents d'un prophète. Dieu même a parlé sur ces bords :

Hosted by Google

les torrents desséchés, les rochers fendus, les tombeaux entr'ouverts attestent le prodige ; le désert paraît encore muet de terreur, et l'on dirait qu'il n'a osé rompre le silence depuis qu'il a entendu la voix de l'Éternel.

Mais il n'y a pas qu'un sentiment d'observation et d'imitation instinctive, très fidèle et très sûr, chez Chateaubriand prosateur, sentiment qui se traduit par des descriptions ou des images, ou des tours de phrase, ou des choix et des assemblages de mots empruntés à l'Ancien Testament. Il y a aussi un observateur conscient, à qui la vérité échappe, la vérité qu'un Renan tentera d'exprimer tout entière un jour, dans ses *Origines du christianisme* et son *Histoire du peuple d'Israël* (1). Et qui donc a reconstitué cette physionomie si puissante, dans sa sévérité tragique, du dieu d'Israël, dieu jaloux et vengeur que maudit Athalie chez Racine? Encore Chateaubriand! Il n'admettra pas « que les divinités poétiques (*sic*) des chrétiens soient privées de toute passion », et il se laisse emporter jusqu'à écrire ces étranges paroles, qui sonnent si mal dans une apologie, même poétique : « Le Dieu de l'Écriture se « repent, il est jaloux, il aime, il hait; sa colère monte « comme un tourbillon... (2) »

Cette fois l'éducation littéraire a été la plus forte, et on se souvient du jugement terrible de Sainte-Beuve, reconnaissant dans le *Génie du christianisme* « le jeu pur du « talent et l'absence totale de gravité » (3). On s'en souvient pour n'y acquiescer toutefois qu'en partie. Car la gravité n'est point absente de ce chef-d'œuvre ; mais il est

(1) Il vaut la peine de rappeler ce passage où il y a peut-être un peu d'exagération, mais qui atteste le labeur sans trêve et le goût d'investigation chez Chateaubriand : « Je puis assurer que quiconque a eu la patience de lire à peu près « deux cents relations modernes de la Terre-Sainte, les compilations rabbiniques « et les passages des anciens sur la Judée, ne connaît rien du tout encore ». Il a donc (on le voit trop dans l'*Itinéraire*), voulu *documenter* ses impressions de voyageur. Et si, d'une part, il a été occasionnellement le précurseur assez imprévu de Renan et de la critique allemande, on ne peut oublier, d'une tout autre part, qu'il a prévu et prédit ailleurs l'avènement du socialisme. (Voyez Dumesnil, *op. cit.* t. II, p. 16.) En tout, il fut prophète et le dernier des prophètes.

(2) II, IV, 4.

(3) *Chateaubriand*, etc., t. I, p. 295, note (je cite l'édition originale).

Hosted by Google

trop vrai qu'elle n'en est pas non plus maîtresse absolue, et que « le jeu du talent » y a de quoi se déployer à l'aise, avec les licences d'idées et les bonheurs de style qu'on pouvait désirer (1).

* * *

Chateaubriand ne s'est pas contenté, dans des parallèles d'une évidente partialité, de nous décrire en termes magnifiques l'empreinte laissée par la nouvelle foi chez les poètes épiques et dramatiques, peignant les affections naturelles dans leurs écrits. Il a revendiqué pour sa religion le mérite supérieur d'avoir réintégré dans les littératures modernes le sentiment des beautés naturelles, étranger, ou peu s'en faut, au génie de l'antiquité.

Voilà une des grandes nouveautés doctrinales du *Génie du christianisme* et, en apparence, une de celles qui commandent l'adhésion. On pense aussitôt à J.-J. Rousseau, chrétien fluctuant, mais toujours sincère et en proie à l'exaltation du croyant (2), à Bernardin de Saint-Pierre, à Chateaubriand lui-même, invoquant le Dieu des Évangiles dans les forêts du nouveau monde. Mais si l'on prend la peine de réfléchir, on se demande ensuite pourquoi il a

(1) Sainte-Beuve a donné sa propre définition du *style chrétien*, de celui qui n'est pas chez Chateaubriand. Mais, en la reproduisant, je ne puis m'empêcher de remarquer que cette définition est bien étroite, qu'elle n'a d'application légitime que dans un milieu d'austérité volontaire et de totale abnégation; c'est aux solitaires de Port-Royal, dans l'intimité de qui il a tant vécu, que l'illustre critique a dû penser en la formulant : « Le style chrétien, s'il est telle chose » qu'un semblable style, ne saurait être autre qu'un style de vérité. Si l'éclat du » talent s'y mêle, il l'accepte, il le tolère, il le voudrait tempérer parfois. Réduit » à lui-même, à ses propres moyens, à ce qu'il affectionne, il est humble, » modeste, le plus souvent négligé, élevé seulement par le fond, sublime aux « cœurs simples ; tel qu'on le peut voir dans le Sermon sur la Montagne, dans » les Évangélistes, dans Saint-Paul, dans l'*Imitation de Jésus-Christ*. Voilà le « style chrétien pur... » (*op. cit.*, I, 283.)

(2) Il est incroyable que Chateaubriand ne nomme point ici l'auteur de *La Nouvelle Héloïse*, et qu'il se contente d'écrire : « Nous avons donc eu raison de » dire que c'est au christianisme que Bernardin de Saint-Pierre doit son talent » pour peindre les scènes de la solitude ». Mais sans Rousseau, qu'eût été Bernardin de Saint-Pierre !

Hosted by Google

fallu huit siècles de littérature chrétienne pour aboutir à ces grands hommes. Comme si les chefs-d'œuvre des siècles antérieurs n'étaient point, pour la plupart, pénétrés de l'adoration du Très-Haut! Comme si la nature n'avait pas été invoquée par Fénelon, lui demandant des preuves de l'existence de Dieu; par La Fontaine, y logeant ses affabulations spirituelles; par François de Sales, lui empruntant des comparaisons et des métaphores, pour en fleurir sa théologie ! Pourtant ni Fénelon, ni François de Sales, ni même La Fontaine ne sont cités comme ayant, dans leur prose harmonieuse ou dans leurs vers exquis, peint la nature extérieure, qui parlait à leurs âmes comme aux nôtres (1). Et dans la lyrique du XVI^e-XVII^e siècle, n'est-ce pas en vain qu'on chercherait la plus humble trace d'un sentiment, si intimement raccordé avec l'âme française, alors qu'elle était précisément toute chrétienne et qu'elle n'était guère que cela ?

Au contraire, il semble qu'il ait fallu la venue d'un siècle de philosophie, de dessèchement moral et de négation religieuse pour qu'il se trouvât, non seulement un homme de génie, impressionné profondément par les beautés du monde extérieur, mais aussi des lecteurs, sensibles à ces beautés et en acceptant la révélation avec autant de ferveur, que la passion adultère de Saint-Preux ou les désordres de Manon Lescaut en excitaient au plus intime d'eux-mêmes. La seconde moitié du XVIII^e siècle nous donne, à cet égard, le spectacle d'une conversion que le christianisme tiède et incolore du temps ne suffit point à expliquer (2). La Bible, qu'on lisait moins qu'au

(1) Pour le moyen âge, voyez mon étude sur « Le sentiment de la nature au moyen âge » (*Revue latine*, tome 2).

(2) J'avoue, en toute humilité, n'être pas d'accord avec la critique de Sainte-Beuve (*Chateaubriand*, etc., I, 129-30) lorsqu'il semble admettre, sans d'ailleurs se prononcer formellement, que le XVIII^e siècle était généralement insensible aux beautés de la nature. Il est vrai qu'il mentionne un jugement très caractéristique de M^me de Staël (*ibid.*, p. 82), prophétisant la déchéance et la mort de la poésie d'imagination au profit des vers philosophiques ; mais M^me de Staël est-elle un bon juge en l'espèce ? Et n'est-ce pas Sainte-Beuve qui s'est chargé, au même

Hosted by Google

siècle précédent (j'ai accumulé précédemment des témoignages là-dessus), qu'on travestissait en lieu et place de l'*Énéïde*, ne put fournir le stimulant direct dont avaient besoin les imaginations d'alors pour se familiariser avec l'exotisme de Bernardin de Saint-Pierre, et c'est ailleurs qui faut s'enquérir des causes d'une révolution du goût, dont nous constatons aujourd'hui les premiers effets.

Le Chateaubriand, qui s'embarqua en 1791 pour les États-Unis, est lui-même un déiste, à la foi vacillante et voilée, bien différent du chrétien, dont la ferveur s'exaltera un jour, lorsqu'il écrira le *Génie du christianisme*, et l'unisson vraiment intime du sentiment de la nature et du sentiment chrétien n'est pas encore accomplie dans la littérature française, aux environs de l'an 1800. Disons plus : elle ne fut jamais accomplie totalement chez Chateaubriand (1). S'il aime et comprend la nature, ce fils du XVIII^e^ siècle reste fidèle au génie traditionnel de son temps et de sa race en ceci qu'il la rapporte à lui-même, qu'il la peuple de sa personnalité triomphante. C'est ce que Sainte-Beuve a si délicieusement appelé « le sentiment d'Adam glorieux et souverain dans Eden ».

Est-ce à dire que les émotions religieuses, pleines de grandeur et de noblesse, que fera naître plus tard, et peut-être dès cette date, la lecture d'un passage de la bible chez Chateaubriand, n'auront pas d'utiles répercussions dans son âme de poète, déjà désenchanté et aspirant aux

endroit, de nous fournir la réfutation de son verdict, lorsqu'il cite cet extrait de Chênedollé, la concernant : « M^me^ de Staël a été dix ans en présence des Alpes « sans avoir une image : elle n'était donc pas née essentiellement avec de l'ima- « gination. Son imagination a eu besoin d'être avertie par celle de Chateau- « briand. » (Comparez *ibid.* p. 69, note.) On consultera utilement Michiels, *Histoire des idées littéraires*, etc., t. I, p. 134, qui a réuni des témoignages qui ont leur prix. Ceux qu'invoque Sainte-Beuve (I, 285) ont moins de portée et ne sortent pas du vague, inhérent à une boutade plutôt qu'à une critique.

(1) J'adopte, pour la conversion de Chateaubriand, la date de septembre 1798, proposée par M. V. Giraud. On sait que le grand écrivain, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* n'a pas été fort explicite à ce sujet : « Je me résolus à changer de voie » écrit-il, et c'est à peu près tout, ou du moins le reste n'est que pure sentimentalité.

Hosted by Google

solitudes du nouveau monde, qui lui rappelleront quelques-unes des beautés sauvages de sa lande bretonne? La science des réactions intellectuelles est à peine née, et bien téméraire serait le critique, qui avancerait que Lamartine ou que Victor Hugo n'ont pas été les tributaires de certains souvenirs, de certaines lectures où se complaisait la religion de leur vingt ans. A Chateaubriand on peut donc concéder de ces pénétrations mystérieuses, sans qu'il soit besoin de généraliser et d'admettre, selon la formule de l'auteur du *Génie du christianisme*, « que la poésie descriptive est née parmi nous du christianisme » (1).

* * *

Tout n'est pas dit sur l'inoculation biblique chez Chateaubriand, parce qu'on a noté dans sa pensée, dans ses prédilections morales et intellectuelles, dans son style, certains échos des prophètes et des psalmistes. Il resterait à traiter bien des questions que soulèvent la philosophie religieuse de l'écrivain, sa science descriptive, les menus procédés du styliste qu'il fut avec patience et acharnement. C'est tout un livre à écrire, dont ces quelques pages ne sont même pas l'esquisse.

Mais Chateaubriand n'a été, dans cet exposé, que le dernier anneau d'une longue chaîne, tendue à travers la

(1) Chez Chateaubriand lui-même, c'est par à-coup, et non sans des fluctuations qui déroutent parfois, que l'idée religieuse se mêle à la contemplation de la nature. Il faut excepter, cela va de soi, le *Génie du christianisme*, où l'intention maîtresse prime tout et sauve l'écrivain des écarts ordinaires: s'il y décrit un coucher du soleil sur la mer, il ne manque pas d'ajouter : « Il eût été bien à plaindre celui qui, dans ce spectacle, n'eût pas reconnu la beauté de Dieu, etc. » Et pourtant dans ce *Génie* même, il y a eu, à cet égard, progression comme le prouve une étude récente de M. V. Giraud. On y voit le sentiment tout profane de l'auteur, décrivant une nuit dans la savane américaine, persister tel dans les premières éditions de son chef-d'œuvre, où il transporte cette belle page, d'abord insérée dans l'*Essai sur les révolutions*. Ce n'est qu'en 1809 (sept ans après) qu'il ajoute une phrase conclusive, assortie d'ailleurs à la nuance du reste et où l'évocation divine vient ponctuer ses rêveries de pur artiste. (GIRAUD, *op. cit.*, p. 195 et 196.)

Hosted by Google

littérature française dès les Xe et XIe siècles. Il rajeunit, on pourrait dire qu'il renouvelle une tradition aussi forte que celle des lettres antiques et de l'esprit païen en nous. Il se dresse au seuil du XIXe siècle comme un prophète, le dernier des prophètes hébreux, vaticinant plutôt qu'il ne démontre; parlant en maître inspiré plutôt qu'en savant ou qu'en fils soumis de l'Église. On pourrait lui appliquer ce qu'il dit de Bossuet à un endroit, qu'il a « le rayon de feu sur le front ».

Après lui, tout change, et l'influence exercée par l'esprit et la lettre des écrits saints est surtout une influence littéraire. Elle se canalise, on la reconnaît brillante et tranquille, comme la surface d'une eau, qui coule entre des rives tracées au cordeau. Chez Lamartine et de Vigny, elle nous vaudra d'admirables poèmes, dont la comparaison serait féconde en observations utiles sur le tempérament individuel de ces deux écrivains. Dans la *Chute d'un ange* éclate tout l'optimisme d'une philosophie souriante; le pessimisme le plus amer assombrit les pages les plus éloquentes d'*Eloa*. D'autres préoccupations se trahissent chez Hugo, lecteur assidu et imitateur de la bible. Et ces préoccupations varient avec l'humeur et surtout avec l'âge du poète. Lyrique sans plus dans les *Odes et ballades*, il sera peu à peu entraîné vers un allégorisme laborieux qui lui fera hausser le ton, adopter le trépied et les *sesquipedalia verba;* enfin, dans le métaphysicien fumeux et souvent négatif des derniers ouvrages, on retrouvera encore l'homme qui a vécu dans la familiarité d'Isaïe et de Job.

Chez lui, comme chez les autres romantiques, les réminiscences bibliques s'allieront à une passion d'exotisme, que des voyages en Orient (ceux de Lamartine, de Nerval, plus tard de Gautier, etc.) entretiennent plutôt qu'ils ne l'apaisent. Flaubert héritera de cette forte prédilection d'artiste, qui est une des caractéristiques essentielles de la littérature romantique. En retournant aux sources élémentaires de nos croyances, les hommes de 1830 étaient, d'ailleurs, parfaitement logiques. Ils n'obéissaient

Hosted by Google

pas seulement à un désir réagissant de rompre avec les préjugés de tout ordre du XVIII^e siècle ; ils ne s'inspiraient pas seulement des préceptes formulés avec tant d'élévation dans le *Génie du christianisme ;* ils s'efforçaient surtout d'élargir le domaine du lyrisme français, en lui annexant toute une province, dont l'exploration était rendue facile par l'étude directe des écrits saints, en même temps que les progrès de la philologie et de l'histoire, et les découvertes des archéologues permettaient d'en acquérir une connaissance plus précise et plus détaillée. L'histoire de la poésie française au XIX^e siècle ne peut être écrite définitivement, sans qu'un chapitre en soit consacré à la dépendance avouée et affirmée, où vécurent ceux qui l'illustrèrent vis-à-vis des livres de leur foi, des mœurs, du génie et surtout du décor de l'Orient chrétien.

M. WILMOTTE.

Hosted by Google

LA SOUPE AU CAILLOU

(D'APRÈS UN VIEUX CONTE WALLON).

« Et surtout, ne donnez rien aux mendiants! Ce sont des va-nu-pieds qui rapinent et vivent aux dépens des naïfs.

— N'ouvrez pas, renchérit la mère! Ou bien lâchez le chien sur eux. »

Les deux bambins promirent d'être sages autant que les petits Jésus tout roses des images saintes, d'être plus prudents que la mère-grand du *Chaperon rouge* et de ne pas s'éloigner un instant de la maisonnette.

Le père partit pour le bois où il devait, avant la nuit tombante, abattre et dépecer trois grands chênes. La mère, après avoir porté le lait de la « Noiraude » à cinq bons quarts d'heure de là, irait rejoindre son homme et fagotterait des brindilles.

Les enfants — neuf et six ans — veilleraient à la chaumine, donneraient de la « fourrée » à la vache lorsqu'ils auraient vu passer le facteur, ce qui signifierait que quatre heures étaient sonnantes. Ils appelleraient Riquet, lequel rabote ses planches non loin de là, s'ils apercevaient des garnements venus gauler le noyer de l'enclos et, de toutes façons, ils mangeraient leurs épaisses tartines juteuses de « poiret » aussitôt après que le premier coup du salut aurait sonné.

Les deux gamins regardent s'en aller le père qui sifflote en faisant de grands pas et la mère qui trottine à son côté, sa cruche lourde au bout du bras.

Hosted by Google

Sur le seuil de la porte ouverte, dans la poussière, les deux enfants se sont assis, édifient un monument fragile de cailloux, de gazons et de débris de bois alternés.

Les yeux clos, sans dormir, Tchop, le chien, s'étire au soleil devant sa niche et permet, magnanime, que des mouches hardies se pourchassent et zigzaguent sur son poil roux.

Il n'est passé personne encore sur le chemin, lorsqu'un haillonneux longe la haie de l'enclos. Tchop le flaire depuis des minutes; il a ouvert un œil, dressé une oreille et d'un frisson chassé toutes les mouches épouvantées.

Les enfants regardent venir cet être étrange.

Très grand, maigre, flâneur, les mains dans des ouvertures de poches ou de trous, — on ne sait pas bien, tant sa défroque est minable, — il s'approche, et sa mine, sous un large feutre sans nuance, est à la fois farouche et souriante. Dans sa barbe luit et disparaît tour à tour le joyau blanc d'une denture qui met du frisson, de l'émerveillement et de la joie alternés chez les bambins.

Sur le dos, une boîte noire fait équilibre à une besace gonflée qui s'accroche au côté du bizarre personnage.

Mais celui-ci s'arrête devant la maisonnette, regarde les enfants, jette un coup d'œil vers la chambre vide, roule des yeux féroces dans la direction de Tchop, qui, dressé, tire sur sa chaîne et grogne, les crocs menaçants.

« Vous êtes seuls ici, les petiots? »

Tchop hurle plus fort.

Les bambins, plus inquiets, se regardent, n'osent ni bouger ni rien dire...

Le haillonneux ne demande plus rien, se retourne, traverse le chemin, défait la courroie qui porte sa boîte noire. Il dépose celle-ci sur une borne, s'assied à côté, le dos appuyé au talus d'herbe, puis reste immobile, regardant les enfants intrigués, dédaigneux de Tchop moins rageur.

Après un moment, il ouvre la boîte, en tire avec précautions un accordéon tout luisant de cuivres et de nickels, et, sans pré-

Hosted by Google

luder, les yeux au ciel, ne songeant plus ni aux bambins, ni au molosse, ni aux cailloux de la longue route, ni au soleil qui darde depuis le petit matin, ni à la nuit qui viendra sans abri peut-être, si pas même sans pain ; ne songeant plus à la pluie de demain qui le trempera par toutes les plaies de ses loques, ni au froid de l'hiver prochain qui le fera grelotter ; ne songeant pas non plus aux joies des filles et des galants que sa musique fait danser aux soirs de kermesse, ni à l'émerveillement ou la crainte superstitieuse des bonnes femmes à qui il conte des bonaventures et des légendes et des recettes miraculeuses ; — oublieux de tout cela, le pauvre homme joue d'un air étrange et mélodieux qui ravit les enfants et les tient silencieux, immobiles, admirants, sous le charme...

« Allons, mes petiots, leur dit, en s'approchant, le bizarre personnage soudain tout rieur une fois la romance achevée, — allons, mes petiots, maintenant vous allez me donner un peu de soupe?... »

Tchop s'est tu ; mais il veille, prêt à mordre.

Les enfants ne disent toujours rien.

« Est-ce que vous auriez peur? »

Et comme ils se taisent encore :

« Venez, je ne vous ferai pas de mal. Venez seulement me servir une assiettée de soupe. »

Il franchit le seuil, prend la main du plus grand. Et comme il ne la serre pas fort, cette main ; comme sa voix n'est pas rauque, ni ses mots inquiétants, le gamin se hasarde :

« Mais il n'y a pas de soupe !...

— Il n'y a pas de soupe chez toi? Dans la cuisine? »

L'enfant fait un signe de tête négatif.

« Dans la marmite?

— Non... Non... dit la tête.

— Et à midi, on n'a pas mangé de soupe chez toi?

— Non... Non...

— Mais pourquoi cela? Et d'ailleurs où est ton père?

— Au bois...

Hosted by Google

— Et ta mère ?

— Au bois...

— Au bois ? Qu'y font-ils ? »

C'est beaucoup de questions. L'enfant se tait.

« Ils « fagottent » ? »

Un moment d'hésitation. Puis la petite tête, au regard plus curieux qu'épeuré, se balance à nouveau, mais pour affirmer cette fois.

« Eh bien ! Donne de l'eau, des choux, du beurre, des navets... »

Plus empressé cette fois, fort de la leçon bien retenue :

« Il n'y a rien ici, dit l'enfant.

— Il n'y a rien ?

— Rien du tout. Il n'y a rien du tout à donner. »

Feinte pitié. Semblant de regrets convaincus. Mais le haillonneux ne s'éloigne pas. Il pénètre tout à fait dans la chambre, s'assied sans façons sur un escabeau, assujettit l'accordéon dans sa caisse, dépose celle-ci sur les dalles rouges, au pied du mur, et par-dessus la besace, et tout au-dessus encore le feutre sans nuance. Lui-même se carre, croise les jambes, ramène d'un geste jovial le pan effiloché de son vêtement sur sa cuisse afin d'y cacher une large blessure par où s'aperçoit la peau bise...

« Puisque tu n'as pas de soupe, nous allons en faire.

— Mais y a rien pour en faire !

— Je n'ai besoin de rien. »

Le ton autoritaire et allègre à la fois méduse le gamin. Son cadet, rassuré à son tour et surtout très curieux, se tient dans l'embrasure de la porte.

L'aîné obtempère déjà, apporte une casserole profonde, lourde à ses petits bras, amène un baquet d'eau...

« Maintenant, va me chercher un caillou.

— Un caillou ?

— Mais oui, nous ferons de la soupe au caillou. »

Et après un temps :

« Puisque tu n'as rien d'autre : ni choux, ni graisse, ni viande. »

Hosted by Google

L'étrange personnage et la merveilleuse aventure!

Le gamin décidément, veut en connaître l'épilogue et ses dernières hésitation s'enfuient. Il va d'un pas décidé sur le chemin, choisit quelques cailloux blancs, les plus ronds, les plus beaux, les apporte en courant :

« Parfait. Prenons celui-ci. Ce sera une soupe savoureuse.»

La marmite est sur le feu de bûches, dans l'âtre; le caillou, en tombant au fond de l'eau, fait un bruit sonore sur la fonte.

Du silence à nouveau. L'étranger seul sifflote. Les bambins se sont approchés de la cuison mystérieuse. Une vapeur blanche s'élève. On entend glougouter l'eau qui bout.

Le haillonneux se lève. Il se penche sur la soupe et ce grand corps, en se pliant en deux, semble fantastique et surtout imposant aux naïves imaginations enfantines.

« Cela ne va pas. Le caillou est trop dur! »

Bouches bées, les petiots entendent cet oracle:

« Donne un peu de sel », ordonne le magicien.

Le gamin grimpe sur un siège, ouvre une porte dans la muraille, parmi des boîtes en choisit une, l'apporte en hâte.

La main, longue et sèche, très brune, s'enfonce dans les grains blancs, jette la poignée de sel dans l'eau toujours bouillante.

Après une minute :

« Le caillou est trop mûr! Donne un chou. »

L'enfant court au dehors, ramène un « frisé » dont il a pleine charge, aide son hôte à l'effeuiller et à le déchiqueter dans la marmite...

Un parfum se dégage et le cuisinier mystérieux le flaire avec une évidente satisfaction.

« Cela ira, mon garçon. Mais le caillou est trop sûr! Ce ne serait pas mangeable. Donne une bonne once de beurre. »

De l'armoire demeurée ouverte, le bambin extrait un pot de grès, soulève le couvercle, tend la cuiller de bois et le marmiton puise dans la crème onctueuse.

Bientôt sur l'eau, dans laquelle nagent les verdures, s'ouvrent les œils jaunes appétissants.

Hosted by Google

Un dernier coup d'œil et une aspiration gourmande, et le haillonneux ébauche un sourire presque satisfait :

« Le caillou n'est pas assez pur. Il ne faut plus qu'un bouquet d'herbes, trois carottes et quelques pommes de terre, une feuille de laurier... Hé là! hé là! tu t'en vas? Écoute ici : n'oublie pas un bon os à moelle. »

L'enfant découvre tout : l'os, et les épices, et les herbes...

Et il attend ensuite, fasciné par le spectacle d'un pareil talent.

Le haillonneux goûte enfin le breuvage fumant, claque la langue et se pourlèche...

Il décroche la marmite, puise à même vers le fond, retire le caillou tout blanc, très intact, le donne aux bambins :

« Voilà ; gardez-le bien. Servez-vous de lui : vous savez, grâce à moi, comment on fait la soupe au caillou ! »

Et là-dessus le haillonneux s'attable.

PAUL ANDRÉ.

Hosted by Google

MAURICE QUENTIN DE LA TOUR

« Un magicien ! »
DIDEROT.

I

Saint-Quentin vient de célébrer le second centenaire de la naissance de La Tour. On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, et du pastelliste et de l'art français du XVIII^e^ siècle, mais cette soudaine popularité n'avait pas encore reçu pareille consécration publique. On avait laissé passer, il y a cinq ans, l'anniversaire de cet admirable artiste, Jean-Baptiste-Siméon Chardin, né en 1699; l'an dernier, personne n'a songé au second centenaire de François Boucher, né à Paris en 1703. L'exposition d'art français du XVIII^e^ siècle, qui devait avoir lieu à Paris, a été ajournée indéfiniment. Osons espérer que la célébration de l'anniversaire de La Tour dévoilera au grand public les beautés d'un siècle d'art qu'il ignore, malgré tous les efforts des artistes et des historiens de l'art pour les lui dévoiler.

On ne pouvait, d'ailleurs, mieux choisir pour débuter : La Tour n'est-il pas, en effet, le meilleur et le plus profond psychologue de son époque. Voici, en effet, un artiste qui fut amené à fréquenter toutes les classes, à étudier tous les caractères, à saisir tous les défauts, à pénétrer toutes les consciences. Dans un siècle capricieux, il fut plus capricieux que le siècle, plus arrogant que les financiers et les seigneurs, plus libéral — et d'une façon plus utile — que les fermiers généraux, plus frivole que les femmes, dont il surpassa la vanité et dont il

Hosted by Google

flatta les caprices par plus de caprices encore. Ce Picard rusé, ayant conscience de sa valeur, parvint à son but à force de volonté. Quelle différence entre lui et Watteau, ce candide rêveur des jardins émerveillés de Cythère, ce peintre idéal de la femme, qui se vengea de la coquetterie féminine en imaginant une femme si pure, si chaste et si parfaite de traits, que la jalousie de Cydalise et de Chloé rêva pendant tout le siècle d'atteindre à sa perfection. Rien de moins idéal, certes, que la femme des portraits de La Tour, et si elle reste jolie, c'est qu'elle le fut naturellement. En vain, la conscience cherchait-elle à se cacher sous un sourire, à se dérober par un regard amoureux, à donner le change au peintre par la mobilité minaudante des traits de la figure. L'anatomie de la face n'échappait pas à cet observateur. Il se connaissait trop lui-même que pour ne pas connaître les autres. Et c'est dans son œuvre qu'il faut aller chercher l'âme du XVIII^e^ siècle français, comme il faut en chercher les mœurs dans les gravures de Baudouin, dans les tableaux de Chardin, dans les mémoires de Tilly ou dans les romans de Restif. Double sera la leçon qu'on tirera de l'étude de son œuvre : leçon de beauté devant la magie du peintre; leçon de morale devant la perspicacité du psychologue. Voici quelle fut la vie de ce remueur de consciences et de ce magicien. Magicien! ce fut Diderot qui, le premier, le nomma de la sorte, et la postérité a ratifié le jugement du critique des « salons » !

II

Maurice Quentin de La Tour naquit à Saint-Quentin, paroisse Saint-Jacques, le 5 septembre 1704, de maître François de La Tour, chantre de la collégiale, et de Reine Havart, son épouse légitime. La famille était de petite origine. Le grand-père du peintre, Jean de La Tour, était maître maçon à Laon et mourut à l'âge de 45 ans, paroisse Saint-Martin, le 11 juillet 1674 (1). Son père, François de La Tour, avant d'être chantre, avait été

(1) Interrogatoire d'Anne Bougier, registre de la justice de Laon.

Hosted by Google

trompette dans la compagnie des carabiniers du duc du Maine (1). C'est à peu près tout ce qu'on sait à son sujet. Quant à sa mère, Reine Havart, on ne connaît rien de sa jeunesse; tout au plus peut-on supposer ceci : dans un des registres des insinuations du bailliage de Saint-Quentin, on trouve, en 1691, mentionnée une demoiselle Reine-Françoise Havart, habitant Nesle. François de La Tour ayant été soldat, faut-il croire que les hasards d'une garnison l'ont conduit à Nesle, où il aurait fait la connaissance de cette Reine Havart, pour l'épouser quelque temps après (2). Sa femme serait alors fille de noble homme maître François Havart, avocat au parlement, bailli général de la ville et du marquisat de Nesle, mort en 1684, et de damoiselle Marie de Cressonnière qui la favorisa dans son testament d'un don de 1,000 livres tournois à prendre sur la succession. Toutefois, cette généalogie de Reine Havart nécessiterait confirmation. De ce premier mariage naquirent plusieurs enfants : Adrien-Jean-François, l'aîné des fils, né le 21 juin 1700; Charles, né le 14 avril 1702 (3); Maurice Quentin, né le 5 septembre 1704; Edme-Jean, né le 24 juin 1706 et mort le 9 mars 1714. L'acte de décès est signé par son père et son frère Adrien-François; une fille, Marie-Madeleine, née le 1er mars 1708, mourut trois jours après. Enfin, un dernier fils, Louis-Joseph-Ambroise, naquit le 7 juin 1712 et mourut le 26 décembre 1717.

La mère, d'ailleurs, ne vécut plus longtemps; elle mourut le 26 juillet 1723 et, moins de deux ans après, le 21 juin 1725, François La Tour épousait en seconde noce demoiselle Marie-Françoise Duliège, fille de Jean Duliège et de demoiselle Catherine Desain (4).

(1) Archives du greffe du tribunal civil de Laon : 18 août 1694.

(2) *Revue de l'art français*, 1896.

(3) Le parrain fut son oncle, Charles Havart. Charles La Tour, qui semble avoir été le plus intime avec son frère le peintre, mourut en 1766. Il fut directeur des vivres d'Italie.

(4) Deux enfants naquirent de cette union, entre autre un fils Adrien-Honoré de La Tour, dont on ne sait rien. Jean Duliège avait un frère, Adrien-Joseph-Constant Duliège, chapelain de l'église de Saint-Quentin et vicaire de la paroisse Notre-Dame; c'est lui qui signera, en 1788, l'acte de décès de Maurice Quentin.

Hosted by Google

Mais déjà, lors de ce second mariage, Maurice Quentin n'était plus dans la maison paternelle.

Dès l'âge de 14 ans, le goût du dessin s'était montré chez le futur pastelliste. En 1718, il offre un dessin, représentant une vue perspective de la ville, à son professeur, le principal Nicolas Desjardins. Il copiait volontiers les académies et les modèles à dessiner qu'il rencontrait. L'anecdote rapportée par Mariette et après lui par tous les biographes, qui montre La Tour en conflit avec son père et quittant brusquement la maison paraît absolument fausse. Il semble, au contraire, que maître François, qui voulait faire de son fils un ingénieur, se soit bientôt rendu aux raisons que lui opposait Maurice Quentin; celui-ci était de vue faible, ce qui lui créera des difficultés de travail plus tard; d'ailleurs, il entendait bien suivre sa vocation et demanda sans doute un professeur à son père : lui fut-il accordé? Je l'ignore.

Au début de 1722, à l'âge de 18 ans, il part pour Paris, avec l'assentiment de son père (1), sentant bien qu'en province il ne pourrait acquérir l'éducation artistique dont il avait besoin. Il ne nous semble pas, avec M. Guiffrey, qu'un scandale survenu plus tard, ait influencé ce départ prématuré; nous en dirons la raison plus loin.

Avant de partir, il a pris soin d'écrire à Tardieu, le graveur; sans doute a-t-il lu son adresse sous une des gravures qu'il s'exerçait à copier. Tardieu le reçoit amicalement, désappointé peut-être de ne pas héberger un futur graveur; toutefois, il cherche à le placer d'abord chez Delaunay, marchand de tableaux sur le quai de Gesvres, puis chez Vernansal : des deux côtés c'est un refus; en désespoir de cause, il entre chez Spoède (2), un médiocre peintre chez qui La Tour a vite fait d'apprendre les règles élémentaires de la peinture et du des-

(1) Cette version est moins romanesque que celle adoptée par les Goncourt d'après Mariette, mais elle est plus véridique.

(2) Jean-Jacques Spoède, peintre de natures mortes, naquit à Anvers et mourut à Paris en 1760. Il fut le maître et l'ami de Watteau. On trouve son nom dans les livrets des expositions de Saint-Luc faites à l'Arsenal, à Paris (1751, 1752, 1753). Il fut professeur et recteur de cette corporation; il fit aussi le commerce de tableaux (A. SIRET, *Dictionnaire des peintres*).

Hosted by Google

sin; l'élève en sait en quelques semaines autant que le maître.

De quel côté se tourner? A quoi occuper le métier qu'il vient d'apprendre : car de l'art de peindre il ne sait encore que le métier? C'est le moment où Louis XV est à Reims pour le sacre, et cette circonstance a attiré dans la vieille cité rémoise une grande affluence de monde (1). Qui sait? Il y a peut-être là de l'argent à gagner, de la gloire à acquérir. Donc, La Tour part pour Reims; ce qu'il y fit, le temps qu'il y resta, autant de questions sans réponse jusqu'à présent et sans doute pour toujours. Quel espoir, en effet, que cet inconnu d'aujourd'hui — une gloire, il est vrai, de demain — ait laissé une trace de son passage à Reims qui ait pu échapper à toutes les recherches faites jusqu'à présent? Bien faible est cet espoir!

Vers la même époque se tenait à Cambrai le congrès diplomatique provoqué par le cardinal Dubois — ce « fripon d'abbé Dubois » comme l'appelait la princesse Palatine, l'homme de la paix à tout prix.

La Tour décide de s'y rendre (2), mais avant il passe par Saint-Quentin : il veut embrasser son père. Il est à Saint-Quentin dans les premiers jours de décembre 1722 : c'est ce qu'on peut inférer d'un document curieux qui est la preuve d'une aventure amoureuse dont le futur académicien est le héros.

La sœur de son père avait épousé Philippe Bougier, chantre en l'église métropolitaine de Sens; de ce mariage était née une fille Anne Bougier de quelques années plus âgée que son cousin Maurice Quentin. Faut-il croire qu'ils étaient unis d'une amitié étroite dès leur plus tendre jeunesse et que le retour du jeune homme donna un regain à ces sentiments? Quoi qu'il en soit, les rapports entre les deux jeunes gens devinrent plus intimes qu'il n'aurait fallu et Anne Bougier devint la maîtresse de son cousin. Un enfant mort fut mis au

(1) *Journal du voyage du roy à Rheims, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à la cérémonie de son sacre...* 2 vol. A la Haye, chez Rutgert-Alberts, 1723.

(2) Le roi était arrivé à Reims le 22 octobre 1723; le couronnement eut lieu le dimanche 25, et les fêtes durèrent jusqu'au 30, date à laquelle le roi quitta Reims pour Villers-Cotteret.

Hosted by Google

monde par elle le 15 août 1723. Effrayée de se voir enceinte, la jeune fille s'était sauvée à Laon avant d'accoucher : comme elle avait celé sa grossesse, elle fut admonestée en la chambre du conseil, invitée à ne plus récidiver et condamnée à 3 livres d'aumônes, applicables aux pauvres de l'hôpital général de Laon (1).

Ce qui nous fait croire que cette affaire survint à ce moment et non avant le départ de La Tour pour Paris, c'est que dans l'acte de la procédure qui nous est parvenu, La Tour est déjà dit « peintre de son métier ». Quelles raisons aurait-il eu alors de se rendre à Paris dans l'atelier de Spoède? Il en savait évidemment autant que lui s'il était déjà assez maître de son pinceau que pour en tirer un profit pécunier!

Tandis que sa cousine s'enfuyait à Laon, Maurice Quentin de La Tour se rendait à Cambrai. Il y était le bienvenu. Le congrès diplomatique avait été de la part des envoyés extraordinaires des différentes puissances une occasion de faire montre d'un luxe et d'une largesse extraordinaires. Véritable Camp du Drap d'or de la Régence, ce n'étaient que fêtes, réunions d'apparat, festins. On donnait la comédie pour les ambassadrices : Voltaire était là, accompagnant la marquise de Rupelmonde.

Évidemment La Tour ne peut manquer d'être bien accueilli : s'il n'est pas encore le génial portraitiste qu'il sera trente ans plus tard, il est déjà un artiste; n'est-ce pas d'ailleurs une occasion pour lui de se surpasser et pour ses modèles, presque tous étrangers, de se faire peindre par un Français? Il fera donc le portrait de l'ambassadrice d'Espagne, la marquise de Beretti-Landi; d'autres grandes dames auront à honneur de poser devant lui.

Mais là ne sera pas encore le seul profit qu'il retirera de de son séjour à Cambrai. L'Angleterre a envoyé au congrès deux plénipotentiaires (2); l'un d'eux fait des avances à La Tour et finalement le décide à l'accompagner en Angleterre.

(1) Interrogatoire d'Anne Bougier; registre de la justice de Laon.

(2) Lord Polwarth et lord Withworth.

Hosted by Google

Il y reste deux ans. Quel fut l'emploi de son temps? Nul ne peut le dire. Ce serait aux érudits anglais à résoudre la question, pour autant qu'elle puisse être résolue. Pourtant il nous semble que, parti dans de telles conditions, faisant partie de la suite d'un ambassadeur et introduit par lui dans la société anglaise, il est impossible qu'il n'ait pas laissé de traces de son séjour en Angleterre; d'autant plus qu'il est certain qu'il en revint, ayant amassé un joli magot, acquis assez de renom pour se parer du titre de « peintre anglais » quand il fut de retour à Paris! Ceci était une petite adresse, car l'anglomanie régnait à Paris à cette époque. Nous savons d'autres temps où il en fut encore ainsi.

Voilà La Tour aussitôt accueilli dans le monde artiste; il connaît Jean Restout, le peintre, dont il fera plus tard un admirable portrait; il voit la famille de Boullongne, dont plusieurs membres posèrent devant son chevalet.

Peut-être sans le savoir, La Tour, peintre au pastel, bénéficiait-il de la grande renommée qu'avait attachée à ce genre de peinture La Rosalba, cette Vénitienne venue à Paris en 1720 et 1721, qu'admiraient Caylus et Watteau, et dont les crayons exprimèrent dans toute sa grâce évaporée et papillonnante la femme de la Régence, gracieuse et coquette, la cousine de Mme de Parabère, de Mme de Prie et de Mme de Sabran, la Parisienne, femme du monde et à la mode, qui gardait de la tenue même dans ses écarts et restait grande dame même quand elle était caillette!

La Rosalba — ou pour garder à ce nom toute sa fraîcheur de rose blanche, Rosa Alba Zuanna Carriera — était née à Venise le 7 octobre 1676 : c'est en 1703 seulement qu'elle commence à employer le pastel, et de la sorte elle est le maître dont s'inspireront les grands pastellistes français qui vont venir : Siméon Chardin, La Tour et Perronneau (1)!

Donc, La Tour est à Paris, en passe de devenir le « peintre

(1) Il faut consulter sur la Rosalba, la biographie définitive que lui a consacré M. Vittorio Malamani dans les *Gallerie nazionali italiane*, t. IV, 1 vol. in-4°. Rome, 1899. C'est là une page d'histoire de l'art que je m'étonne de ne pas encore voir traduite en français.

Hosted by Google

banal », pour employer l'expression de Mariette qui ajoute : « Il mettait peu de temps à ses portraits, ne fatiguait point ses modèles, les faisait ressemblants, n'était pas cher : la presse était grande. »

Le danger était grand pour le peintre qui allait s'asservir aux procédés de l'homme de métier. Heureusement pour lui, il rencontra Louis de Boullongne (1). La Tour, ai-je dit, avait peint plusieurs membres de la famille du vieil académicien. En voyant les travaux du portraitiste, Boullongne ne put s'empêcher de lui dire : « Vous ne savez ni peindre ni dessiner ; vous possédez pourtant une âme qui peut vous mener loin. Travaillez ! »

Prophétie qui devait bientôt se réaliser et conseil que La Tour allait mettre à profit.

Pendant deux ans, il ne peindra plus, ne fera plus parler de lui. Il suivra les conseils de ses aînés, en prendra ce qui lui paraîtra bon : c'est ainsi qu'il connut Largillière et Jean Restout.

« Un jour il m'avoua, raconte Diderot, qu'il devait infiniment aux conseils de Restout, le seul homme du même talent qui lui ait paru vraiment communicatif ; que c'était ce peintre qui lui avait appris à faire tourner une tête et à faire circuler l'air entre la figure et le fond en reflétant le côté éclairé sur le fond et le fond sur le côté ombré ; que, soit la faute de Restout, soit la sienne, il avait eu toutes les peines du monde à saisir ce principe, malgré sa simplicité ; que, lorsque le reflet est trop fort ou trop faible, en général vous ne rendez pas la nature, vous peignez ; que vous êtes faible ou dur, et que vous n'êtes plus ni vrai ni harmonieux (2). »

(1) Louis de Boullongne dit le Jeune, né à Paris en 1654 et mort en 1733. Ce fut un peintre d'histoire et d'allégories. Il fut grand prix de Rome, académicien (1681), professeur, recteur et, en 1722, directeur de l'Académie. Il était décoré de l'ordre de Saint-Michel et succéda, en 1725, à Coypel comme peintre du roi. C'était un bon artiste d'un talent académique fort prisé par les gens riches qui l'employaient à décorer leurs hôtels.

(2) DIDEROT, *Salon de* 1769. La Tour fut aussi très lié avec Parrocel, le peintre de bataille, qu'il recommanda au ministre Orry (*Vie de Ch. Parrocel*, par COCHIN).

Hosted by Google

La Tour travaille avec acharnement : aucun point n'est laissé à l'improvisation; tout est réfléchi, tout est prévu. Il s'expliquera d'ailleurs lui-même sur les difficultés de son travail dans une lettre à M. de Marigny, le frère de Mme de Pompadour, le directeur des bâtiments du roi, cet homme de goût et d'esprit qui fit preuve de tant de tact et de politesse dans ses rapports difficiles avec les artistes. Voici un fragment de cette lettre :

« Que d'attentions, que de combinaisons, que de recherches pénibles pour conserver l'unité de mouvements malgré les changements que produit sur la physionomie et dans les formes la succession des pensées et des affections de l'âme. C'est un nouveau portrait à chaque changement et l'unité de lumière qui varie et fait varier les tons de couleurs suivant le cours du soleil et le temps qu'il fait ! Ces altérations sont d'autant plus perfides qu'elles arrivent insensiblement. Un homme dévoré de l'ambition de son art est bien à plaindre d'avoir à combattre tant d'obstacles.

« Le pastel, monsieur le marquis, en fournit encore d'autres, tels que les poussières, la faiblesse de certaines couleurs, jamais un ton juste, être obligé de faire les teintes sur le papier et de donner plusieurs coups avec différents crayons au lieu d'un, risquer d'altérer le mérite de la touche et de n'avoir point de ressource si l'esprit en est ôté. A l'huile, les teintes se font au bout du pinceau, la touche reste pure, et quand on a le malheur d'avoir gâté son ouvrage, il est facile, en effaçant sa faute, de retrouver ce qui était dessous.

« Les gens délicats sont blessés d'un tableau dont le point de distance est près et n'a pas au moins vingt-cinq pieds. Partant de ce principe, quel embarras pour une vue courte et faible (1), forcée d'être à deux ou trois pieds du modèle, obligée de se hausser et baisser à mesure, de tourner à droite, à gauche, pour tâcher d'apercevoir de près ce qu'on ne peut voir bien que de loin. Il faudrait les efforts que je fais pour mettre une figure et une tête ensemble dans les règles de la

(1) Il parle pour lui-même; de naissance La Tour avait une vue de myope.

Hosted by Google

perspective. Les angles sont si courts que la personne qu'on peint de près ne peut pas regarder de ses deux yeux à la fois l'œil du peintre. Ils vont et viennent sans être jamais ensemble. C'est pourtant de leur accord parfait que résulte l'âme et la vie du portrait (1). »

Donc, La Tour, après avoir reçu les conseils de Boullongne et de Restout se remet à l'étude, malgré la route facile qui s'ouvrait devant lui, alors qu'il était en passe de devenir le peintre à la mode. Il le deviendra quand même, mais d'une autre façon.

En 1736, nous retrouvons La Tour habitant avec son frère Charles, directeur des vivres d'Italie, à Paris, au coin des rues Saint-Honoré et Jean-Saint-Denis, paroisse Saint-Germain. En octobre 1736, ils perdent leur père et font ensemble un voyage à Saint-Quentin, qu'ils ne quittent pas avant d'avoir réglé leurs affaires. Pour ce, ils donnent procuration à Pierre Boscher, libraire à Saint-Quentin, pour liquider la succession. Il revenait tout d'abord à Charles 400 livres du chef de sa mère; sur la part de succession maternelle qui revenait à Maurice Quentin, il fait don aux deux enfants mineurs du second mariage et à leur mère et tutrice d'une somme de 400 livres; les deux frères enjoignent à leur chargé d'affaires de vendre tous les biens immeubles qui pourraient leur revenir (2).

Revenu à Paris, il expose au Salon du Louvre de 1737. Son premier envoi comporte le portrait de Mme Boucher et celui de « l'auteur qui rit ».

Dès ce jour il exposera à chaque Salon pendant des années; chaque fois son envoi sera plus important, sera plus remarquable et plus remarqué.

En 1739, c'est le P. Fiacre, quêteur des PP. de Nazareth,

(1) Lettre de La Tour au marquis de Marigny, publiée par M. J. Guiffrey et datée des Galeries du Louvre, 1er août 1763. Il faut lui comparer la lettre à Mlle de Zuylen, restée célèbre et datée de 1770. (Voir le livre des Goncourt.)

(2) Cette procuration a été communiquée par M. G. Grandin, conservateur du musée de Laon, et insérée dans la *Revue de l'art français ancien et moderne*, 1893.

Hosted by Google

que tout Paris connaît et que tout Paris veut voir. Le succès qu'il remporte engage Mme de Mailly, la maîtresse du roi, à se faire peindre par La Tour (1). C'est le début de cette galerie de femmes de tous les mondes dont le peintre va éterniser la beauté!

En 1741, on admire son magnifique portrait du président de Rieux : ce grand pastel, d'une remarquable facture, on ne se lasse pas d'en détailler le fini, d'en goûter l'harmonie, d'en voir le décor. Car nul mieux que La Tour n'a su créer le décor dans lequel vivent ses portraits, où respirent ses personnages. S'il est vrai que les êtres laissent quelque chose d'eux-mêmes dans les lieux qu'ils habitent, La Tour a voulu que ce quelque chose compléta la physionomie qu'il voulait rendre. Ce sera le décor somptueux et tapageur des gens de la finance, le boudoir aguichant et discret de la marquise et de la jolie femme; ce sera la loge où le hasard d'une soirée fait se coudoyer tous les admirateurs de l'actrice en vogue; ce sera l'atelier où les peintres, ses confrères et ses amis, promènent le sans-gêne du déshabillé de travail : et ce seront, dans le pêle-mêle et le coude à coude de l'histoire, les grands seigneurs, le baron de Breteuil, le marquis d'Argenson, le maréchal de Loewendal, le duc de Belle-Isle; ce sera la cour : le roi, la reine, le dauphin, la dauphine Marie-Josèphe de Saxe; ce seront les reines de l'amour, qui sont les vraies reines de la France : la Pompadour et la Dubarry; ce seront les reines de l'opéra et de la comédie : Dangeville, Camargo, Puvigné, Fel, Gaussin et la Sylvia que Largillière ennuageait dans ses mythologies plafonnantes, et dont La Tour nous rend la réalité gracieuse dans un sourire de jolie femme et le rose d'une joue où la poudre du pastel met encore le fard imperceptible et velouté que les « adorables » et les « divines » empruntaient alors au rouge de Mlle Martin qu'on payait 60 louis dans sa boutique du Temple (2)! Dans ce siècle de la femme, La Tour fut le peintre de la beauté féminine : nul mieux que lui

(1) *Mémoires du duc de Luynes*, décembre 1739.
(2) *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, t. II.

Hosted by Google

n'a su rendre le sourire imperceptible, relevant d'une moue gamine le coin de la lèvre, jouant dans le regard des yeux, mêlant le mystère d'une question muette au soupçon d'un désir amoureux. C'est la poésie la plus divine de la femme qui s'éternise en ces fraîches figures à l'ovale allongé, qui gardent pour nous — dans l'anonymat qui les fait sœurs pour notre rêve — un charme de plus et une grâce plus tendre! Et lui-même, ce peintre de la femme, avait gardé de cette recherche continue et jamais atteinte du secret que renferme « l'éternel féminin », un caractère féminin ; fantasque, colère, inconstant, irritable ; il avait compris que, pour rendre la psychologie de la femme, il fallait s'en rendre maître, lui imposer sa volonté par plus de volonté encore et ses caprices par d'autres caprices plus déconcertants. C'était une nature ayant de la femme la nervosité un peu maladive, la sensibilité excessive, mais aussi la clairvoyance instinctive qui lui faisait voir une âme à travers le corps et fixer cette image de la vie intérieure dans les traits mêmes de l'image physique!

« Ils croient, disait-il en parlant de ses modèles, que je ne saisis que les traits de leurs visages, mais je descends au fond d'eux-mêmes à leur insu et je les remporte tout entiers. » Voyons, par exemple, le portrait du notaire Laideguive, exposé au salon de 1761. C'est bien là le notaire riche, l'homme de goût, occupé de questions d'art, aimant les livres et les tableaux : la pose sans façon, la figure bonhomme et souriante, la main fine et blanche, un mouchoir en bonnet posé sur la tête, la vie intense et rieuse des yeux éclairant la face un peu grassouillette du sourire de l'âme. Ailleurs, c'est le portrait fameux de Mme de Pompadour qui est au Louvre, un des plus grands morceaux au pastel que l'on ait fait, le plus important effort que La Tour ait tenté. Il est curieux de comparer à ce célèbre portrait, un autre portrait de la Pompadour exécuté par Boucher en pareille grandeur et de voir par là quelle différence profonde il existe entre ces deux artistes. Chez Boucher, la mise en scène est tapageuse. « Nonchalamment assise sur les coussins de son boudoir, Mme de Pompadour tient à la main un livre qu'elle ne lit plus. Sa robe

Hosted by Google

en damas de soie bleue est parsemée de rose, festonnée de rubans et de falbalas. A ses pieds est un de ces soyeux épagneuls qu'on appelle King-Charles. Derrière elle est une glace où l'on voit tout son appartement, sa pendule à cupidons, sa bibliothèque, et qui réfléchit les cheveux relevés de sa nuque charmante. Près d'elle est une petite table en bois de rose où elle vient d'écrire (1) ».

Que voit-on dans ce portrait de Boucher : une seule chose, la jolie femme, la coquette marquise, les falbalas et les fanfioles! Boucher montre bien là comme son observation est superficielle, comme il a peu saisi l'âme de cette femme, cet étonnant et complexe caractère qui fut tout à la fois une jolie femme, une femme d'esprit, de goût et de réflexion, cette femme qui fut une des natures les mieux organisées et les plus clairvoyantes de son siècle. Voyez le portrait de La Tour : la jolie femme est là, tournant la tête à demi, comme écoutant une main royale qui tâtonne au battant de la porte; c'est la femme amoureuse, dont le pied chaussé de mules s'agite fébrilement; elle attend dans son boudoir, mais ce boudoir c'est la femme encore, c'est la femme qui a choisi les meubles, qui a tapissé les murailles, qui a accroché les tableaux! Mais à côté d'elle, sur cette table, il y a les livres qu'elle lit : le *Pastor Fido* et l'*Encyclopédie*. Oui, Pompadour lisait l'*Encyclopédie;* elle gravait, elle étudiait, elle discutait politique avec les diplomates les plus experts et fanfreluches avec les « divines » les plus à la mode. Tout ce qu'elle a aimé, toute son âme qui se reflète dans ce qui l'entoure, toute sa beauté qui se communique à ce qui l'encadre : chaque détail de sa personne, chaque sourire de ses lèvres, a été pour le peintre un moyen de mieux comprendre et une raison de mieux éterniser son divin modèle. C'était la lutte suprême dont il est sorti vainqueur; c'est toute la psychologie d'une caste, d'une époque et d'une âme qui se sont fixés sous les crayons de l'artiste! C'est la femme

(1) CHARLES BLANC, *Histoire des peintres*. Ce tableau est dans une collection particulière à Paris; à la mort de la Pompadour il fit partie des collections réunies par son frère, le marquis de Marigny, au château de Ménars, où il était encore en 1792 (*Inventaire des tableaux et statues du château de Ménars en* 1792).

Hosted by Google

du siècle avec toutes ses illusions, tous ses espoirs, toutes ses défaillances; c'est une minute éternisée dans un peu de poussière qui devrait s'envoler au premier souffle et qui garde sous la vitre du cadre toute sa légèreté de fard colorant la blancheur d'une joue! Et c'est devant une pareille toile, c'est devant un tel défi porté par La Tour à ce que peut réaliser cet art du pastel, qu'on croirait inférieur et passager que l'on comprend le cri arraché par l'admiration à Gérard : « On nous pilerait tous dans un mortier, Gros, Girodet, Guérin et moi, tous les G, qu'on ne tirerait pas de nous un morceau comme celui-ci! »

Mais ce qui montre l'absolue maîtrise du peintre mieux encore que les grandes compositions, comme le portrait de la Pompadour ou celui de l'abbé Hubert (où apparaît une science profonde des effets de l'éclairage artificiel), ce sont les fameuses « préparations » de La Tour : un simple cadre de bois noir où l'on a enfermé un morceau de papier bleuté, quelques traits aux crayons de couleurs, des hâchures juxtaposées, non fondues, griffant le papier de larges raies brunes ou noires, un peu de blanc frotté par le bout du doigt. C'est tout, c'est une figure : les muscles, ceux des joues, du front et des mâchoires seulement indiqués, le masque animé par la flamme des yeux, le pli des lèvres accusant le sourire et réalisant l'expression cherchée. Toute une anatomie de la face dans quelques traits à la craie, sabrant le papier!

Admirable dessinateur et profond physionomiste, c'est par là que La Tour a réalisé les plus beaux portraits qu'il ait été donné à un artiste d'exécuter; il reste à côté et sur le même rang que les grands Italiens un des plus remarquables analystes de la pensée humaine!

(*A suivre.*) HENRI LIEBRECHT.

Hosted by Google

MÉTAMORPHOSE

Tu pourras lire, au dictionnaire de la Fable,
Qu'Amymone épousa Encelade
Et que, sur l'ordre de son père, elle tua
Ce mari au doux nom, la première
Fois qu'elle connaissait l'amour entre ses bras.

O cruel destin ! O père inconcevable !
— Elle n'a pas tué l'amour avec l'amant,
Hélas ! et c'est déjà le regret d'Encelade,
Plus que le remords, qui est son tourment.

En pleurant, en criant, elle fuit son crime !
Elle va se livrer à la forêt secrète,
Où longtemps elle vit de fruits et de racines,
D'azur et d'eau, et répandant le sang des bêtes.

Elle honorait les dieux de couronnes de fleurs
— Surtout la furieuse, insouciante Diane ! —
Les suppliant d'écarter de son âme
L'insupportable souvenir de son bonheur.

Mais si, dans votre sein,
Le fer empoisonné
D'un néfaste destin
Est une fois entré,

Hosted by Google

Vous parcourrez en vain
Les champs, les bois et les cités
A la recherche d'un médecin,
Vous n'en serez jamais délivré !

Celle-ci, visant une biche, blesse
— Quel génie ennemi guida sa maladresse ? —
Au lieu de la biche un satyre,
Qui s'en venge par ses désirs..

Oh ! la pauvre ! Elle élève en vain
Vers les dieux d'implorantes mains !

Vers toi, Mercure adroit et brillant...
Vers toi, Minerve forte et claire...
Vers toi, Jupin au front étincelant
Qui trônes dans la lumière...

On dirait un chant, sa plainte splendide...
Et le dieu de la mer, qui l'entend retentir,
S'attendrit sur la danaïde.

Pour la récompenser d'avoir chanté si bien,
Dans la forêt au bord de la mer,
Il incline vers elle le trident magicien,
Neptune débonnaire...

Et pour qu'Ovide un jour en puisse faire un poème,
Il change Amymone en fontaine...

HENRI VANDEPUTTE.

Hosted by Google

LES FEMMES HOLLANDAISES

Parmi les groupes d'occupations entre lesquels se partage l'activité des hommes d'un pays, parmi les problèmes qui sollicitent leur attention, les peines et les plaisirs qui embrunissent ou éclairent leur vie, il en est un certain nombre qui trouvent leur expression dans la littérature de ce pays.

C'est ainsi que depuis Mme de Stael, qui la première a formulé cet aphorisme, et jusqu'à M. Langlois, qui s'en est inspiré dans un livre paru hier (1), on a pu dire que la littérature est l'expression de la société.

Elle en est un témoignage incomplet et déformé, c'est vrai, trahissant souvent bien plus l'idéal conventionnel propre à une époque que la réalité vécue, mais celle-ci se révèle malgré tout, et la tendance d'une littérature nous éclaire souvent sur le caractère de la période correspondante.

Le roman est depuis plus d'un siècle le genre le plus riche et celui dont l'étude attentive et conduite avec méthode sera, sans doute, la plus fructueuse pour les historiens de l'avenir.

Si nous voulons pénétrer dans la vie intime, familiale ou nationale d'un peuple voisin, la lecture de quelques-unes de ses œuvres d'imagination sera souvent plus efficace qu'une dissertation savante. Il en est surtout ainsi chez un peuple — c'est le cas en Hollande — où aucune école

(1) *La société française au* XIIIe *siecle.*

Hosted by Google

dominant dans l'art ne déforme systématiquement et toujours dans le même sens la réalité que la vie autour d'elle lui fournit; et d'autre part, il n'est pas de genre littéraire offrant, autant que le roman, la pleine liberté de jugement et le *rendu* direct et fidèle d'une observation qui varie à l'infini.

Parler du roman hollandais, c'est donc avoir de sérieuses chances d'analyser avec quelque exactitude les idées, les mœurs et les sentiments de nos voisins du Nord, si les romans examinés sont l'œuvre de femmes écrivains, ne suivant ici aucune tradition bien arrêtée, le tableau n'en sera que plus fidèle.

C'est donc un aperçu de la vie hollandaise et des courants de pensées qui existent là-bas que je voudrais donner, en m'aidant de la lecture attentive de quelques livres récents, c'est en même temps un tableau des aspirations de la femme hollandaise et de son activité en littérature.

Je me bornerai dans cette première étude à caractériser le mouvement féministe et à examiner une œuvre.

Dans la littérature actuelle de la Hollande les œuvres se groupent aisément sous deux rubriques : celles qui, moins littéraires, trahissent les angoisses du temps présent, les préoccupations morales, sociales et religieuses, très vivement ressenties en Hollande, et par opposition, les œuvres littéraires qui, obéissant à un grand souci d'art, ou à une tendance idéaliste, choisissent, de propos délibéré, les sujets éloignés de l'actualité. Les romans de femmes appartiennent souvent à la première catégorie, et l'échantillon qui m'a paru le plus caractéristique de celle-ci est *Scepticisme*, de M^lle^ Anna de Savornin Lohman; mais, à titre de contraste et pour mieux faire saillir certains reliefs, j'en ferai précéder l'analyse de celle d'une autre œuvre, à laquelle on ne peut toutefois attacher le même prix.

Le socialisme, la question coloniale, la question religieuse surtout, voilà les thèses préférées des écrivains-

Hosted by Google

femmes d'imagination (1). On voudrait souvent voir ces thèses animer l'œuvre littéraire, non en étouffer l'inspiration ; on souhaiterait que l'auteur donnât son sujet sans se laisser entraîner à faire un plaidoyer ou une apologie ; mais, d'autre part, on conçoit bien qu'il est plus malaisé à une femme, c'est-à-dire à un être d'impressionnabilité et de sensibilité extrêmes, de dissimuler ses sympathies comme ses haines et de garder l'exacte mesure dans ses jugements sur des faits et des êtres contemporains. Ces remarques préalables s'appliquent, nous le verrons, à l'œuvre de la baronne Anna de Savornin Lohman, mais avant d'analyser des ouvrages de la sorte, il m'a paru essentiel de donner une idée nette de l'importance du mouvement féministe en Hollande.

* * *

Ce n'est pas quelques lignes rapides qu'il faudrait consacrer à l'étude de ce mouvement, mais tout un livre. On peut presque indiquer d'avance les deux ou trois chapitres principaux du livre à écrire sur ce sujet : éducation des jeunes filles, instruction spéciale à leur donner en vue d'une carrière lucrative, efforts tentés pour relever la situation juridique de la femme. Mais je crains fort qu'un tel livre ne puisse se lire qu'en hollandais.

Ce n'est pas que l'opinion française n'ait été souvent remuée par l'étude de cette question. Mais des exagérations de langage ou des points de vue trop exclusifs, ou encore des œuvres souvent aussi peu littéraires qu'immorales, ont arrêté net les sympathies.

Quelques études (2) plus méritantes ont paru dans ces

(1) Même peu littéraires, et indépendamment de leur valeur artistique, ces œuvres méritent une mention et souvent une étude pour quiconque veut s'initier aux courants de la pensée hollandaise.

(2) Outre le très beau livre de l'abbé NAUDET, *Pour la femme* (1 vol., 329 p. Paris, Fontemoing), notons dans la collection catholique *Science et Religion* (Paris, Bloud) une étude en deux petits volumes de la comtesse MARIE DE VILLERMONT et une autre de Mgr. SPALDING : *L'éducation supérieure des femmes ;* à noter également : LOUIS CHABAUD, *Les précurseurs du féminisme* (Mmes de Maintenon, de Genlis, Campan). (Paris, Plon.)

Hosted by Google

derniers temps. En fait, cependant, l'opinion française reste, de façon générale, peu éclairée et surtout peu bienveillante lorsqu'on essaie de l'intéresser aux droits de la femme (1).

* * *

En va-t-il de même en Hollande?

Certainement non. Et tout d'abord il n'est personne qui, ayant vécu quelque temps dans l'intimité d'une famille hollandaise, n'ait été frappé de la supériorité de la jeune fille de là-bas, comparée à la nôtre. L'esprit est plus ouvert, plus sérieux, moins préoccupé de chiffons et de succès dus à la coquetterie, plus pratique aussi, mais dans le bon sens, plus consciente de ses devoirs d'être humain et de femme, cherchant à les remplir et ne voulant être, ni au dehors ni au milieu des siens, une chose gentille et légère mais inutile et frivole.

Il y a là certainement des aptitudes de race, mais elles ont été développées, elles sont devenues conscientes d'elles-mêmes par la propagande féministe faite, en Hollande, depuis plus de trente ans.

Le résultat que cherchaient à atteindre en France « les lettres à Françoise » a été obtenu en Hollande en très grande partie. L'activité de la femme s'est affirmée et élargie : dans les œuvres philanthropiques, puis dans des questions d'éducation, puis dans la participation aux mouvements sociaux.

Cette activité se développa d'abord sur le terrain des œuvres charitables : en 1843, une association de femmes protestantes se groupa pour soigner les malades, et des maisons de diaconesses s'ouvrirent à Utrecht, à la Haye et à Rotterdam. Les princesses d'Orange patronèrent des

(1) Je n'ai pas besoin d'ajouter que la situation est autre en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis, il suffirait de se rappeler le récent congrès de Berlin. *Die Woche* a publié en numéro spécial une galerie de portraits des congressistes d'Europe et d'Amérique. (*Bilder vom Internationalen Frauen-Kongress* 1904, *Berlin in Juni* 1904.)

Hosted by Google

écoles, des ouvroirs, des crèches, mais il s'agissait surtout alors d'exercer la charité en obéissant à des mobiles religieux (et c'est le stade où nous sommes arrivés tout juste en Belgique).

On comprit bientôt qu'il fallait à la jeune fille une éducation plus complète, qu'on devait lui faciliter l'accès aux travaux sérieux et bien payés. La situation, à ce point de vue, s'est améliorée et devra encore s'améliorer.

Mais, dès 1850, le mouvement est né, la femme écrit et conférencie. Seulement, certaines brochures publiées en 1870 ne furent lues et ne devinrent populaires que vingt-cinq ans plus tard.

Dès 1870, une exposition des travaux de femmes se tint à Delft; l'idée fut reprise avec succès dans la suite et une autre exposition fut organisée à la Haye en 1898.

Deux tendances également honorables étaient en conflit : le désir très vif en Hollande d'être à la hauteur de son époque et la crainte d'altérer un patrimoine précieux de qualités et de traditions, la crainte que l'émancipation ne modifiât d'une manière fâcheuse le caractère si respectable de la femme hollandaise.

Plus tard, les Hollandaises qui avaient voyagé en Amérique observèrent des différences si notables dans la situation des femmes et furent si frappées des progrès réalisés là bas, qu'elles en rapportèrent tout un programme de reformes. On réclama des écoles industrielles spéciales pour la jeunesse féminine et, grâce à l'influence éclairée de la reine-mère, on en fonda un peu partout. Il fallait d'ailleurs qu'il en fût ainsi : en 1898, il y avait aux Pays-Bas plus de 700,000 jeunes filles de plus de dix-huit ans obligées de se nourrir par elles-mêmes (1).

Le nombre des institutrices tripla en vingt ans, alors que le nombre des instituteurs doublait seulement. Mais, ce n'est pas tout. Étant le nombre, les institutrices com-

(1) Cf. l'étude de DE JONKVROUWE JELTJE DE BOSCH KEMPER, dans *Eene halve Eeuw* (1848-1898), uitgegeven door het *Nieuws van den dag*. Amsterdam, Beijers & Funke. Tome I, p. 391.

Hosted by Google

prirent qu'elles étaient une force; on les vit se coaliser, réclamer des appointements égaux à ceux des instituteurs, et elles ont déjà obtenu satisfaction dans certaines communes.

Outre les écoles moyennes de demoiselles, les jeunes filles peuvent, dans plusieurs villes, fréquenter les gymnases de garçons. Elles ont généralement un fond de culture bien plus sérieux que chez nous. La première étudiante en médecine prit son inscription à Groningue en 1874; elle fut reçue avec peu de sympathie; actuellement, les femmes-médecins sont nombreuses et honorées; toutes les facultés sont ouvertes au beau sexe et il y a des dames-docteurs en chimie.

En 1851, il y avait aux Pays-Bas, une douzaine de diaconesses; il y en a maintenant plus de 2,000, et on a parlé cette année même de fonder en Belgique des maisons de diaconesses sur le modèle hollandais. Cet état est devenu pour les femmes une carrière honorable, les diaconesses hollandaises jouissent à juste titre de l'estime et du respect de tous.

L'exposition qui eut lieu à la Haye en 1898 devait éveiller l'intérêt pour les travaux des femmes, montrer sur le vif de quels efforts elles sont capables, et à quels résultats suprenants elles arrivent déjà, dans plusieurs domaines, malgré les entraves nombreuses que les préjugés, la concurrence et l'hostilité des hommes leur opposent. On cherchait à prouver que la femme n'est pas plus indigne que l'homme de recevoir une éducation complète, une instruction intégrale et la jouissance des avantages et des droits réservés jusqu'ici aux hommes. A la suite de cette exposition, un bureau permanent de travail pour les femmes fut institué. Je n'insiste pas sur les efforts faits pour relever la situation juridique de la femme. C'est la partie des revendications féministes la mieux connue chez nous.

Le mouvement n'est pas ridicule là-bas; cela tient encore à des dispositions fort anciennes, mais surtout,

Hosted by Google

comme je l'ai montré, on s'est préoccupé avant tout des résultats pratiques et immédiats et on a réalisé de réels et louables progrès.

* * *

Après avoir montré ce qui rapproche les féministes hollandais et donne à leur œuvre une réelle force d'expansion, il n'est pas indifférent de signaler ce qui divise les partisans des réformes morales et sociales, destinées à accroître la part des droits octroyés actuellement au sexe faible.

Deux femmes personnifient des tendances qui ont récemment révélé leurs antagonismes : Mme Goedkoop, l'auteur de *Hilda Van Suglenburg* (1), et Mlle Anna de Savornin Lohman, connue depuis longtemps par son roman *Scepticisme*. En analysant ces deux œuvres, nous permettrons au lecteur d'apprécier les deux tendances.

Mme Goedkoop représente l'opinion générale des féministes hollandais. Son roman à thèse est un bon plaidoyer pour l'émancipation.

Il n'a aucune valeur littéraire ni artistique, mais pour un étranger c'est un document précieux, un tableau sincère de la vie de la noblesse à la Haye.

La vanité, le néant de cette vie sans idéal, sans but, presque sans devoirs, la charge des obligations mondaines, le tissus des mensonges journaliers, les prétextes tenant lieu de convictions, les comédies qui ne trompent personne, sont peut-être soulignés avec trop d'insistance, mais l'auteur rend avec précision les préoccupations mesquines, les triomphes d'une soirée, les soucis d'être belle, le désir forcené de trouver un mari, et l'absence complète de grandeur et de dévouement dans la vie de toute une catégorie de jeunes filles.

On peut heureusement leur opposer là-bas, ce qui est

(1) *Hilda Van Suglenburg*, door C. DE JONG, VAN BEEK en DONK; Amsterdam, Scheltema & Holkema, 336 pages.

Hosted by Google

fait dans le roman, tout un groupe de vaillantes femmes, jeunes et vieilles, qui se dévouent aux pauvres, participent à tous les mouvements actuels, sont préoccupées d'art, de justice sociale et d'émancipation.

Les petites scènes vives, pittoresques, satiriques ou touchantes sont nombreuses; elles font l'effet d'oasis de verdure dans ce roman long, diffus et d'une sécheresse de traité d'apologétique : c'est le pasteur, à vue étroite, qui condamne les femmes à demeurer chez elles, ce sont les jeunes baronnes revenant de Scheveningue et s'étonnant que l'attaché d'ambassade ne se soit pas encore déclaré, ce sont les nombreux exemples de femmes dont la vie languit inutile ou brisée (1).

Un souffle généreux anime l'œuvre. Voici l'Évangile prêché par un père à sa propre fille dont il surveille l'éducation : « Mon enfant, ma petite Brunehild, n'oublie jamais que tout ce que tu éprouves maintenant, tout ce que tu ressens d'émotions nobles et enthousiastes, tout ce que tu recueilles maintenant en développement d'esprit et en largeur d'idée, tu dois le rendre plus tard en travail fécond. Tu grandis et tu mûris. Profite de ce temps, mon enfant; plus tard viendra une époque plus belle, plus resplendissante encore, mais beaucoup plus pénible, où il te faudra protéger ceux qui sont abattus, rafraîchir ceux qui sont épuisés et anxieux (2). »

D'un bout à l'autre de l'œuvre règne un grand sentiment de dignité : Deux des héros sont un artiste lyrique et une femme-médecin. L'homme a fait un mariage malheureux; il aime Cerona et en est aimé. Celle-ci est maîtresse de sa vie et d'elle-même. L'idée ne vint cependant pas d'une liaison irrégulière.

C'est, on le voit, la mise en action d'une thèse opposée à celle de Nora.

(1) *Maternité*, de BRIEUX, p. 143. « Si tu savais! Presque toutes celles que tu crois heureuses ont le cœur brisé. Il est peu de femmes qui ne portent en elles le cadavre de la femme qu'elles auraient voulu être. »

(2) *Hilda Van Suglenburg*, p. 10.

Hosted by Google

La tendance de l'œuvre semble être socialiste, ou tout au moins sociale, chrétienne et féministe avec un sentiment artistique très développé dont le plaidoyer en faveur du théâtre et l'admiration pour la madone de Raphaël font foi. Mais l'accumulation des thèses et le ton prêcheur déplaisent.

Un détail en passant, l'acteur Frank, quoique devenu parisien, est resté très hollandais, il lit, en outre, des vers allemands à la perfection. Ce sont des choses possibles là-bas et ceux qui ont entendu le professeur Van Hamel parler le français en seront convaincus.

Je ne puis exposer ici les polémiques sur le divorce, sur l'amour libre, ni sur d'autres problèmes qu'agite ce roman à thèses; mais je dois relever le sens pratique qui préside au choix des solutions. Il ne s'agit pas ici de subtilités, ceux qui discutent en viennent aux réalités et se croient tenus de conformer leur vie à leurs convictions.

Corona ne peut suivre Franck, elle a sa vocation qui l'appelle; elle doit sacrifier son bonheur de femme à cette vocation, non seulement parce qu'elle est médecin, mais surtout parce qu'elle est l'amie et la conseillère de tous ceux qui l'entourent, et ensuite elle ne veut pas, par un exemple qui ferait scandale nuire à l'œuvre d'émancipation qu'elle a entreprise. Il ne faut pas qu'on puisse dire en plaisantant ou avec une petite moue de dégoût : « La doctoresse s'est sauvée avec un acteur; voilà à quoi conduit l'émancipation. »

« Il me faut, dit-elle, — c'est le point de vue même de Mme Goedkoop qui se révèle ici — il me faut rester sans tache pour exercer autour de moi toute mon influence bienfaisante. »

Frank fait un dernier effort pour l'entraîner : « Si vous m'aimiez, dit-il, vous me suivriez; — ce n'est qu'un mensonge, votre amour ! » Corona est blessée au vif, prête à céder... Mais nous avons ici, devant nous, d'autres caractères de femmes que les héroïnes de Maupassant. Corona d'abord faible, se ressaisit : « Franck, dit-elle, ce que vous

Hosted by Google

venez de prononcer est une phrase à effet, bonne pour la scène et par laquelle le premier amoureux a coutume d'attraper la jeune première. Si vous doutez réellement de mon amour, allez-vous-en... »

La thèse de l'œuvre au fond est celle ci : que les femmes travaillent, développent leur esprit et leur cœur, cessent d'être de grands enfants, soient utiles à elles-mêmes et aux autres; leur vie s'équilibrera, elles se sentiront fortes, indépendantes et heureuses.

* * *

C'est cette conclusion qu'Anna de Savornin Lohman attaque avec violence dans toute une série d'études. Elle a horreur de la femme émancipée qui prétend vivre de la même vie que l'homme. Selon elle, les féministes négligent, dans leurs théories, la question essentielle : la femme doit avant tout aimer et être aimée, c'est le centre de sa vie, le fond de son existence, le reste est accessoire : gagne-pain, passe-temps ou consolation.

Les points de vue, on le voit, sont différents. Avec Laura Marholm (1) elle étudie le journal de Marie Bashkirtseff (2) morte à 24 ans, riche, belle, célèbre, mais qui n'était pas même femme puisqu'elle n'avait pas aimé.

Dans tous les jugements sur la vie factice et mensongère des grandes villes, ou sur le concubinage toléré des officiers aux Indes, elle apporte le même esprit *hautain*, froid, logique et tout d'une pièce, dévoilant les hypocrisies, les plaies cachées, toutes les misères et les hontes qu'abritent et qui tolèrent la morale et la religion officielle.

(1) LAURA MARHOLM, *Das Buch der Frauen*, 5e édition, Berlin, Dunker, 1899. 6 études: Marie Bashkirtseff, la comtesse de Cazanello, la Duse, Amalie Skraw et Sonia Kowaleska.

(2) *Journal de Marie Bashkirtseff*. Paris, Charpentier, 2 volumes. Cf. A. DE LOHMAN, *De liefde in de Vrouwenquestie*, Amsterdam, van Kampen, brochure, 60 pages; et *Nachschrift op de liefde in de Vrouwenquestie*, id., 16 pages; *Vrouwenliefde in de moderne literatuur*, 1 volume.

Hosted by Google

Elle ne voit qu'un seul moyen de salut pour rendre *dignes* et nobles les rapports de l'homme avec la femme, c'est le culte et le respect de l'amour. Mais elle arrange fort mal Renaud et les défenseurs de l'amour libre en France. Elle refuse de donner ce nom aux relations présentées en exemple dans Notre-Dame de Cythère.

Esprit froid, hautain, systématique, elle convainc plus qu'elle n'attire; blessée elle-même par la vie, elle ne semble pas s'être élevée au-dessus de ses propres souffrances; elle en traduit dans tout ce qu'elle écrit l'amertume et la désillusion.

*
* *

Le jugement porté sur son caractère nous éclairera dans l'examen de son œuvre principale, le roman intitulé *Septicisme* (1), qui parut en 1897. Il fit sensation en Hollande, et aujourd'hui encore on le lit avec intérêt. C'est que l'auteur connaissait à fond le grand monde de la Haye où l'action de son roman se déroule; que son propre père était, et est encore, le chef d'une des fractions politiques récemment arrivées au pouvoir et que les intrigues parlementaires et ministérielles tout à fait contemporaines s'y trouvaient rapportées d'une manière transparente ou tout au moins très peu voilée.

L'action autoritaire du Dr A. Kuyper en politique, le ralliement des forces cléricales préconisé par le journal *De Standaard*, la physionomie de la Chambre des députés, lors d'une crise, les ministres prudents lâchant leur collègue trop sincère, c'était des spectacles survenus depuis peu et dont on se souvenait. Les hauts et les bas de cette vie condottiere, qui est celle du politicien ambitieux, les désillusions d'un idéaliste logique, plein de bonnes intentions mais maladroit, et peu souple, intéressaient le lecteur et illustraient les faits d'actualité. On était, en

(1) *Vragenmoede*, door ANNA DE SAVORNIN LOHMAN. Amsterdam, Van Kampen, 242 pages.

Hosted by Google

outre, sûr de voir les uns se montrer curieux, les autres indignés, que la fille même d'un des principaux acteurs de la comédie politique en entreprît le récit.

Aujourd'hui encore, à quelques années d'intervalle — les partis et les hommes étant restés les mêmes —, la politique du jour explique le livre et est expliquée par elle.

Cette partie du roman n'est cependant pas, à notre avis, la meilleure de l'œuvre. La documentation, si j'ose ainsi parler, y est trop exacte, trop précise; l'auteur semble entraîné par son sujet et ne plus le dominer. Dans une œuvre d'imagination, on est dérouté de trouver une page exacte, ou peu s'en faut, de l'histoire parlementaire hebdomadaire. L'histoire et la fiction s'unissent, comme dans la *Jungfrau* de Schiller; on voudrait presque un commentaire où l'auteur expliquerait dans quelle mesure les faits rapportés sont historiques. S'il est vrai, comme le dit la préface, que l'écrivain ne pouvait se passer du récit de ces faits, on eût souhaité que leur exposé fût écourté et les allusions moins transparentes. J'ai dit que cela ne nuisit pas, à sa date, au succès du livre, mais quant à être de bonne foi et n'avoir pas voulu *servir les intérêts politiques* de sa famille, ce sont les mérites que réclame et qu'il faut reconnaître sans conteste à Anna de Savornin Lohman.

Comme l'indique son titre *Scepticisme*, ce roman est une thèse. L'émancipation intellectuelle, la rupture avec l'Église s'est faite plus tard en Hollande qu'en France. En face d'une religion plus rationaliste, accordant une beaucoup plus grande liberté relative de pensée, mais prescrivant rigoureusement les devoirs moraux que l'âme scrupuleuse des Germains aime à s'imposer, le Hollandais s'est longtemps senti à l'aise. Ajoutons que le calvinisme sévère et un peu rébarbatif s'est accoutumé — comme toutes les religions — de la vie que les hommes mènent, parce qu'elle leur est créée par les circonstances, et qu'ici il s'agissait d'une religion nationale dont l'avènement avait fondé la patrie libre. Le caractère conservateur et respectueux du passé des peuples germaniques, dont le bon sens

Hosted by Google

saisit aussi toute l'utilité d'une religion forte et vivante pour la valeur morale d'un pays, a fait longtemps obstacle aux tendances d'émancipation. Mais la rupture s'est faite malgré tout, et, dans le cas qui nous occupe, c'est la fille même du chef respecté des calvinistes aristocratiques qui s'est chargée d'en noter certaines péripéties.

C'est là aussi ce qui fit sensation. Qu'une jeune fille de la haute aristocratie écrivît des œuvres sérieuses sous son propre nom, c'était jusque dans ces derniers temps peu ordinaire; mais qu'elle fît un livre à thèse contre la doctrine religieuse officielle dont son père est le défenseur en vue au ministère et à la Chambre, c'est moins commun.

Si en même temps elle conserve le respect sincère et comme le regret mélancolique de cette foi qu'elle bat en brèche, si les croyants mis en scène sont sympathiques, humains et non ridicules, si aucune négation hasardeuse n'est avancée, mais si l'œuvre se résume en un pourquoi très douloureux; malgré les défauts artistiques et littéraires qu'entraîne toute thèse mise en action, malgré la naïveté de certains points de vue trop particuliers à l'auteur, nous ne pouvons lui refuser notre intérêt.

> S'il est vrai qu'au jardin sacré des Écritures
> Le Fils de l'homme ait dit ce qu'on voit rapporté.
> Muet, aveugle et sourd aux cris des créatures
> Si le Ciel nous laissa comme un monde avorté,
> Le juste opposera le dédain à l'absence
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la divinité.

Voilà de quelle façon de Vigny résolvait la grande énigme. Il disait aussi :

> Gémir, pleurer, prier, est également lâche.
> Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
> Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
> Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

C'était la résignation stoïque après la crise, le calme reconquis après la cruelle souffrance, le courage per-

Hosted by Google

sistant quand les illusions sont tombées. C'est à cette crise, à cette souffrance, à cette ruine des illusions et des croyances dans l'esprit calviniste, dans l'âme hautaine, droite et assurée de Huberte Werter que nous allons assister. Remarquez que c'est chez une femme que le scepticisme s'éveillera. Dans toute l'œuvre, on assistera à une lutte continuelle contre l'étroitesse d'esprit qui prête a Dieu les petites pensées des hommes et qui, au nom de ce Dieu, prétendument d'amour, les fait renoncer à ce peu de bonheur dont il leur est permis de jouir, se haïr entre frères, se mépriser ou se méconnaître. L'inspiration par certains endroits rappelle celle de l'*Évangéliste* de A. Daudet et ce verset maudit : « Celui qui aime son frère ou sa mère plus que moi... » est souvent invoqué.

Résumons brièvement l'œuvre hollandaise : Huberte Werter est une jeune orpheline qui vit chez son oncle, le sénateur Werter, calviniste, sérieux, riche, ni trop mondain, ni trop austère et qui mène au milieu de sa famille une vie calme, digne et reposante.

Il a un fils, Edmond, bon garçon, bien doué, mais faible de caractère, et une fille, Nelly, enjouée et rieuse, heureuse de sa petite vie oisive et sans but, ignorant tous les soucis.

Sa cousine Huberte a de la vie une notion autrement grave : sa religion est sévère, cruelle même, son intelligence active, son calvinisme rigoureux.

Leur amie, Annie Guerette, douce et mystique — mais dominée par l'influence de Huberte — vient souvent passer quelques semaines chez les Werter. A elles trois — Nelly, Annie, Huberte — elles éclairent du rayonnement de leur beauté et de la joie de leur jeunesse l'intérieur aristocratique des Werter. Et jusque dans les détails de l'ameublement, leurs mains de femmes ont semé un peu de couleur et de lumière, un peu d'amour inconscient, épars dans la demeure du vieux sénateur.

Et déjà Edmond et Annie s'aiment, Nelly est follement heureuse d'avoir 20 ans, tout leur sourit, la vie est bonne à vivre, et il n'y a pour eux à l'horizon aucun

Hosted by Google

nuage. Leur conscience est en repos, leur piété sans exigences et leur religion très distinguée.

Peut-être bien y a-t-il des malheureux au monde? Mais on s'inscrit généreusement sur les listes présentées pour les secourir, et d'ailleurs la vie est si douce dans cette maison qu'on ne peut s'y rendre compte des douleurs du dehors!

Le jeune député Van Uijtweerde, qui s'est affirmé par ses récents succès à la Chambre comme un grand homme de demain, reçu chez les Werter, est séduit lui aussi par la paix, la dignité noble et calme de cet intérieur. Huberte Werter, la nièce du sénateur, et le député Van Uijtweerde se ressemblent par plus d'un trait de leur caractère : tous deux sont des calvinistes rigides et logiques. La crainte du terrible Dieu de la Bible est la pierre angulaire de leur vie (1), ils veulent lui consacrer toutes leurs pensées et toute leur activité.

Convaincus, sincères et logiques, ils le sont autant qu'on peut l'être, jusqu'à l'inhumanité, certains aussi d'être les enfants et les élus de leur Dieu.

Ils s'épouseront donc, et Lui voueront toute leur vie, et Dieu, après les épreuves ici-bas, les récompensera.

C'est au nom de cette foi et pour plaire à ce Dieu d'amour que Huberte se croit le devoir absolu de s'opposer au mariage de son frère Edmond et d'Annie Guerette, n'admettant pas qu'une croyante sincère s'allie à un mondain et à un incrédule.

Pauvre petite Annie Guerette, si douce et si aimante! Elle se sacrifie, devient diaconesse ou sœur de charité laïque, donnant toute la joie de sa vie, dans l'espoir fervent que Dieu convertira l'homme qu'elle aime. Mais Dieu est sourd à ses prières; Edmond, loin de se convertir, de

(1) Cf. VERHAEREN, *Le cloître*, acte I : « THOMAS, Je vous disais donc : Dieu ne peut être le mal; or, la crainte ayant pour objet le mal, pourquoi se fait-il qu'on enseigne : « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse » ?... La chose importe. Si l'on tranche mal la question, toute la vie chrétienne est faussée. »

Hosted by Google

désespoir, se jette dans le vice, puis, sa vie gâtée, s'en va finir aux colonies, vivant comme les fonctionnaires le font là-bas, avec une bonne indigène qui est sa maîtresse en titre.

La série n'est pas close des lendemains douloureux pour cette famille, hier si quiète. Il faut montrer maintenant la chute des illusions du député Van Uijtweerde devenu ministre. Sa carière politique est brève, il est trop loyal, trop sincère, trop peu souple pour gouverner longtemps; ses amis eux-mêmes l'exécutent. Quand on connaît son dévouement, ses rêves d'idéaliste, sa confiance dans son programme, dans son parti, dans ses amis, quand on saisit ce que sa défaite a d'humiliant, on comprend sans peine l'amertume qu'il éprouve d'abord.

Mais sa foi est restée vive et celle de Huberte n'a pas faibli. Jusqu'à sa mort Van Uijtweerde restera chrétien. Il s'apercevra seulement qu'on doit mettre plus d'amour, plus d'indulgence, moins de petitesses dans sa conception de Dieu et de la vie.

Huberte est éprouvée à la fois dans son second enfant, qui est simple d'esprit, et dans son mari, que mine la phtisie.

Il semble que l'influence d'Ibsen puisse encore être invoquée ici. L'auteur qui cite expressément *Un ennemi du peuple* connaît les héroïnes de *Rosmersholm*, de *Nora* et des *Spectres*. Mais cette influence, qui s'accorde d'ailleurs très bien avec l'esprit nouveau hollandais, est si générale en 1897, qu'il ne vaut pas la peine de la relever dans cet ouvrage.

Huberte a partout soutenu le zèle religieux, la foi de son mari, elle n'a pas hésité à sacrifier le bonheur d'Annie Guerette et d'Edmond, elle n'a pas voulu assister au mariage de Nellie parce qu'il est célébré par un pasteur appartenant à une fraction de l'Église avec laquelle elle a rompu. Tout en elle est, dès l'abord, assurance, ferme volonté, décision irrévocable sans égards pour les choses de ce monde. Sa fermeté de conduite n'a d'égale que sa

Hosted by Google

confiance en Dieu, mais c'est cette confiance qui sera détruite.

Devant le malheur de son enfant, la mort prochaine de son mari, une question obstinément la torture : Pourquoi la douleur, pourquoi le mal, pourquoi la souffrance, si Dieu est bon ? Pourquoi ce châtiment infligé à ses serviteurs fidèles, ou frappant des innocents et des victimes ?

Elle ne peut — il s'agit de son mari et de son enfant — se résigner stoïquement comme de Vigny le commande, et à la dernière page du livre, doutant de Dieu qui fit la vie si dure, elle pleure dans un cimetière devant le soleil qui éclaire radieusement les tombes; la nature est comme Dieu, la terre est insensible.

« Je n'entends ni vos cris ni vos soupirs, à peine
Je sens passer sur moi la comédie humaine
Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs. »

* * *

On le voit, Anna de Savornin Lohman n'a pas hésité à poser dans son roman quelques-uns des problèmes qui ont le plus angoissé les hommes. Il faut sans aucun doute la louer pour cette noble intention sans oublier qu'elle écrit pour un peuple aux yeux duquel les questions religieuses sont perpétuellement d'actualité. Depuis la publication de cette œuvre, elle a malheureusement versé de plus en plus dans la polémique, abandonnant le domaine purement littéraire sans avoir réalisé le pur chef-d'œuvre que ses débuts retentissants laissaient espérer. Absorbée par la direction d'une petite revue, occupée surtout à recueillir des arguments pour ses thèses très hardies, elle semble avoir renoncé à sa gloire littéraire. L'opinion hollandaise n'est d'ailleurs pas unanimement favorable à ses idées et Mme Goedkoop semble mieux personnifier jusqu'ici les seules tendances que puissent rallier la majorité des Hollandais.

J'ai voulu consacrer ce premier article aux polémiques

Hosted by Google

suscitées par des thèses qui correspondent bien à quelques-unes des préoccupations dominantes de l'opinion contemporaine; je réserve pour une autre étude l'examen d'œuvres littéraires de femmes parues dans ces dernières années et qui, sans ce caractère tendancieux, sont particulièrement significatives, en raison de leur teneur distinguée.

Je m'estimerais heureux si j'avais su dans ces pages éveiller quelques parcelles d'intérêt en faveur d'un mouvement qui mérite d'être connu et qui, sur l'ensemble, m'apparaît comme bienfaisant et salutaire.

J. LHONEUX.

Hosted by Google

DU MODE DE TRANSMISSION DES IDÉES[1]

Conception matérialiste de l'intelligence humaine.

III

La théorie de la transmission des idées par suggestion n'est pas susceptible d'une démonstration directe, au moyen d'impressions sensitives ou sensorielles sur nos organes des sens. Nos procédés actuels d'investigation ne nous permettent pas de voir chaque sensation s'imprimer dans la substance nerveuse et de découvrir les modifications superficielles qu'elles y produisent. Les changements apportés dans les cellules par l'exercice de leur fonction ne sont pas encore perceptibles à un examen microscopique. Mais le raisonnement peut avoir, à lui seul, une valeur démonstrative suffisante pour entraîner la conviction. Du moment qu'il repose sur une base certaine et que la filiation logique des déductions est rigoureusement exacte, ses conclusions peuvent se passer de toute autre démonstration supplémentaire et les preuves directes qui, éventuellement, les corroborent, ne servent qu'à vérifier la justesse du point de départ et la rigueur des déductions. Il est permis de conclure de la connaissance des faits observés à l'existence de ceux qui restent invisibles. Si un mammifère de l'époque jurassienne ne nous était connu que par un seul débris

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1904.

Hosted by Google

fossile, une mâchoire inférieure par exemple, nous serions, évidemment, autorisé à conclure à l'existence de la supérieure et même à la présence d'autres os.

La raison, en se basant sur des faits, permet d'étendre considérablement le champ de nos connaissances. L'avancement des sciences serait retardé et même rendu impossible, si l'on en bannissait le raisonnement. La géologie et la paléontologie ne sont, avant tout, que des sciences d'induction. En se basant sur le rapport des mouvements propres de l'étoile double Sirius avec les lois de la gravitation, on avait déduit l'existence d'une autre étoile, sa compagne, vingt ans avant que Clark la découvrit à Boston, le 31 janvier 1862.

En 1866, E. Hæckel, se fondant sur la théorie de l'évolution des espèces que les découvertes successives ne faisaient que confirmer, formula l'hypothèse de l'existence, vers la fin de l'époque tertiaire, d'un pithécanthrope (homme singe) pour combler la distance qui séparait les hommes actuels de leurs ancêtres ou parents collatéraux, les singes anthropoïdes et rétablir le chaînon absent de la filiation animale de l'espèce humaine. Cette hypothèse rationnelle, dont la logique n'avait pu prévaloir sur son apparente hardiesse, n'avait suscité que plaisanteries et méfiance, lorsque, en 1894, Dubois vint pleinement la confirmer, en nous livrant les restes fossiles et palpables de cet homme singe dont la raison seule basée sur des faits avait fait prévoir l'existence.

Le rôle de la suggestion dans la transmission des idées est peut-être susceptible d'une démonstration analogue. L'hypothèse pourra être considérée comme suffisamment démontrée, surtout en l'absence de toute autre théorie quelque peu légitimée, si des faits connus peuvent s'en déduire et si les conséquences que l'on peut déduire de son existence se trouvent réalisées comme faits dans la nature et elle le sera avec d'autant plus de force qu'il y aura plus de faits pour en contrôler l'exactitude.

Par l'intermédiaire des organes des sens qui les saisissent chaque fois qu'elles se présentent, les sensations sont trans-

Hosted by Google

mises jusqu'au cerveau où elles s'impriment en vertu de la sensibilité innée des cellules nerveuses et deviennent conscientes, c'est-à-dire se transforment en idées, lorsque, dans leur parcours intra-cérébral, elles atteignent le champ de la conscience. Or, il est évident que les organes des sens ne peuvent conduire que les sensations qui les touchent et que, par conséquent, le cerveau qui se trouve sous la dépendance de ces annexes sous le rapport de la réception de ses acquisitions, ne peut aller chercher en dehors de l'atmosphère qui l'entoure, les pensées dont il s'enrichit successivement. Si donc les idées s'acquièrent par suggestion, l'homme ne peut pas, toutes choses égales, en avoir d'autres que celles qui évoluent dans le milieu où il s'est développé intellectuellement et, par conséquent, les mêmes idées doivent régner dans les mêmes groupements, puisqu'elles se propagent automatiquement.

En effet, l'enfant ne devient pas ce qu'il a voulu être après délibération intérieure, il devient ce que le milieu le fait et, plus tard, lorsqu'il commence à raisonner, il est satisfait d'être ce qu'on a fait de lui, parce qu'il ne connaît rien d'autre. Il veut être ce qu'on a fait de lui, mais il ne choisit sa mentalité que lorsqu'elle est déjà constituée : il la choisit telle qu'elle est constituée et parce qu'elle est constituée. La nature des idées, la constitution mentale est déterminée par la nature des sensations, c'est-à-dire par des influences de milieu. Les enfants ont les mêmes pensées que leurs parents, leurs camarades ou leurs maîtres. La mentalité se laisse couler dans un moule. Et si les éducateurs nient en théorie ce mode de transmission des idées, ils se comportent, en pratique, comme s'ils lui reconnaissaient une valeur considérable, en réunissant leurs efforts pour inspirer aux enfants l'horreur du mal, l'amour du bien, et pour leur inculquer tous les principes qui doivent leur servir de guide dans la vie.

Qu'il s'agisse d'instruction ou d'éducation, c'est-à-dire d'une invitation à la répétition d'actes déjà posés par d'autres, ou d'imitation pure et simple, l'action d'un esprit sur un autre ne pouvant se produire qu'à l'aide d'impressions faites sur les organes des sens, chacune des mentalités individuelles est le

Hosted by Google

produit de suggestions plus ou moins conscientes, ou plutôt le fruit de la combinaison de suggestions plus ou moins variées, puisque l'assimilation des idées se fait, comme celle des aliments, en vertu des propriétés spécifiques de la matière organisée, sans aucune intervention de l'esprit critique, sauf exception que l'on peut rencontrer dans l'âge mûr et qui n'est pas extrêmement fréquente.

D'autre part, il est d'observation courante que les partisans d'une même idée sont répartis en groupements d'autant plus étendus que le nombre en est plus élevé. Les croyances religieuses, les opinions politiques et même les théories scientifiques, toutes les idées en général, sont cantonnées dans certains milieux et les nouveaux adhérents ne se recrutent que dans ces groupements et jamais, spontanément, en dehors d'eux. Les idées se transmettant par suggestion, c'est-à-dire de proche en proche, possèdent, par la force même des choses, des centres d'activité d'où elles peuvent s'irradier dans tous les sens. Leur propagation n'est pas sans présenter quelques analogies avec l'extension d'une langue parlée. Elles s'impriment dans le cerveau de la même manière que les sons qui servent à les exprimer.

Ainsi se forme la mentalité d'un individu ; ainsi se constitue la mentalité de chacun des individus qui composent une famille, un peuple, une race. La nature de leur mode de formation indique suffisamment que chacune doit exercer une action sur celle qui est en contact avec elle, que chacune reçoit des autres une influence qu'elle transmet et communique à son tour; qu'elles retentissent les unes sur les autres. Ces actions réciproques, ces influences mutuelles ont pour conséquence inévitable d'amener certains traits de ressemblance dans les caractères psychologiques des personnes qui vivent en contact les unes avec les autres, qui, intellectuellement, s'alimentent à la même source, qui vivent dans un même milieu, à une même époque. Par conséquent, dans une même famille, dans une même commune, dans une même province, dans un même pays, dans un même siècle, les mentalités doivent présenter un certain fond commun, des caractères qui les rapprochent

Hosted by Google

les unes des autres et d'autant plus que le contact est plus immédiat. Se ressemblant par tel ou tel détail dans une même famille, par telle ou telle particularité dans une même région, par telle ou telle idée dans un même pays, elles acquièrent des caractères d'autant plus généraux qu'on les considère sur une plus grande surface ou pendant un laps de temps plus long.

Au moyen âge, les familles pouvaient avoir leurs haines ou leur idéal particuliers; certaines régions, leur manière de penser sur l'habillement ou l'agriculture; les duchés, leur façon de comprendre le droit, mais le fond commun de la mentalité de tous les contemporains de cette époque était l'idée féodale et l'idée religieuse, c'est-à-dire que s'il y avait accord unanime de tous les esprits sur ces éléments importants qui étaient la base de l'organisation sociale, certains groupements dans lesquels chaque individu subissait l'influence de ses voisins immédiats, pouvaient avoir des opinions différentes sur des points accessoires.

Si les idées se transmettent par suggestion, chaque centre d'activité devient un point d'irradiation et, par conséquent, elles doivent avoir une vie d'autant plus longue qu'elles sont plus généralisées. L'œuvre de la diffusion est une opération toute mécanique, d'un pouvoir sans égal et dont les effets sont inévitables. Si l'on réussit à ébranler des croyances sur un point, elles restent inaltérées pour les autres et la suggestion peut, sans contrainte, y continuer son œuvre. Il importe assez peu, au fond, que les idées soient bonnes ou mauvaises, puisque tout est relatif; vraies ou fausses, exactes ou inexactes, puisque c'est leur matérialisation dans le cerveau qui leur donne à la fois leurs qualités et l'existence dans les intellectualités ébauchées. Du moment qu'elles ont leurs empreintes dans les cellules nerveuses, alors même qu'elles ne correspondraient à aucune réalité dans le monde extérieur et que cette base mentale serait seule à leur donner une valeur quelconque, elles deviennent susceptibles de se transmettre par suggestion. L'humanité se met facilement à la poursuite de chimères et elle tremble volontiers devant les fantômes qu'elle a créés. La

Hosted by Google

constitution mentale d'un peuple est souvent formée, pour une bonne part, de préjugés, de croyances absurdes, d'idées fausses qui sont d'autant plus enracinées qu'elles sont plus répandues. Les sorciers, pour ne citer qu'un seul exemple, ont semé la terreur dans bien des âmes simples et l'époque déjà ancienne qui les avait vu naître, ou probablement renaître sous une forme nouvelle, les a conservés et a tenté de nous les transmettre.

Les croyances religieuses se font spécialement remarquer par la longueur de leur durée, précisément parce qu'elles sont à la base de l'organisation sociale et constituent une de ces pensées communes qui donnent de la cohésion aux peuples. Les opinions politiques des circonscriptions électorales sont infiniment moins stables. Les peuples changent de gouvernement en conservant leur religion, parce que des intérêts temporels multiples et divers pouvant s'accommoder d'une seule forme de conception spirituelle, celle-ci est moins vulnérable, parce qu'on a plus rarement sujet de la battre en brèche. Il n'y a d'idées vouées à l'éternité que celles qui correspondent à des réalités positives, certaines. Toutes les autres doivent évoluer ou disparaître dans un ordre commandé par l'extension de leur généralisation.

Si les idées se transmettent par suggestion, elles doivent se propager d'autant plus rapidement qu'on les suggère davantage, c'est-à-dire qu'elles sont l'objet d'une propagande plus active. Toutes choses égales, elles prennent une extension d'autant plus grande et d'autant plus rapide qu'on multiplie davantage les points de diffusion. C'est parce que le public est si éminemment suggestible que le pouvoir de la presse est si estimé et si haut coté.

Toute la question se résoud à se faire lire ou à se faire entendre. Toute idée, du moment qu'elle est bien présentée, convenablement adaptée au milieu auquel on s'adresse, éventuellement, suffisamment répétée, s'imprime dans le cerveau comme le doigt dans l'argile et d'autant mieux qu'elle est moins combattue. En produisant des sensations, on développe

Hosted by Google

les idées correspondantes et si ce mécanisme de l'action de la propagande n'est pas connu, ses effets sont hautement appréciés et fortement recherchés dans la pratique. La parole, le chant, le livre, le journal, l'image, la peinture, la sculpture même sont les moyens usuels utilisés pour propager les caractères psychologiques. On hâte leur diffusion en s'en servant à profusion. On conçoit ainsi que, grâce à la suggestion, les idées aient leurs épidémies et leurs foyers d'endémie, comme les maladies infectieuses par les microbes.

Si les idées se transmettent par suggestion, c'est-à-dire par impression pure et simple dans la substance nerveuse, sans intervention habituelle de la raison, il s'ensuit que l'on peut faire admettre des idées quelconques, les pires comme les meilleures, les plus folles comme les plus raisonnables. Si toutes les opinions qui se transmettent étaient marquées au coin de la raison, on pourrait contester l'influence de la suggestion, mais nous voyons les conceptions les plus chimériques meubler les cervaux humains et des mentalités constituées chez des enfants qui, sans contestation possible, ne sont pas encore en possession de jugement.

Sans parler de ces histoires enfantines ou terribles dont le récit charme encore des âmes simples; de ces préjugés absurdes qui se perpétuent malgré les conseils d'une sage et froide raison; des hérésies scientifiques, c'est-à-dire de vérités devenues erreurs et dans lesquelles se complaisent certains cerveaux, la mythologie nous fournit un catalogue suffisant de dieux morts devant lesquels se sont courbés la foule ignorante et de grands esprits, pour montrer que les conceptions les plus fantastiques peuvent germer dans les cervelles et se propager par suggestion. On peut faire accroire tout ce que l'on veut. En serait-il de même si une spontanéité raisonnable présidait à la réception des idées?

La crédulité humaine est à la hauteur des fables dont on l'abreuve. L'énormité de celles-ci permet de mesurer l'importance de la première; elles sont ajustées l'une à l'autre, car les fables ne prendraient pas cette envergure, si la crédulité était

Hosted by Google

moins grande. Le cerveau est une page blanche sur laquelle on peut écrire tout ce que l'on veut, parce que les organes des sens constituent la seule voie d'introduction de la pensée et parce que la conscience, n'apercevant que les idées matérialisées dans les cellules, les trouve exactes et bonnes, sans qu'elles cessent d'être quelconques, tant que les comparaisons qui permettent de les infirmer n'ont pas été acquises et n'ont pas pris une intensité de vie assez grande pour comparaître devant elle avec quelque chance de succès. Ce n'est que lorsqu'on a cessé de croire aux fantômes dont une mauvaise éducation a peuplé notre imagination, que l'on finit par comprendre l'absurdité de telles croyances.

Si les premières pensées prennent leur origine dans la suggestion, il semble que les arguments de raison ne doivent posséder qu'une efficacité à peu près nulle dans la lutte à soutenir, éventuellement, contre des idées dont l'acquisition a été aussi machinale. En effet, la mentalité est un roc sur lequel viennent s'émousser tous les raisonnements. Toute thèse qui n'a pas été admise, dans l'âge mûr, après examen approfondi des données qui l'étayent, n'est pas susceptible d'être combattue par la raison. Toutes les conceptions qui ont pris place dans les sombres profondeurs de l'inconscient ne peuvent être déracinées et remplacées que par contre-suggestion. Les idées acquises par simple réaction de la matière en présence des sensations ont une telle intensité de vie que la conscience éblouie est incapable d'en apercevoir les points faibles.

Le cerveau se meuble de certaines conceptions, la constitution mentale se forme d'une certaine façon, les idées s'arrangent dans un certain ordre, et, comme l'esprit ne peut considérer que les connaissances enregistrées, il trouve de l'harmonie dans ses pensées. De même qu'une chose n'est bonne que par rapport à une autre qui est mauvaise, de même l'exactitude des idées est toute relative, puisqu'elle est en rapport avec la qualité des acquisitions. Comme on ne peut pas croire en même temps à deux choses visiblement contradictoires, c'est sur la première enregistrée que la conscience

Hosted by Google

prend précisément point d'appui pour rejeter d'emblée toutes celles qui lui sont opposées. La conformation mentale est, pour la masse humaine, une véritable robe de Nessus et pourtant l'homme ne devient réellement grand qu'en rejetant tout ce qui n'est pas établi sur des données positives, soutenu par des arguments et pourvu de preuves contrôlables, parce qu'alors il cesse d'être suggestible pour devenir raisonnable.

La faiblesse de l'argumentation des convaincus serait souvent faite pour surprendre, si l'on ne connaissait pas le mode d'acquisition des idées. Ils croient parce qu'ils croient. Quelquefois, ils ont admis, sans motif, l'opinion d'un auteur dont le nom les a éblouis et subjugués. Comment combattre des croyances qui reposent sur des fondements aussi peu sérieux? La seule fragilité de cette base suffirait à les faire écrouler, si la raison possédait quelque pouvoir contre la suggestion.

N'allez donc pas opposer des arguments à ces suggestionnés, ils ne pourraient que se retrancher derrière un auteur en vedette, sans même pouvoir, éventuellement, fournir les raisons sur lesquelles celui-ci s'est appuyé, ou prononcer un de ces mots magiques qui éveillent, dans les âmes peu compliquées, tout un monde d'idées confuses et qui leur tiennent lieu de démonstration. Les images éveillées dans les consciences frustes et rudimentaires par des mots tels que athée, Dieu et bien d'autres sont si puissantes et si terribles qu'elles remplacent toute discussion. On déracinerait plus facilement un chêne que d'extirper des croyances qui ne reposent sur rien, parce qu'elles n'offrent aucune prise à l'attaque. Figées dans l'inconscient et fortes de leur origine, elles défient la raison.

Dans toutes ces questions d'ailleurs, il ne faut pas considérer seulement la qualité des acquisitions enregistrées, mais aussi le degré de développement intellectuel. Ce sont les choses simples qui sont connues les premières, et on a pu remarquer que lorsqu'une personne ne saisit pas, pour ainsi dire d'elle-même, celles qui présentent une certaine complexité, il est absolument inutile de les lui expliquer elle n'est pas mûre pour comprendre et il n'y a rien à faire.

Les convaincus ne se laissent émouvoir par aucun raisonne-

Hosted by Google

ment. Toutes conceptions opposées à celles qu'ils professent, fussent-elles appuyées sur les arguments les plus sérieux et accompagnées des preuves les plus décisives, ne peuvent avoir sur eux d'autre résultat que de soulever leur indignation ou déchaîner leur colère. Lorsque, au XVIII^e siècle, Mahudel montra à l'Académie des sciences et à celle des inscriptions et belles-lettres que les prétendues pierres de foudre n'étaient que des instruments comparables à ceux de nos sauvages modernes, il ne convainquit aucun de ces deux corps savants et l'un d'eux exprima le regret qu'il n'ait point exposé « les raisons qui prouvaient l'impossibilité que ces pierres se forment dans les nues ».

Ce qui importe généralement le moins dans une discussion, c'est la logique du raisonnement. Un orateur séduit par la belle sonorité de ses phrases, par l'éclat de son nom, par la noblesse de sa prestance, le prestige de sa personne, sa facilité d'élocution, ou même par l'abondance de son verbiage, jamais par la valeur de ses arguments. Pour le commun des mortels, il n'y a que la suggestion pour constituer la mentalité et la contre-suggestion pour la réformer. La raison n'a aucune prise sur elle.

Si les idées se transmettent par suggestion et disparaissent par contre-suggestion, il s'ensuit qu'elles doivent être douées d'une fixité d'autant plus grande qu'elles sont moins discutées, ou plutôt moins dénigrées, puisque la part d'intervention de la raison dans les décisions est pratiquement nulle.

On peut croire que la science, quoique déjà très avancée, se trouve encore dans l'enfance au moment présent. La somme de nos certitudes n'est donc pas bien élevée. Si l'on excepte les vérités que les sciences positives astronomique, physique, chimique, etc., font nettement ressortir et qu'on serait peut-être en droit de considérer comme absolues, toutes les autres croyances sont relatives et contingentes. Elles ne sont vraies à cette phase de l'évolution, que parce que des découvertes nouvelles n'en ont pas encore démontré la fausseté. Des conceptions diverses ont fait éclore de nombreuses formes de gou-

Hosted by Google

vernement qui reposent sur des principes qui n'ont rien d'absolu. Instables par nature, elles ne se maintiennent que grâce à un accord presque unanime, mais momentané, des peuples qu'elles régissent. Elles n'ont de force véritable que dans une constitution mentale particulière qui en proclame l'excellence et empêche d'en apercevoir les défauts. Mais comme, en réalité, elles prêtent le flanc à la critique, le moment où l'on en autorise l'examen contradictoire marque le commencement de leur déchéance.

Pour subsister, les vérités contingentes doivent être intolérantes. Celles même qui sont relativement les meilleures ne peuvent résister aux efforts de la critique ou au déchaînement des passions. Elles doivent périr ou évoluer. La masse est bien trop suggestible pour qu'on lui permette de discuter quoi que ce soit. Elle se laisse entraîner par ses impressions du moment et est trop aveugle pour prévoir les conséquences lointaines de ses actes. Elle renverse ses idoles avec autant de facilité qu'elle les élève et elle prononcerait, sans le savoir, sa propre condamnation pour poursuivre des mirages enchanteurs. Les gouvernements autoritaires et absolus sont toujours les moins discutés et les mieux obéis, parce qu'ils ne tolèrent aucune controverse et brisent toute résistance. Mais comme ils sont une émanation d'une forme de la mentalité des peuples, toutes les époques ne sont pas favorables à leur instauration.

Si les idées se transmettent par suggestion, les premières acquisitions servent à interpréter les suivantes ; elles se combinent de façon à donner des compréhensions de plus en plus générales et, par conséquent, l'intellectualité doit suivre un développement progressif. Si les pensées étaient héréditaires, ou si elles procédaient d'elles-mêmes, c'est-à-dire de rien, opinion insoutenable scientifiquement, on ne voit pas pourquoi l'enfant n'entrerait pas immédiatement en jouissance d'idées générales, ni pour quel motif le jugement serait un don de l'âge mûr.

Le cerveau part du zéro en connaissance et les idées viennent successivement se greffer sur la matière cérébrale au fur

Hosted by Google

et à mesure de son développement. L'enfant est, dès sa naissance, dans une atmosphère de sensations, et, à partir du moment où les cellules nerveuses ont achevé leur différenciation, elles commencent déjà à enregistrer passivement, alors que la conscience n'est pas encore éveillée. Bientôt celle-ci fait son apparition et l'enfant ébauche de vagues distinctions entre les objets. Sans s'en rendre compte, il finit par saisir un rapport entre les choses extérieures que ses sens reçoivent et les sensations internes qu'il éprouve. Mais il est évident qu'il ne peut d'abord comprendre que les éléments les plus simples, ou mieux extrêmement simples. Il est inutile de parler du nombre mille à celui qui ignore qu'une pomme et une pomme font deux pommes. Or, cette opération qui nous paraît d'une simplicité enfantine, constitue déjà un élément très complexe pour celui qui n'a aucune notion de hauteur, de largeur, d'espace et de temps. N'oublions pas que, dans certaines peuplades sauvages, on ne compte pas au delà de trois ou cinq, tout nombre supérieur étant considéré comme très grand, infini, incalculable. On ne se figure pas tout d'abord le nombre de notions très simples, indispensables à la compréhension de la moindre question.

L'enfant assimile donc progressivement ces mille acquisitions élémentaires qui lui permettront de posséder des connaissances un peu plus compliquées et ainsi de suite en allant toujours du simple au composé. En photographiant les objets extérieurs, le cerveau a enregistré les caractères qui les distinguaient et la perception de ces différences provoque l'éclosion d'une ébauche de jugement qui appréciera toutes choses à l'aide des quelques rudiments de connaissance acquise et dont les conclusions ne seront, par conséquent, que très relativement exactes. Un enfant pourra s'imaginer, par exemple, que les grandes voitures sont les mères des plus petites, croyance qui a été observée chez des sauvages adultes.

Avec le temps, les acquisitions s'accroissent en nombre, en complexité, en hétérogénéité et le jugement ayant à sa disposition des matériaux de plus en plus considérables, émettra des conclusions qui seront de moins en moins relatives. C'est la

Hosted by Google

somme d'expérience et de connaissances qui fortifie le jugement et en augmente la portée. Il ne peut y avoir éclosion d'idées générales, sans acquisition préalable des idées particulières susceptibles de les engendrer. Si la mentalité est un produit d'impressions sensitives faites sur les organes des sens, dans un ordre commandé par leur degré de complexité, on comprend non seulement pourquoi, mais encore en quoi, elle diffère chez les adultes et les enfants.

Enfin, après de longues années et dans les conditions favorables seulement, il arrive un moment où les connaissances acquises passivement permettent à l'homme, par leur quantité et leur qualité, de se soustraire, partiellement au moins, à l'influence de la suggestion et de se dégager des liens qui le rivaient à son milieu. Alors seulement, il sait penser tout seul et quelquefois autrement que les autres. Alors les arguments commencent à prendre de la valeur et la conscience à acquérir un pouvoir de généralisation dont elle a été longtemps incapable. L'homme est devenu un être raisonnable qui ne subit plus d'une façon aussi étroite l'influence de ses sensations. La portée de son jugement est devenue telle qu'il peut embrasser à la fois un ensemble de faits et cette connaissance lui permet de réfréner, avec assez de succès, ses impulsions réflexes, quoique conscientes, auxquelles les autres restent assujétis.

On connaît les expériences d'hypnotisme. On peut facilement suggérer des idées aux sujets plongés en sommeil somnambulique. Au réveil, elles jaillissent dans leur conscience, comme si elles constituaient une émanation de leur personnalité intelligente et ils les exécutent en croyant n'obéir qu'à leur propre mouvement. Or, le somnambule n'ayant conservé, au réveil, aucun souvenir de ce qui s'est passé pendant la durée de son sommeil, doit être considéré, pour autant qu'il nous soit possible d'apprécier son état, comme étant totalement privé de conscience, puisque lui, le seul véritable juge, se trouve dans l'impossibilité de nous dire si, au moment de l'hypnose, son esprit avait une connaissance quelconque de lui-même. La

Hosted by Google

conscience étant absente, ce ne peut être que la matière qui a enregistré les sensations, étant supposé un instant, contrairement à toute logique et à toute vraisemblance, qu'une conscience puisse faire quelque chose sans moyen. La psychologie a parfois de ces conceptions déconcertantes.

Si l'on persistait, sans preuve et pour les besoins de la cause, à inventer d'autres états de conscience dont personne n'a connaissance, pas même l'intéressé, dans le but d'expliquer, psychologiquement, le mécanisme de l'éclosion des idées après le réveil, on pourrait répondre que les applications de la suggestion thérapeutique font ressortir un phénomène analogue dans le sommeil naturel et même somnoformique. Malgré ces états d'anéantissement total de la personnalité consciente et même de résolution musculaire complète dans le second cas, les idées de guérison suggérées aux malades se manifestent assez souvent en eux, après le réveil, comme si elles venaient d'eux. Il me semble que c'est bien la preuve qu'elles ont été entendues par les cellules nerveuses qui les font éclore, mécaniquement, dans la conscience au moment voulu.

Je crois que j'ai eu tort de dire tantôt que l'on ne pouvait pas apporter de preuve directe à l'appui de la théorie de la transmission des idées par suggestion car toutes les expériences d'hypnotisme qui réussissent, sont de véritables expériences psychologiques qui démontrent la suggestibilité de la matière.

« Pourquoi prenez-vous ce livre, demandait, un jour, Bernheim à un somnambule qui avait reçu, pendant son sommeil, l'ordre de l'ouvrir à la page 56? C'est une histoire que j'ai commencée hier, je crois que je suis resté à la page 56. Est-ce que vous devez trouver quelque chose à cet endroit? Non, c'est la continuation de l'histoire. »

Ainsi, non seulement le somnambule a, au réveil, l'idée qui lui a été suggérée, l'exécute, mais encore il trouve, de lui-même, des raisons qui l'expliquent. Si de telles expériences, que l'on pourrait rapporter par centaines, ne prouvent pas que les idées se transmettent par suggestion, il faut avouer qu'elles sont bien faites pour surprendre notre jugement.

Hosted by Google

Sans doute, on pourrait objecter que les expériences de suggestion ne porte que sur des actes assez simples, mais, les idées complexes n'étant constituées que d'un enchevêtrement d'idées simples, si celles-ci sont transmissibles mécaniquement, les premières le sont également. Ce n'est qu'une question d'intensité et de durée de la suggestion et aussi de degré d'intellectualité, car la compréhension des questions difficiles n'est pas l'apanage d'une individualité quelconque.

Ainsi qu'on a pu le remarquer, quelques-uns des arguments qui ont été produits en faveur de la théorie de la suggestion, auraient pu, tout aussi bien, être invoqués pour soutenir celle de l'hérédité. Comme pour la tuberculose, les effets ne changent pas, que la transmission s'opère par contagion ou par hérédité; il n'y a que le mécanisme qui diffère. Aussi était-il indispensable de montrer tout d'abord que cette dernière hypothèse était inadmissible, parce que le raisonnement fait ressortir que l'on ne peut pas identifier une idée avec un organe. Cependant, on se serait assez vite aperçu que les arguments qui pouvaient être invoqués à la fois, en faveur des théories suggestive et héréditaire, ne restent applicables à cette dernière que pour autant que l'on envisage la question d'une manière générale, sans entrer dans les détails. En effet, si l'on fait, par exemple, des recherches particulières et détaillées au sujet de l'argument qui établit que, grâce à la suggestion, les mêmes conceptions règnent dans les mêmes milieux — lequel aurait pu également, dans ces termes généraux, être invoqué en faveur de l'hérédité — on aura peut-être l'occasion de remarquer qu'une idée donnée, une idée religieuse, par exemple, puisqu'elles sont parmi les plus communes, n'est pas admise par un membre d'une famille catholique dans un pays catholique. La théorie héréditaire est impuissante à donner la raison d'une telle exception, tandis qu'elle s'explique à merveille par la suggestion, car, tant que l'homme n'est pas parvenu à un certain degré d'intellectualité, un tel phénomène ne peut pas se produire, si la personne n'a été soustraite à l'action de son milieu pendant un temps plus ou moins long.

Hosted by Google

Tout le monde connaît parfaitement l'influence de l'éducation sur la nature des idées et la lutte des pouvoirs pour dominer l'enseignement montre bien l'importance qu'on y attache, mais de là à admettre la théorie suggestive qui se trouve impliquée sous cette pratique, il y a de la marge, parce que cette déduction logique peut renverser une conception philosophique admise *a priori*.

Cependant, comme deux choses contradictoires ne peuvent pas être vraies en même temps, si c'est la nature de l'enseignement qui détermine l'adoption de l'une de préférence à l'autre par l'enfant, si ses idées varient comme l'étiquette de son école, cela prouve bien qu'il prend les opinions telles qu'on les lui présente et sans les apprécier, qu'il ne les choisit pas, qu'on lui crée une conformation mentale, qu'on lui moule sa mentalité et, dès lors, il semble qu'il n'y a pas de motif pour ne pas admettre théoriquement un fait établi dans la pratique. Il n'en sera cependant pas ainsi parce que le mode d'acquisition tout mécanique des connaissances ne permet l'intervention de la raison que très tard et dans les conditions favorables seulement.

Finalement, la théorie de l'hérédité est renversée, non pas seulement par les arguments qui ont été spécialement invoqués contre elle, mais aussi par ceux qui ont servi à soutenir celle de la suggestion, car les deux hypothèses ne pouvant être exactes, en même temps, dans les mêmes cas, toute démonstration de l'exactitude de l'une est une démonstration indirecte de l'inexactitude de l'autre.

IV

Pour établir une hypothèse, il ne suffit pas de montrer que des conséquences déduites de son existence sont réalisées comme faits dans la nature, il faut aussi rechercher s'il n'y en a pas d'autres qui vont à l'encontre des faits établis. Après avoir passé en revue les arguments que l'on peut produire en faveur de la transmission des idées par suggestion,

Hosted by Google

il faut rencontrer les objections qu'on pourrait lui opposer.

Certes, les idées, en grande majorité, varient dans l'espace et dans le temps, elles diffèrent d'homme à homme, de famille à famille, de peuple à peuple, de race à race; elles se transforment, se déforment, évoluent, disparaissent; certes, cette instabilité est bien faite pour éloigner toute idée d'hérédité, mais, à côté de celles-là, il en existe quelques autres, en petit nombre, qui se rencontrent les mêmes, non seulement dans la sous-variété et la variété, mais chez tous les hommes de tous les pays, sans distinction de latitude, de longitude ou de temps, et dont la fixité absolue dans le genre humain pourrait bien dénoter leur transmission par voie du sang. Ce sont les idées de pourvoir à sa subsistance, de manger, de boire, de s'unir à l'autre sexe, etc.

Il ne peut y avoir ici qu'une trompeuse apparence, car, en tous états de cause, assimiler l'idéation à un organe serait commettre une erreur aussi grave que de confondre la bile avec le foie. La persistance de ces idées s'explique d'ailleurs le plus naturellement du monde. Comme on a pu le remarquer, ce sont précisément celles en vertu desquelles l'homme accomplit ses fins naturelles, veille à la conservation de son individu et à celle de son espèce, qui présentent cette fixité; ce sont les idées instinctives. Or, l'instinct est lié à l'activité cellulaire, c'est-à-dire que les besoins vitaux sont des conséquences nécessaires du fonctionnement d'organes spécifiques. C'est la présence des testicules et des ovaires qui fait naître certains désirs et ceux-ci s'évanouissent avec leur extirpation ou leur atrophie sénile. Il en est de même pour les autres organes; chaque fonctionnement produit un besoin spécial. Nous voyons le moindre ver de terre, le dernier insecte qui n'ont pas de cerveau, pas d'idée, pas d'esprit; nous voyons les plantes même accomplir leurs fins naturelles, en vertu des seules réactions vitales du protoplasme qui les compose. C'est donc la matière vivante qui, en vertu de ses propriétés ou de ses affinités, produit d'elle-même chez l'animal qu'elle constitue, des mouvements automatiques et réflexes adaptés à la satisfaction de ses besoins vitaux. Or, qui oserait prétendre que le limon dont

Hosted by Google

l'homme est pétri est de mauvaise qualité et que la nature a été incapable de réaliser chez lui ce qu'elle a fait partout ailleurs? Supérieur à l'animal par l'intelligence, lui serait-il inférieur sous le rapport de sa constitution cellulaire? On peut donc dire que c'est en vertu des seules forces de la matière et sans aucune intervention d'une spontanéité intelligente et réfléchie que, *originellement*, l'homme pose ses actes instinctifs. S'il n'était pas en possession d'un organe de la pensée, il continuerait à accomplir ses fins naturelles, comme un limaçon ou une plante. D'ailleurs, lorsqu'il perd l'usage de cet organe par lésion ou maladie, il continue à vivre d'une vie végétative et à poser automatiquement des actes instinctifs, comme s'il avait « l'idée » de les commettre.

Le nouveau-né est anatomiquement, physiologiquement et bien visiblement un être végétatif et inconscient. Son cerveau n'a pas encore acquis un développement suffisant pour travailler une idée quelconque et, cependant, il urine, mange et respire. Donc, si l'on croit que le cerveau est en rapport à un titre quelconque avec l'idéation — et il n'y a pas un être sensé qui puisse soutenir le contraire —, il faut bien admettre que l'enfant trouve ailleurs que dans cet organe le principe de son activité instinctive.

Le nouveau-né accomplit ses fins naturelles en vertu des seules forces de la matière, grâce à une série de réflexes établis dès la naissance et que les sensations font déclancher. Seulement, ces manifestations instinctives, automatiques, donnent lieu, en se produisant, à des sensations que le cerveau enregistre, dès qu'il est en état de le faire et qui provoquent l'éclosion des idées correspondantes, lorsqu'elles atteignent le champ de la conscience. De même, ce serait poussé par les seules forces de la nature et sans s'en rendre compte sciemment, que l'homme accomplirait l'acte de la génération, si son cerveau n'avait été éduqué par les mots, avant de l'être par des sensations spéciales. Loin de diriger l'instinct, ces idées ne se développent qu'avec ses manifestations. Elles donnent l'illusion de la transmission par la voie du sang, parce que les mouvements instinctifs qui leur donnent secondairement

Hosted by Google

naissance sont commandés par des organes héréditaires. Elles sont fixes dans l'espèce, comme ces organes eux-mêmes.

Si la théorie de la transmission des idées par suggestion était exacte, l'homme ne serait donc plus un être idéal, d'essence divine, doué de volonté et de libre arbitre, une dignité supérieure, quelque chose à part dans la création? Eh bien, non, et après? Faut-il donc qu'une théorie qui repose sur des considérations sérieuses soit rejetée sans examen, uniquement parce qu'elle contredit une opinion qui, pour être assez générale, n'en a pas moins été adoptée sans preuve positive? Ai-je repoussé l'hypothèse de l'hérédité des idées, en la déclarant ridicule purement et simplement? La grandeur de l'homme n'est-elle pas une de ces vérités contingentes et relatives qui ne doivent la vie qu'à l'ignorance des données qui les infirment et qui ne restent vraies que jusqu'au moment où la science les renverse? Si la théorie suggestive ne repose sur aucun fondement sérieux, il faut ruiner les arguments qui l'étayent et ce sera chose d'autant plus facile qu'elle sera moins sérieuse.

Serait-ce la première fois que l'homme voit s'écrouler sous ses pieds le piédestal sur lequel il s'est vaniteusement juché? Lorsque la science astronomique était encore dans l'enfance, ne s'était-il déjà pas imaginé, assez sottement, que les astres ne brillaient que pour lui et que la terre, sa demeure, était le centre du ciel? Ce n'était cependant qu'un atome dans l'espace infini. Il avait rêvé l'empire du ciel et il lui fut pénible de se réveiller roi de la terre.

Les imbéciles s'arrogent de l'intelligence parce qu'ils ne se voient pas et ne connaissent rien. Lorsqu'une personne commence à douter d'elle-même, c'est une preuve qu'elle n'est pas absolument dépourvue de valeur et qu'elle aperçoit la complexité des problèmes. De même, le degré d'avancement d'une nation dans la voie du progrès intellectuel peut se reconnaître à l'opinion qu'elle s'est formée au sujet de la nature humaine. Le premier homme apparaissant sur la terre, dépourvu de connaissances scientifiques aussi bien que de vêtements, a dû

Hosted by Google

logiquement — lui ou ses descendants en état de réfléchir — se considérer comme un être tout à fait supérieur. C'était naturel et même fatal. Or, c'est la science, c'est-à-dire l'acquisition des connaissances, qui ruine ces conceptions *a priori*, erronées et sans fondement et successivement, au fur et à mesure qu'il progresse, l'homme descend des sphères élevées où il s'était placé lui-même.

V

L'hypothèse de l'hérédité des idées et celle de la suggestion ne sont cependant pas séparées par un abîme absolument infranchissable. Les idées, c'est-à-dire les sensations, commandent aux organes, mais elles ne sauraient se manifester sans ceux-ci. Les cellules nerveuses agencées pour produire un mouvement en relation avec une idée déterminée, existent donc dans le cerveau comme organe spécial et, dès lors, si pendant une très longue série de générations, cette idée très simple et, par conséquent, cet organe se répètent et se reproduisent sans interruption. je ne vois aucune impossibilité à ce que celui-ci finisse par être fixé par l'hérédité. L'homme n'aura jamais, originellement, l'idée spontanée de faire ce mouvement, mais s'il est placé dans les circonstances où celui-ci peut se produire, si la sensation qui doit le déterminer par action réflexe apparaît, il se réalisera automatiquement.

Prenons une comparaison. Le nouveau-né n'a pas l'idée d'opérer des mouvements de succion ; il suce sans le vouloir et même sans le savoir, puisque la conscience n'est pas encore ébauchée chez-lui, mais les choses se passent comme s'il en avait l'idée. Pourquoi? Parce que l'hérédité a fixé en lui un organe réflexe tel que si les lèvres viennent à être touchées (sensation), immédiatement les joues et la langue se contractent d'une façon spéciale. Il suce comme il éternue lorsqu'on introduit un corps étranger dans son conduit auditif, et la preuve, nous la trouvons dans ce fait que ces mouvements s'opèrent, non pas seulement à la sensation du mamelon,

Hosted by Google

mais au contact du doigt, de la tétine ou de tout autre objet.

Je conçois donc parfaitement que l'idée de tisser, par exemple, ou, plus exactement, la série de mouvements compliqués qui la traduisent, puissent finir, après une très longue suite de générations, par devenir héréditaires, par suite de la transmission par voie du sang de l'organe qui y préside, de telle façon que les descendants, mis en présence d'un métier, se mettent à tisser automatiquement, sans éducation spéciale. Ils tisseront comme s'ils voulaient le faire sciemment, parce que l'organe qui traduit cette idée a été fixé en eux par l'hérédité. Ils tisseront comme l'enfant suçait, mais l'idée ne jaillira dans leur esprit qu'à la vue des mouvements, si, bien entendu, ils ne se sont pas trouvés antérieurement dans des conditions qui aient pu la développer en eux.

Malgré tout, je ne crois pas que cette manière de concilier l'hérédité et la suggestion rencontre beaucoup d'applications. Les idées instinctives nécessaires à l'espèce me paraissent être seules à remplir les conditions de ce mode de transmission.

Il existe une théorie de l'évolution qui admet la transformation progressive des espèces par suite de l'hérédité des caractères acquis, de la sélection, de l'adaptation au milieu et considère celles qui vivent aujourd'hui comme issues d'espèces différentes dont on retrouve quelquefois les restes à l'état fossile.

Elle prétend que l'homme n'a pas fait exception à cette règle générale et que, maintenant encore, il trahit son origine animale par sa structure anatomique qui rappelle celle des mammifères supérieurs ; par ses fonctions physiologiques qui s'exécutent de la même façon que chez ces derniers ; par la structure microscopique de ses organes qui ne diffère pas sensiblement de celle des animaux ; par son embryogénie qui ne serait qu'une répétition abrégée des différents stades auxquels se sont arrêtés ses différents ancêtres aux phases successives de l'évolution (*notamment*, existence chez l'embryon de quatre semaines de fentes branchiales et d'une extrémité cau-

Hosted by Google

dale qui disparaissent dans la suite et semblent dénoter, dans la nuit des temps, des ancêtres aquatiques et porteurs d'une queue); par la présence d'organes encore actuellement existants, mais en voie d'atrophie, tels que, *notamment*, les muscles auriculaires qui auraient servi autrefois à mobiliser les oreilles; enfin, par l'existence de phénomènes d'atavisme, c'est-à-dire par l'apparition insolite, par la présence à titre d'anomalie de certains organes tels que, *notamment*, des mamelles supplémentaires (Topinard), une extrémité caudale libre ou soudée au tronc (Denicker), réminiscences lointaines d'un état antérieur.

Si l'opinion de l'origine animale de l'homme, basée sur des faits patents et appuyée sur des arguments scientifiques, s'accommode à merveille avec la théorie de la propagation des idées par suggestion, comme d'ailleurs avec celle de leur transmission par hérédité, elle est, d'autre part, tout à fait inconciliable avec toute hypothèse spiritualiste qui voudrait établir que l'idéation procède d'elle-même, c'est-à-dire de rien. L'énumération des arguments invoqués en faveur de la théorie suggestive plaide, d'ailleurs, déjà suffisamment, contre des affirmations aussi gratuites. En effet, on ne comprend pas que des effets aussi constants que ceux qui ont été décrits ne relèvent pas d'une cause précise, toujours la même.

Impuissantes, du reste, non seulement à faire concevoir le phénomène de l'idéation, mais même à le formuler sans sortir de la définition vague et imprécise, les hypothèses spiritualistes ne peuvent que se borner à affirmer, *a priori*, l'existence des esprits et de l'âme, comme le faisaient déjà, il y a cinquante siècles, certains philosophes grecs, dans le but d'expliquer ce qui, à cette époque reculée, n'était pas explicable sans ces conceptions rudimentaires et simplistes. Elles ne sont même pas discutables, puisqu'elles ne reposent sur rien de tangible; elles restent en dehors du domaine scientifique. On peut y croire comme on croit aux fantômes, mais elles ne se démontrent pas.

La science a fait des progrès et l'on n'admet plus aujourd'hui qu'il puisse exister un effet sans cause; mais on dirait réellement que cette notion élémentaire n'a pas encore pénétré

Hosted by Google

dans le domaine du spiritualisme philosophique, puisque, pour lui, l'idéation reste sans origine précise et concevable. De toutes les conceptions *a priori* formulées par la science antique, il est bien probable que c'est la seule qui lui ait survécu aussi longtemps, grâce au rajeunissement que lui a imprimé la religion et à l'impuissance continue de la science à éclaircir le mystère (1).

Dr L. LEFÈVRE.

(1) Dans leur numéro de janvier 1904, les *Archives médicales belges* ont publié une étude sur les névroses, d'une valeur démonstrative équivalente à celle qui a été exposée ici et faisant ressortir l'influence de l'automatisme des idées dans la pathogénie de ces affections.

Hosted by Google

CHRONIQUE ARTISTIQUE

Les débuts de la saison artistique ont été vraiment brillants cette année à Bruxelles. La première exposition a été celle du Cercle *Labeur*, et les progrès des jeunes artistes qui composent cette société sont apparus tels que certains n'ont pas craint de dire que cette exposition de débutants comptait parmi les plus belles que l'on ait vues depuis longtemps, et en effet, il y avait à ce salon quelques œuvres tout à fait précieuses. M. Henri Thomas, le jeune peintre de mœurs qui s'était révélé au dernier salon de Bruxelles, y faisait montre, en un excellent envoi, de toutes les qualités techniques, de toute la vigeur de coloris et de toute l'originalité d'expression qui dès ses débuts lui ont valu des succès qu'envieraient des artistes en pleine maturité. Le centre de son panneau était une toile d'une très curieuse mise en page, *Le tour du lac :* une manière de vieux marcheur à la trogne enluminée, promenant en fiacre, dans le décor du bois, une fille élégante et parée. C'était délicieux de métier, mais on y trouvait mieux que du métier. On y trouvait l'expression d'un art ironique et sensuel, voluptueux et triste, élégant et mélancolique, un art qui apparente Thomas à Stevens et à Rops. Moins brillant peut-être, l'envoi de M. Oleffe intéressait par la sobriété et l'austérité de caractère. Son *Soir de vie* montrait en lui un Cottet de West-Flandre, et il exposait d'autre part deux portraits extrêmement intenses d'un réalisme âpre et précis.

Puis c'étaient deux peintres de mœurs, en qui l'on retrouvait la verve de Jan Steen et des petits maîtres flamands du

Hosted by Google

XVII^e siècle : Marten Melsen, qui dans ses toiles étale, avec une verve endiablée, des qualités coloristes et un talent d'observation comique que l'on ne retrouve guère parmi nos peintres d'aujourd'hui. Les scènes de mœurs paysannes où se complait ce peintre ont toute la joie puissante, l'ironie bon enfant que l'on admire dans Teniers. Plus grave et aussi plus triste, De Bruycker, peintre cruel et clairvoyant du petit peuple gantois, exposait quelques dessins et quelques aquarelles qu'il fallait admirer sans réserve. D'instinct, M. De Bruycker sait mettre de la clarté dans un grouillement de foule, sans lui donner en aucune façon l'aspect froid d'une photographie ou d'un groupement théâtral. La grande aquarelle qu'il exposait au Cercle *Labeur* a tout le mouvement et toute la précision d'une estampe japonaise. Comme de raison, il y avait également au Cercle *Labeur* un grand nombre de paysagistes. Quelques-uns étaient excellents, tels M. Alexandre Robinson dont la vision hardie et coloriste est singulière. Très enveloppée, très délicate en certains tableaux, elle est parfois d'une violence un peu déconcertante mais intéressante toujours. M. Merckaert, d'autre part, exposait ses *Bords de l'Yssche* et ses vigoureuses études brabançonnes. M. Henri Ottmann, des vues du Gard, des études de Meuse et des tableaux d'intérieur. M. Richard Baaseleer avait également des paysages de valeur, ainsi que MM. Binard, Baumer, de Baugnies, Karl Werlemann, Henry Ottmann dont les études graves sont d'un modernisme très aigu. On admirait, enfin, les grandes toiles largement brossées, mais un peu dures de Vanzevenbergen.

Le compartiment des dessins était fort remarquable aussi. Un peu perdues dans la petite salle, se trouvaient quelques-unes des œuvres les plus émouvantes de l'exposition. Outre les dessins de M. De Bruycker déjà nommé, il y avait là trois admirables planches de Rassenfosse : une allégorie ironique les *Marionnettes*, une belle étude de mouvement et une grande figure nue extrêmement poussée d'un art savant, dédaigneux et sûr : la *Muse vénale ;* de fortes impressions d'église de Walter Vaes et d'amusantes illustrations d'Orpheüs. Cela faisait un ensemble très séduisant, et d'autant plus caractéristique de la

Hosted by Google

valeur en soi du *Labeur*, qu'un des artistes les plus éminents de la société, M. Delaunois avait à peine exposé.

***

Le *Sillon*, qui vient d'ouvrir ses portes, n'est pas moins remarquable. Cette société, qui a déjà onze ans d'existence, n'était d'abord, comme la plupart des jeunes cercles, que le groupement d'une génération. Elle comprenait des artistes de tendance et d'éducation fort différentes. Des éliminations et des accessions sucessives en ont fait le cercle le plus discipliné qui soit. Tous, ou presque tous les artistes du *Sillon* évoluent ensemble. On sent qu'il y a entre eux un perpétuel échange d'idées, de conversations et de sensations. On sent qu'ils fréquentent le même monde, au point qu'on retrouve parfois trois ou quatre fois le portrait de la même personne; c'est un groupe, une bande, une armée. Cette fois, elle a évolué tout entière vers une peinture plus claire et plus lumineuse.

D'autre part, quelques-uns de ses *leaders* ayant visité l'Espagne, elle vise avant tout au style, à l'énergie, et elle y arrive quelquefois. Enfin, certains capitaines ayant poussé leurs investigations du côté des musées parisiens, elle subit dans une certaine mesure l'influence des préimpressionnistes, laquelle se rencontre du reste avec l'influence espagnole, le premier maître de Manet ayant été Vélazquez. Cela n'est pas à dire qu'il n'y ait dans le *Sillon* des originalités véritables : un peintre, quelque singulier qu'il soit, ne peut s'abstraire de l'enthousiasme que lui donne la peinture. Le clou de l'exposition de cette année est l'envoi de M. Bastien. Tempérament ardent et juvénile, cet artiste est très inégal, mais même dans ses œuvres de second ordre, il y a toujours l'intérêt d'un enthousiasme, d'une passion, l'expression personnelle et forte d'une sensation. La fougue de Bastien en fait un décorateur né, et les plus intéressantes des toiles qu'il expose cette année sont, en leur forme de tableaux de chevalet, de véritables panneaux décoratifs. Tel le grand paysage coloré, intitulé : *Le fardier embourbé*, tel le grand portrait de M. Albers en Hamlet. Tous ses portraits cherchent du reste avant tout la ligne décorative. Telle la très séduisante Aïda Boni, élégante

Hosted by Google

danseuse; telles *La dame en blanc* et *La dame en noir*, belle peinture, élégante et ample.

Quelles que soient les qualités de ces grandes toiles, je serais tenté de leur préférer pourtant certains petits paysages enlevés de verve et où je trouve une émotion très intense et très profonde, tel *Le chenal à Nieuport*, et surtout *Le Tage à Tolède*.

A côté de M. Bastien figurent avec honneur M. Swyncop, qui, en même temps que quelques portraits hâtifs, expose une délicieuse fantaisie vaguement baudelairienne, M. Maurice Wagemans et M. Frans Smeers. Ces deux artistes puissamment doués n'ont pas encore donné tout ce qu'ils promettaient. M. Wagemans, à côté d'un très bon portrait de femme, montre un portrait d'homme déjà exposé à Anvers et décidément désagréable. Par contre, ses impressions paysagistes, largement et simplement traitées, sont d'un excellent peintre. Avec une louable modestie, M. Frans Smeers s'en tient encore aux études, et parmi ces études il en est de délicieuses, tels *Le célibataire*, *L'amateur d'estampes*, *La puce*, *Netteke*, excellentes notations de mœurs pour quelque grande œuvre future. Très en progrès aussi M. Victor Mignot, qui, dans une peinture un peu grise, expose d'amusantes têtes de caractère, ainsi que des *Pantins* qui rappellent un peu les esquisses de Daumier. Parmi les paysagistes, je nommerai M. Amédée De Greef, dont les paysages de West-Flandre, très joliment enveloppés de brouillard, ont beaucoup de charme et d'émotion; M. De Glume, dont la peinture claire se fait plus harmonieuse; M. Apol, dont les canaux sont brillants et savoureux. Enfin, je signalerai encore les vigoureux portraits de M. Jean Laudy, et quelques bonnes toiles embrumées de M. Gaston Haustraete.

Certes, dans toute cette exposition, il n'y a pas un chef-d'œuvre, pas une de ces toiles qui posent à l'opinion comme une œuvre complète et définitive, sauf peut-être *Le Tage* de Bastien. Mais ce qu'il faut admirer dans ce salon c'est que les artistes qui le composent se soient enfin débarrassés des brutalités et des vulgarités parmi lesquelles leur jeunesse intransigeante s'est d'abord complue. De même la sculpture,

Hosted by Google

elle ne présente cette fois, au *Sillon*, aucune de ces grandes œuvres qui prétendent au chef-d'œuvre. Mais d'agréables essais, des bustes bien venus, des esquisses et des statuettes pleines de grâce et de force, telles *La récolte* de M. Louis Mascré, l'élégant bois sculpté de M. Arsène Matton, et surtout la jolie base de candelabre pour l'hôtel de ville de Saint-Gilles de M. Auguste Puttemans.

***

La série des expositions au Cercle artistique s'est également ouverte fort brillamment. C'est M. Henri Meunier qui a fait les frais de ce premier salon. Après quelques succès honorables au *Sillon* et ailleurs, M. Meunier a cessé d'exposer pendant plusieurs années, travaillant obscurément et patiemment dans le silence et le secret. Au Cercle, il nous a montré les résultats de ses études.

Toutes célèbrent l'Ardenne, l'Ardenne des hauts plateaux et des âpres rochers. On sent qu'en ses années de retraite, M. Meunier a véritablement communié avec ce pays, dont l'austère beauté l'a séduit dès l'abord. La chanson du vent dans les sapinières, les surprises d'un ciel mouvementé, la rouille affligée des arbres, la montée mystérieuse des brumes d'automne, s'élevant des vallées quand descend le soir, la tristesse repliée sur soi-même des hameaux misérables, ou seuls le grognement d'un porc, un filet de fumée entraîné en flocon vers le ciel par la bise rappellent la vie, la grâce de la vallée souriante entre les murs de roc, immuables et farouches, tous les aspects de l'Ardenne ont trouvé en M. Meunier un poète pieux : Et pour exprimer ce caractère, l'artiste s'est fait le métier le plus sûr et le plus précis. Ses meilleures œuvres sont les eaux-fortes, des eaux-fortes minutieuses et pourtant larges, incisives et cependant douces, des eaux-fortes qui ont toute la sûreté du burin, et parfois tout le modelé de la lithographie. Certes, les pastels, les crayons, les études qu'expose également M. Meunier, ont leur grâce et leur mérite, mais c'est dans l'eau-forte que s'affirme le mieux son originalité, c'est là qu'il apparaît comme un véritable maître.

L. DUMONT-WILDEN.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Les théatres. — Il ne faudrait pas demander à notre chroniqueur une fidélité trop rigoureuse dans la narration qu'il doit faire des nouveautés musicales et dramatiques du mois écoulé, à Bruxelles. Ces nouveautés ont été en somme assez rares, et sauf un ou deux concerts dont il sera parlé le 15 décembre, en même temps qu'on appréciera les séances plus solennelles et plus importantes qui auront révolutionné nos dilettantes dans l'intervalle, il vaut mieux ne pas insister sur les manifestations de ce que Théophile Gautier appelait le plus coûteux des bruits. Cependant une reprise de *Faust*, sur la scène de notre Opéra, a eu le don imprévu de passionner l'opinion publique. Est-ce la faute au compositeur? Non pas, c'est aux décorateurs qu'allait la curiosité un peu désœuvrée d'une foule élégante, qui n'était vraiment pas fâchée de retrouver, sous des habits neufs, les figurines en biscuit du bon papa Gounod. Confessons qu'ainsi attifées, ces vénérables figurines n'ont pas paru trop décaties. *Le Retour de Jérusalem*, au Parc, et *Maternité*, au Molière, ne nous ont rien appris qu'on ne sût déjà sur Donnay et Brieux. Et, par le *Paon*, de M. de Croisset, il se confirme que cet auteur, dont les mots de boulevard n'ont rien de particulièrement littéraire, n'a plus grand'chose à apprendre de son métier, ni grand'chose à espérer de son talent.

*

Les livres. — *Entretiens sur la Belgique contemporaine.* Larcier, éditeur, — Sous ce titre alléchant, un brelan d'avocats bruxellois a voulu éterniser, dans une publication bienvenue, le souvenir trop périssable de conférences faites, l'an passé, sur notre pays, son passé, son présent intellectuel social et moral, ses ressources et ses ambitions. Chacun des orateurs a mis une sorte de coquetterie à conserver à son œuvre la tenue légèrement négligée d'une improvisation. Improvisation écrite, bien entendu, et où le mode d'argumenter des poussées de rhétorique le tonitruant des finales à effet nous remémorent invinciblement le Palais avec ses usages et son style; car il y a un style au Palais, comme il y a un style de notaires.

Hosted by Google

Il est assez difficile de caractériser, et surtout de juger, un livre, où l'on ne trouve ni unité de forme, ni unité de vues ; où l'un dit blanc, l'autre noir; où les données historiques sont à l'arrière-plan, l'histoire étant de toutes les disciplines celle qui s'accommode le plus mal, par le temps qui court, de cette assurance verbale, de cette argumentation volontaire et a-prioriste, de cette conception unilatérale des hommes et des choses qui sont vertus d'avocat.

Est-ce à dire qu'il ne restera pas un souvenir intéressant de cette entreprise? Ne fût-ce que d'avoir rassemblé les opinions intelligentes et, en somme, raisonnées et documentées de quelques hommes bien placés pour voir, ce serait assez pour que le livre méritât une mention, et même pour qu'on engageât à le lire et à le méditer.

W.

*

Comte Oswald de Kerchove de Denterghem, *La grève des tisserands gantois en 1859*. Bruxelles, Bruylant, 1904. — L'honorable sénateur a écrit cette brochure pour éclaircir un point d'histoire sociale. M. Vandervelde avait accusé son père, qui était bourgmestre de Gand en 1859, d'avoir confisqué le patrimoine syndical des grévistes auxquels il devait appliquer la loi sur les coalitions. M. de Kerchove montre que l'accusation ne repose sur aucun document digne de foi, et il venge, avec beaucoup de dignité dans le ton et de solidité dans la forme polémique, la mémoire outragée d'un des hommes les plus distingués de l'ancien parti libéral.

*

Bibliographie van den Vlaamschen Taalstrijd (eerste deel, 1787-1844). — Sous ce titre, et dans les publications de l'Académie flamande, MM. Th. Coopman et J. Broeckaert publient la première partie d'un travail dont on ne peut méconnaître la valeur documentaire. Il s'agit d'une bibliographie complète du mouvement flamand, donnant année par année, et, pour ainsi dire, jour par jour, la liste des publications de toute sorte (livres, rapports, discours, articles et brochures) inspirées par ce mouvement. Nous n'avons pas encore d'histoire de la rénovation intellectuelle et sociale dont Willems, Conscience et leurs amis furent les initiateurs. L'intéressante esquisse de M. Hamalius n'est qu'une esquisse. Des travaux ingrats et utiles comme celui-ci ne contribueront pas peu à faciliter la tâche du futur historien d'un mouvement, dont on est loin d'avoir dégagé, avec les origines lointaines, la véritable portée dans nos annales.

*

Léon Pirsoul, *Dictionnaire wallon-français* (dialecte namurois). 2 volumes, Namur, Godenne, 1902-1903. — Il est tard pour annoncer

Hosted by Google

cet ouvrage, qui sera bien accueilli par tous ceux qui s'intéressent à nos patois : il comble une lacune, suivant une formule, très juste en l'espèce. M. Pissoul est un modeste; son avant-propos le démontre : il y fait appel, dans des termes très dignes de sympathie, à la collaboration des hommes compétents pour compléter ou corriger son travail. Celui-ci n'est assurément pas parfait (et il faut regretter notamment, comme chez Forir, un triage insuffisant des mots français et du véritable fond populaire de la langue, regretter, en outre, le superflu de rares étymologies hasardées et de notices biographiques déplacées, et aussi que la prononciation phonétique ne soit pas figurée); mais il rendra de très grands services à nos dialectologues, sans être inutile, grâce au développement qu'ont pris certains articles, aux archéologues et aux folkloristes belges et étrangers. Voyez, par exemple, aux mots *balle, baloûge, biscaucau, bouffa, boute-bouboute, buk, etc.*

*

Chateaubriand, études littéraires, par M. Victor Giraud, professeur de littérature française moderne à l'université de Fribourg (Suisse). In-16, Paris, Hachette. — Le moment n'est pas venu encore de consacrer à Chateaubriand la monographie détaillée, précise, définitive à laquelle il aurait tant de droits, et qui portera sur l'homme, sur son œuvre et sur son influence, le jugement équitable et nuancé que Sainte-Beuve n'a pas su, ou voulu rendre.

Mais ce que l'on peut faire, c'est de rendre possible un jour cette étude d'ensemble par des travaux d'approche et par des études de détail.

En remontant aux sources, en se reportant aux manuscrits, en comparant entre elles les diverses éditions qu'un grand écrivain a publiées d'une même œuvre, en dépouillant méthodiquement les journaux et revues du temps, il est possible de renouveler, et parfois assez profondément, les sujets qui peuvent paraître les plus rebattus. C'est de quoi s'est fort justement avisé M. Victor Giraud dans ce livre.

Les études qui la composent, écrites comme en marge d'un ouvrage que prépare l'auteur sur le *Christianisme de Chateaubriand*, sont une nouvelle preuve que la critique a tout à gagner et rien à perdre, en intérêt même proprement littéraire, à se conformer aux méthodes rigoureuses de la discipline historique. Elles viennent, quoique conçues dans un sens fort différent, s'adjoindre utilement aux belles études de M. Bédier sur les sources des descriptions de la nature américaine, qui ont tant contribué à immortaliser Chateaubriand.

Hosted by Google

UN PRÉDÉCESSEUR DE M. COMBES

AU XVIIIe SIÈCLE

Jamais peut-être ne vit-on un chef de cabinet attaqué comme l'est M. Combes par les cléricaux français. Jamais, non plus, un homme politique, conscient de ses devoirs, respectueux des promesses qu'il fit en acceptant le pouvoir, ne sut opposer à ces assauts inouïs et à tout instant renouvelés un calme plus imprégné de dignité, une plus inébranlable énergie.

M. Combes, à en croire ses adversaires, aurait, en quelque sorte, en supprimant les communautés religieuses non autorisées, posé un acte sans précédent dans l'histoire.

Il est bien curieux, cependant, d'étudier ce qui s'est passé chez nous à la fin du XVIIIe siècle. En lisant les manuscrits de l'époque : rapports, enquêtes, « consultes » selon l'expression du temps, l'on constate cette fois encore que l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement.

Oui, il s'est trouvé alors un homme qui osa s'attaquer aux communautés religieuses et qui prit la liberté grande de les déclarer inutiles, d'en ordonner la suppression.

Et cet homme était un empereur : nous avons nommé Joseph II.

Examinons ce qui s'est passé en ces temps reculés et comparons les agissements de Joseph II et ceux du gou-

Hosted by Google

vernement français à l'heure actuelle. Le sujet est intéressant et plein d'enseignements :

Le premier document que nous consultons (1) s'exprime en ces termes :

« Le 8 décembre 1781, Sa Majesté faisait connaître à S. A. le Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté aux Pays-Bas qu'elle avait résolu de supprimer dans tous ses États, et par conséquent aussi aux Pays-Bas, les couvents des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe qui mènent une vie purement contemplative sans contribuer d'une manière visible au bien-être du prochain et de la société civile en tenant des écoles, en servant les malades, en prêchant, en confessant, en assistant les moribonds ou en se distinguant par leurs études.

« Sa Majesté comprenait nommément dans les ordres inutiles tous les chartreux, camaldules et ermites, et dans les couvents de femmes les carmélites, les clarisses, capucines et, en général, toutes celles qui ne tiennent pas des écoles et qui ne soignent pas les malades.

« A l'égard de tous ces couvents, l'intention de Sa Majesté était qu'on en fasse faire par des commissaires une liste, qu'on procède à l'égard de la saisie de leurs biens et revenus de la même manière qu'on en avait usé à l'égard des jésuites lors de leur suppression; qu'on se borne à assigner provisoirement des pensions aux individus en leur laissant la liberté de se retirer, lorsqu'ils ne sont pas nombreux, hors du pays dans des couvents de leur ordre ou de demander à leur diocesain les dispenses requises pour devenir prêtres séculiers ou pour entrer dans quelqu'autre ordre.

« Sa Majesté voulait en même temps que les départements respectifs lui présentent au plus tôt leurs propositions sur la manière d'exécuter ses volontés ainsi que leur rapport sur l'état des biens-revenus des couvents à sup-

(1) *Archives générales du royaume de Belgique.* Secrétairerie d'État et de guerre, portefeuille 1894.

Hosted by Google

primer afin, qu'elle puisse les employer uniquement et plus utilement au progrès de la religion et du bien-être du prochain.

« Le Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté ne croyait pas que dans l'occurrence il fut nécessaire d'entendre les tribunaux, à moins que cela ne fût utile à l'effet de connaître les couvents à supprimer dans chaque ressort. Il lui semblait cependant qu'on pourrait se procurer les notions suffisantes sans passer par cette formalité, qui, excellente en bien des cas, ferait nécessairement perdre un temps que les membres des diverses communautés *emploieraient sans doute pour soustraire aux commissaires du Gouvernement la connaissance du véritable état de leurs biens.* »

Telle était dans ses grandes lignes la résolution de l'empereur. Cette décision soulevait naturellement de nombreuses questions, sur lesquelles le conseiller Neny [1] fut appelé à donner son avis.

[1] NENY (Patrice-François, comte de) naquit à Bruxelles en 1716, il mourut en 1784. Il était d'origine irlandaise. Grâce à ses talents, il devint successivement secrétaire du conseil privé, conseiller privé, membre du Conseil suprême pour les Pays-Bas, trésorier général des finances, curateur à l'université de Louvain, chef et président du conseil privé. Neny prit une part considérable au gouvernement de la Belgique.

On a de lui un important ouvrage : *Mémoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens* (Neuchâtel, 1784, in-8°).

M. le procureur général à la Cour de cassation Raymond Janssens, dans le remarquable discours très documenté qu'il a prononcé à l'audience solennelle de rentrée le 1er octobre 1904, a évoqué en termes élevés cette grande et libérale figure de Neny.

Il fut, disait il, à côté des jurisconsultes qui, en Belgique, ont le plus honoré la science du droit, une des gloires de notre ancienne magistrature.

Oubliant un moment son entière soumission au gouvernement, il sut faire preuve d'indépendance et à une époque où l'on n'admettait pas que le pouvoir fut critiqué, même dans l'histoire, il osa apprécier comme il doit l'être le règne de Philippe II.

Pour expliquer son appréciation, il disait : « Le portrait de Philippe II, tel qu'on peut le tirer de mon ouvrage, ne présente certes pas les vertus héroïques et sociales que je me plais à reconnaître à Philippe le Bon, à Marie de Bourgogne, à Charles V. Mais les possédait-il ? L'utilité de l'histoire consiste principalement à remarquer le bien et le mal que les rois ont fait aux hommes... J'avoue

Hosted by Google

L'on se demandait en quelle forme l'on procéderait à la suppression.

Suivrait-on le procédé employé lors de la suppression de l'ordre des jésuites, en publiant un édit en forme?

Neny opinait qu'il y a une différence entre l'abolition d'un ordre entier et la suppression de quelques couvents particuliers.

« Si, dit-il, l'on expédie des lettres patentes pour la suppression actuellement résolue de quelques couvents, elles augmenteront certainement les allarmes de ceux qui ne voyent les choses que sous des points de vue resserrés et donneront peut-être lieu à des représentations du Conseil du Brabant dans le goût de celles que nous avons déjà reçues des États de la province; à cela près, je ne vois pas d'inconvénient à faire émaner aussi dans les circonstances présentes des lettres patentes, mais conçues en termes vagues et généraux, parce que nous ne savons pas encore précisément quels sont les couvents qui seront dans le cas de la suppression. Les lettres patentes, en annonçant la résolution de l'empereur, seront une espèce de lettre de créance publique pour les commissaires

que je n'ai pas dit de bien du duc d'Albe, mais qui le pourrait sans trahir la vérité? Je ne connais d'ailleurs d'autres causes de la grande révolution que celles que j'ai rapportées. »

De Neny et le conseil privé sous Marie-Thérèse reprirent les fameux édits promulgués en 1540 pour empêcher les acquisitions de biens de mainmorte. En 1758, de Neny prétendit faire du mariage un contrat exclusivement civil. Son projet fut réalisé par Joseph II, le 28 septembre 1784.

Quant aux biens de mainmorte, qui s'étaient multipliés dans une proportion vraiment inquiétante, immobilisant d'immenses capitaux, entravant le développement de la richesse nationale, le conseil privé rappela à exécution, en 1753, l'édit perpétuel de 1540, qui prohibait la transmission par acte de dernière volonté au profit des établi sements de mainmorte sans le consentement du prince.

Partisan de la mise à exécution du bref de Clément XIV supprimant l'ordre des jésuites, président de la Jointe jésuitique chargée pour assurer l'exécution de la loi, de faire des recherches et des perquisitions, de Neny oubliait volontiers, dès qu'il s'agissait du pouvoir spirituel, les reproches que l'on faisait au conseil privé de se saisir d'une quantité d'affaires qui auraient dû lui rester étrangères.

On voit, d'après ces simples détails, combien de Neny était imbu d'idées libérales.

Hosted by Google

chargés des ordres de Sa Majesté, et si l'on juge à propos d'en faire émaner, il me paroît qu'elles pourroient être conçues à peu près dans les termes suivants :

« Joseph II, etc.

« Des motifs graves et importans Nous ont déterminé « à faire supprimer dans tous les royaumes et terres de « Notre obéissance quelques couvens, tant d'hommes « que de femmes, dont les individus, par leur manière de « vie purement contemplative, ou le genre de leurs occu- « pations, sont également inutiles à la religion et à la « société civile. Et ayant confié l'exécution de Nos inten- « tions à cet égard, dans les provinces de Notre domina- « tion aux Pays-Bas, à des commissaires que Nous avons « choisis pour cet effet et munis de commissions et d'in- « structions spéciales, Nous, de l'avis, etc., et à la déli- « bération, etc., voulons et entendons que Nos sujets, « tant laïcs qu'ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, de « quelque état ou condition qu'ils soient, ayent à satisfaire « aux réquisitions qui pourront leur être faites par Nos « dits commissaires, ainsi qu'aux dispositions qu'ils indi- « queront ou ordonneront en Notre nom : sur quoi Nous « Nous attendons d'autant plus à une prompte et exacte « déférence de la part des supérieurs ecclésiastiques et « des maisons religieuses qui sont dans le cas d'être sup- « primées, que Nous ne doutons pas que les commissaires « chargés de l'exécution de Nos ordres dans cette partie « n'y procèdent, comme Nous le désirons, avec toute la « décence et la modération convenables. »

Comme on peut le voir par le texte qui précède, il est fait allusion aux observations que les États de Brabant pourraient faire éventuellement. Celles-ci se produisirent. Elles étaient surtout basées sur ce que la suppression des couvents visés par la décision de l'empereur était contraire aux prescriptions de la joyeuse entrée.

Mais le Conseil privé répondit « qu'il n'y avait rien dans la joyeuse entrée *qui puisse empêcher Sa Majesté de sup-*

Hosted by Google

primer les communautés religieuses inutiles ou nuisibles à l'État et qu'une piété mal entendue, de fausses vues et de faux principes sur la religion y ont fait admettre et multiplier dans des tems d'ignorauce au delà de toutes bornes de la saine raison.

Il ajoutait que « la joyeuse entrée, de même que les sermens de l'inauguration dans les autres provinces, n'engagent le souverain *qu'à ce à quoi tout bon prince est naturellement obligé, c'est-à-dire de gouverner son peuple par les lois et la justice.* »

L'on vient de lire les raisons données par le conseil privé. Il dit nettement que le souverain a le droit de « supprimer les communautés religieuses *inutiles ou nuisibles à l'État* et qu'une piété mal entendue de fausses vues et de faux principes sur la religion y ont fait admettre et multiplier dans des tems d'ignorance au delà de toutes bornes de la saine raison » (1).

Ces termes sont à retenir. Voyez maintenant par un simple rapprochement si je n'avais pas raison de dire au début de cet article que l'histoire est un perpétuel recommencement. A cent vingt-cinq ans de distance, voici en quels termes M. Combes s'exprimait à la séance du Parlement français du 7 mars 1904 :

« La vie intime des congrégations religieuses est liée au respect de leur passé, à l'immutabilité de leurs statuts.

(1) Si Joseph II maintint les communautés qui donnaient l'enseignement, c'est que l'enseignement était surtout alors entre les mains du clergé.

Mais on peut juger du niveau de l'enseignement, même supérieur, par une déclaration de Cobenzl. Le comte de Neny, dont nous avons parlé plus haut, cherchait à réorganiser l'université de Louvain dans le sens des idées libérales qui l'animaient. Or, on voyait dans la direction donnée par lui aux études, suivant le style du temps, « un danger pour le trône et pour l'autel. »

« Il est pourtant honteux, répondait Cobenzl, qui soutenait de Neny, que nous ayons dans l'université de Louvain des gens si peu faits pour maintenir le bon goût et entièrement livrés à la barbarie pour les sciences et à la rusticité pour les mœurs (*a*). »

(*a*) Discours du procureur général à la Cour de cassation Raymond Janssens, déjà cité.

Hosted by Google

C'est bien inutilement qu'elles tâchent de s'accommoder dans leurs formes extérieures, dans leurs procédés d'éducation, aux conditions générales de la profession enseignante. C'est bien inutilement qu'elles s'ingénient à se moderniser en se pliant de force aux nécessités inéluctables d'un système de pédagogie imposé. Le même esprit transpire de la leçon nouvelle comme il transpirait de la leçon ancienne, esprit de soumission à des traditions religieuses, esprit de résistance aux doctrines novatrices de la révolution... »

« Nous paraissons ignorer que les mots ont un sens conventionnel, que celui de liberté s'entend autrement derrière les murs d'un cloître et sur la place publique. »

Si Joseph II trouvait déjà nuisibles pour l'État les communautés qui ne faisaient rien, comment aurait-il envisagé celles dont parle M. Combes dans les termes suivants :

« On aura beau accumuler les raisonnements pour essayer de démontrer que la notion de liberté implique le droit de la détruire, le bon sens le plus élémentaire proteste contre cet abus de la logique.

« Il y a contradiction dans les termes comme dans la réalité des choses à se prévaloir d'une faculté qu'on a par avance abdiquée.

« Dès que le citoyen disparaît, toutes les prérogatives du citoyen disparaissent.

« D'ailleurs, n'est-il pas vrai que pour apprendre à des enfants à être des citoyens et citoyens d'un pays libre, il faut être soi-même citoyen et homme libre? Réfléchissez impartialement à ce que peut être, à ce que doit être une éducation faite par des hommes épris de l'idéal monastique. Pour peu qu'ils soient conséquents avec eux-mêmes, tous leurs efforts doivent tendre à orienter vers cet idéal la jeunesse qui suit leurs leçons. Le monde n'est à leurs yeux qu'un lieu de corruption. Ses maximes sont d'autant plus perverses qu'elles s'éloignent davantage des maximes en honneur dans les couvents. Il y a pour le

Hosted by Google

congréganiste une obligation de conscience, une obligation impérieuse de détacher le plus qu'il peut ses élèves de ce lieu et de ces maximes (1). »

Et, voulant expliquer l'opposition acharnée qu'il rencontre, M. Combes dit fort justement : « Le débat n'est pas un débat de pure forme. C'est un débat fondamental sur les conditions d'existence de la société. Un même sentiment dirige ces hommes, de même qu'un même ciment les lie. Le sentiment c'est la défiance, la peur de la démocratie. Le ciment, c'est l'enseignement puisé aux pures sources du cléricalisme, le vieux ciment romain, ce ciment visqueux et tenace qui agglutine les esprits dans des croyances immuables (2). »

Nous avons donc constaté la gravité des motifs qui amenèrent Joseph II à prendre la décision de supprimer les couvents inutiles, voire même nuisibles, et nous venons de voir que ce sont des raisons analogues qui ont provoqué la ligne de conduite de M. Combes.

Voyons maintenant dans quel esprit devait s'opérer la suppression sous Joseph II.

« Le rescrit devait comporter en substance les clauses adoptées pour la suppression des couvents en Allemagne.

« L'article 1er ordonne la suppression de tous les couvents, maisons religieuses, hospices ou sous tels autres noms qu'on puisse désigner ces monastères, et qui sont occupés par des hommes de l'ordre des chartreux ou des camaldules et par des hermites et de ceux occupés par des personnes du sexe de l'ordre du Mont-Carmel, de Sainte-Claire, des capucines et des franciscaines et que la communauté parmi les personnes qui s'y trouvent vienne à cesser.

« L'article 2 règle la forme et la manière dont la suppression se fera, savoir : Que le gouvernement enverra dans chaque couvent des ordres religieux ci-dessus spé-

(1) Discours de M. Combes au Parlement français, du 7 mars 1904.
(2) Discours de M. Combes au banquet de Laon, du 10 avril 1984.

Hosted by Google

cifiés un commissaire habile, muni de l'autorisation et de l'instruction nécessaire accompagné d'un emploié de la controle de la chambre des finances. Ces commissaires seront chargés de notifier d'une manière claire et intelligible aux supérieurs et à toute la communauté religieuse cette résolution souveraine, en y procédant constamment avec la plus grande modération et avec toute la bonté possible. Ils signifieront à ces religieux qu'à l'avenir aucun ou aucune des novices ou touts autres membres qui s'y trouvent et qui n'ont pas encore fait la profession ne sont plus habiles à prononcer des vœux, à peine de nullité de l'acte; cette publication ainsi exécutée sera inscrite dans un protocole qui ne contiendra autre chose que cette seule notification.

« Le supérieur ou la supérieure et le doyen ou le plus ancien du couvent signeront pour certifier que cette publication leur a été faite et ce protocole ou besogné devra dans son tems être envoié à Vienne.

« Cette publication ainsi achevée, le commissaire demandera les clefs de toutes les caisses des trésors et ornements d'église, des archives et des provisions et apposera le scellé à tous ce qui ne sera pas nécessaire pour l'usage journalier de l'église et du couvent durant le séjour que les religieux ou religieuses y feront, mais sur ce qui sera laissé pour l'entretien journalier et qui par conséquent ne sera pas scellé, il dressera sur le champ un inventaire et remettra le tout à un emploié laïc, dont la fidélité et l'habilité lui seront connues et à qui il pourra en tout cas faire prêter serment; cet emploié fournira, sous dû compte, aux individus la nourriture et l'entretien journalier et nécessaire jusqu'aux jour qu'ils sortiront du couvent ou qu'il en sera autrement ordonné.

« L'article 3 prescrit le formulaire du serment à faire prêter entre les mains du commissaire de Sa Majesté par tous les supérieurs, procureurs et personnes chargées de l'économie et du temporel, en un mot par tous les individus, soit frères et sœurs, laïcs, ecclésiastiques ou sécu-

Hosted by Google

liers, chargés, à titre d'office, de l'administration d'une partie des biens meubles ou immeubles du couvent, de l'église, des chapelles, des confréries, etc., de quelque nature que ces biens puissent être.

« Tous ceux qui auront prêté ce serment devront en signer séparément la formule et il en sera tenu note au protocole ou besogné du commissaire. Les formulaires signés y seront joints et soigneusement conservés.

« L'article 4 ordonne aux commissaires royaux de ne se laisser arrêter dans l'exécution de cette commission par aucun obstacle ni même par la clôture, qui doit toujours être ouverte pour un commissaire de Sa Majesté, mais ils exécuteront leur commission avec décence et dignité ; par une plus grande précaution cependant et pour obvier à tout embarras quelconque, on requerra le diocésain de donner ses ordres aux couvens respectifs au sujet de la clôture et pour qu'ils se conforment exactement aux devoirs qui leurs seront prescrits.

« L'article 5 concerne la prise de possession de tous les biens meubles et immeubles. Celle-ci achevée, on dressera sur le total, avec toute la légalité requise, un double inventaire muni de toutes les pièces y relatives, dont un exemplaire sera remis au gouvernement et l'autre envoyé à Vienne.

« On remettra alors l'administration de tous ces biens à la chambre des finances, laquelle sera chargée du soin de fournir aux religieux supprimés la nourriture et l'habillement accoutumés, mais sans donner dans le superflu et sans exercer l'hospitalité, et cela jusqu'à ce que les pensions à leur payer soient déterminées.

« L'article 6 dit que tout ce qui se trouvera dans les chambres des individus ou chez leurs supérieurs, étant destiné pour leur usage personnel, en fait de livres, d'images, de meubles et de hardes, leur sera laissé, mais qu'on fera sur ces objets un inventaire individuel, moyennant lequel, en sortant de la maison, il leur sera permis d'emporter ces objets.

Hosted by Google

« Qu'on insinuera en outre à chacun verbalement et même par écrit :

« 1° Que ceux qui n'auront pas encore fait l'émission des vœux auront à quîter le couvent dans le terme de quatre semaines, après avoir reçu la somme de 150 florins d'Allemagne, une fois pour toutes ; qu'ils pourront cependant emporter ce qui leur appartient en propre et ce qu'ils auront apporté à leur entrée dans le couvent ;

« 2° Qu'il est libre à tous les religieux prêtres ou constitués dans une plus haute dignité, ainsi qu'aux religieuses, de se transporter hors des États de Sa Majesté, dans des couvens de leur ordre situés chez l'étranger et par conséqueut d'émigrer ; que, dans ce cas, ils seront munis d'un passe-port et même d'un viatique proportionné à la longueur du voïage, mais qu'ils ne jouiront plus d'aucune pension ;

« 3° Que tous ceux ou celles qui désireront passer de leur ordre dans un autre non supérieur trouveront tout l'appui qu'ils demanderont et jouiront d'un secours annuel de 150 florins d'Allemagne ; que quant à ceux qui voudront se faire puristes ou frères de la charité, il leur sera payé, par la chambre des finances, annuellement, la somme de 300 florins d'Allemagne, et aux religieuses qui entreront dans l'ordre de Sainte-Elisabeth, à chacune 200 florins aussi d'Allemagne ;

« 4° Qu'on accordera de même tout le secours possible à ceux qui, avec des raisons suffisantes pour la sécularisation, choisiraient l'état de prêtre séculier ; qu'outre le titre à leur accorder par Sa Majesté, ils toucheront une pension annuelle de 300 florins d'Allemagne aussi longtemps qu'ils ne seront pas pourvus de bénéfice ; qu'un abbé ou supérieur de l'ordre des chartreux qui passera effectivement à l'état de prêtre séculier, aura une pension de 800 des mêmes florins jusqu'à ce qu'il sera pourvu d'une prébende ;

« 5° A ceux des religieux qui souhaiteront de servir Dieu selon les règles de leur institut, en repos et dans une entière séparation du monde, il est permis de continuer de suivre

Hosted by Google

les règles de leur ordre sans contrainte, mais ils devront se choisir pour leur séjour futur un couvent d'un autre ordre, auquel on payera régulièrement l'impôt déterminé pour leur entretien.

« Personne ne pourra rester dans les couvens d'hommes supprimés, à moins qu'il ne soit d'un âge si avancé ou tellement infirme qu'à cause de cela, il ne seroit pas reçu dans un autre couvent ou chez ses parens ou ses connoissances; dans ce cas, lorsqu'un tel religieux peut être transporté sans risque, tous pareils vieux et infirmes seront transférés dans un couvent pour y vivre de leur pension, mais s'il y en a un tellement accablé d'âge ou d'infirmités qu'il ne pourroit être transporté sans un danger apparent, il pourra rester dans le couvent où il est, sur tout quoi et sur les circonstances du local le gouvernement rendra son avis dans son tems.

« Quant aux couvents de filles, celles des religieuses professes qui ne passeront pas dans des couvens d'un autre ordre pourront habiter ensemble dans un couvent qui leur sera assigné à cet effet, mais le gouvernement, de concert avec l'ordinaire, leur prescrira une règle de conduite tant à l'égard du spirituel que du temporel, et l'ordinaire, de l'agrément du gouvernement, leur préposera, de même qu'aux malades et décrépits qui resteront dans les couvens des hommes, un supérieur ecclésiastique qui devra veiller sur l'observance de la discipline et sur leur conduite et auquel ils devront une obéissance parfaite; un tel supérieur aura annuellement 600 florins d'Allemagne.

« L'article 7 du règlement dit que partout où il se trouvera des hermites ou des anachorètes, les offices des cercles leur ordonneront de quitter dans la quinzaine leurs habits d'hermite et cela pour toujours, sans distinction et sans prendre égard s'ils desservent des églises comme marguilliers ou d'une autre manière ou non; qu'au reste, ils devront consulter leurs directeurs de conscience sur les vœux qu'ils pourroient avoir faits;

« Que pour le cas qu'ils voudront faire les fonctions de

Hosted by Google

marguilliers ou qu'ils se voueront à l'enseignement dans les écoles nationales, comme cela a lieu déjà dans quelques endroits, on leur laissera suivre les revenus des fondations faites en leur faveur, pour le reste de leurs jours ; que, du reste, ces fondations seront spécifiées dans des listes en conformité des ordres déjà donnés à cet égard et qui seront remises au gouvernement, pour être ensuite envoyées à Vienne ;

« Que les hermitages seront considérés comme d'autres possessions temporelles et que les propriétaires pourront les emploier à d'autres usages.

« Enfin, par le 8me et dernier article il est dit que, comme les trésors et ornements d'église doivent être spécifiés dans l'inventaire de chaque couvent, le gouvernement, après avoir entendu les départements civils et ecclésiastiques et s'être procuré les notions les plus exactes, informera si la population des endroits respectifs exige ou n'exige pas qu'on continue à célébrer le service divin dans les églises des couvens supprimés, afin qu'il puisse y être disposé ultérieurement et qu'en attendant, les prêtres du couvent supprimé y feront le service divin comme de coutume et selon l'exigence du cas ;

« Qu'enfin, les frais de réparations et d'entretien des bâtimens les plus indispensables seront fournis, tant à présent qu'à l'avenir, des revenus des anciens couvens, mais sans préjudice à l'alimentation des religieux et, au défaut de revenus suffisans, par la caisse de Sa Majesté. »

Tels étaient les principes qui furent adoptés en Allemagne pour procéder à la suppression des couvents. Ils furent également suivis ici, à peu de chose près, le conseil privé, dans la consulte du 20 février 1782, ayant déclaré à cet égard ce qui suit :

« C'est sur ce pied que Sa Majesté a ordonné qu'il fût procédé à la suppression dont il s'agit dans les pays héréditaires en Allemagne; nous ne trouvons rien dans ces dispositions, soit pour le fond, soit pour la forme, qui, à

Hosted by Google

fort peu de chose près, ne soit adoptable à l'opération à faire également dans ce pays-ci.

« Il existe un état ou tabelle soumis à l'empereur à l'appui du travail relatif à la suppression des couvens.

« Le relevé concerne cent vingt-trois couvens qui pourroient être supprimés d'abord ou dont la suppression seroit résolue dès à présent pour n'être opérée que successivement.

« Le relevé constate l'existence en ces cent vingt-trois couvents de 2,055 religieux et religieuses, 688 frères lais, sœurs et 141 novices.

Les revenus sous la domination de Sa Majesté étaient de fl. 522,373.2.6 et sous domination étrangère de fl. 22,625.16.10 1/2 (1).

C'est le 17 mars 1783 que parut l'édit de l'Empereur concernant la suppression de plusieurs couvens inutiles dans les Pays-Bas

Voici le texte de ce mémorable document :

Joseph, par la grâce de Dieu, Empereur des Romains toujours auguste, Roi d'Allemagne, de Jérusalem, de Hongrie, etc., etc.

L'obligation où nous sommes de seconder et procurer tout ce qui peut intéresser essentiellement le bien de la religion et celui de l'État nous ayant déterminé à faire contourner d'une manière plus directe à l'avantage de la religion et du prochain les biens qui y ont été destinés par la piété des fondateurs, nous avons jugé qu'entre les moyens qui pourroient conduire à ce but salutaire, il n'y en avoit point de plus convenable que celui d'employer une partie des revenus des biens du clergé régulier à un usage plus utile et plus intéressant que ne l'est celui qu'on en a fait jusqu'à présent. A ces causes, Nous avons de notre certaine science, pleine puissance et

(1) Lorsqu'on en référa au conseil privé à l'effet de savoir quelle mesure il conviendrait de prendre vis-à-vis des abbayes de l'ordre de Cîteaux, le conseil répondit par une consulte en date du 12 novembre 1781, où l'on peut lire le passage suivant : Chargés de consulter sur la matière, nous observerons qu'il se trouve en tout dans ces provinces 14 abbaïes d'hommes et 39 abbaïes de filles de l'ordre de Cîteaux, qui peuvent avoir ensemble environ un million de florins de revenus (*a*).

(*a*) Conseil privé, carton 831.

Hosted by Google

autorité souveraine résolu d'éteindre et de supprimer, dans tous nos royaumes et Terres de Notre obéissance, differens couvens et monastères de l'un et de l'autre sexe et d'en destiner les revenus à l'augmentation du nombre des prêtres chargés de la cure d'ames et à d'autres établissements pieux également avantageux à la religion et à l'humanité et dignes de Nos soins comme de Notre attention souveraine; et ayant confié l'exécution de Nos intentions à cet égard, dans les provinces de Notre Domination aux Païs-Bas, à des commissaires que nous avons choisis pour cet effet et munis de commissions et d instructions spéciales, Nous, de l'avis de nos très chers et féaux les chef et président et gens de notre Conseil privé et à la délibération de Notre très-chère et très-aimée sœur MARIE CHRISTINE, Princesse royale de Hongrie et de Bohême, Archiduchesse d'Autriche, etc., etc., et de Notre très-cher frère et cousin, ALBERT-CASIMIR, Prince royal de Pologne et de Lithuanie, Duc de Saxe-Teschen, etc., etc., Nos lieutenans, Gouverneurs et Capitaines Généraux des Païs-Bas, voulons et entendons que tous nos sujets, tant laïcs qu'Ecclésiastiques, Séculiers et Réguliers, de quelque état ou condition qu'ils soyent, ayent à satisfaire aux réquisitions qui pourront leur être faites par Nos dits commissaires ainsi qu'aux dispositions qu'ils indiqueront en Notre Nom : sur quoi Nous Nous attendons d'autant plus à une prompte et exacte déférence de la part des Supérieurs Ecclésiastiques et des Maisons Religieuses qui sont dans le cas d'être supprimées, que Nous ne doutons pas que les commissaires chargés de l'exécution de nos ordres dans cette partie n'y procèdent, comme Nous le désirons, avec toute la décence et la modération convenables; et que d'ailleurs, tandis que Nous sommes disposés à écouter favorablement ce que les individus particuliers des Maisons à supprimer pourraient proposer relativement à leur état futur, Nous avons déjà donné Nos ordres pour qu'il soit pourvu immédiatement à leur sustentation d'une manière honnête et convenable, et qui prévoira même les besoins de l'âge pour ceux qui se résoudroient à retourner dans leurs familles ou à rentrer dans le monde.

Et pour Nous assurer d'autant plus efficacement de l'accomplissement de Nos intentions à ces égards, Nous avons résolus de faire former aux Païs-Bas, sous le nom de Caisse de Religion, une caisse dans laquelle on versera généralement les revenus de tous les couvens qui seront supprimés, pour être employés au paiement des pensions et aux destinations susdites et de faire établir au surplus, sous la surveillance directe de Notre Gouvernement Général un comité particulier dont les soins et l'objet seront de tenir la main à la pleine et entière exécution des vues salutaires et intéressantes qui occupent notre sollicitude paternelle.

Hosted by Google

Voulant prévenir en même tems pour le repos des familles les doutes et les difficultés qui pourroient s'élever sur l'État civil des Religieux et Religieuses des couvens à supprimer, qui se résoudroient à se faire sécullariser et à rentrer dans le monde, Nous déclarons que, conformément aux principes de la Jurisprudence Belgique, ces individus resteront, non-obstant leur sécularisation, privés des effets civils, sauf qu'il leur sera permis uniquement d'acquérir, par toute autre voie néanmoins que par succession *ab intestat* et de conserver leur vie durant des rentes viagères, ainsi que l'usufruit seulement de rentes héritières ou de biens immeubles, sans qu'ils puissent en aucune manière acquérir ou posséder la propriété des capitaux de rentes héritières ni la propriété de biens immeubles.

Les individus sécularisés qui acquerront ainsi quelques rentes viagères ou quelqu'usufruit de rentes héritières ou de biens immeubles devront en remettre aux Conseillers fiscaux du ressort de leur domicile une note ou information pertinente et spécifique, et ce dans la quinzaine après la date de chaque acquisition, à peine de confiscation; en cas de défaut de laquelle confiscation il sera accordé un tiers au dénonciateur.

Les religieux qui seront sécularisés seront sans autre déclaration habiles à posséder toutes sortes de bénéfices ou offices ecclésiastiques.

Si donnons en mandement à Nos très-chers et féaux les Chef et Présidens et Gens de Nos privé et grand Conseils, Chancelier et Gens de Notre Conseil de Brabant; Président et Gens de notre Conseil de Luxembourg; Chancelier et Gens de Notre Conseil de Gueldres; Gouverneur de Limbourg; Président et Gens de Notre Conseil de Flandre; Grand Bailli, Président et Gens de Notre Conseil de Hainaut; Gouverneur, Président et Gens de Notre Conseil de Namur; Président et Gens de Notre Conseil de Tournay et Tournesis; Ecoutète de Malines et à tous autres nos Justiciers, Officiers et sujets auxquels ce regardera de garder, observer et entretenir et de faire garder, observer et entretenir Notre présent Édit; CAR AINSI NOUS PLAIT-IL. En témoignage de quoi Nous avons fait mettre à ces présentes le grand Scel de feu Sa Majesté L'IMPÉRATRICE REINE APOSTOLIQUE, Notre très chère et honorée Mère et Dame de glorieuse mémoire, duquel Nous Nous servirons jusqu'à ce que le Nôtre soit achevé; Donné en Notre ville de Bruxelles le 17^{me} jour du mois de mars l'an mil sept cent quatre-vingt-trois et de nos règnes savoir de l'Empire Romain le 19^{me}, de Hongrie et de Bohême le troisième. Etoit paraphé : Kulb v^{t}. Plus bas étoit : PAR L'EMPEREUR ET ROI en son Conseil. Signé *De Reul* et y étoit appendu le grand Scel de Sa Majesté imprimé en cire rouge à double queue de parchemin.

Hosted by Google

Ce document avait pour complément un avis paru sous le titre de :

EXTRAIT

des instructions des commissaires de Sa Majesté chargés de l'exécution de ses ordres dans les respectifs couvens à supprimer aux Païs-Bas.

Les commissaires feront connoître aux individus que relativement à leur état futur Sa Majesté leur laisse la liberté de choisir l'un ou l'autre des partis suivans, savoir :

POUR LES RELIGIEUX :

1° Ceux qui voudront se transporter dans des couvens de leur ordre situés hors des États de Sa Majesté auront pour cela la permission nécessaire et même un viatique qui sera proportionné à la distance des lieux, mais il n'auront aucune pension;

2° Ceux qui voudront passer en religion dans quelque couvent d'un autre ordre subsistant dans ce païs auront un secours annuel de 210 florins-argent courant de Brabant, qui sera porté à 420 florins pour les religieux qui entreront dans un couvent ou autre maison où l'on s'occupe de l'instruction de la jeunesse et qui s'y dévoueront à cette utile occupation;

3° Ceux qui deviendront prêtres séculiers auront une pension de 420 florins s'ils n'ont pas atteint l'âge de 60 ans et 60 florins de plus par an s'ils ont passé cet âge ou lorsqu'il l'auront atteint;

4° Ceux qui souhaiteront servir Dieu en repos dans une entière séparation du monde pourront continuer à suivre les règles de leur institut sans contrainte, mais il devront dans ce cas se choisir pour leur séjour futur un couvent d'un autre ordre, auquel on payera régulièrement la pension de 200 florins pour leur entretien;

5° S'il y a des religieux d'un âge si avancé ou tellement infirmes, qu'à cause de cela on ne voudroit pas les recevoir dans d'autres couvens ou chez leurs parens ou leurs connoissances, on les transférera ensemble, s'ils peuvent l'être sans danger, dans un des couvens supprimés pour y vivre de leurs pensions; mais s'il y en a qui soient tellement accablés d'âge ou d'infirmités qu'il ne seroit pas possible de les transférer sans mettre leur vie en danger, on les laissera dans ce cas tranquilles dans leur couvent où ils se trouvent.

ET QUANT AUX RELIGIEUSES :

1° Celles qui voudront entrer dans un couvent de leur ordre en païs étranger, auront à cet effet la permission de s'expatrier avec un viatique convenable, mais elles n'auront aucune pension;

Hosted by Google

2° Celles qui voudront entrer comme religieuses dans un couvent d'un autre ordre non supprimé dans ce pays-ci, auront à cet effet un secours annuel de 210 florins, qui sera porté à 280 florins pour celles qui entreront dans des couvens des hospitalières;

3° Celles qui rentreront dans le monde auront une pension de 300 florins par an si elles n'ont pas 60 ans et 350 florins si elles ont atteint cet âge ou lorsqu'elles y parviendront;

4° Celles qui ne voudront choisir aucun des trois partis pourront habiter ensemble dans l'un ou l'autre des couvens supprimés, qui dans ce cas leur sera désigné à cet effet pour y vivre en commun sous une règle à prescrire de concert avec le gouvernement par l'évêque diocésain, qui leur proposera, de l'agrément du gouvernement, un supérieur ecclésiastique, de même qu'aux religieux malades et décrépits qui resteront dans des couvens supprimés d'hommes, pour veiller sur l'observance de la discipline et sur la conduite de ces individus; et il sera assigné à un tel supérieur un traitement annuel de 840 florins.

Quant aux frères lais, leur pension sera de 210 florins, avec une augmention annuelle de 60 florins pour les sexagénaires.

La pension des sœurs converses sera de 200 florins l'an et on ajoutera une trentaine de florins pour celles qui auront atteint l'âge de 60 ans en rentrant dans le monde ou qui dans la suite y parviendront.

Les novices ainsi que ceux et celles qui, quoiqu'ayant fini leur noviciat n'ont cependant pas encore fait profession seront renvoyés; ils auront un viatique de 211 florins une fois, et il leur sera fixé un terme de quatre semaines pour se retirer.

La pension des supérieurs et supérieures inamovibles ou *ad vitam* est déterminée comme s'ensuit, savoir : pour les hommes à 700 florins s'ils n'ont pas atteint l'âge de 60 ans et 100 florins de plus s'ils ont passé cet âge ou s'ils y parviennent, et pour les femmes à 420 florins si elles n'ont pas 60 ans, avec une augmentation de 60 florins si elles ont cet âge ou lorsqu'elles y parviendront.

A tout individu pensionné il sera accordé, pour se pourvoir du nécessaire jusqu'à l'échéance du premier trimestre de sa pension, une gratification de 100 florins et un habillement complet et décent.

Les rentes viagères dont quelques individus jouissent déjà ou qu'ils pourront acquérir par la suite seront imputées pour une moitié sur leur pension, pour autant que cette moitié desdites rentes n'excéderoit pas la moitié du montant de la pension, laquelle moitié de la pension ils conserveront toujours et dans tous les cas, à quelque somme que puissent se monter leurs rentes viagères.

Les religieux et religieuses qui désireront être relevés de leurs vœux devront s'adresser à cet effet à leurs évêques diocésains.

Hosted by Google

Les commissaires placeront provisionnellement dans chaque couvent un économe habile et intelligent et d'un caractère doux et humain; cet économe fournira aux individus la nourriture et l'entretien journalier et accoutumé jusqu'au jour qui leur sera désigné pour sortir du couvent ou qu'il en sera autrement ordonné.

Tout ce qui se trouvera dans les chambres des individus ou chez leurs supérieurs destiné à leur usage personnel en fait de livres, images, meubles et hardes leur sera laissé.

Comment s'opéra la suppression des couvents?

Alors que l'application de la loi sur les communautés religieuses provoqua en France de véritables scènes de rébellion dont la presse a donné les détails, il résulte de l'examen des documents qui reposent aux archives générales du royaume que les événements se passèrent ici d'une façon plus tranquille. Certes, nombre de couvents sollicitèrent la faveur de ne pas tomber sous le coup de la suppression en faisant valoir les raisons qui motivaient cette exception. Maintes fois on donna gain de cause aux réclamants.

Par contre, fait singulier, l'on vit des membres de certaines communautés faire des démarches pour voir appliquer la mesure à la maison dont ils relevaient.

En voici un exemple :

Il s'agit d'une lettre datée de Ghislenghien, le 1er juillet 1783, dont le passage suivant est significatif :

Excellence,

Permettez que je me jette aux pieds de son excellence pour lui demander la grâce qu'au cas que l'abbaye noble de Ghislenghien, située entre la ville d'Enghien et d'Ath, seroit du nombre de celles qui seroient supprimées ou devroient subir quelques changemens, de m'accorder la grâce que ce soit bientôt; je vous fais cette prière à cause des meauvais traitemens que nous souffrons de la part de la boursière qui est maîtresse de tout ce qui regarde la maison; elle a un empire absolu sur l'esprit de notre abbesse qui est la meilleure personne du monde; elle n'a plus le mot à dire; les plus à plaindre sont nos sœurs converses qui servent de servantes à la maison... (1).

(1) *Archives générales du royaume*. Conseil privé. Suppression des couvents.

Hosted by Google

Il y eut aussi des tentatives de dissimulation de biens, de distractions d'objets de valeur. Nous en avons la preuve dans le rapport suivant, adressé à Marie-Christine et à Albert-Casimir, le 31 mai 1784 :

Madame, Monseigneur,

Je crois devoir porter à la connoissance de Vos Altesses Royales que j'ai reconnu que la plupart des aliénations, distractions et recèlements qui se commettent dans les couvens préoccupés de l'idée d'une suppression prochaine sont dus aux conseils, aux instigations et aux importunités des personnes externes pour leurs intérêts particuliers.

Entre toutes les manœuvres de ce genre qui me sont revenus, j'ai principalement distingué et je ne puis me dispenser de faire connoitre à Vos Altesses Roiales les procédés que le curé de Kortenaken, Van Rillaer s'est permis depuis peu envers les religieuses de l'abaye de Rothem ou de Marienrode dans les environs de Diest.

Quoique ce monastère, où l'on enseigne et où l'on a enseigné à ce que l'on assure la jeunesse de tous tems et tenu des écoliers en pension, ne semble point devoir être rangé dans la classe des couvens inutiles, le curé de Kortenaken, pour se procurer à bon compte par voie d'échange ou d'achat un calice neuf que ces religieuses possédoient, s'est avisé de leur annoncer à diverses reprises la suppression imminente de leur communauté, de leur préciser même le jour de son exécution et de leur nommer l'économe qui étoit prétenduement établi et de qui il disoit abusivement tenir ces notions qu'il a répandues dans toute la communauté jusques aux domestiques et ouvriers, ce qui a failli d'y occasionner des pilleries et autres désordres.

Comme cette conduite turbulente et insidieuse du curé de Kortenaken paroit extrêmement répréhensible dans le chef d'un ecclésiastique et d'un pasteur, lequel devroit plutôt l'attacher à tranquilliser ses semblables et à les porter à la droiture et à la bonne foi, je crois qu'il conviendroit de le mander en cette ville et de lui donner à ce sujet une très vive réprimande à l'intervention de M. le fiscal.

C'est sur quoi. (*Signé*) P.-J.-N. De Lannoy [1].

Bruxelles, le 31 maij 1784.

Parfois aussi, certains ecclésiastiques voulaient s'insurger contre l'application de la loi, mais ils trouvaient alors à qui parler.

[1] *Archives générales du royaume*. Conseil privé, carton 830.

Hosted by Google

Cela résulte à l'évidence de l'extrait du rapport du procureur général de Brabant Cuylen, en date du 19 avril 1784, concernant la suppression du prieuré de Rouge-Cloître :

« ... J'ai fait venir le prieur, le procureur et dispensier et leur ai prélu le serment ordonné par la lettre du 8 de ce mois et je les ai demandé s'ils étaient prêts à le faire; ce qu'aucun des susdits trois n'a voulu faire, disant que si longtemps que la suppression n'étoit parfaite, qu'ils étoient maître de leur bien, et que, par conséquent, ils ne doivent faire ce serment.

« *Sur quoi je les ai interdit de sortir de la maison et je les ai consigné à l'archer placé à garder la porte...* (1) »

Mais un cas à coup sûr bien curieux, c'est celui qui concerne l'official aux finances Verstraeten. L'on se souvient de l'incident connu en France, lors de l'application de la loi sur les associations, sous le titre de *Coup du million des chartreux*. L'incident révélé par la requête envoyée à l'empereur par Jean-Baptiste-Emmanuel Verstraeten nous prouve que les agissements mis au jour en France n'avaient pas même le mérite de la nouveauté.

A Sa Majesté l'Empereur et Roi,

Jean-Baptiste-Émmanuel Verstraeten, Official au Conseil des finances, représente avec un très profond respect qu'il se trouve la victime d'une calomnie qui l'exclut du Conseil dont il étoit suppôt. *On a publié sur son compte qu'il dirigeoit les affaires des couvens de Saint Georges et de Sainte Agnès au sujet de leur suppressiou et qu'il avoit proposé à ces mêmes couvens ou à l'un des deux de donner une certaine somme à quelques membres du Gouvernement, qui par ce moïen prendroient leur deffence et feroient en sorte qu'ils subsistassent dans le même Etat où ils étoient avant qu'il ne fut question de les supprimer.*

Si le remontrant étoit capable d'une telle attrocité, il convient qu'il seroit difficile que son châtiment fût égal à son délit.

Mais s'il est innocent, mais si ce fait n'est que l'ouvrage d'un monstre connu et qui n'ose paroître, faut-il que le remontrant soit

(1) *Archives générales du royaume*. Conseil privé, carton 830.

Hosted by Google

sacrifié à un tel propos; or les déclarations ci-jointes sub nos 1 et 2 attestent que ces faits sont dénués de tout fondement.....

On ne s'est point tenu à une seule calomnie, on a dit que le remontrant a fait passer à l'abbé de Saint-Pierre-lez-Gand des écrits secrets qui devoient lui être confiés. Ce fait est annéanti par la déclaration ci jointe sub no 3.....

Entretems cependant ces faux bruits excluent le remontrant du Conseil des finances. Il n'ose espérer d'y rentrer avant qu'il ne soit pleinement justifié et cette justification ne peut partir que des personnes mêmes qui sont compromises dans l'affaire ou qui font corps avec elle ou qui ont fait prendre les informations à cet égard.

A ces causes, le remontrant prend son très respectueux recours vers la justice de Votre Majesté.

Suppliant très humblement qu'elle daigne faire connoitre au Conseil des finances le résultat des informations qu'elle doit avoir fait prendre au sujet des faits ci-mentionnés pour que le suppliant puisse y entrer ou en être définitivement exclu s'il le mérite

C'est la grâce, etc. VERSTRAETEN, off. aux finances (1).

Ce 10 juillet 1782.

Il paraît intéressant de comparer le texte de certaines parties du projet du gouvernement français relatif à la séparation de l'Église et de l'État avec le manifeste de l'empereur Joseph II. On y retrouvera des principes adoptés déjà par ce dernier lors de la suppression des couvents, tels que ceux relatifs aux pensions, aux documents communiqués aux fidèles, etc.

PROJET DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

. . . . . .

ART. 2. — Pendant deux ans, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, la jouissance gratuite des édifices du culte sera laissée aux associations.

Après cette période de temps écoulée, cessera de plein droit l'usage gratuit des édifices religieux: cathédrales, églises, chapelles, temples, synagogues, ainsi que des bâtiments des séminaires et des locaux d'habitation: archevêchés, évêchés, presbytères, mis à la disposition des ministres des cultes par l'État, les départements et les communes.

(1) *Archives générales du royaume.* Conseil privé, carton 830.

Hosted by Google

ART. 3. — Les biens mobiliers et immobiliers appartenant aux menses, fabriques, consistoires, conseils presbytéraux et autres établissements publics préposés aux cultes antérieurement reconnus, seront concédés à titre gratuit aux associations qui se formeront pour l'exercice d'un culte, dans les anciennes circonscriptions ecclésiastiques où se trouvent ces biens.

Ces concessions, qui n'auront d'effet qu'à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront faites, dans les limites des besoins de ces associations, par décret en Conseil d'État ou par arrêté préfectoral, suivant que la valeur des biens s'élèvera ou non à dix mille francs, pour une période de dix années et à charge d'en rendre compte à l'expiration de cette période. Elles pourront être renouvelées dans les mêmes conditions pour des périodes de même longueur ou d'une longueur moindre.

Ne pourront être compris dans ces concessions : 1° les immeubles provenant de dotations de l'État, qui lui feront retour ; 2° les biens ayant une destination charitable, qui seront attribués, par décret en Conseil d'État ou par arrêté préfectoral, suivant la distinction précitée, aux établissements publics d'assistance situés dans la commune ou dans l'arrondissement.

Les biens non concédés dans un délai d'une année, à dater de la promulgation de la loi, ou dont la concession ne serait pas redemandée, seront attribués dans les mêmes formes entre les établissements d'assistance ci-dessus visés.

ART. 4. — Les ministres du culte, qui, par application de la présente loi, cesseront de remplir des fonctions rétribuées par l'État, recevront les pensions et allocations suivantes :

1° Les curés et desservants, vicaires généraux et chanoines, âgés de plus de soixante ans, et comptant vingt-cinq ans de services au moins, 900 francs ; les vicaires remplissant les mêmes conditions, 350 francs ;

2° Les curés et desservants, vicaires généraux et chanoines, âgés de plus de cinquante ans et comptant au moins vingt ans de services, 750 francs ; les vicaires remplissant les mêmes conditions, 300 francs ;

3° Les curés et desservants, vicaires généraux et chanoines, âgés de plus de quarante ans et comptant quinze ans de services au moins, 600 francs ; les vicaires remplissant les mêmes conditions, 250 francs ;

4° Les curés et desservants âgés de moins de quarante ans recevront, pendant quatre ans, une allocation de 400 francs.

Les ministres des cultes protestant et israélite, les directeurs et professeurs des séminaires de ces cultes, auront les mêmes pensions

Hosted by Google

et allocations que celles attribuées aux curés et desservants, suivant les distinctions précitées et à des taux calculés dans les mêmes proportions que ci-dessus par rapport aux traitements actuels.

Les archevêques et évêques, le grand rabbin du Consistoire central, auront une pension de 1,200 francs.

Ces pensions et allocations cesseront de plein droit en cas de condamnation à une peine afflictive ou infamante ou pour un des délits visés par les articles 17 et 19 de la présente loi.

Les conditions de paiement de ces pensions et allocations, ainsi que toutes les mesures propres à assurer l'exécution du présent article, seront déterminées par un règlement d'administration pnblique.

POLICE DES CULTES ET GARANTIE DE LEUR LIBRE EXERCICE.

ART. 11. — Les cérémonies d'un culte, les processions ou autres manifestations religieuses ne peuvent avoir lieu sur la voie publique, ni dans aucun lieu public, à l'exception des cérémonies funèbres, ni dans aucun édifice public autre que ceux qui sont concédés à un culte, dans les conditions déterminées par la présente loi.

Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public qne ce soit, à l'exception des édifices concédés pour l'exercice d'un culte, des terrains de sépulture privée dans les cimetières ainsi que des musées ou expositions publics.

. . . . . .

ART. 13. — Il est interdit de se servir de l'édifice consacré à un culte pour y tenir des réunions politiques.

ART. 14. — Les contraventions aux trois articles précédents sont punies d'une amende de 50 à 1,000 francs, et les infractions à l'article 13 peuvent être, en outre, punies d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

Sont passibles de ces peines, dans le cas des articles 12 et 13, ceux qui ont organisé la réunion, ceux qui y ont participé en qualité de ministre du culte et ceux qui ont fourni le local.

ART. 15. — Sont punis d'une amende de 100 à 1,000 francs et d'un emprisonnement de six jours à trois mois, ou de l'une de ces deux peines seulement, ceux qui, soit par menaces ou abus d'autorité, soit en faisant craindre à autrui de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, auront tenté de contraindre ou d'empêcher une ou plusieurs personnes d'exercer un culte, de contribuer aux frais de ce culte, de célébrer certaines fêtes, d'observer tel ou tel jour de repos et, en conséquence, d'ou-

Hosted by Google

vrir ou de fermer leurs ateliers, boutiques ou magasins, et de faire ou quitter certains travaux.

ART. 16. — Seront punis des mêmes peines ceux qui auront empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres dans un édifice consacré à ce culte, conformément à la loi.

ART. 17. — Sera puni des mêmes peines tout ministre d'un culte qui, dans l'exercice de ce culte, se rendra coupable d'actes pouvant compromettre l'honneur des citoyens et dégénérer contre eux en oppression, en injure ou en scandale public, notamment par des inculpations dirigées contre les personnes

ART. 18. — Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura, par des discours prononcés, des lectures faites, des écrits distribués ou des affiches apposées en public, soit outragé ou diffamé un membre du gouvernement ou des Chambres, ou une autorité publique, soit cherché à influencer le vote des électeurs ou à les déterminer à s'abstenir de voter, sera puni d'une amende de 500 à 3,000 francs et d'un emprisonnement de un mois à un an ou de l'une de ces deux peines seulement.

ART. 19. — Si un discours prononcé ou un écrit affiché, lu ou distribué publiquement dans les lieux où s'exerce le culte, contient une provocation directe à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou s'il tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre du culte qui s'en sera rendu coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile.

ART. 20. — Dans les cas de poursuites exercées par application des articles 12, 13, 17, 18 et 19, l'association propriétaire, concessionnaire ou locataire de l'immeuble dans lequel le délit a été commis, et ses directeurs et administrateurs sont civilement et solidairement responsables.

Si l'immeuble a été concédé en vertu de la présente loi, la concession en peut être retirée dans les formes où elle a été faite.

La fermeture du local peut être immédiatement ordonnée par l'autorité judiciaire, qui prononce une condamnation pour infraction aux articles 13, 17, 18 et 19.

Et, fait à noter, il résulte d'un document existant en nos archives générales que Joseph II se montrait particulièrement sévère au point de vue des communications à faire par les autorités ecclésiastiques aux fidèles.

Hosted by Google

Voici le texte de ce document :

Savoir faisons, etc.

Comme toutes les bulles, brefs et autres dispositions à émaner du siège pontifical peuvent intéresser l'État, Nous trouvons qu'il est nécessaire qu'avant la publication, leur contenu nous soit présenté pour être muni de lettres du *placet* ou de l'*exequatur*.

Nous ordonnons en conséquence à tous archevêques et évêques de nos pays héréditaires, de même qu'aux autres supérieurs ecclésiastiques et à tous autres de quelque état qu'ils soyent, de se conformer aux règles suivantes que nous allons prescrire :

1° Toutes les dispositions pontificales, soit qu'elles soyent expédiées en forme de bulle, de bref, décret, constitution ou sous quelque autre forme que ce puisse être, lorsqu'elles concerneront les peuples, les communautés ou personnes ecclésiastiques ou séculières, les collations de bénéfices, de pensions, d'honneur, de pouvoir ou de droit en faveur de personnes particulières ou la sécularisation d'un profit de quelque ordre, enfin tant en matière dogmatique que ecclésiastique ou de discipline, toutes ces dispositions doivent, avant que d'être publiées, être présentées au département civil de la province respective avec une copie légalisée par un notaire public du pays et avec une requête tendante à obtenir les lettres de placet; le département civil respectif y demandera sans retard l'avis de notre fiscal ou procureur général sur ce qu'il pourroit y être trouvé de contraire aux maximes de l'État, aux droits de la province ou d'un tiers selon les diverses constitutions des provinces ou aux ordonnances souveraines, en fixant un terme bref pour cet avis, qu'il remettra ensuite avec la requête et son avis particulier à la chancellerie aulique de Bohême et d'Autriche. Cette dernière fera parvenir notre résolution souveraine, par le canal du département provincial, à l'ordinaire ou au supérieur d'ordre en lui renvoyant l'original;

2° La même chose s'observera à l'égard des dispositions et concessions quelconques que feront, dans tous les cas et matières susdites, les ordinaires étrangers dont le diocèse et le ressort s'étendent dans nos pays;

3° Tous les départements civils, les fiscaux et procureurs généraux veilleront très soigneusement à la stricte observation de la présente loi et aux contraventions qui pourraient y être faites, qu'ils déféreront incessamment au département auliqne, car d'ailleurs toute concession quelconque, collation de dignité ou acte pareil sera à l'avenir reputé illégal et répréhensible.

A ces causes, etc. (1).

(1) *Archives générales du royaume.* Conseil privé, carton 830.

Hosted by Google

Et maintenant, si, en France, l'on en est arrivé à la rupture avec Rome, à qui la faute en remonte-t-elle ? N'est-ce point aux exigences sans cesse croissantes de l'ultramontanisme, qui, oubliant sa mission religieuse, ne songeait qu'à régner dans le domaine politique ? A-t on oublié la lettre de l'abbé Russacq ? Elle est absolument significative. Le prêtre donne sa démission et l'énumération des motifs qu'il fait valoir pour expliquer le parti auquel il est réduit est particulièrement suggestive.

Voici le texte de la missive qu'il adressait à l'évêque d'Orléans :

Orléans, le 1er juillet 1902.

Monseigneur,

Quand je suis entré dans le sacerdoce, personne ne m'a prévenu qu'à côté de l'orthodoxie dogmatique, la religion catholique imposait une politique confessionnelle. Pour moi, je ne pouvais croire que le curé dût être un agent au service obligatoire des partis.

Déjà dans l'affaire Dreyfus, je n'ai pas voulu me laisser embrigader dans les rangs du nationalisme et j'ai publiquement refusé de suivre le clergé, qui, dans une question de conscience, oubliait les droits d'un innocent à la justice et ne voyait que sa qualité de juif pour profiter d'un argument de polémique cléricale.

Récemment, aux dernières élections, j'ai décliné toutes les avances du candidat ou toutes les offres de propagande des comités, et, résolu à ne pas compromettre le sacerdoce dans la politique, je me suis même abstenu de voter.

Il parait que ce sont là autant de fautes professionnelles que la majeure partie de mes confrères ne saurait me pardonner. Ils m'enferment dans une atmosphère de défiance et d'hostilité où il m'est impossible de vivre plus longtemps.

J'ai donc l'honneur de vous adresser ma démissien de curé de Bou.

Au lieu de tendre à pénétrer dans le monde de la pensée, au lieu de borner son prosélytisme à un apostolat exclusivement intellectuel et moral, le clergé épuise ses efforts à organiser la conquête. Hanté par le souvenir des religions d'État, c'est d'une majorité politique qu'il s'entête à espérer, à défaut des privilèges du roi, l'équivalent législatif des anciennes protections officielles.

Ceux que blesse le spectacle d'influences politiques appelées au service de la foi, ceux qui ne continuent pas à caresser des rêves d'ancien régime, tout en se ralliant aux véritables libéraux de la majorité républicaine, on les persécute.

Hosted by Google

Les persécutés ont le droit de se retirer.

Je me retire. Ce n'est pas sans le regret d'un cher passé. Ce n'est qu'après bien des larmes. Mais je le dois à ma conscience, comme à ma tranquillité.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mon respect.

(Signé) GEORGES RUSSACQ.

Cet honnête homme n'a pas cru devoir ajouter : Je le dois à ma dignité. Mais cette expression là résulte du texte même de sa lettre, si éloquente dans sa simplicité.

Cette déclaration émanée d'un prêtre ne donnait-elle pas déjà à présumer que les temps étaient proches où la rupture s'opérerait entre l'Église et l'État français ? Cela n'est pas douteux.

La situation était, du reste, tendue au point que la scission devenait inévitable. M. Anatole France, dans une page admirable, a dépeint d'une façon magistrale la situation créée par le clergé chez nos voisins du Midi.

S'adressant au gouvernement, il lui dit :

« L'Église des Gaules a passé à l'étranger. Vous n'avez plus chez vous qu'une milice ultramontaine, des prêtres, des moines, soldats du pape qui campent dans la république démantelée. Vos évêques sont vos ennemis, vos ennemis irrités. Le vieux Montalembert, catholique ardent, défenseur généreux du Saint-Siège, ne put voir sans douleur et sans effroi l'abdication de l'épiscopat national devant les usurpations de la papauté. Quelques mois avant sa mort, il écrivait à un catholique allemand : « Si vous pouviez vous figurer l'abîme d'idolâtrie où est « tombé le clergé français! » Depuis lors, l'Église de France s'est enfoncée plus profondément dans l'idolâtrie étrangère. Depuis lors, la papauté est devenue plus avide de domination. Elle vous craint moins encore qu'elle ne craignait Napoléon III, qu'elle a poussé à sa ruine et à notre désastre, et elle vous hait davantage. Elle a été sans

Hosted by Google

pitié pour l'empereur, parce que l'empereur, lui donnant beaucoup, ne lui donnait pas tout.

« Interrogez ce présage et songez qu'une plus implacable menace est sur vous. Car enfin, les gouvernements catholiques, quand ils se repentaient et s'il en était temps encore, elle les recevait à merci. Mais vous, vous n'avez pas de pardon à attendre d'elle, vous êtes à ses yeux comme si vous n'étiez pas, puisque vous n'êtes plus catholique. Elle vous a irrévocablement jugés et condamnés. Elle hâte le moment d'exécuter la sentence. Vous êtes ses vaincus et ses prisonniers. Elle augmente tous les jours son armée d'occupation, elle étend tous les jours ses conquêtes. Elle vous a pris déjà le gros de votre bourgeoisie, elle enlève des villages entiers, assiège les usines; elle a des intelligences, vous le savez bien, dans vos administrations, dans vos ministères, dans vos tribunaux, dans le commandement de votre armée. Ne lui demandez pas la paix, elle ne veut pas, elle ne peut pas vous l'accorder. Si vous suivez à son égard les règles de vos prédécesseurs, la politique de la Restauration, de la Monarchie de juillet et du Second Empire, vous serez amenés à lui donner assez pour la fortifier encore et trop peu pour vous la rendre pacifique et vous vous serez fait seulement une ennemie plus redoutable.

« Gardez-vous de lui rien céder, elle ne vous cédera rien. Elle médite cette fois, non plus de faire concourir le pouvoir laïque à ses desseins et à sa gloire, mais de l'annuler pour son infidélité. Elle prend votre place, elle se substitue à vous.

« Le gouvernement temporel des papes, qui était la honte de l'humanité, votre Église travaille ouvertement à l'établir chez vous; elle veut faire de la France des États pontificaux. Elle a déjà dressé sur la butte Montmartre le Saint Pierre de la Rome nouvelle. Entre elle et vous il n'y a pas d'alliance possible. Mais pour vous défendre contre elle, vous possédez une force que les gouvernements monarchiques n'avaient pas : le sentiment popu-

Hosted by Google

laire, force immense à laquelle rien ne résiste dans une démocratie. Le peuple est avec vous. Demandez lui des armes. Il vous en donnera (1). »

Et ces armes, la nation française les a données au gouvernement.

Et maintenant comparez la situation dans laquelle se trouvait Joseph II lorsqu'il fut amené à prendre les mesures que nous venons de rappeler et celle de la France en ces derniers temps.

Joseph II estima à bon droit que, par l'extension de la mainmorte sans cesse croissante, la pieuvre monacale devenait un véritable danger dans ses Etats, et il prit des mesures énergiques pour parer au péril, attitude pleine de hardiesse à cette époque reculée.

La France s'est aperçue, elle, que la pieuvre monacale étendait ses tentacules de façon à accaparer les intelligences, afin d'être à même de posséder une formidable armée de créatures à sa dévotion qui, pénétrant insensiblement dans tous les rouages de la nation, constituerait à un moment donné un État dans l'État.

Elle s'est défendue.

Dans les deux cas, il y a eu provocation de la part d'hommes oublieux des principes qu'ils disent édictés par le Maître au nom de qui ils prétendent agir et dont la maxime capitale était celle-ci : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

Dans les deux cas, en conséquence, il y a eu légitime défense.

ALBERT DU BOIS.

(1) ANATOLE FRANCE, préface aux discours de M. Combes.

Hosted by Google

UN MARI

J'avais dîné ce soir-là chez la comtesse de Kéramine, qui, rentrée récemment de son château du Loiret, inaugurait sa saison d'hiver en son hôtel de l'avenue des Fleurs. Nous étions là quelques-uns, réfugiés dans l'encoignure d'une *bow-window* où régnait la demi-clarté d'une poire électrique encapuchonnée dans une fleur de lotus bleuâtre striée de safran comme une opale. Du haut en bas de la fenêtre ouverte palpitait doucement un long rideau de soie liberty orange coupée d'hortensias mauves, à travers lequel nous entendions parfois tintinnabuler les gourmettes des attelages passant à grand trot sur l'asphalte de l'avenue, toute bleue de lumière électrique.

Il faisait bon dans ce coin, et nous y goûtions délicieusement toute la fraîcheur de cette nuit d'automne, après l'éblouissement de la table constellée de cristaux; il y faisait presque sombre, et nos plastrons faisaient de grandes taches blanches au creux des fauteuils où nous nous renversions, somnolents d'une fièvre un peu lasse en sirotant notre café brûlant. Un grand diable de larbin, la poitrine ligottée de cordelières, vint nous tirer de cette douce béatitude en nous présentant des cigares énormes, bagués comme Jean Lorrain, que l'on avait quelque scrupule à retirer de leur boîte où ils reposaient comme dan un reliquaire. Ce larbin nous rappela qu'on nè venait pas chez les gens pour y faire sa sieste, et nous nous mîmes en devoir de nous dire au moins quelques mots, en nous consul

Hosted by Google

tant du regard. Ce fut Cardin qui eut l'héroïsme de commencer, en éteignant son allumette.

« C'est la première fois que vous venez ici ? me dit-il.

— Cardin, vous allez être rosse!... répliqua Forster.

— Oui, c'est la première fois, répondis-je, et même je ne connais personne, je ne sais pas ce qui me vaut l'honneur...

— N'employez donc pas des mots comme ça, mon cher, vous êtes imprudent.

— Vraiment?

— Je parle d'une façon générale. A côté de quoi avez-vous dîné?...

— Une madame... Ma foi vous m'en demandez trop!...Tout ce que je sais, c'est qu'elle est étrangère.

— Authentique ?

— Je suppose, car elle m'a dit des horreurs avant le perdreau, avec un petit accent de pensionnaire.

— Mais vous connaissez au moins la comtesse ?

— Je l'ai entrevue un jour, au journal...

— Vous avez lu son dernier livre ?

— Oui.

— Elle est raide, hein ?

— Plutôt!... Mais dites-moi, quel est ce vieux monsieur chevelu qui était en face d'elle, et qui a l'air...

— D'un lion atteint d'influenza ?

— Justement ?

— C'est le mari, parbleu!

— Comment le mari ? Il y a donc un mari?

— Ah ça! mon cher, d'où sortez-vous? Vous ne savez pas?...

— Pas le moins du monde.

— Oh! mais ça va bien alors!... Figurez-vous... »

Et Cardin tira une énorme bouffée de son cigare pour mieux concentrer mon attention.

« Vous n'avez pas connu la comtesse du vivant de son premier mari, le comte de Kéramine...

Hosted by Google

— Permettez, je ne comprends pas..., du vivant du comte, dites-vous?

— Oui.

— Mais alors, celui-ci?

— Celui-ci, c'est M. Ravaud, M. Ravaud tout court.

— Pourtant, comment se fait-il...

— Qu'elle ne soit connue que sous le nom de comtesse de Kéramine?... Elle a repris ce nom-là le jour où elle a commencé à écrire; vous ne voyez pas une femme de lettres, une femme du monde, signer Joséphine Ravaud! car elle s'appelle Joséphine!

— Vous m'intéressez.

— Je vous crois fichtre bien!... Seulement mon petit, si vous m'interrompez tout le temps!... Je reprends : je vous disais donc que vous n'avez pas connu la comtesse du vivant de son premier mari, le comte de Kéramine, ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg, grand cordon, etc..., je passe. C'était alors une très belle femme, vous pouvez vous le figurer si vous tenez compte des restaurations. Grande, fine, très blonde, une Suédoise, avec des yeux de Provençale, une vraie femme du monde, et du plus haut, ce dont elle se contentait alors, trouvant que ses épaules étaient un titre suffisant pour passer à la postérité. Elle avait bien essayé au début d'attirer chez elle quelques artistes dont elle était friande, depuis l'époque où, âgée de seize ans, elle s'était toquée du professeur de déclamation de son pensionnat, mais le comte avait eu bientôt fait de réprimer chez sa femme ce goût déplorable, lui permettant tout au plus la peinture sur porcelaine pour satisfaire sa soif d'idéal. Je l'ai beaucoup connue alors; je n'étais pas encore, à cette époque, secrétaire du Théâtre Régence; j'étais secrétaire d'ambassade, tout simplement.

— Quel arriviste, ce Cardin! souffla Forster.

— Elle était donc très sage; le comte, d'ailleurs, était un homme énergique qui savait mener les femmes. Mais, à sa mort (une attaque d'apoplexie après un dîner à la Cour), tout

Hosted by Google

changea. La comtesse s'empressa de revenir à Paris, dont le boulevard, disait-elle, « lui était entré dans l'âme », et dès lors, ce fut chez cette jolie veuve qui possédait des millions, une invasion d'artistes de tout poil et de tout crin. Il en vint!... non, mon cher, c'est inimaginable... jusqu'à Buroni, vous savez, celui qui joue du violon maintenant au *Café de la Paix*, et qui faisait alors de la peinture évangélico-païenne, comme il avait bien soin de le dire lui-même. Elle allait, dans tout ce monde réuni chez elle comme pour une curée, mélancolique encore par bienséance, ravie au fond de pouvoir enfin se montrer telle qu'elle était, ou telle qu'elle brûlait d'être, c'est-à-dire la femme d'esprit et de pensée, accueillante à toutes les manifestations d'art et d'intelligence, et non plus le beau lévrier suivant par le monde son ambassadeur de mari. On l'avait admirée pour sa beauté, elle voulut qu'on l'admirât aussi pour son intelligence. Elle s'affubla de toilettes très simples, à la Récamier, qui l'enveloppaient comme dans un fourreau; elle ouvrit ses salons à des expositions de peinture, elle hébergea des sculpteurs italiens et des musiciens belges, accueillante à tous, éprise surtout d'originalité et de sensations précieuses; bref, elle fut l'astre fastueux et bienveillant auquel vinrent se réchauffer tous les jeunes arrivistes qui n'avaient qu'une formalité à remplir pour se faire lancer par elle : c'était de lui dire qu'elle les inspirait. »

Elle fut très libre avec eux, posant seule dans leurs petits ateliers de banlieue, les menant dans ses terres, les installant chez elle au besoin et les promenant au Bois dans sa voiture, comme de petits griffons frileux. Alors on s'étonna qu'elle eût tant de protégés à la fois, on attendit qu'elle choisît enfin un amant en titre parmi les nombreux candidats, car elle ne pouvait prendre qu'un amant, avec ses habitudes d'indépendance et de curiosité... Mais elle n'en fit rien, elle épata Paris en ne s'abonnant pas à son libertinage quotidien; elle les enfonça tous, elle fut sublime, mon cher, sublime d'originalité savoureuse et rare : elle se maria! Et avec qui? Avec Ravaud. Ra-

Hosted by Google

vaud! Qu'est-ce que c'était que ça,... Ravaud? Elle ne l'avait jamais affiché, jamais encouragé!... C'est ici que votre curiosité de tout à l'heure sera satisfaite, jeune homme.

— Comme il parle bien, ce Cardin! ponctua de Clair.

— Mon cher, c'est tout ce que j'ai jamais pu faire de ma vie. Mais si je vous rase...

— Nous sommes pantelants.

— Il y avait donc une fois à Avignon un petit commis de préfecture qui passait son temps à griffonner sur son buvard en regardant d'un œil vague le buste de la République qui décorait la cheminée de son bureau. La maigreur de sa besogne était en rapport direct avec la maigreur de ses appointements, et le petit commis s'ennuyait, car il rêvait autre chose : la gloire, tout simplement. Il avait fait quelques essais de littérature, et il voulait être écrivain. D'où lui venait cette vocation? Nul ne le savait, et ses parents le regardaient faire avec la perplexité d'une poule qui a couvé des œufs de canard. Cette passion bizarre les contrariait d'ailleurs énormément; maintes fois ils avaient essayé de l'en dissuader, prétendant qu'il se ferait du tort auprès de ses chefs, qu'il ne pourrait jamais, avec une pareille manie, obtenir l'avancement nécessaire à son émancipation; bref, ils eussent sans doute beaucoup préféré le voir ivrogne ou joueur que de le voir artiste, c'est-à-dire crève-de-faim. Ce fut entre eux une hostilité muette et tenace, jusqu'au moment où ils firent la connaissance d'un petit journaliste verbeux qui était venu de Paris à l'occasion de certaines festivités, et que le fils avait retenu à dîner après l'avoir piloté en ville par ordre supérieur. Au dessert, le petit vin du pays échauffant un peu les cervelles, le journaliste, à qui le jeune homme avait confié timidement ses ambitions entre deux périodes d'un discours officiel, parla de Paris, du boulevard, des théâtres, de ses appointements, tant et si bien que les deux vieux, bouche bée, se sentirent ébranlés en entendant cette phrase prononcée d'un petit air protecteur : « Venez donc, mon cher, j'arrangerai ça. » Un puissant personnage, qui envoyait des dépêches toutes

Hosted by Google

les heures, consentirait donc à s'occuper de leur fils, et il y avait de l'argent à gagner! Cet argument prévalut, et il prévalut si bien, qu'un beau soir le petit commis rapporta chez lui ses manches de lustrine au lieu de les enfermer dans son tiroir, et s'embarqua le lendemain matin avec peu de ressources et beaucoup de paires de chaussettes. Arrivé ici, il s'empressa d'aller trouver le journaliste en question, qui le fit d'abord traîner la misère pendant quelque temps, puis, un beau jour, comme par miracle, lui trouva une place de 150 francs par mois au *Petit Messager*. Façon de s'en débarrasser? Non, car en même temps, par une bizarrerie d'amour-propre assez commune, il se prit d'amitié pour lui, ne le lâcha plus, lui faisant prendre des bocks avec ses maîtresses, et lui montrant du bout de sa canne des personnalités très en vue, avec lesquelles, disait-il, il était à tu et à toi. L'autre le suivait, ébloui, à peine dépaysé de son petit trou de province, sentant monter en lui une fièvre de conquête et de gloire dont le ferment semblait être cette poussière âcre et spéciale que l'on respire sur les grands boulevards. C'était décidé : il arriverait, il serait quelqu'un; il avait du talent, il en était sûr maintenant, et il n'aurait qu'à le montrer un de ces jours... quand il aurait le temps; car il n'était pas assez sûr de lui, il avait encore trop à regarder, et il sentait que cela lui donnait un air craintif et un peu niais.

Cet air-là, il l'avait encore après un an, le soir où pour la première fois le journaliste en question le conduisit chez la comtesse, pour mettre le comble à son ébahissement. Sa profession l'avait pourtant frotté un peu à tous les mondes; il avait travaillé avec un zèle opiniâtre dans lequel il restait encore un peu de l'entêtement campagnard; quelques revues obscures l'avaient publié, et il commençait à prendre de l'assurance, mais son assurance était tout interne, et il se désespérait de ne pouvoir prendre ce ton des autres, ce ton impérieux et désabusé qui lui manquait, même pour parler à un garçon de café.

Toujours est-il que, tel qu'il était, la comtesse le remarqua.

Hosted by Google

« Il est pittoresque!... » avait-elle dit le soir où elle l'avait vu pour la première fois, rôdant dans le coin le plus sombre du salon et regardant les estampes et les tableaux pour se donner une contenance. Comment en arriva-t-elle à l'épouser? je l'ignore!... Peut-être une boutade d'originalité, un besoin de faire autrement que les autres...

« Peut-être aussi un caprice de jolie femme restée mondaine et sensuelle malgré ses prétentions à l'intellectualité...

— Encore!... Et de fait, il était tentant, avec ses longs cheveux châtains dont une boucle lui accrochait toujours le sourcil, sa barbe naissante taillée en pointe, à la Van Dyck, et surtout son air loyal, ses yeux ardents d'homme solide et vraiment jeune...

— Le Jean Gaussin de Sapho...

— A peu près... Il vint la voir souvent en particulier, se déniaisant petit à petit au contact de cette mondaine capiteuse qui redevenait simplement femme pour lui, avec l'inconscient désir de le troubler. Elle fit si bien qu'elle l'affola complètement, et qu'elle se toqua elle-même de ce beau garçon dont le baiser devait sentir bon la campagne et dont la solide carrure la changerait de tous ces pantins décadents qui encombraient son salon de leurs gestes de primitifs.

— Un jour, après une longue conversation où il lui avait confié ses projets, ses rêves de travail et de célébrité, n'y tenant plus, il lui avoua tout crûment qu'il l'aimait comme un fou, qu'il n'en dormait plus, qu'elle était tout pour lui, qu'elle seule pouvait l'encourager et lui donner la joie ardente de réaliser ce qu'il voulait. Il conclut en lui demandant sa main; c'était naïf, et cela lui plût : elle l'accepta. Et lui, ce provincial conquérant qui, d'un jour à l'autre, confiant dans son étoile, s'attendait à ce que tout Paris tombât à ses pieds, ne s'en étonna même pas; cela était dans l'ordre des choses, il l'avait prévu le jour où, fraîchement débarqué, il s'était promené d'un pas solide et ferme le long des Champs-Élysées, remontant l'avenue poudrée d'or par le couchant d'une belle après-midi d'automne, et

Hosted by Google

marchant droit vers l'Arc de Triomphe qui carrait sa glorieuse assise à travers laquelle se découpait un pan de ciel d'un bleu éclatant. Son seul étonnement, une fois marié, fut de se trouver riche tout à coup, immensément riche, ce que son esprit loyal et dépourvu de tout calcul n'avait même pas escompté. Elle fut ravie de cet étonnement, et son amour, qui était très vif et très sincère, je vous assure, se mélangea d'un peu d'orgueil, la hautaine satisfaction d'avoir tout donné, tout appris, et aussi ce besoin très femme de protéger en aimant. »

Il se trouvait donc riche maintenant, il pouvait travailler en paix, loin de la foule; il travailla, et elle veilla sur lui, impatiente de le voir à l'œuvre, heureuse et fière de lui avoir donné non seulement la richesse et la volupté, mais aussi le talent, comme il le lui avait dit autrefois. Il publia beaucoup et on l'éreinta. Tout ce que Paris compte de critiques envieux, de chroniqueurs potiniers et d'écrivailleurs arrivistes lui tomba sur le dos; il avait trop de veine celui-là! Avec son petit air tranquille il les avait tous enfoncés, eux qui luttaient depuis si longtemps pour se supplanter l'un l'autre auprès de la belle comtesse; on ne le lui pardonnait pas. Le malheureux subit toutes les avanies et toutes les rebuffades, tous les quolibets venimeux et les courbettes ironiques. En a-t-on assez parlé du « richissime M. Ravaud », des « luxueuses publications de M. Ravaud »! Sa femme, en effet, lui choisissait des éditions d'une rare élégance, ornées de culs-de-lampes des artistes les plus fameux, et vous voyez d'ici le parti qu'il y avait à tirer de ce détail!

Il avait du talent cependant, un talent sincère et grave, insoucieux des fioritures et des brimborions littéraires. Il portait bien mal son midi par exemple!... Sa mère était du nord, m'a-t-on dit : c'était peut-être d'elle qu'il avait hérité cette phrase un peu fruste et lourde qui exprimait des idées à coup sûr intéressantes, sans élégance, mais avec un chatoiement spécial pourtant, comme un coup de pinceau à la Jordaens, que nous ne pouvions pas comprendre. Ce fut ce qu'on lui reprocha : « Ça

Hosted by Google

n'était pas Parisien pour un sou! » disait-on. Le pauvre ne se releva pas de cette critique lapidaire.

Sa femme, qui n'avait pas l'intelligence nécessaire pour soutenir un artiste mal compris, et qui, en mondaine qu'elle était restée, voulait le succès avant tout, se vexa, et, consciente de son rôle d'inspiratrice, entreprit de lui donner ce chic qui lui manquait.

Le bonhomme se démena comme un beau diable. Sa conscience d'artiste lui défendait de telles compromissions; il était ainsi d'ailleurs, c'était sa nature et rien ne la changerait; il sentait très bien qu'il n'acquerrait pas plus dans son art que dans ses manières cette souplesse et cette désinvolture tant enviées au début; il était un rude et un fort, on n'avait qu'à le laisser ainsi : tout au plus arriverait-on à lui gâcher sa petite personnalité à laquelle il tenait, si mince qu'elle fût. On lui avait donné la fortune : il en profitait très peu; on n'avait donc qu'à le laisser tranquille chez lui avec son art.

Sa femme employa tous les moyens pour s'insinuer dans ce domaine dont il entendait rester le seul maître. Elle fut tour à tour enveloppante, impérieuse, mélancolique et indifférente. Elle parla de travail en commun, de soirées exquises passées à deux, sous la lampe, à s'aimer en pensée autant qu'en désir, de communion d'âmes et de dévouement obscur. Elle se ferait petite, oh! mais si petite, pour ne pas gêner son labeur qu'elle respectait; ce serait comme un souffle d'éventail, palpitant doucement sur son front blêmi par les veilles. Elle resterait dans l'ombre, satisfaite de son rôle modeste et dévoué; elle serait la soubrette qui jette un dernier coup d'œil sur la toilette de sa maîtresse prête à partir pour le bal et qui rajuste là un pli, là un bout de ruban, là une mèche de cheveux ou une fleur mal épinglée, veillant à tous ces petits détails que seule une personne étrangère peut apercevoir, soucieuse uniquement de la voir belle sans rien partager de son succès. Elle invoqua Mme Alphonse Daudet, et d'autres encore, toutes les compagnes exquises qui fleurissent la vie d'un artiste, partageant toutes

Hosted by Google

ses fièvres, consolant d'un baiser les pires désillusions et complétant d'un autre la joie des plus ardents succès. Rien n'y fit : le bonhomme était têtu, et il entendait rester maître chez lui comme dans les *Noces de Jeannette*.

Cela lui valut quelques tapes retentissantes dans divers théâtres. Ce furent les premiers insuccès auxquels il se montra vraiment sensible. Les railleries avec lesquelles on avait accueilli ses livres, railleries vagues de journaux et de salons, ne l'avaient atteint qu'en passant ; un livre fait peu de bruit, et on garde toujours l'illusion qu'il plaît à quelques-uns. Mais là, dans une salle de spectacle, tenir le public dans sa main, le voir indifférent, ennuyé, même hostile, ce fut autre chose, et il commença à douter de lui. Sa femme en profita pour revenir à la charge, et cette fois, ce fut une autre tactique. Elle se montra indifférente, feignit d'ignorer qu'il s'occupât encore de quelque chose, employa toutes les ruses et tous les petits coups d'épingle pour lui prouver qu'il était d'une nullité parfaite, laissant traîner à dessein de venimeuses critiques sur son bureau, et refusant d'assister à ses premières qui, disait-elle, lui étaient devenues par trop pénibles.

Cette tactique ne réussit pas mieux que l'autre ; il continua son petit bonhomme de chemin par amour-propre, et ce furent d'autres déconvenues et d'autres défaites plus retentissantes encore que les premières, auxquelles il perdit de plus en plus son asssurance. La comtesse en était arrivée à un degré d'exaspération tout à fait divertissant ; il la rendait ridicule ! Elle, riche, fêtée, vantée par tous pour son bon goût et son bel esprit, elle qui avait eu l'élégante et généreuse crânerie d'épouser un « petit artiste de rien du tout », pauvre et sans talent, avec l'unique orgueil d'en faire quelqu'un pour étonner le monde, se voyait trahie par celui-ci, reléguée à un rang inférieur de petite bourgeoise incapable de l'aider et même de le comprendre ! Il n'y avait pas à dire : elle était grotesque.

Alors, par dépit, impatiente de sauver sa réputation menacée pendant qu'il en était temps encore, elle se mit à écrire elle-même.

Hosted by Google

Vous savez le talent qu'elle a : de la mousse, un peu d'élégance et de finesse dans les polissonneries XVIII^e siècle auxquelles elle se complaît, une littérature de salon et de *five o'clock*, quelque chose enfin de très séduisant mais de très artificiel. On fit à cela un accueil étourdissant, inouï! On lui trouva du génie, tout simplement, et on reparla de Georges Sand, sans savoir pourquoi d'ailleurs. C'était une occasion de faire enrager le mari, le malheureux mari trop veinard sur lequel on s'acharnait, et on ne la rata pas.

Elle fut fêtée, louangée sur tous les tons, photographiée dans toutes les poses et interviewée à toute heure; une réputation fulgurante comme Paris seul sait en faire, sans doute par désœuvrement.

Le malheureux en fut abasourdi; mais il n'en continua pas moins à travailler à son insuccès avec un zèle louable. Ce fut alors une guerre atroce qui ne s'arrêta qu'avec la mort d'un des combattants. On eût dit deux coqs autour desquels tout le public s'était rassemblé avec une joie sauvage; on assommait le mari avec les coups d'encensoir que l'on destinait à sa femme. « Elle avait ceci, et il lui manquait cela ». « On ne pouvait s'empêcher de les comparer! Comme on sentait tout de suite chez l'une la finesse de la race et la distinction de l'origine! » Et ce furent ainsi d'incessantes comparaisons dont on tira tout le parti possible avec un raffinement de cruauté. On fit tant et si bien qu'on aboutit, non au déchirement final des deux combattants comme on semblait l'espérer, mais à la désertion pure et simple de l'un d'eux. Soit par amour pour celle qui lui avait donné si royalement toute la volupté raffinée et luxueuse qu'il n'aurait sans doute jamais connue sans elle, soit par veulerie, par égoïsme de la richesse facile à laquelle il commençait à s'habituer, toujours est-il que le petit commis resta sur le carreau. Il renonça petit à petit à toute tentative; ébloui, éclaboussé, absorbé par l'auréole de gloire que l'on s'était plu à faire resplendir autour de la beauté de sa femme; il rentra dans l'ombre un beau jour comme il en était sorti. Dès lors on ne

Hosted by Google

le vit plus, on finit même par oublier qu'il eut jamais existé, sa femme ayant repris son titre de comtesse de Kéramine, qui sonne si bien au bout d'une chronique ou sur une affiche du Vaudeville. Ce nom distingué, discrètement sonore et piquant, fut l'épitaphe du pauvre Ravaud qui, j'imagine, s'ennuya dès lors bien plus qu'autrefois dans son petit bureau d'Avignon, en regardant le buste de la République. »

Je regardai le salon qui, de la demi-obscurité où nous étions, se nimbait d'une clarté artificielle d'apparition théâtrale. Dans un coin, bien à l'écart des groupes pérorant autour de la comtesse impassible, le pauvre lion atteint d'influenza regardait au mur les tableaux et les estampes de son salon, comme jadis lorsqu'il y était venu pour la première fois.

Et Cardin ajouta, en allumant une cigarette :

« L'autre jour je suis venu faire visite à la comtesse et lui parler d'un acte qu'elle nous a promis pour le théâtre. Elle était sortie. Ravaud me reçut dans le somptueux cabinet de travail qui n'est plus sien. Savez-vous ce qu'il faisait?... Il copiait un manuscrit de sa femme. »

JULES DELACRE.

Hosted by Google

LA MUSIQUE GRECQUE

« Un peuple reçoit toujours l'empreinte de la contrée qu'il habite. » Cette proposition, qui forme une des bases de la philosophie de l'art de Taine, a sa profonde consécration dans l'étude de l'art grec, de son esthétique et de ses productions. En effet, nulle part mieux qu'en Grèce, l'accord intime entre les monuments et la nature qui les encadre n'est plus clair et plus précis. Un rapport mystérieux unit et condense les éléments divers qui ont réalisé la vie hellène dans toutes ses phases et à tous ses mouvements. La cohésion, l'harmonie et la simplicité naturelle des plaines d'Éleusis, d'Athènes ou de Marathon se répercutent dans cet équilibre eurythmique et mesuré qu'Hippocrate et Aristote reconnaissent à leurs concitoyens. Ce que l'on peut appeler l'âme grecque, conserve des circonstances ambiantes qui ont influencé son développement, le privilège d'une excitabilité particulière dans le domaine des sens et d'une finesse active dans celui de l'imagination. Les sentiments de l'Athénien étaient simples et contenus ; ses goûts, de même, réglementaient sa sensibilité méridionale sans violence et favorisaient chez lui l'éclosion de ce caractère attique qui de ses concitoyens fait, selon l'expression de Fouillée, des hommes « moins sensibles que sensuels et moins sensuels qu'intellectuels ». Leur art, né classique et naturel, s'est étendu sans charlatanisme et sans fracas. Auprès du style grec, tout paraît lourd et compassé ; à côté de Platon, toutes les philosophies

Hosted by Google

semblent tristes, chercheuses, malsaines et confuses et le drame de Sophocle, la statuaire de Phidias ou les chœurs d'Euripide maintiennent encore de nos jours leur place brillante au chemin du génie.

L'idée du beau, chez Platon, découle de la dialectique. Sa conception est infiniment supérieure à celle qui règle l'esthétique contemporaine. Son caractère divin est en rapport direct avec le bien et la vertu, et s'adapte, en outre de l'art proprement dit, à toutes les choses de la vie, dans leurs destinations les plus diverses. Quoique ainsi disséminée à tous les domaines, l'esthétique grecque est générale et absolue. Son action, pondérée et parfaite, équilibre dans sa simplicité chacun des éléments en vue d'un même résultat. Le *Thésée* du Parthénon, le *Discobole* ou l'*Achille* du Louvre, sont des objets d'art au même point que la cité tempérante rêvée par Aristote. Leur concept d'harmonie et de mesure est semblable, et leur beauté consacre en chacun d'eux l'eurythmie esthétique des sentiments et des œuvres du plus grand peuple artiste de l'antiquité.

La musique eut chez les Grecs une influence plus immédiate qu'elle ne l'exerce à présent. L'Hellène ne s'est jamais figuré que l'art pouvait être superficiel, frivole et jouisseur; en lui attribuant une signification morale il en fait une partie intégrante de la vie, et reconnaît au plus profond de ses institutions, le sens même de son utilité sociale. S'il existait des rapsodes de métier, joueurs de cithare et d'aulos aux fêtes et banquets, chaque membre de la cité grecque était lui-même artiste et musicien. Les anciens avaient fait de la musique une branche de l'éducation, et l'appliquaient non seulement aux arts plastiques de la danse, de l'orchestrique ou de la gymnastique, mais encore au développement moral et en quelque sorte politique des citoyens. Les théoriciens antiques s'ingéniaient à découvrir des rapports éthiques entre leurs intonations et leurs harmonies. Ils expliquaient les effets moraux en conséquence des modes et des gammes, et ne voyaient dans la cause psychologique de l'expression musicale qu'un état d'esprit qu'ils attribuaient à la puissance impulsive et réflexe de leurs combinai-

Hosted by Google

sons sonores (1). Ces considérations favorisent dans la vie grecque du Ve siècle une fausse conception du rôle public et soi-disant sociologique de l'art musical. Au lieu d'étendre naturellement l'usage de la musique aux danses, aux chœurs vocaux, à la scène ou bien au développement corporel qui, dans les gymnopédies, réalisait le but plastique de l'éducation physique d'Athènes, l'État le conçoit dans son détail comme force intrinsèquement éducative. Sous l'influence de Platon et d'Aristote, la technique musicale est réglée, tel qu'un élément politique et sa grandeur esthétique ramenée, dans certaines proportions, à un but théoriquement déterminé. Socrate, comme le fait observer son interlocuteur Adimante, dénie dans l'art la liberté de l'imagination. Il exige une décence minutieuse et un rigorisme excessif dans le choix des harmonies, des rythmes et des instruments. Les modes musicaux se classent selon l'expression : les uns, tels que le lydien et l'éolien, qui chantent la tristesse, la mélancolie, le vin et l'amour, sont réputés amolissants et néfastes aux mœurs, pour être sacrifiés aux intonations doriennes et phrygiennes des hymnes religieuses et des chants de combat. La musique devient accompagnatrice, moraliste, éducatrice, et même, à certains points de vue, politique ; elle s'acharne vers un but pratique totalement opposé à sa destination dans les mœurs sociales et perd, par cette détestable réglementation socratique, la liberté d'action, d'imprévu et d'originalité qui forme le plus profond attrait de son génie.

On ne saura jamais exactement en quoi consistaient les beautés de l'art musical de l'Hellade. Un art ne peut être connu que par ses monuments, et ceux qui restent de la musique des Grecs ne permettent de rien conjecturer. Nous savons cependant que la musique a atteint dans la Grèce antique un degré de culture fort développé, et qu'elle y a évolué dans une direction opposée à nos goûts modernes. C'est dans la mélodie, la pureté des sons et la forme rythmique qu'elle a

(1) « Cette substitution perpétuelle, dans les théories antiques, de l'effet extérieur à la cause interne est le point capital à observer pour se rendre compte de la révolution survenue. » EUG. VÉRON, *Esthétique*.

Hosted by Google

puisé ses moyens émotionnels. Sa beauté classique, presque sèche, ne s'entache point de sensiblerie et de romantisme. Selon le mot de Gevaert : « l'Hellène donne aux productions de l'esprit un caractère impersonnel et abstrait » ; la beauté de ses odes et de ses cantilènes est sobre et délicate ; la simplicité y détermine un charme d'autant plus puissant qu'il est pur, et son art musical se réalise parfait, sans aucune des surabondances harmoniques de nos symphonies contemporaines.

L'absence complète d'une harmonie d'accords simultanés limite la mélodie grecque à ses éléments strictement objectifs et sensuels, et la réduit au récitatif expressif. Elle ne remplit, en effet, d'autre fonction musicale que d'animer l'auditoire et de commenter de façon adéquate les mouvements de la danse et le rythme des paroles. Pour le Grec, la couleur poétique du morceau, c'est-à-dire l'intonation, le rythme et la mesure, est l'agent mélodique principal. La musique accompganatrice n'est pas élaborée selon le vers, mais se dégage naturellement dans la cadence particulière des mots. Il eut été intolérable d'esquisser une *nome* fixe sur les hexamètres d'un poème épique ou les trimètres iambiques d'une tragédie. La musique des anciens, que nous supposons parfois affirmée, bruyante et, à l'exemple de la nôtre, était douce et voilée ; à part les trompettes d'Étrurie, qui servaient aux combats, les instruments n'avaient qu'un débit peu sonore et le chant mélodique se dégageait sans plus d'intensité vocale que dans la parole.

Au chœur dansant, les conditions sont identiques. La danse grecque est en quelque sorte la réalisation plastique de la marche, du geste et des attitudes ; le corps humain y met en expression le mouvement et l'ordre qui règnent dans la musique et l'eurythmie générale sait y faire valoir le charme subtil des poses et du maintien, pour l'adapter aux diverses interprétations. Nos ballets modernes ne rappellent en rien de semblables chorégraphies ; un italianisme clinquant en a dénaturé le sens. Autant le rythme léger des odes de Pindare ou des chants d'Anacréon n'ont exigé une musique tapageuse et hardie, autant les frêles danseuses de Tanagre et de Myrina n'ont pratiqué les rapides cadences qui nous charment

Hosted by Google

aujourd'hui. Pour se figurer l'art grec, il faut songer au soleil brûlant de Pallas, aux jours radieux d'Athènes, à la plaine de Salamine où Sophocle adolescent dansait le péan de victoire, et aux fêtes des Thargélies, où Mimnermos et sa maîtresse Nanno, à la tête du cortège fleuri de vierges et d'éphèbes, enthousiasmaient la foule aux sons vibrants des lyres et des cithares.

La musique moderne est totalement différente de la musique des Grecs. Entre eux et nous, l'art a subi une métamorphose complète. Ce fut l'œuvre du moyen âge, que celle d'ajouter au système horizontal des sons successifs, l'harmonie verticale des sons simultanés. L'accord parfait est une concordance inconnue des anciens et l'accord de septième, que nous devons à Claude Monteverde, permet dans l'organisme musical la facilité des transpositions modales que les règles absolues de Terpandre interdisent dans l'antiquité. Par l'acquisition des accords et des dissonnances, l'art moderne a perdu les quarts de ton, le genre enharmonique et la pluralité des modes, au point qu'il est à présent presque impossible de s'imaginer l'effet que les Grecs pouvaient en retirer. Leur réalisation nous est étrangère; le sens musical actuel s'est atrophié et le rythme, le mètre et la cadence orchestrique du passé, ne provoquent à présent qu'un attrait de curiosité délicate. Nous aimons cependant à croire en l'art antique; Claude Debussy et, dans une certaine mesure, Glück et Richard Wagner en ont ressuscité quelques charmes oubliés, aussi l'époque s'annonce-t-elle où, saturé d'émotions vives et nerveuses, le génie musical des heures à venir ira demander à l'art des Grecs le secret perdu de ses vastes beautés.

* * *

Les difficultés que l'on éprouve à l'examen critique de la musique des Grecs proviennent des lacunes qui obscurcissent le fond même de la question. Quant à la suite de Boece, les musicographes du moyen âge ont recherché le système musical de l'antiquité, ils ont basé leurs spéculations sur des documents d'origines diverses, et réuni des éléments hétéro-

Hosted by Google

gènes sans tenir compte de l'ordre chronologique de leurs différents textes. L'histoire musicale des Grecs comprend plus de huit siècles. Les travaux qui s'y rapportent sont nombreux, divers, et surtout contradictoires. Des théoriciens tels que Plutarque, Aristide Quintilien et Nicomaque, étendent et développent des passages antérieurs d'Aristote ou de Platon et le principal traité technique, qui est celui d'Aristoxène, contredit les opinions de Ptolémée, les écrits de Gaudence, ou les fragments retrouvés de Philolaüs. Les premiers documents musicaux datent de Pythagore et remontent au second siècle avant notre ère; ils relatent surtout des questions d'acoustique mais ne présentent en grande partie aucune valeur historique. Quant aux derniers traités, ils ont, autant que leurs commentateurs du moyen âge, été influencés par la querelle des canonistes et des harmonistes, et dénotent le plus souvent d'un caractère de parti-pris qui dénature en eux toute impartialité critique. Si, du côté des monuments artistiques, la pénurie n'était aussi complète, on aurait largement suppléé au manque d'indications théoriques. Mais, pieux seulement envers les marbres, l'air de l'Attique est oublieux de ses chants; de tout l'édifice musical de l'ancienne Grèce, quelques ruines disparates sont les seuls vestiges. En effet, de ce qui survécut, les hymnes de Delphes, l'invocation aux Muses, à Hélios, à Némésis, datent de la période de décadence et ne présentent qu'un intérêt éphémère; le chant gravé au monument funéraire de Tralles est incomplet, et les chœurs d'Euripide, sauvés par fragments d'un papyrus, se présentent dans des conditions si malheureuses, que le manque de clarté dans la notation rend leur lecture musicale presque impraticable.

Plus facile fut la reconstitution du rôle que la musique a rempli dans l'activité profane de la vie antique. Nous avons vu, au travers de l'exagération des idées esthétiques de Platon et d'Aristote, à quel point l'art lyrique était tenu en haute estime chez les Grecs. Plus puissant que l'architecture et la peinture, c'était un art profondément vivant et populaire. A Athènes, la musique présidait à toutes les fêtes, à toutes les réunions, à toutes les cérémonies, et cette manifestation supé-

Hosted by Google

rieure qu'elle formait avec la danse et la poésie, facilitait par son adaptation adéquate au caractère du peuple le but hautement éducatif qui lui était assigné. Au plus profond de la vie grecque l'art musical régnait en maître incontesté. De la palestre au temple, du théâtre au logis, le péan d'Apollon succédait à l'hymne d'Harmodius, et la cadence rythmée des strophes d'Eschyle ou d'Euripide répondait aux *travaux* d'Hésiode, à la récitation de Pindare et aux chansons d'Anacréon. En art, Olympos et Terpandre valent Phidias, Ictinos et les hommes du Parthénon. Leur esthétique, semblable pour chacun d'eux, développe conjointement ses conditions; l'élément statuaire et plastique se fond à la cadence des poèmes et des chants, et la musique dionysiaque et passionnée les unit dans l'eurythmie naturelle au grand art des anciens.

L'époque homérique, que l'on prend d'habitude comme type absolu du monde hellène, ne fut pour l'art grec en général, et la musique en particulier, qu'une longue période d'attente et de gestation. Ainsi qu'à l'aube de tous les peuples, la musique, indécise, ne procédait encore d'aucune réglementation technique. Les chants sacrés, les thrènes, les lamentations, les péans, les hyménées, étaient simples et d'application presque exclusivement domestique. C'est à Délos, aux sillons verdâtres de la mer où naquit Aphrodite, qu'éclosent les premiers hymnes à Diane et Apollon; leurs poètes, disséminés dans la tradition, ne présentent qu'une personnalité fictive et problématique. On ne sait rien d'Orphée de Linos, de Musée, et d'Olen de Lycie, sinon que l'antiquité en a fait des dieux et des héros; l'origine des hymes orphiques elle-même est à présent contestée, et si, par caprice historique, les noms de Chrysothémis de Crète, Thamyris de Thrace ou Philamon ont surgi du brouillard vague de la légende, c'est par des spéculations si frêles et si subtiles, qu'ils n'éveillent, vraiment que le charme poétique des âges fabuleux.

Ce n'est qu'après plusieurs siècles de tâtonnements, d'indécisions et d'essais, que l'Hellade lyrique réalise la caractéristique de son génie. Le sentiment classique fleurit sous le règne profane des Muses et d'Apollon. La plastique au sculp-

Hosted by Google

teur et la rythmique au musicien limitent en traits extrêmes les deux arts opposés. En poésie, le sentiment succède au récit. La mélopée archaïque cède la place aux éléments passionnés du poème élégiaque. Le monotone hexamètre dactylique fait place aux cadences nouvelles et le pentamètre, le trochée, l'ïambe et l'anapeste éclosent avec leurs expressives variétés. La musique subit le contre-coup de ces transformations. L'intensité lyrique nouvelle révolutionne le plus sensible de tous les arts. Les anciens hymnes, détrônés un instant par la déclamation épique d'Homère et la récitation didactique des anciens rapsodes, renaissent d'un nouvel éclat et reprennent leur place normale au plus intense de la vie grecque. C'est l'éclosion la plus puissante de l'âme lyrique. Sous l'impulsion instrumentale de Terpandre de Lesbos, qui invente la lyre à sept cordes et qui régularise les chants en des *nomes* distincts, les poètes et les chanteurs se disputent le droit des originalités. Olympos le Phrygien introduit dans la mélopée le rythme puissant de la cithare; Clonas de Tégée crée la monodie accompagnée à l'unisson; Archiloque de Paros, le premier poète ïambique, réglemente et transforme la chanson populaire; Thaletas de Crète associe la danse collective au chœur et au jeu des instruments, et leurs adeptes, Callinos, Thyrtée, Theogenis et Phocylide préparent en leurs immortels essais l'éclosion brillante de la mélodie grecque.

La mélodie attique réalise par son système vocal, la manifestation lyrique la plus complète qu'il ait existé. D'origine lesbienne, elle fleurit en Grèce sous les noms de citharodie et de lyrodie. Thimothée de Milet, Phrynis de Mitylène, Alcée et Sapho de Lesbos marquent, vers le milieu du V^e^ siècle, l'apogée de son extension et la consécration nationale de ses accents. Divisés en strophes, en couplets ou bien en distiques courts et parallèles, le rythme et la mélodie se répètent et concordent régulièrement dans le morceau. La mélodie grecque est chantée à l'unisson ou à l'octave; elle est libre de toute licence et de tout arrangement harmonique; sa valeur musicale pure ne relève que de la succession et non de la simultanéité dans les tons, et son caractère poétique, rythmique et

Hosted by Google

mesuré est foncièrement opposé au charme ondoyant, subtil et indéfini de la manifestation mélodique des temps modernes. La lyrodie grecque marque l'époque de la libération complète de la passion humaine dans l'art. Quel abîme il se creuse entre le verbe vibrant de la douce Sapho « aux boucles de violettes » et la placidité sereine des récits d'Homère! Des troublants essais de Terpandre d'Antissa aux odes puissants de Simonide et de Pindare le Thébain, une pléiade de poètes a surgi. Dans la poésie lyrique, Alcée, Pytherne, Sapho et Anacréon de Téos — que Ronsard imita au XVI^e^ siècle —, aussi bien que Thaletas de Gortyne, Alcman, Xenodamos de Cythère, Arion, Stésichore d'Himère et Ibicos de Rhégium, dans la poésie chorale, semblent s'unir pour former chez Simonide de Céos et Pindare l'épanouissement complet de l'art général des Grecs. La musique a reconquis sa situation lyrique; instrumentale, chorale, rythmique et passionnée, elle règne en maîtresse incontestée sur l'Hellade antique; elle anime les fêtes religieuses, les gymnopédies, les jeux et les combats et salue dans les réjouissances locales et populaires l'éphèbe plastique et beau qui triomphe au concours. La lyrique vocale est devenue un art complet, profondément esthétique, que depuis Pindare, Richard Wagner fut le seul à reprendre. Elle unit, dans un même élan, la rythmique du corps, la poésie de l'esprit, et les condense dans le sens profondément humain de la musique. Le dithyrambe est un drame musical simplifié. Il réalise la plus puissante expression de l'âme grecque, surélevée par son action lyrique, sous le sourire éternellement jeune de ses muses et de ses dieux. Le chœur dithyrambique sans scène est, en effet, essentiellement musical. Né aux incertaines liturgies des fêtes religieuses, il forme la transition naturelle entre le lyrisme vocal et la grande tragédie. Son art, qui en quelque sorte définit la règle du mouvement scénique, diffère de la mélopée primitive et du lyrisme par son caractère éminemment dramatique; le chœur dithyrambique, qui nécessite un accompagnement instrumental, est généralement chanté et dansé par des adultes ou des adolescents d'un des deux sexes; il consacre la gloire de Dionysos, le dieu tragique

Hosted by Google

des Grecs et de toute autre divinité en l'honneur de laquelle il est représenté. Les choreutes y jouaient à l'origine le rôle de satyres aux pieds de bouc, et le coryphée qui les dirigeait, déclamait, en une sorte de mélopée, la synthèse des exploits et aventures du héros qu'il célébrait. Le chœur dithyrambique a, par son caractère essentiellement dionysiaque, fait éclore la tragédie grecque. Du jour ou le coryphée principal a joué le rôle de Dieu lui-même, et donné la réplique par des vers non chantés, le dialogue tragique est né, et le chœur lyrique, conservant intégralement toute sa suffisance et tout son rôle, en a formé un des agents émotionnels les plus profonds.

C'est chez Thespis, du dème d'Icaria en Attique, que l'on rencontre pour la première fois l'essai du genre scénique et théâtral qui engendra la tragédie. Quoique l'antiquité n'ait rien laissé de ses ouvrages, on sait que Thespis augmenta l'importance du personnage coryphée, au point de rendre son rôle essentiel. Malgré ce renforcement de l'action tragique, la musique n'en conserva pas moins toute sa valeur. Le travail des chanteurs fut en réalité explicatif; ceux-ci personnifièrent, au devant de la scène, le destin qui intervient au cours du drame et qui résume la sentence morale de l'œuvre. Dans la suite, cependant, le rôle de la musique se réduit. Le héros, qui à l'origine chantait avec le chœur, s'en détache pour devenir, chez Sophocle et Euripide, l'intermédiaire transitoire entre le récitatif et la déclamation des autres interprètes. Vers le milieu du V^e^ siècle, les chants du chœur perdent leurs qualités de rythme, de forme et de régularité. Pratinas, Phrynichus et Eschyle réduisent déjà les moyens mélodiques au profit d'un pathétique plus direct et plus frappant, mais certainement moins plastique. D'autres poètes de cette époque s'adjoignent des collaborateurs musicaux. Chez Agathon et, plus tard, dans la comédie lyrique de Cratinos et d'Aristophane, les monodies, les chants alternés et les intermèdes virtuoses apparaissent. Le nombre des choreutes diminue; des airs détachés pour les chanteurs interrompent le drame, et la musique en est, au milieu des relations tragiques du grand art de Sophocle et d'Eschyle, à cette situation malhabile et gênée qu'elle occupe de nos jours dans l'opéra-comique.

Hosted by Google

A la suite d'une telle gradation de l'art musical hellène vers le point le plus complet de son apogée, il est permis de s'étonner du subit affaissement qui, dès l'âge de Périclès, se produit dans le lyrisme des Grecs. C'est au rigorisme administratif de l'État que l'on doit cette décadence. En face de l'ardente intensité des chants et du goût passionné qui en animait le peuple, les législateurs ont craint que la musique popularisée et diversifiée ne perde la sérénité attique de ses accents; en légiférant, ils semblent avoir pris à tâche de briser l'essor de son lyrisme et, afin d'empêcher par contre-coup l'abaissement moral de la nation, ils ont conclu à une réglementation niaise de ses éléments. C'est alors que, suivant Platon, « les hommes les plus sages, convaincus de la nécessité de calmer les passions plutôt que de les exciter, ont reconnu que la musique dirigée par la philosophie est un des plus beaux présents du ciel, une des plus belles institutions des hommes ». De là naquirent les lois esthétiques du peuple d'Athènes. De même qu'on arrêta les représentations du théâtre à des dates et des endroits déterminés, on limita la musique aux principes fixes, absolus et immuables que la politique ordonna pour elle. Les exagérations socratiques de l'époque influent malheureusement sur ces réglementations. Aristote est persuadé que le grand art règle et ordonne la sensibilité en même temps qu'il l'ébranle. Il en fixe sa théorie, si connue, de la purification des passions par le théâtre et la musique. Dans sa *Politique*, il distingue trois sortes de chants : le moral, l'animé et le passionné. Il préconise les harmonies doriennes pour l'étude et réserve les autres pour le concert. Platon, plus exclusif encore, bannit de sa *République* les modes ionien et lydien comme trop amollissants, en faveur des modes dorien et phrygien; il n'admet ni la musique instrumentale du théâtre ni la poésie épique; aussi condamne-t-il Phrynis, le créateur de la cantilène, et Thimothée, le grand novateur musical. En un mot, l'État d'Athènes se réduit, suivant la phrase de Taine, à « une entreprise de spectacles chargée de fournir des plaisirs poétiques à des gens de goût », et met, par son intervention politique, obstacle à toute innovation originale dans le domaine

Hosted by Google

de l'art. La forme prosodique des chants, le choix des instruments et le nombre des cordes de la cithare firent l'effet d'édits spéciaux. Les modes musicaux furent réglés à leur valeur morale ou licencieuse. Les différents hymnes eurent des destinations spécifiées par des lois et le jeu de la flûte et de l'aulos fut réservé aux sacrifices et à la marche des prêtres ou des victimes. Ces malencontreuses théories favorisèrent infailliblement la chute du génie musical des Grecs. Elles ont amené dans la musique la prédominance du caractère de l'*éthos*, c'est-à-dire de l'influence spéciale d'une harmonie particulière. D'un art objectif, elles ont fait naître une musique essentiellement subjective, dont l'élément esthétique s'est subordonné à des considérations préconçues dans le choix des rythmes, des modes et des instruments, plutôt qu'à la valeur mélodique intrinsèque des morceaux.

Nous avons vu précédemment l'effet néfaste que produit, à partir du IVe siècle, l'épanouissement complet des idées positives et leur diffusion dans le domaine de la critique. Dans l'art pratique, les musicographes et les théoriciens construisent des systèmes nouveaux. La grande querelle des *canonistes* (1), en opposition avec les *harmonistes* (2), qui ne se termina qu'en 1568, par la limitation des intervalles acoustiques de Zarlino, de Venise, amena les spéculations concernant l'art musical sur un terrain scientifique et fit éclore les innombrables traités de ce temps. La culture alexandrine succède aux beautés plastiques de l'hellénisme, et lorsque Aristophane, dans un même mépris, se plaît à réunir Socrate, Euripide et la licence musicale des derniers dithyrambes, il proteste, en le subissant, contre l'envahissement déréglé des tendances socratiques de l'époque (3). La mélodie simple de l'origine fait place aux longues cantilènes. Le chœur déjà réduit de la tragédie est relégué au rang secondaire. Alors que l'intervention officielle se relâche, les modes, les tons et les systèmes se multiplient.

(1) Pythagore, Archytas, Didyme, Erastosthène, Ptolémée, Euclide.

(2) Aristoxène et son école.

(3) Pour le développement complet de cette idée, consulter le fort beau volume de NIETZSCHE, *Die Geburt der Tragödie oder Griechenthum und Pessimismus*. Leipzig, 1872. Traduction française dans la collection du *Mercure de France*.

Hosted by Google

Des raffinements techniques tels que les répétitions sonores, les mouvements rectilignes, les entrelacements, les modulations et les ornements rythmiques encombrent le domaine mélodique de l'art musical. Le nombre des cordes de la cithare est doublé, triplé, au gré du virtuose. Les instruments des temps archaïques réapparaissent et se confondent avec les nouveaux. La notation elle-même s'obscurcit et s'encombre ; telle qu'elle se présente aux hymnes delphiques, elle est diffuse et brouillée et a dû nécessiter des exécutants érudits qui n'avaient certes plus rien du génie simple, naturel et populaire des aèdes d'autrefois.

Le IVe siècle fut une époque d'anarchie et de décadence. Le grand art grec est perdu. Le principe d'unité, de cohésion de tous les éléments en vue d'un but esthétique commun s'oublie en moins d'un demi-siècle. L'orchestrique scindée fait place à la danse orgiastique ; la poésie diversifiée devient personnelle ; le lyrisme ne charme plus que les délicats et les lettrés. Le poète se distingue du musicien et le virtuosisme s'étend, sans laisser cependant un seul grand nom d'artiste à la postérité. La musique instrumentale fleurit ; des orchestres nombreux, composés de flûtes, de lyres et de trompettes font leur bruyante apparition. Des collèges se fondent ; à Athènes, l'école de Lasos d'Hermione reprend son essor et la musique s'enseigne officiellement à Théos. Les chœurs licencieux des origines renaissent avec une pompe et un faste prodigieux Les représentations du théâtre deviennent journalières. On célébrait publiquement les dionysiaques et mille courtisanes desservaient le temple d'Aphrodite à Corinthe. Philippe et Alexandre instituent les concours lyriques de Thèbes et de Tanagre. Les foires musicales d'Ecbatane convient la Grèce en liesse au plaisir et, dans son raffinement dégénéré, la musique charmeuse de l'aulos et des lyres reste à jamais le « dernier art des sociétés païennes ».

* * *

La lyrique des anciens Grecs a présenté et maintenu cette caractéristique d'homophonie qui est particulière à l'origine de

Hosted by Google

tout art musical. Sauf quelques rares intermèdes qui datent des périodes alexandrine et romaine, la musique des Hellènes s'est exclusivement réclamée du principe mélodique de l'unisson et de l'octave. L'homophonie y est en quelque sorte régulatrice de l'accompagnement ; les chants, les rythmes de la danse et les essais de musique instrumentale se sont toujours présentés par succession de notes simples, jouées simultanément au même degré tonal, et, si quelques vagues essais dans le genre opposé ont réussi à se faire jour aux époques de décadence, ce n'est qu'en dérogation à l'idée fondamentale et au détriment du sentiment plastique. Cette faculté homophone de la musique des Grecs explique d'ailleurs la profonde unification de l'art monodique dans la tragédie. La monodie simple semble devoir résoudre de façon plus adéquate le problème esthétique du drame. Alors que Richard Wagner provoque cette unité dans son œuvre par l'adaptation rythmique des mots au style symphonique, le Grec la réalise par une méthode contraire, en laissant à la musique seule le soin de se plier aux exigences vocales. La polyphonie suscite parfois de réelles difficultés de cohésion scénique ; son caractère complexe nécessite une véritable désagrégation des parties de l'œuvre et restreint incontestablement toute relation esthétique entre les éléments musicaux et le reste du débit.

Une musique qui se joue à une seule partie relève exclusivement du rythme et de la mélodie. Telle fut, en effet, la caractéristique de l'art musical des anciens Grecs. C'est sous le ciel du Parthénon que la mélodie réalise une pureté, une clarté, une cadence que jamais plus, peut-être, elle n'atteindra. Quoique la Grèce ne connaît pas la chanson vocale, le *lied* du moyen âge, la mélodie y offre plus de ressources qu'à présent. Les trois systèmes musicaux, enharmonique, chromatique et diatonique, l'émission du quart et du tiers de ton, la pluralité des modes et le caractère mineur des tonalités favorisent les finesses les plus subtiles et renforcent considérablement l'expression. Il est difficile de se figurer à présent quelle pouvait être la facture artistique d'une telle musique. Les exigences modernes ont submergé d'une har-

Hosted by Google

monie compliquée la régularité mélodique des anciens; le plain-chant d'Ambroise et de Palestrina lui-même n'a point conservé son style majestueux, et ce n'est que par raffinement orchestral que l'on retrouve au hasard des productions contemporaines, de furtifs retours vers l'harmonie du passé. Le chant d'Orphée de Glück (1), accompagné uniquement à la lyre, et la mélopée plaintive du petit pâtre de Karéol (2) qui, dans l'œuvre de Wagner, éveille par son caractère éploré la douceur mélancolique des cantilènes lydiennes, en sont des exemples, et réalisent par leur charme simpliste certaines des qualités expressives de la musique grecque (3).

Jusqu'au milieu du Ve siècle, l'élément mélodique se partage dans l'art musical avec un compétiteur sérieux. Le *rythme* est la plus simple des manifestations mélodiques. Il ne réside pas dans la combinaison des sons, mais dans leur succession régulière, et consacre par cette faculté le véritable principe plastique de la musique. Le rythme proprement dit consiste en l'arrangement systématique des différentes valeurs de temps et leur retour périodique dans le cours de la mélodie. Son adaptation précise à l'œuvre lyrique lui vaut une importance réelle dans l'art antique. Toutes les règles qui de nos jours régissent le domaine de l'alternance des sons : le style fugué de Bach, la basse chiffrée de Rameau, la cellule symphonique de Beethoven ou la cadence mouvementée de Claude Debussy, reposent sur les lois de la rythmique des anciens. La conception de la métrique de la prosodie et du rythme se présente chez les Grecs d'une manière si développée, que Wundt n'a pas hésité à en conclure qu'elle émane d'une sensibilité psychologique toute particulière. L'âme grecque a reconnu que le rythme est en quelque sorte inhérent à la beauté. Elle l'institua en règle générale aux trois arts plastiques, et quoique

(1) *Orphée*, « Le chant aux enfers » :

Laissez-vous toucher par mes pleurs...

(IIe acte).

(2) *Tristan et Iseult* (IIIe acte, 2e sc.).

(3) M. ERLANGER a reproduit dans le ballet du *Fils de l'étoile* divers passages du IIe hymne selphique. Voir à ce sujet la polémique ouverte dans la *Revue Musicale* du 15 mai 1904.

Hosted by Google

les diverses proportions tonales existaient chez les Grecs comme ailleurs, les grammairiens, les poètes et les musicologues n'ont jamais différencié la métrique des vers des cadences d'un pas ou d'un morceau. Lorsque Aristide Quintilien préconise et explique le rythme révélé dans la danse par la vue, dans le chant par l'ouïe, il l'envisage uniquement selon un concept esthétique général. Sa manifestation dans l'art pélasgique semble avoir été aussi importante que l'harmonie des sons simultanés dans la musique occidentale. Il n'est, d'ailleurs, pas possible de s'imaginer actuellement l'effet purement rythmique de la musique ancienne. De nos jours, la mélodie, la poésie aussi bien que la danse sont souples et ondoyantes ; elles relèvent de qualités différentes d'interprétation et de mouvement, mais n'atteignent jamais, au point de vue plastique régulier et cadencé, la sénérité puissante d'une ode de Pindare ou d'une strophe d'Euripide.

Par suite de leur éducation musicale, les peuples modernes supposent que les sentiments d'affinité sonore sont absolus et que les sensations harmoniques furent de tout temps les mêmes. Il n'en est pas ainsi. Les peuples de l'antiquité n'ont, en effet, jamais compris la méthode verticale des sons simultanés comme valeur esthétique. Alors qu'aux temps modernes l'harmonie et le timbre forment les principaux éléments constitutifs de l'art des sons, le rythme et la mélodie, c'est-à-dire deux manifestations qui se réclament de la succession des notes, furent les uniques agents de la musique grecque. Dans toutes les contrées anciennes où le sentiment musical s'est développé, et surtout en Grèce, on ne découvre aucune trace artistique des accords concordants ; les traités n'en parlent pas, et le petit nombre de cordes régulières de la lyre et de la cithare n'a pu favoriser aucune incursion dans ce domaine. Les mélodies se chantaient soit à plusieurs voix, accordées au même timbre (*homophonie*) soit par les voix de timbres différents portés à l'octave (*antiphonie*), et s'accompagnaient de même façon par des instruments concertants. Il est cependant incontestable que les Hellènes ont connu l'*hétérophonie ;* celle-ci fut introduite dans la citharodie par Archi-

Hosted by Google

loque, qui le premier employa un accompagnement divergent du chant. La nature même de l'aulos à deux tuyaux ne laisse aucun doute à cet égard. Mais cette harmonie simultanée n'eut d'autre attrait que celle de la singularité ; la concordance dans les accords n'a point dépassé deux notes ; la musique vocale des anciens n'a jamais connu le *véritable* duo ou trio tel que le contre-point le permet aujourd'hui, et jusqu'à la période de décadence, de telles irrégularités n'ont jamais rempli, aux yeux des Grecs, les conditions esthétiques requises dans leur art.

Ces diverses particularités de la musique antique ne furent point une cause de médiocrité ou d'insuffisance artistique ; seule la monotonie rythmique en a résulté. Nous connaissons trop superficiellement l'art lyrique de la Grèce, pour nous rendre compte de ses effets. La musique moderne ne parvient pas à renouveler exactement les tonalités de ce passé ; l'harmonie simultanée est un produit du moyen âge ascétique dont l'emploi, qui encore de nos jours est incompatible avec le sens musical des Orientaux, eût provoqué à Athènes une interdiction officielle, et dont la nature complexe et nerveuse n'eût répondu d'aucune façon au génie calme puissant et serein du Grec de l'antiquité.

***

De toutes les controverses théoriques qui divisèrent le monde musical, la plus célèbre fut celle des *canonistes* et des *harmonistes*. Elle prit naissance au plus profond des temps anciens. La première école, représentée par Archytas, Ératosthène, Didyme et au moyen âge par Boece et Quido d'Arezzo, relève de Pythagore ; elle définit le son comme vibration dans l'espace et détermine les intervalles, indivisibles pour les tons, à qui elle attribue des valeurs fixes. La seconde méthode, dont Aristoxène fut l'initiateur, repousse, au contraire, les nombres fixes dans l'évaluation des intervalles, et subordonne la justesse de ceux-ci au jugement de l'oreille. Elle préconise, en outre, la division du son en quantités égales, et justifie, dans ses grandes lignes, l'emploi des

Hosted by Google

demis, tiers et quarts de tons dans la musique. Comme elle reposait, en réalité, sur les éléments fondamentaux de l'acoustique, cette controverse détermina en quelque sorte toutes les autres. C'est une des gloires de la civilisation grecque d'en avoir soulevé la question. Sa répercussion au travers de la science moderne est immense. Les calculs de Ptolémée, qui de nos jours encore font foi en matière musicale, les traités divers d'Aristide Quintilien, de Gaudence, Nicomaque, Théo de Smyrne, Bacchus, Porphyrius et les échelles tonales d'Alypius, résument toutes ses phases et toutes ses distinctions; leur action critique, sans réaliser cependant un certain développement pratique d'une musique, trouvée toute faite, sut limiter les éléments, classer les abstractions et préparer de la sorte, la science acoustique du moyen âge et des temps contemporains.

Tandis que notre système musical est basé sur la tonalité majeure, et que notre gamme se présente en gradation montante, l'échelle-type exclusivement descendante des Grecs réalise une sorte de modulation dorienne, identique à celle du mode mineur d'aujourd'hui. Les Grecs divisaient les huit sons de leur gamme en deux parties de quatre notes, nommées *tétracordes*. Lorsque nous solfions, une appréhension de l'ouïe nous fait sentir qu'une gamme de huit notes se scinde naturellement en deux parties égales, et que le chant admet en quelque sorte, sur le quatrième ton, une espèce de demi-repos annonçant l'arrêt complet du huitième. C'est cette distinction psychologique de l'oreille que l'on retrouve dans le principe tonal de l'antiquité. Comme le système musical complet comprenait deux octaves, il s'obtenait en ajoutant à chaque extrémité de la première gamme (*dorienne*) un autre tétracorde dont les dernier et premier sons correspondaient aux notes extrêmes de l'échelle première. On ajoutait ensuite une note basse supplémentaire (*proslambanomène*). De cette façon, le système musical des Grecs, compris dans une étendue de quinze sons, se divisait en quatre tétracordes, dont les deux premiers (*tétr. diezeugmenon* et *tétr. mezon*) étaient considérés comme disjoints, et les deux derniers (*tétr. hyperboléon*

Hosted by Google

et *tétr. hypaton*) comme conjoints, c'est-à-dire qu'en prenant le milieu de l'échelle comme point de départ, la première note des extrêmes correspondait exactement au dernier son du tétracorde précédent. La modulation était obtenue par la transformation des tétracordes disjoints du milieu en tétracordes conjoints. Cette application réalise le système complet de modulation (*systéma téléion*) par opposition au système invariable (*systéma amétabolon*) qui, à l'origine, lui fut longtemps préféré.

De même que pour la réglementation de l'échelle et la division en tétracordes, la répartition des modes dans la musique grecque résulte d'une notion uniquement mélodique. On appelle *mode*, les octaves que les anciens tiraient de l'échelle fondamentale et qui se rapportent en musique moderne à la clef du morceau, c'est-à-dire à la détermination du degré et des particularités tonales dans lesquels il doit être exécuté. Les anciens modes correspondaient tous à la forme mineure des modernes; c'est ce qui donnait à leur musique un caractère triste et majestueux.

Aux temps archaïques, trois modes se distinguent : ce sont, dans leur ordre d'apparition et selon leur pays d'origine, les modes *phrygien*, *lydien* et *dorien;* ils représentent les degrés moyen, aigu et grave, correspondant à la voix humaine et s'accordent à la lyre ou à la cithare. Cette division fut après une période d'environ quatre siècles remplacée par un système de cinq modes. Le ton partagé en parties égales permit de nouvelles combinaisons. Entre les genres dorien et phrygien, on créa un nouveau mode *ionien*, de la même façon qu'un mode *éolien* fut intercalé entre les phrygien et lydien. Chacun d'eux eut sa destination particulière. Selon son caractère grave et viril, le mode dorien primitif, qui plus tard devait servir dans la tragédie et prédominer tous les autres, s'approprie à la chorale apollinique; l'éolien, qui forme avec le précédent la catégorie des modes d'origine grecque, s'applique à la citharodie. Les suivants sont étrangers : le mode phrygien consacre l'aulétique et par là sert à la récitation du dithyrambe, alors que ses congénères ionien et lydien résument dans les *nomes* pri-

Hosted by Google

mitifs, le solo de concert ou les lamentations, la nature passionnée qui les caractérise.

L'esprit de variabilité des Orientaux introduit, dans la suite, des modes nouveaux basés sur les premiers. Vers le Ve siècle, influencé par les virtuoses, le système complet englobe trois octaves (1) et le nombre des modes est porté à quinze. Aux cinq primitifs, qui s'élèvent et se constituent par demi-tons, sont ajoutés dix modes correspondants. La moitié de ceux-ci se placent graduellement à la quarte inférieure des modes fondamentaux et porte le même nom précédé du préfixe *hypo ;* les cinq autres, qui forment les tonalités élevées, se trouvent à la quarte supérieure des anciens et prennent leur nom précédé du préfixe *hyper*. Ces trois catégories, retrouvées complètes aux échelles tonales d'Alypius, forment le système musical des Grecs à l'apogée de leur civilisation; elles représentent l'ensemble grave, moyen et aigu des voix et comprennent chacunes deux octaves divisées en quatre tétracordes. De cette façon, l'échelle des sons englobe en réalité trois octaves plus un ton et s'étend de la proslambanomène de mode hypodorien à la nète hyperboléon du mode hyperlydien (2).

Malgré l'obscurité qui enserre l'étude critique de la musique des Grecs, on peut supposer au travers des confusions théoriques d'Aristoxène et d'Aristide Quintilien que le genre enharmonique fut le premier en date dans l'antiquité. A l'époque reculée où les modes phrygien et lydien supportaient l'altération et la suppression de certaines notes, les intervalles plus petits que le demi-ton et plus grands que le ton, qui nécessairement ont dû naître de ces licences, ont déterminé le genre enharmonique. L'enharmonique, qui a beaucoup d'ana-

(1) Depuis le *si* aigu de la voix de femme jusqu'au *la* de la basse.

(2) Au rapport d'Euclide, Aristote, le philosophe n'admet que treize modes et supprime les deux plus élevés. Cl. Ptolémée retourne aux formes de Pythagore. Il réduit le système à sept modes et les renferme dans l'espace d'une octave dont le dorien est la clef de voûte. Les noms qu'il leur a donnés sont arbitraires et désignent plutôt les peuples qui les ont formé (*Traité des harmoniques*). Cette distinction donna, dans la suite, naissance aux modes *authentiques* de l'Église chrétienne.

Hosted by Google

logie avec certains modes de l'ancienne musique de l'Inde, repose sur la division du tétracorde en deux quarts de ton successifs, suivis d'une tierce majeure et de l'intervalle d'un ton. Il nécessite une modulation fort serrée, qui échappe, par le concept du quart de ton, à notre entente moderne de la musique. Burney et Hugo Riemann parlent, en outre, d'un autre genre enharmonique qui dut exister de pair avec le précédent et se développer chez les peuplades de Scythie caucasique. Ce dernier genre, que doit rappeler vaguement la musique des Arabes actuels, préconise la division en tiers de ton. Comme le précédent, il n'est en vigueur qu'aux origines, et, après avoir subsisté jusqu'à l'époque d'Aristoxène dans les anciens rites liturgiques, il tomba rapidement en désuétude et, vers le Ve siècle, se perdit tout à fait.

Quoique l'ordre chronologique soit difficile et incertain, il est à supposer que l'enharmonique fit place au genre chromatique. Celui-ci vécut plus longtemps; son caractère doux et pathétique, qui se retrouve au mode chromatique actuel, s'obtenait par deux intervalles successifs d'un demi-ton suivis d'une tierce mineure et d'un autre ton. Sa vogue ne date, en vérité, que de la fin du Ve siècle, où il ne s'emploie que conjointement, pour varier et colorer à l'infini les mélodies diatoniques.

Le genre diatonique est le principal. Considéré par beaucoup de musicographes comme le plus ancien, sa structure se fonde sur les progressions pythagoriciennes doubles et triples des intervalles. On suppose qu'il a pris naissance vers le VIIIe siècle, qu'il fut violemment attaqué en faveur du genre chromatique par Philoxène, Phrynis et Timothée de Milet, et qu'il ne prit son essor indépendant que deux cents ans avant notre ère. Le genre diatonique des Grecs est composé de sept sons, dont cinq placés à des intervalles d'un ton, et deux autres à des intervalles d'un demi-ton. C'est de ce diatonique complet qu'est né le plein chant de l'église chrétienne. Il permet la modulation tonale qui rend tous les modes semblables à l'hypodorien, en transposant celui-ci à tous les degrés chromatiques de l'octave, et prépare dans cette voie le système

Hosted by Google

moderne qui n'en est, en réalité, qu'un dérivatif habilement construit (1).

Ces altérations et diffusions de modes et de genres eurent évidemment une répercussion capitale dans la notation. Lorsqu'à l'encontre des autres peuplades, les Grecs fixèrent en signes musicaux les cadences de leurs premiers rapsodes, ils durent composer un système conforme aux ressources restreintes de la flûte et des lyres, et ne point songer à la facilité de reproduire l'octave d'un son par le même signe. De cette lacune ressort toute la confusion de leur tablature. Les Grecs avaient deux systèmes de notation : l'un instrumental et l'autre vocal. Leur structure ne s'explique que par l'évidente subordination de la musique aux différents modes divisés en tétracordes, et par l'obligation de distinguer ceux-ci d'un signe particulier. Ce système est presque impraticable (2). Quoique l'étendue d'une échelle tonale ne dépasse pas deux octaves — seize tons — et que la notation du rythme se confond avec celle du mètre prosodique, les lettres de l'alphabet complet ne suffisent pas aux musiciens grecs. La spécialisation de chaque indication par un signe différent demande l'emploi des lettres majuscules, minuscules, doublées, allongées, interverties, tournées à droite, à gauche, horizontales, etc., de façon que, selon Meibonius, cent vingt caractères usuels sont employés. Le chiffre est encore relatif et s'augmente dans la pratique. Sans compter les trois modes ioniens qui, selon divers auteurs, ne se chantent pas, il doit rester cent dix-huit signes, rien que pour le genre diatonique. En ajoutant à cette table les doubles emplois qui abondent, les trois modes ioniens non vocaux et les quinze modes chromatiques, Burette a compté que le sys-

(1) Les systèmes accessoires sont innombrables. Aristoxène, par exemple, abandonne les divisions géométriques et remplace les trois nuances : enharmonique, chromatique et diatonique d'Archytas de Tarente, par six nuances : diatonique dur, mou, chromatique dur, moyen, mou, et enharmonique. Ptolémée donne cinq nuances : diatonique égal, dur (syntonique), diatonié (de Pythagore), tonié (d'Archytas), mou; il ajoute le chromatique dur, mou et les première et seconde nuances d'enharmonie.

(2) La notation de Pythagore conservée par Aristide Quintilien est la seule pratique; comme elle ne s'adaptait pas aux transformations qui ont suivi, elle fut sous peu abandonnée.

Hosted by Google

tème complet de la notation grecque devait nécessiter seize cent vingt signes totalement différents. Cette conclusion, tant au désavantage des théoriciens antiques, explique combien la musique était plus difficile à lire qu'à chanter, et comment l'art lyrique ancien nécessitait les années d'étude prosodiques, métriques et musicales dont parle Platon.

Le seul domaine dans lequel la productivité inventive des anciens ne se soit donné libre cours, fut celui des instruments. Gevaert remarque la résistance de l'esprit conservateur hellène, et, avec la réglementation officielle, y reconnait les causes de cet échec des perfections instrumentales. La pratique des instruments à cordes pour l'accompagnement du chant (*citharodie*), et pour le concert (*citharistique*) fut d'un usage constant. Les lyres et les cithares sont des harpes de dimensions restreintes dont l'échelle n'a jamais dépassé la double octave. Leur usage fut de toutes les époques, et lorsqu'après l'essai de Terpandre de Lesbos, qui institue la lyre à sept cordes, des instruments nouveaux (barbiton, magadis, trigonon, pandoura) prennent naissance, ce ne fut que pour une période relativement courte. L'instrumentation à vent, qui forme le domaine de l'aulétique, ne comprend en réalité qu'un instrument principal d'origine phrygienne : l'aulos, qui est une sorte de clarinette à deux tuyaux, munis chacun d'une anche. Dans la suite, Clonas de Tégée crée les syringues ou flûtes de Pan (1); leur emploi résume avec les cornemuses, et plus tard, l'orgue hydraulis, la seule application des instruments à vent dans la Grèce antique. La trompette droite d'Étrurie ne servit qu'aux périodes alexandrine et romaine. Quant aux instruments à percussion, leur usage fort restreint dans les tambourins, sistres et cymbales, fut uniquement affecté à consolider le rythme des danses orgiastiques et licencieuses.

PAUL GROSFILS.

(1) Mozart en fit un essai dans la *Flûte enchantée*.

Hosted by Google

MAURICE QUENTIN DE LA TOUR [1]

III

Nous avons laissé La Tour en 1737. Au lendemain de cette première exposition, le 27 mai 1737, il est nommé agréé de l'Académie. En 1745, il fait le portrait du roi, celui du dauphin, celui du ministre d'État Orry [2]; il va devenir l'hôte du gouvernement. En date du 10 mars 1745, il obtient un brevet lui conférant un logement aux galeries du Louvre. Il occupe d'abord le troisième logement, qui appartenait depuis 1662 à la famille Martinot. En 1750, il changera de logis. Le sien sera occupé par Pigalle et lui-même habitera, par brevet du 7 avril 1750, le huitième logement en place de feu le sieur d'Hermand, ingénieur [3]. En 1746, le 24 septembre, il est nommé académicien, et le 27 mars 1751, il est conseiller : il a gravi ainsi lentement toute l'échelle de la hiérarchie artistique; il est de l'Académie; c'est la seule ambition qu'il avait; il refusera toujours une autre récompense officielle et protestera contre toute attribution de la particule nobiliaire.

Il est célèbre, il est choyé partout, il est des lundis de Mme Geoffrin où il vint pendant de longues années, il est reçu chez M. de La Popelinière, à Passy, dans la charmante cam-

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 novembre 1904.

(2) Voir un article de M. MAURICE TOURNEUX dans la *Gazette des beaux-arts*, 1904.

(3) *Nouvelles archives de l'art français*, 1873; LUC-OLIVIER MERSON, « Les logements d'artistes au Louvre à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe » (*Gazette des beaux-arts*, 1881).

Hosted by Google

pagne où tous les artistes sont accueillis par le joli sourire de la maîtresse de maison (1), il dîne chez M. le baron d'Holbach où se passa un jour cette petite scène que raconte Diderot. « J'y étais (*chez le baron d'Holbach*), lorsqu'on lui montra (*à La Tour*) deux pastels de Mengs, aujourd'hui, je crois, premier peintre du roi d'Espagne. La Tour les regarda longtemps. C'était avant dîner. On sert, il se met à table : il mange sans parler, puis tout à coup il se lève, va revoir les deux pastels et ne reparaît plus (2). »

Il connaît aussi Rousseau, Voltaire, Mme de Graffigny; il va chez M. de Neuville, le fermier général, chez Paris de Montmartel, ce traitant tapageur et plein de morgue; il se rencontre avec ces messieurs de l'Académie des Lettres, Duclos, Crébillon dont il fera le portrait en vieux Romain. Il est apprécié des grands amateurs de tableaux, Mariette, qui en parlera avec aigreur dans son *Abecedario* pour un portrait de lui qui fut manqué et détruit par le peintre, M. de Julienne, l'ami de Watteau, Crozat, Caylus et aussi les grands marchands : Gersaint, qui habitait au Pont-Notre-Dame et pour lequel Watteau fit sa célèbre « enseigne »; Basan, « le maréchal de Saxe de la curiosité », comme l'appelait le duc de Choiseul; Glomy; Pierre Remy, qui logeait rue Poupée; Joullain, père et fils; Helle, Paillet qui vendait à l'hôtel d'Aligre; chacun de ses Salons est une nouvelle occasion de lui faire un succès et pour l'abbé Le Blanc, son panégyriste en titre, un nouveau sujet à dithyrambe élogieux.

Les soirées, il les passait dehors, parfois dans les salons où il était reçu, parfois au théâtre, où le comte d'Egmont l'introduisait dans les coulisses; il aimait ce monde des féeries d'opéra, ce contraste des couleurs où le feu de la rampe vivifie le pastel terne des fards plaqués aux pommettes; il se mêle à ces grands seigneurs accoudant leur nonchalance à la toilette de la Duthé ou de la Dangeville; cette vie factice et fiévreuse l'amuse; ces femmes, plus que les petites poupées mondaines

(1) MARMONTEL, *Mémoires*.
(2) DIDEROT, *Salon de* 1763.

Hosted by Google

qu'il rencontre ailleurs, ont du caractère et de la nature; ce sont des sujets d'analyse vivants qui lui plaisent; ses oreilles se charment aux mots drôles de l'argot de coulisses; ses yeux s'amusent à voir soudain une ballerine s'enlever sur le fond d'or des lumières ou sur le fond terne des portants de décors. C'est un coude à coude curieux et bigarré que celui des couloirs qui mènent aux loges, où Athalie cause avec Choiseul; Phèdre, qui est aujourd'hui Mlle Clairon, se querelle avec son amant, le comte de Valbelle, et Mlle Laguerre jette en passant un rendez-vous à son ami, M. de Bouillon. Ailleurs, dans ce coin, on félicite l'acteur qui sort de scène ou bien l'on regarde une grande dame risquant sa robe à falbalas dans le sanctuaire inviolé de l'amour à Cythère, dont le temple est en plâtre, pour y venir toiser la rivale triomphante qui lui enlève les hommages de M. le duc de Rochechouart.

Ah! la maîtresse du duc! La Tour l'a connue, cette jolie fille, à la voix d'or, à la beauté friponne, cette femme vivant sa vie par les deux bouts et abîmant sa santé par le milieu, cette divinité d'opéra, que De Troy aurait promené sur un nuage, qui s'attachait les cœurs d'un sourire, changeait d'amant comme de rôle, avait son caprice pour volonté, et l'impossible pour fantaisie : qui n'a reconnu à ce portrait Mlle Fel, la chanteuse qui va devenir la maîtresse de La Tour, après avoir été celle de bien d'autres, de La Tour qu'elle a rencontré chez le musicien Mondonville dont elle a chanté un rôle dans *Daphnis et Alcindor;* Fel, qui a été la maîtresse de Rochechouart et de Cahusac qu'elle rendra fou et qui mourra de cette folie dans les cabanons de Charenton; Fel, qui en 1754 se lie avec La Tour, et, de ce jour jusqu'en 1784, lui restera fidèle, habitera avec lui, et si le mariage ne régularise pas leurs rapports c'est par oubli ou par indifférence. Et quand La Tour retournera, dans sa vieillesse, à Saint-Quentin, Fel restera en correspondance avec le frère de son amant, avec Jean-François; Fel, durant une visite dans la ville natale du peintre, sera reçue, en dépit du rigorisme provincial, dans la famille, embrassée par les tantes, saluée par les oncles, parce que tous comprendront la largeur d'idées

Hosted by Google

de ces deux caractères, placés au-dessus des conventions sociales!

Elle est restée délicieusement vivante, cette jolie figure de femme dans le pastel du musée de Saint-Quentin, avec la grâce un peu orientale du coin de mantille retombant sur le front, avec son regard rieur et le sourire peut-être ironique qui papillonne sur ses lèvres. Marie Fel, la chanteuse de l'Opéra, était née à Bordeaux en 1716. Entrée à l'Opéra en 1734, elle quitte définitivement la maison en 1759 pour aller vivre avec La Tour. Et quand bien plus tard son amant ira mourir à Saint-Quentin, Fel ira vivre à Chaillot dans la maison qu'y possédait le peintre et qui si longtemps abrita leurs amours. Elle y mourra au milieu des souvenirs, des bibelots et des meubles que lui laissera Jean-François même après que son frère sera mort! Et c'est là un nouvel exemple de ces liaisons étranges, dont la constance n'a pas connu de défaillances et dont la profondeur parfois tragique immortalisa la passion d'une Lespinasse ou d'une Aïssé!

En 1766, La Tour part en voyage. Il visite la Hollande et y séjourne plusieurs mois. On a lieu de croire que ce n'était pas le premier séjour que La Tour eût fait en Hollande. D'une lettre écrite par Mariette au libraire Néaulme, à Amsterdam, et datée de Paris, 17 janvier 1763 (1), on peut déduire que La Tour aurait fait un premier séjour aux Pays-Bas vers cette époque. Le voyage de 1766 est plus certain, encore que bien des détails nous manquent sur l'emploi du temps qu'il y passa. Il quitta Paris le 13 mai 1766 (2). A la fin du mois de juillet, il est à Amsterdam chez M. Noguerre; c'est de là qu'il écrit, le 21 juillet, à M. de Marigny, et sa lettre nous révèle qu'il a appris la mort de son propre frère, Charles, ce qui le rend inconsolable.

(1) Publiée par le *Journal des arts*, 18 avril 1890.

(2) C'est ce que M. Maurice Tourneux déduit d'une lettre de l'abbé Le Blanc en date du 12 mai 1766, écrite à La Tour; l'abbé sait que le peintre part le lendemain pour la Hollande et le prie de faire savoir à la cour du Stadhouder que le notaire Fortier possède un portrait de Van Dyck représentant le bisaïeul de Son Altesse.

Hosted by Google

Charles de La Tour, bourgeois de Paris, mourut, en effet, paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, à l'âge de 66 ans, et fut enterré le 4 juillet 1766 (1). Son testament est en date du 26 novembre 1755 : il institue Maurice Quentin légataire universel, sauf 200 livres laissées à son frère François et 200 autres à Adrien-Honoré. Ce testament ne fut déposé chez le notaire Le Pot d'Auteuil, que le 26 novembre, c'est-à-dire vraisemblablement après le retour de La Tour à Paris.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit un long séjour à Utrecht, au château de Zuylen. Attardons-nous un instant sur cette question. L'une des correspondantes les plus célèbres du peintre est assurément Mme de Charrières, cette spirituelle Hollandaise qui fut de son nom de jeune fille Isabelle-Agnès-Élisabeth van Tuyll van Serooskerken, mais qui, malgré ce nom bien néerlandais, n'en est pas moins une charmante femme de lettres, écrivant en un français très pur. On lit encore aujourd'hui son joli roman de *Caliste* pour citer le plus connu de ses livres. Ayant épousé M. de Charrières, elle vint habiter la Suisse et se fixa à Colombier, près de Neuchâtel : c'est là qu'elle écrivit la plupart de ses ouvrages. Mais sa jeunesse s'était passée en grande partie à Zuylen et c'est de là qu'elle adressa pendant longtemps des lettres curieuses à Constant d'Hermenches, l'oncle de Benjamin Constant. C'est dans cette correspondance, conservée à la bibliothèque publique de Genève, que nous allons trouver d'intéressants détails relatifs à La Tour et à son séjour à Zuylen (2). La Tour fera le portrait de Mlle de Zuylen — c'est sans doute le portrait qui se trouve au musée de Saint-Quentin, catalogué sous le n° 30 — et le modèle fera à son correspon-

(1) L'acte de décès était signé par Deschamps, chanoine de l'église de Laon.

(2) Cette correspondance a été, en partie, publiée par M. Philippe Godet — qui, d'ailleurs, prépare un volume sur « Mme de Charrières et ses amis » — dans le numéro de la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1891. Il est de mon devoir — et je le fais avec le plus grand plaisir — de remercier M. H.-V. Aubert, directeur de la bibliothèque de Genève, qui a eu l'amabilité de me fournir, au sujet de cette correspondance de Mme de Charrières, tous les renseignements qui m'ont été nécessaires.

Hosted by Google

dant le récit des séances de pose. « Depuis quinze jours, je passe toutes les matinées chez mon oncle et j'y dîne avec La Tour, quand il a travaillé deux ou trois heures à mon portrait. Je ne m'ennuye point, parce qu'il sait causer; il a de l'esprit et il a vu bien des choses, il a connu bien des gens curieux... Je lui donne une peine incroyable et quelquefois il lui prend une inquiétude de ne pas réussir qui lui donne la fièvre, car absolument il veut que le portrait soit moi-même... Nous le menâmes dimanche à Zyst pour lui faire entendre les Hernhutes (1); cela est admirable dans son genre. »

Les inquiétudes de La Tour lui firent abîmer son œuvre; il y travailla trop, ce qui était son grand défaut, ce qui lui fera plus tard gâter d'admirables portraits, ce qui l'obligea à recommencer le portrait de Belle, ainsi qu'on appelait Mlle de Zuylen dans l'intimité. Elle-même, d'ailleurs, nous raconte ce malheur : « Mon portrait de La Tour a été admirable; nous pensions toucher à une ressemblance parfaite; tous les jours nous pensions que ce serait la dernière séance : il n'y avait qu'un rien à ajouter aux yeux. Mais ce rien ne voulait pas venir, on cherchait, on retouchait, ma physionomie changeait sans cesse; je ne m'impatientais pas, mais le peintre se désolait, et à la fin, il a fallu effacer la plus belle peinture du monde, car il n'y avait plus ni ressemblance ni espoir d'en donner. Cependant, il recommence tous les matins et ne me quitte de tout le jour non plus que son ombre; heureusement, il est fort aimable et raconte mille choses curieuses. Le voilà qui lit dans ma chambre à côté de moi; je n'avais que ce moyen pour qu'il me laissât écrire. Il a fait un excellent portrait de mon oncle (2) et vivifié celui que j'avais fait autrefois de ma mère, de sorte qu'il est charmant et me fait un plaisir infini. »

Là ne se borneront pas, d'ailleurs, les bons offices de La Tour; il prodiguera à Mme de Charrières les conseils et les encouragements, et, en 1770, il écrira à son élève la lettre

(1) Association des « Frères Moraves » (note de M. P. Godet).

(2) Ce portrait de La Tour est vraisemblablement perdu. Je n'ai pu en retrouver aucune trace.

Hosted by Google

restée célèbre (1) dans laquelle il lui exposera les difficultés de l'art du pastel. Mais La Tour ne se tenait jamais pour battu et le portrait de Mlle de Zuylen en sera la preuve. Il reste deux mois auprès d'elle, et finalement le tableau se trouve achevé ; pour flatter son amour-propre et la voir souriante, le peintre trouve à son charmant modèle d'illustres ressemblances. Écoutons-la deviser sur ce sujet : « Je suis devenue d'un orgueil insupportable, depuis que La Tour voit souvent Mme d'Étioles dans mon visage et la belle princesse de Rohan dans mon portrait. Depuis deux mois, il en est au second; il me peint tous les matins toute la matinée, de sorte que je ne fais rien du tout que m'informer de la cour de Versailles et de toutes sortes de choses de Paris. Nous parlons aussi raison : c'est un homme d'esprit et fort honnête homme. J'ai dit le second portrait achevé ; je vous ai dit, je crois, que le premier était détruit. J'espère qu'il laissera vivre celui-ci ; car, en vérité, il vit ; l'effacer serait un meurtre. Sa manie, c'est d'y vouloir mettre tout ce que je dis, tout ce que je pense et tout ce que je sens, et il se tue. Pour le récompenser, je l'entretiens quasi toute la journée et ce matin peu s'en est fallu que je ne me laissasse embrasser. »

Ces relations intimes devaient durer de longues années encore. Et même ne faut-il pas voir un dernier souvenir accordé à la mémoire de son ami dans ce fait que Mme de Charrières publiait en 1798 un *Recueil de nouvelles et autres écrits*, sous le pseudonyme de l'abbé De Latour?

Lorsque la douleur qu'il avait ressentie de la mort de son frère se fut un peu calmée, La Tour prit congé de ses hôtes de Zuylen et revint à Paris vers la fin de l'année 1766 (2).

Rentré dans sa maison, il reprend le train de vie habituel, ses travaux interrompus, ses études et ses essais de peinture. La Tour, en effet, travaillait beaucoup. Il s'occupait de métaphysique — les expériences de Mesmer le passion-

(1) Elle a été reproduite trop de fois pour la donner ici à nouveau. On la trouvera dans les trois éditions du bel ouvrage des GONCOURT : *L'art au* XVIIIe *siècle*.

(2) Mlle de Zuylen épousa M. de Charrières en 1771 et vint à Paris peu après son mariage; elle y retrouva La Tour et peignit avec lui.

Hosted by Google

nèrent —, de philosophie, de musique, d'astronomie. Tout cela pêle-mêle, étudié sans ordre et sans critique, en faisait un esprit maladif, fantasque, maniaque et frondeur. C'est bien ainsi qu'on l'imagine par son portrait du Louvre avec sa tête à la Voltaire, les lèvres pincées et railleuses. Volontiers il est gouailleur, sarcastique; il aime à rire et à lancer une épigramme sans trop en mesurer la portée. C'est un gamin de Paris; il ne respecte rien, pas même le pouvoir; si toutes les anecdotes qu'on rapporte sur son compte à propos de ses entrevues avec le roi, avec Marie-Josèphe de Saxe, sont sujettes à caution, aussi bien que d'autres boutades, elles n'en montrent pas moins ce qu'était ce caractère sceptique, caustique, volontiers intéressé, orgueilleux et hautain. D'ailleurs, il manquait totalement d'équilibre dans les idées, avait des fugues intempestives, manquait souvent de réflexion comme nous le verrons tantôt à propos des essais de fixage pour le pastel; il suffit, d'ailleurs, de voir ses lettres, où souvent quatre lignes signées sont suivies de trois pages de post-scriptum successivement ajoutés. On sent les idées désordonnées et décousues, les distractions et souvent le manque de critique.

IV

Une des grandes préoccupations de La Tour fut la recherche d'une méthode pour fixer le pastel. En 1764, il fit de nombreuses expériences sur l'invention de Pellechet et en fit rapport à l'Académie, le 2 juin de la même année (1). Ce procédé fut soumis à différentes épreuves et Cochin, dans une lettre du 14 mars 1767 à M. de Marigny, lui écrivait à ce sujet : « Il est vrai que le secret de la veuve Pellechet nous a paru utile. MM. Hallé, Bachelier, La Tour, Roslin et quelques autres qui en ont fait usage en ont rendu un témoignage avantageux. M. de La Tour surtout s'en est servi davantage. Sa principale utilité serait la conservation des

(1) Extrait des registres de l'Académie royale de peinture et de sculpture, certifié conforme par Cochin.

Hosted by Google

études peintes que font les artistes pour parvenir à exécuter leurs tableaux et qui ensuite servent d'originaux aux élèves. Ces études n'étant qu'au pastel ordinaire, s'effacent bientôt; celles-ci seraient vraiment à l'huile et ne coûteraient, je crois, pas plus de temps à l'artiste. Il pourrait, de plus, être utile aussi pour les portraits et aux amateurs qui veulent tenter de peindre et qui ne peuvent surmonter les difficultés que présente la peinture à l'huile... »

Malgré ce rapport, Marigny, effrayé sans doute par la dépense, refusa d'acheter le secret de la veuve Pellechet.

La Tour en chercha lui-même un autre. En 1778, il redemanda à l'Académie ses morceaux de réception, prétendant les amener à un point de perfection qui le satisfit complètement. Ces deux morceaux de peinture étaient les portraits des deux peintres Jean Restout et Dumont le Romain (1).

Le résultat fut déplorable : après un travail de retouches et de remaniements — dont nous avons déjà vu le désastreux résultat à propos du portrait de Mlle de Zuylen —, il abîma complètement ces deux tableaux.

Toutes ces occupations — et le manque d'ordre qui devait régner dans son intérieur d'artiste — nécessitaient beaucoup de place; sans cesse il se plaignait du manque d'espace, si bien qu'en 1778, avec l'autorisation du comte d'Angiviller, il passait, en date du 8 juillet, un bail avec Greuze et sa femme Anne-Gabrielle Rabuty, par lequel il prenait en location l'appartement que Greuze avait aux galeries du Louvre, « le troisième après le guichet de la rue Saint-Thomas du Louvre ». Toutefois, il garda son appartement primitif, puisque son testament, du 4 février 1784, porte qu'il lègue « à Mlle Fel tous les meubles, glaces, sièges, tableaux, etc., qui sont dans son petit appartement... »

Voici La Tour au bout de sa carrière; son talent décline; d'ailleurs il ne peint presque plus, se contentant de remanier

(1) Au musée du Louvre. Ils sont très fatigués; le second fut seulement remis le 13 octobre 1750, pour compléter la réception. Pierre Moitte, le graveur, grava en 1771 le portrait de Restout d'après La Tour pour son morceau de réception (*Archives de l'art français*).

Hosted by Google

d'anciens travaux et trop souvent de les remanier à tort. Il est riche, très riche même et la grande préoccupation des dernières années de sa vie sera d'employer cette fortune à la fondation de prix et d'institutions de bienfaisance à Paris et dans sa ville natale.

Dès 1776, il avait consacré une partie de son argent à établir des fondations charitables pour les vieillards et les femmes en couches, à Saint-Quentin. C'était peut-être de tardifs remords et un lointain souvenir accordés à sa malheureuse cousine, Anne Bougier, qui le poussaient à agir ainsi!

Toutefois, cet établissement n'alla pas sans difficultés; la discussion fut longue et épineuse entre le peintre et les magistrats de la ville; mais tout finit par s'apaiser grâce à l'intervention du comte d'Angiviller et du chevalier Pierre, premier peintre du roi (1). Il avait fallu trois ans de négociations pour que le donateur arrivât à ses fins (2). En 1779, la même année, il fondait à Saint-Quentin une école gratuite de dessin industriel. Nouvelle fondation, nouveaux déboires, nouvelles difficultés.

A propos d'un membre du jury de l'école que La Tour veut imposer, les magistrats refusent de rien accepter. Enfin, après deux années, tout s'arrange. Les lettres patentes, portant établissement d'une école royale gratuite de dessin, furent données à Versailles au mois de mars 1782 (3).

En 1783, La Tour fonda un prix annuel de 500 livres à décerner par l'Académie d'Amiens.

Non content de ces dispositions, il fonda différents prix à l'Académie royale de peinture et de sculpture. Les premières

(1) Lettre de Pierre au comte d'Angiviller, 17 août 1779.

(2) Une lettre de Latour au mayeur de Saint-Quentin, en date du 28 août 1776, parle des fondations que le peintre voulait créer. Le conseil de la ville lui fit demander son portrait qu'il promit, et en même temps il faisait remettre par son ami Dumoustier-Delattre une somme de 6,000 livres pour secourir les femmes en couches. Dans une autre lettre du 2 mars 1778, il s'occupait de l'emploi des sommes déjà remises pour les fondations charitables. Le 16 mai 1777 il remettait un nouveau capital de 6,000 livres dont les intérêts devaient servir à secourir des artisans infirmes.

(3) HENRY LAPAUZE, *Les pastels de M. Q. de La Tour.*

Hosted by Google

ouvertures officielles des négociations furent faites en séance du 30 mars 1776 (1). Auparavant, il avait pris l'avis du comte d'Angiviller, qui félicita l'artiste et l'encouragea (2). Dans cette séance du 30 mars, trois prix furent aussitôt acceptés : prix d'anatomie, de perspective et de tête peinte. Le 27 avril, l'affaire ayant été délibérée, l'Académie prit connaissance des « articles convenus avec M. de La Tour pour l'établissement de plusieurs prix propres à exciter l'émulation des élèves, que M. de La Tour fonde dans cette académie avec la permission accordée par Sa Majesté et l'approbation de M. le comte d'Angiviller ». Les articles furent ratifiés sans observations par les vingt-neuf académiciens présents. On ne sait comment ce projet primitif de trois prix fut réduit au projet du prix unique de la demi-figure peinte (3).

Un acte notarié fut signé le 25 mai devant Me Dupré par La Tour et les représentants de l'Académie, acte ratifié en séance de l'Académie le jour même, tandis que le chevalier Pierre donnait lecture d'une lettre de M. d'Angiviller, datée du 15 et contenant l'approbation royale de la fondation, ce dont La Tour remerciait vivement le comte par un billet envoyé le lendemain de cette séance mémorable. Tout semblait être pour le mieux; on ne sait pourquoi aucune suite ne fut donnée à ce projet : huit années devaient s'écouler avant que ces prix fussent l'objet d'un concours entre les élèves. Le 4 septembre 1784 on donnait lecture du règlement pour le concours d'une figure peinte avec deux mains, de grandeur naturelle, prix fondé par M. de La Tour.

Déjà à cette date La Tour n'était plus à Paris; il est toutefois à supposer qu'il avait réclamé l'emploi des sommes dont il avait fait don pour établir ces prix. Le testament qu'il

(1) Registres de l'Académie de peinture.

(2) Lettre du 1er février 1776. Tous ces détails sur les fondations de La Tour sont empruntés au très bel ouvrage de M. J.-J. Guiffrey et M. Tourneux, *Correspondance inédite de Maurice Quentin de La Tour*, 1885.

(3) On peut voir dans le procès-verbal de la séance du samedi 27 avril 1776 toutes les conditions arrêtées par l'académie. On trouvera dans les *Archives de l'art français*, 2e série, t. I, la liste de ceux qui ont remporté le prix de la demi-figure peinte, dit du torse, de 1784 à 1861.

Hosted by Google

fit en date du vendredi 20 février 1784 portait comme premier article : « Si l'Académie persiste à ne pas faire usage des 10,000 livres que je lui ai données par contrat en 1777 pour tous les différents prix de perspective, d'anatomie, de dessin d'après l'antique et d'une tête et les deux mains peintes à l'huile ou autrement, sans sortir de la place, par trois ou six élèves qui ne feront que changer de place pour la peindre en face et de deux côtés, éclairée et ombrée avec les mains, puisque j'ai le chagrin de voir notre école privée des avantages qu'elle aurait tirés de ces différents prix, ma succession réclamera cette donation avec les intérêts. »

Il avait sans doute fait connaître ces dispositions pour que l'Académie se décidât enfin à s'exécuter quelques mois plus tard.

V

Depuis 1775, La Tour vivait avec Fel, tantôt à Chaillot, tantôt à Auteuil, passant ses loisirs à étudier la métaphysique, s'occupant des expériences du baquet de Mesmer et des tentatives d'aérostation des frères Mongolfier. C'est à Auteuil que son frère Jean-François, qui s'était retiré à Saint-Quentin après sa carrière de soldat finie, vint le chercher avec un de ses amis, M. de Cambronne, au mois de juin 1784. Le 21 juin, La Tour reparaissait dans sa ville natale, salué par les acclamations de ses concitoyens qui lui firent une entrée sensationnelle pour le remercier des œuvres charitables dont il avait doté la commune.

L'esprit du vieillard dérangé par toutes ses lectures fut atteint bientôt d'une folie complète et, le 9 juillet 1784, il fut interdit et mis sous tutelle à la demande de son frère. Il survécut quatre ans à la perte de sa raison, entouré du respect de ses concitoyens et mourut le dimanche 17 février 1788, paroisse Saint-André.

Par un codicille du 3 juin 1784, il avait révoqué tout testament fait jusqu'à ce jour. Il mourut donc *ab intestat*, et son frère Jean-François dut, pour être déclaré héritier, se faire délivrer un certificat de témoins par Jean-Robert Dorizon,

Hosted by Google

petit-cousin de La Tour, et par Pierre Pasquier, le miniaturiste. C'est ainsi qu'il devint possesseur de tous les tableaux de son frère dont il fit don, à sa mort, à la ville de Saint-Quentin pour en faire l'admirable musée du maître où vont en pèlerinage tous ceux qui lui gardent une pieuse et profonde admiration.

VI

Telle fut la vie et l'œuvre de Maurice Quentin de La Tour, peintre au pastel et l'un des plus grands maîtres de l'école française. Esprit curieux, tempérament excessif et parfois mal équilibré, il eut de son siècle la nervosité, la vision rapide des choses, le sens artistique sans en avoir la mièvrerie ni la fadeur, et c'est par là qu'il a su nous traduire la psychologie, et comme la vie intérieure de l'âme française au XVIII^e^ siècle!

HENRI LIEBRECHT.

Hosted by Google

LE

PROBLÈME DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE[1]

X

L'atelier, l'usine, etc. — Les écoles professionnelles. — Avec l'âge adulte, pour la femme, suivant sa condition sociale, s'ouvre l'atelier (quelquefois l'usine) ou le pensionnat.

* * *

L'atelier, pour ceux qui sortent de l'école primaire, et pour ceux surtout qui n'ont point passé par l'école primaire, est l'unique moyen de s'initier à l'exercice d'un métier, et de se créer ainsi un gagne-pain. Mais il a, nous l'avons déjà dit, une influence souvent fâcheuse sur la direction morale de ceux qui y passent. En contact avec des hommes faits, libres dans leurs propos, dans leur appréciation des hommes et des choses, affectant pour la plupart une sorte de cynisme, né du découragement de la vie, énervant toute énergie, les enfants, qui sont venus pour apprendre, apprennent tout d'abord à se modeler sur les compagnons plus âgés, et surtout sur ceux qui, avec moins de retenue, affectent plus d'originalité et de facilité d'humeur.

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 octobre 1904.

Hosted by Google

Le mal n'est point précisément désastreux quand il s'agit d'un garçon ; mais dans les usines, dans les fabriques où c'est la femme qui fait le travail, les conséquences peuvent être plus graves.

La jeune fille se trouve là à côté de compagnes plus expérimentées, atteintes, elles aussi, pour la plupart, de cette désespérance du lendemain qui, si peu qu'elles y réfléchissent, les gagne ; elles s'enlisent dans une sorte de parti-pris et affectent d'y trouver du contentement, de lestes chansons aux lèvres et la désillusion au cœur. Un stoïcisme en son genre. Et celles qui, presque enfants encore, en sont les témoins journaliers croient volontiers qu'il n'en est pas de plus courageux.

Il faudrait tâcher d'éviter autant que possible cet apprentissage à l'atelier, à l'usine.

Déjà l'école primaire donne quelques notions du travail manuel ; elle enseigne aussi aux jeunes filles certains travaux de ménage, de couture. Certes, il importe d'initier de bonne heure la femme à ce qu'il lui est si nécessaire de connaître dans l'exercice de ses attributions, dans son rôle, j'écrirais presque sa mission de ménagère : lui donner la recette pour faire un bon potage, en relever le goût, en varier l'assaisonnement ; la mettre à même, si, un jour devenue maîtresse de famille, elle achète une tranche de bœuf, de veau ou de mouton, voire quelques déchets de boucherie, de savoir les cuire ou les braiser, et tout cela avec la plus stricte, ou mieux, avec la plus intelligente économie. Et quand, de plus, elle aura des notions certaines et durables de savoir-vivre ; quand, par sa conduite et son langage, elle apportera sous le toit conjugal ce rayonnement qu'on n'y connaît pas aujourd'hui et qu'on n'y peut apprécier, et qui pourtant impressionne et subjugue, alors le bien être, sous ses formes les plus accessibles, entrera dans la maison du pauvre comme du riche, de l'artisan comme du rentier, même plus aisément peut-être.

Mais il y a quelque chose de plus à faire.

Hosted by Google

Il existe en Belgique (1) pour les garçons : 16 écoles professionnelles, 40 écoles industrielles, 3 écoles professionnelles de brasserie, 2 cours professionnels, 5 cours commerciaux ou scientifiques, 42 ateliers d'apprentissage pour le tissage et, je pense, un atelier d'apprentissage pour la taille des pierres. C'est peu.

Pour les filles, on compte 63 écoles ménagères, 162 classes ménagères, 14 écoles professionnelles, 3 cours professionnels, 9 écoles professionnelles et ménagères, 2 ateliers d'apprentissage. C'est mieux. Mais c'est loin d'être assez.

Le gouvernement stimule, encourage la création des institutions de ce genre, au moyen de subsides; mais il appartient à la seule initiative des particuliers et des communes de les créer.

La loi se désintéresse complètement de tout ce qui touche à l'instruction des adultes non seulement en cette matière, mais en matière d'instruction primaire proprement dite. Comme nous l'avons vu, elle se borne, pour les enfants en âge d'école, à leur accorder la gratuité scolaire dans certaines conditions déterminées, laissant les familles libres de profiter ou de se passer des bienfaits de l'instruction; *a fortiori*, elle est tenue logiquement de s'abstenir quand il s'agit de l'instruction des adultes.

Mais quand on s'occupe avec tant de sollicitude de réglementer le travail, de sauvegarder les intérêts, la vie, l'avenir de l'ouvrier, ne serait-il pas logique aussi de se demander comment il y a lieu de le préparer, de le former au métier qu'il veut embrasser ? A l'âge où il commence l'apprentissage, il est adulte, c'est vrai, mais il est encore mineur et le code civil ne fait, entre les époques de la minorité, aucune des distinctions qui étaient admises par la loi romaine. Aucune différence n'existe, sous ce rapport entre l'enfance et la puberté. Cela peut être une lacune regrettable, car on ne saurait mettre sur la même ligne les

(1) Dont le sort me préoccupe plus particulièrement, cela se conçoit.

Hosted by Google

actes d'un mineur de sept ans et ceux d'un mineur qui en a vingt.

J'en conclus qu'une égale protection leur est due ; si le père manque à ce qui constitue son devoir, la loi doit se substituer au père. Elle le peut sans trop de rigueur, je crois l'avoir démontré quand il s'est agi de l'obligation en matière d'enseignement primaire. Il suffirait d'indemniser la famille du chef d'absence de salaire ou de service.

Mais en ce qui concerne les adultes ce système ne serait même pas applicable. On ouvrirait des écoles professionnelles dans tous les centres industriels ou manufacturiers quelconques. Ces écoles sont des écoles du soir, et la fréquentation en serait facilitée aux jeunes ouvriers, d'accord avec les chefs d'industrie qui, eux-mêmes, trouveraient profit à ne recruter qu'un personnel mieux préparé au travail, plus intelligent, moins rudimentairement élevé. Car, dans ma pensée, les écoles industrielles devraient être complétées en ce sens que les intelligences neuves ou abruptes seraient tirées de leur gangue, les sentiments polis en même temps que les aptitudes éveillées.

* * *

Est-ce que je me méprends à ce point sur la réalité des choses, en ai-je une connaissance si incertaine, est-ce de ma part simplicité d'esprit, que j'entrevoie dans ce moyen une amélioration sensible et certaine des conditions existantes ?

Et si en même temps que ces soins donnés à l'esprit et au cœur de la jeunesse, cette culture de la conscience que je voudrais voir rendue accessible à tout le monde, on parvient — ce qui est indispensable — à développer chez la jeunesse ouvrière l'énergie des membres ; si l'on contribue ainsi à lui donner l'énergie de la volonté, ne présentera-t-elle pas un front plus calme aux privations, aux mécomptes et aux tribulations de l'existence ?

Il faudrait donc qu'il y eût, indépendamment de l'ensei-

Hosted by Google

gnement technique spécial, un enseignement sérieux de la gymnastique, pendant deux ou trois heures par semaine.

* * *

Les pensionnats. — J'ai cité les pensionnats parmi les institutions ouvertes à la jeunesse, à l'âge où commence la période moyenne. J'aurais pu en parler déjà lorsque je me suis occupé de l'enseignement primaire : on y a indistinctement recours pour les enfants de tout âge.

Les pensionnats, si on ne les choisit bien, peuvent être les pires des démoralisateurs. De quelle surveillance devraient être entourées ces maisons où le vice si aisément, si insidieusement se glisse et prospère. Ch. Dickens nous les a dépeintes de maîtresse manière. Il en a donné la physionomie louche et triste. Mais il est de ces choses qu'on ne confie pas au livre, à l'écriture, quand le le livre et l'écriture doivent passer sous les yeux de tout le monde. Il est des côtés que l'humoriste anglais a dû nous dérober et que l'on devine : c'est la corruption cachée et lâche, qui, sous les rideaux des alcôves, atteint non seulement les cœurs, mais le cerveau des enfants.

Je serais presque tenté de comparer, pour le mal qu'ils peuvent faire, certains pensionnats aux ateliers, si, dans les ateliers, tout ne se passait en quelque sorte au grand jour, d'une manière franche, ouverte. Ici, c'est presque l'ostentation du vice, là c'en est l'hypocrisie. D'un côté, on laisse encore quelque dignité à l'âme ; de l'autre, on la souille, on la dégrade. Je n'aime donc pas les pensionnats, et cependant il est des circonstances où la nécessité s'en impose : le père de famille insuffisant à sa tâche, incapable ou empêché de la remplir parce que son activité et son temps sont appelés ailleurs, ou ayant découvert en l'enfant, dont l'éducation lui incombait, un tempérament rebelle, un esprit révolté, une volonté dans le mal qu'il a vainement cherché à réprimer, ou bien enfin, la mère veuve, débordée, se sentant insuffisante — alors le pen-

Hosted by Google

sionnat devient une sorte de maison de réclusion, de force, un bagne en miniature auquel on recourt. Et voyez combien celui qui doit se servir de ce moyen de répression est trompé dans son attente, s'il est vrai que, comme nous l'avons dit, ce milieu est plutôt malsain que salutaire !

Il y aurait à introduire dans ces institutions — nécessaires à certains moments — des réformes sérieuses ; à y organiser une surveillance de tous les instants, exigeant de la part de la direction et du personnel de grandes qualités de tact et un dévouement incessant. Or, les familles, dans la plupart des cas, sont obligées de regarder plus au prix de la marchandise qu'à la marchandise elle-même. D'autre part, les industriels ouvrant un pensionnat doivent faire une mise de fonds au-dessus de leurs ressources. Ils s'entourent d'un personnel restreint et peu coûteux ; ils lésinent.

Chez nous, l'État n'a pas, jusqu'à cette heure, montré la moindre tendance à organiser des pensionnats auprès de ses établissements d'enseignement moyen. D'après la loi, le gouvernement peut autoriser les administrations communales des villes, ou localités sièges d'athénées ou d'écoles moyennes à s'entendre à cet égard avec des particuliers et sous leur responsabilité. Elle eût été mieux inspirée peut-être en prescrivant des mesures sévères, de nature à empêcher les entreprises irréfléchies, hasardées. Les administrations locales sont presque toujours l'expression de l'esprit du plus grand nombre. Ceux qui la composent savent que, pour conserver leur mandat, ils ont à ménager les électeurs, c'est-à-dire les contribuables. Faire de belles choses, avoir des idées larges, c'est très bien, mais pour réaliser ce que l'on projette ou désire, il faut des ressources, et les ressources n'existent les trois quarts du temps que pour ce qui est strictement nécessaire. Sur mille habitants, combien en est-il qui mettent leurs enfants en pension ? Le chiffre est très minime. Ce n'est pas pour répondre à ce besoin tout relatif que l'on

Hosted by Google

peut songer à augmenter le budget des dépenses. Les choses se font avec économie et assez mal dès lors. Mieux voudrait, en vérité, ne rien faire... Et c'est à un tiers qui, à défaut d'autre métier ou d'autres aptitudes, cherche à tirer gain et profit de son entreprise, qu'est confié le soin précieux et délicat de remplacer la famille et de veiller à l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse !

Un grand mal en résulte, plus grand lorsque tout contrôle sérieux fait défaut. Point de règle sans exception, je le concède. Mais si l'on a assez irrévérencieusement donné à certains entrepreneurs d'internat l'épithète de « marchands de soupe », c'est que les trois quarts d'entre eux ont cette seule aptitude de rationner le pain, les légumes, la viande et d'allonger le potage de leurs pensionnaires.

ÉMILE GREYSON.

Hosted by Google

LES POÈMES

LOUIS LE CARDONNEL, *Poèmes*, Paris, *Mercure de France;* OLIVIER CALEMARD DE LA FAYETTE, le *Rêve des jours*, Paris, Sansot; HENRI BELMONT, le *Livre et l'amour*, Liége, Thone; EDMOND PICARD, *Ainsi naît, vit, meurt l'amour* (frontispice d'Odilon Redon, gravé par Louise Danse), Bruxelles, Lamberty; HÉLÈNE CANIVET, le *Branle*, Bruxelles, Lacomblez.

Aux jours de ma jeunesse ardente et solitaire,
Du fond de mes péchés vous m'attiriez à Vous,
O Dieu, dont les destins sont voilés de mystère.

Partout vous me suiviez comme un amant jaloux;
Vous faniez pour mon cœur, d'avance, toutes joies;
Vous me faisiez pâlir des plus amers dégoûts.

Chasseur, vous m'attendiez, déguisé sous mes proies,
Et je marchais, vaincu déjà, dans vos chemins,
Quand je croyais errer encore dans mes voies.

A présent me voici tout entier dans vos mains :
Vous m'avez rajeuni pour votre œuvre future,
En trompant les calculs et les pensers humains.

J'ai traversé l'angoisse et connu la torture,
Seigneur, mais votre force a chaque fois dompté
Les émois qui troublaient ma fragile nature.

Et maintenant, soldat de votre volonté,
Ame en qui, par torrents, vos grâces sont venues,
Dans le renoncement trouvant ma volupté,

Plein d'espoir je m'en vais vers des croix inconnues.

Hosted by Google

Il y a *Sagesse* de Paul Verlaine, quelques pièces admirables du *Pauvre pécheur* d'Adrien Mithouard, voici les *Poèmes* de Louis Le Cardonnel.

Il paraissait contradictoire d'unifier la ferveur du catholique, le panthéisme non vaincu du poète symbolique et ce « romantisme de féerie » de ceux qui comprirent mal Wagner; l'enthousiasme grave et religieux de Louis Le Cardonnel et la noblesse de son art le permirent.

On avait pu le croire mort pour la poésie, car la sincérité de son mysticisme l'avait mené au sacerdoce; mais, cette fois encore, l'exil fut propice à l'œuvre que la collaboration harmonieuse du croyant et du poète sut bâtir. Le poète apportait son talent et son amour de la beauté dans la vie et dans la fable; le prêtre, la force de la foi qui conduisit le premier vers un idéal : le Dieu chrétien. Ce dualisme se découvre dans chaque strophe, et les poèmes inspirés par telles sensations personnelles, se nouant en quelque sorte à la vie du poète, reflètent une subjectivité ambiguë.

Avec la *Chanson d'Ève* de Charles van Lerberghe, la *Solitude heureuse* de Fernand Severin et le *Beau voyage* d'Henri Bataille, on inscrira les *Poèmes* de Louis le Cardonnel parmi les plus beaux livres de vers de l'année qui meurt.

ÉPITHALAME.

(*Fragment.*)

Jeunesse abandonnée à tes rêves chantants,
Ma jeunesse, demain tu seras consumée;
Mon avril n'aura pas connu de vierge aimée,
Je n'aurai pas servi l'Amour dans mon printemps.

Et Lui, dont les jardins ont de magiques plantes,
Pour nous rendre l'ivresse en notre lourd été,
Aux labeurs douloureux de ma virilité
Ne mêlera jamais ses trêves consolantes.

L'Amour qui me dédaigne, et qui pourtant m'est cher,
A jamais laissera mon âme vide et close :
Voici venir là-bas, sur la route morose,
L'automne qui se hâte et le précoce hiver.

Hosted by Google

Mon chant d'exil arrive à sa dernière note :
Il me faudra subir l'antique et sombre loi,
Sans que le bel Amour, l'aile ouverte sur moi,
Ferme en pleurant mes yeux, d'un baiser qui sanglote.

J'agoniserai seul, mais j'absoudrai mon sort,
Et sachant que la vie est, veuve d'amour, vaine,
Je m'en irai bientôt sans révolte et sans haine,
Vers les embrassements de la fidèle Mort.

LE RÊVE DES JOURS.

Les poètes de l'âge d'or sont nombreux ; sociologues inconscients — ou mieux : prophètes (1) — il lui marquent dans le temps des ères différentes. Celui-ci semble le deviner dans l'avenir ; il dit au passé :

C'est la norme brutale et l'immuable loi :
Toute onde, pour blanchir les berges d'avenir,
Doit rouler vers l'espoir, non vers le souvenir...
— Je te continuerai en m'éloignant de toi!

Encore veut-il détacher du présent sa beauté arcadienne — souvenir et tradition —, que les poètes d'aujourd'hui ont tous chantée.

Dans la marche bruyante et formidable du progrès, on comprendra que l'artiste, s'il lui voue son œuvre, aime à ne point s'y mêler ou à n'en regarder que ce qui lui paraît matière à poème.

Donc, en dépit de M. John Ruskin, M. Olivier Calemard de la Fayette chante les outils modernes des moissons :

Hélas ! des épis lourds dont pas un seul ne bouge,
Combien peu resteront, ce soir, pour les glaneuses !
Dans le champ de blé mûr crisse la moissonneuse...
Regarde ! elle accroche l'azur de ses bras rouges !
. . . . . .
. . . . . .

(1) Les prophètes, dit André Gide, sont ceux qui se souviennent de l'avenir

Hosted by Google

Secoué de cahots sur le siège de fer,
La main gauche au levier, veille le moissonneur,
Aveuglé de fatigue, ivre de clarté, fier
Des blés démesurés dont il fut le semeur.

Il veille au roc sournois de notre sol de lave,
Aux pierres des volcans heurtant l'acier des scies,
A l'engrenage, à la lieuse qui s'entrave,
Aux javelles croulant hors du chanvre qui lie.

ou le triomphe de M. Santos-Dumont.

Ne doit-il pas rêver, l'être qui redescend,
Que ceux d'en bas vont accourir en frémissant
Pour voler des morceaux d'azur dans ses cordages ?

Ceci témoigne de quelque audace et d'une louable volonté. Toutes les pièces du volume ne suivent pas le programme tracé; plusieurs, des meilleures, le complètent et n'en gâtent que l'unité; toutes sont d'un hellénisme teinté de naturisme sain.

A travers des influences sans tyrannie — celles de Regnier et de Griffin — se dessine une originalité qu'empêche encore de déterminer cette hésitation du poète entre un art orgueilleux et fluide, et un art penché vers la vie, que, sous la grâce des muses *Lumineuse* et *Divine*, l'auteur fit dialoguer.

LE LIVRE ET L'AMOUR.

Le besoin d'unité se manifeste dans tous les livres récents, il se lit surtout dans le titre. Le recueil de Henri Belmont offre une unité plus réelle.

L'auteur est un parnassien; d'une aventure amoureuse émouvante, il fit un livre de vers réguliers, aux rimes riches, aux assemblages savants : pantoums, ballades, terzarimas, rondeaux, villanelles et autres jeux difficiles. C'est *le livre et l'amour*.

Il fallait une cruelle habileté pour unir, de propos délibéré, l'artifice de forme et les contraintes du premier à la sincérité poignante du second. Il peut paraître déconcertant qu'un

Hosted by Google

même nombre serve à rythmer des émotions opposées, et que le poète puisse sangloter sur une cadence imposée ; mais des contrastes de ce dualisme naît une sorte d'ironie latente, douloureuse.

Ce que l'amoureux eût mis dans un simple cri — sublime, peut-être —, l'homme de lettres voué à la prosodie l'aligne en strophes symétriques. Ici s'avère la logique du vers-librisme.

Avec quelques parentés — Musset, Baudelaire, Heine —, la poésie de M. Henri Belmont reste romantique et son vocabulaire abonde de vocables vieillis.

Bien qu'il ait été dit du parnassien Mendès que sa muse portait encore crinoline, il n'y a certes pas de mode, mais bien une évolution du langage poétique. Qui affirmera que celui-ci ne s'est point transformé de Lamartine à Mallarmé et depuis Mallarmé ? Henri Belmont s'attarde auprès des « Lise », des « Margot » et des « Marion » et ne répugne pas assez sévèrement à l'expression « toute faite ».

Je louerai l'art de bien des strophes, mais combien admireront surtout de ce livre le document humain, les soubresauts de la passion et la sincérité. « Il n'est pas rare, en effet, — dit Ernest Hello — d'entendre parler des gens qui croient que *dramatique* et *malheureux* sont deux mots synonymes. Un événement leur paraît d'autant plus poétique qu'il est plus déchirant, et la combinaison de circonstances atroces est, à leurs yeux, le triomphe de l'art. »

AINSI NAÎT, VIT, MEURT L'AMOUR.

Edmond Picard a droit à la reconnaissante admiration des artistes ; il sait être remarquable jusque dans ses paradoxes, et un livre de lui, fût-il mauvais, n'empêchera aucune de nos sympathies.

« Il y a de certaines choses, lit-on dans les *Caractères*, dont la médiocrité est insupportable : la poésie, la musique, la peinture, le discours public. »

Je tiens la publication de ce poème pour une erreur ; ses sonnets sont de ceux que tous les poètes firent et ne portèrent

Hosted by Google

pas à l'imprimeur. Signé d'un nom inconnu, je dirais qu'ils ne sont ni d'un poète, ni d'un artiste, à peine d'un amoureux érudit.

LE BRANLE.

Amour du vigoureux et du tragique. Sombre romantisme uni à l'ivresse de vivre — ce snobisme —. A travers le désordre du lyrisme se devine un enthousiasme plus nerveux que poétique.

ISI COLLIN.

Hosted by Google

ESSAIS ET NOTICES

Le Visage émerveillé, par la comtesse M. DE NOAILLES.
Paris, Calmann-Lévy, 1904.

La volupté est une chose très inconnue. Ses plaisirs immédiats la cachent, et l'exaltation qu'au delà de la jouissance elle procure et qui ferait tout comprendre, ne se révèle point aux enfants de la luxure qui sont voués à la fièvre et jamais à l'amour. Il y a toute une poésie dans la volupté : un idéal de désir, une sorte de plénitude de possession que les livres n'ont jamais songé à rendre, sinon par instants, avec une hâte désolée. Mais un livre qui n'est qu'une longue volupté, où tout est compris et senti par elle, où des sens nouveaux, comme extasiés de se connaître, perçoivent les apparences de l'univers avec une acuité de joie constante, un tel livre est rare.

Le *Visage émerveillé* a un accent d'une originalité qui le rend unique.

Pour goûter et comprendre la volupté, il ne faut pas penser à la mort, sinon comme à l'abîme qui en environne le domaine et où tout doit un jour sombrer d'une chute aussi fatale qu'absurde. Il faut être né avec cette disposition naturelle et cette volonté réfléchie de prendre au jour le jour ce que la vie la plus simple offre de bon et de doux. Alors seulement on savoure pleinement ce qui dans toutes choses est fait pour nous satisfaire et qu'il s'agit d'y découvrir. Et puis, et puis il faut être femme, c'est-à-dire un être qui n'a devant la nouveauté de l'univers ni le besoin de philosopher, ni l'infâme anxiété de souffrir. Et puis, et puis il faut aimer, et c'est ici que le cercle se referme, vicieux, puisqu'on ne peut supposer l'amour absolu

Hosted by Google

qu'avec déjà le sens de la volupté, ni la volupté qu'avec l'attendrissement spiritualisé de l'amour.

Il n'y a au-dessus de cet art rien autre que celui dont l'au-delà inspire les formes. Mais le premier peut atteindre une perfection extrême. Il y a dans *Aphrodite* et dans les *Nourritures terrestres* un pressentiment de ce qui s'épanouit dans le *Visage émerveillé*. Mais *Aphrodite* est plein de préoccupations archéologiques comme les *Nourritures terrestres* restent surtout un livre de métaphysique sensuelle, une œuvre volontaire et de moraliste. Je cite exprès deux ouvrages aussi opposés pour bien faire comprendre de combien d'éléments différents eut à se dégager à sa naissance cet esprit de volupté dont Nietzsche le païen a donné de si saisissantes formules.

L'*Ombre et le vent*, de Mme Blanche Rousseau, est un précurseur plus direct encore du *Visage émerveillé*. Ici les façons de sentir sont presque les mêmes ; la seule différence réside dans les sujets auxquels elles s'appliquent. L'*Ombre et le vent* exprime la vie des paysages et le *Visage émerveillé* la vie de l'amour. Mais la volupté est le don de savourer les choses, qu'elles soient de la nature ou de la passion. Aussi lorsque Mme Rousseau et Mme de Noailles parlent des fleurs, des fruits, des eaux courantes et des nuées, accusent-elles une sensibilité étrangement fraternelle.

Je n'ai jamais compris que la critique chicane un auteur sur son sujet. S'il l'a pris, c'est qu'il répondait aux intimes exigences de sa conscience d'artiste et de sa nature inconnue. Les plus invraisemblables sont choisis avec un tact profond qu'il y faut deviner. Cette religieuse catholique qui accueille, dans ce bizarre monastère, son amant toutes les nuits, et qui cependant a pour son couvent et pour sa religion une tenace tendresse, pas une minute ne respire la moindre odeur de sacrilège. C'est qu'avec une merveilleuse pudeur elle écarte de sa conscience la conception même du péché. C'est une païenne, mais avec quelle suavité mystique et quelle cérémonielle douceur, adorables éléments de sa passion ! Elle est dans cet enclos de sainteté comme une des fleurs ou un des fruits dont elle se plaît un jour à disserter avec ses compagnes. (Quelle charmante page !)

Hosted by Google

Elle est pleine de bonheur. Ses troubles sont purs et sa passion ne respire nulle inquiétude. Même lorsque Julien part, elle est sereine. Son désespoir, sa maladie même n'ont rien de cette rage amère et de cette horreur ineffable qui accompagne dans un douloureux amour le sentiment d'une éternelle séparation.

Et lorsqu'elle pense au bonheur qu'il vive et qu'elle dit : « *Vivez, mon bien-aimé, que la vie vous entoure, vous baigne, vous caresse; qu'elle brille dans votre âme et sur vos cheveux; qu'elle soit autour de vos mains, sous vos pieds et par-dessus votre tête...* », il y a dans son cœur encore beaucoup de volupté, mais il y a déjà tant de surhumaine tendresse que nous touchons aux limites d'un autre monde où Mme de Noailles ne manquera pas de nous mener plus tard, lorsqu'elle se sera assez complue à nous émerveiller devant les belles apparences de la joie. Comme ce sera admirable, le livre où elle parlera de la douleur et du sacrifice!

FRANCIS DE MIOMANDRE.

Hosted by Google

CHRONIQUE MUSICALE

A la Monnaie.

La transposition pour piano d'un livret d'opéra offre souvent d'étranges illusions. Une partition simplifiée dans l'usage du plus éclectique des instruments, présente en effet de notables différences avec l'œuvre complète. La transposition fait tout d'abord ressortir le caractère presque exclusivement musical et vocal de la pièce; l'absence des exigences scéniques en facilite la lecture, la régularise et la réduit en quelque sorte à ses proportions mélodiques. Lorsqu'en octobre dernier j'énonçais aux lecteurs de la *Revue de Belgique* le charme subtil du *Jongleur de Notre-Dame*, la partition du piano confirmait entièrement l'éloge de la presse française et les assertions optimistes d'un des directeurs de la Monnaie à cet égard. L'œuvre nouvelle de M. Massenet est, en effet, remplie d'une gaîté mièvre et fine, dont les nuances s'affirment davantage, lorsqu'on l'interprète de façon restreinte et qu'on l'accompagne au piano. Au théâtre, l'effet est totalement opposé. L'ampleur d'un orchestre nombreux et d'une mise en scène soignée transforme les conditions de représentation; la douceur mignarde des ballades archaïques semble surannée et vieillie; les rythmes de danse s'étendent avec trop de puissance, les accords solitaires de viole d'amour contrastent désagréablement avec la cadence bruyante des cuivres, et la lente progression mélodique qui, au piano, se présente d'une simplicité charmante, s'accompagne à l'orchestre par une décon-

Hosted by Google

certante gradation harmonique, heurtée, irrégulière et dissonnante.

Il est inutile de rappeler la légende mystique sur laquelle M. Massenet a bâti sa musique. La modeste histoire de l'humble jongleur a été contée, d'après un fabliau du moyen âge, avec une rare subtilité dans l'*Étui de nacre* d'Anatole France. C'est là que — sans en citer la source — M. Maurice Léna a puisé son sujet. L'inconvénient qui résulte de l'adaptation scénique d'un tel conte réside dans sa simplicité. Il est difficile de synthétiser, tel que cela doit se faire dans un livret d'opéra, ce que l'écrivain n'a lui-même rendu qu'en dix pages. Le « miracle » dont je parle présente, en effet, la trace de cette difficulté. Afin de donner à son scénario les proportions habituelles, l'auteur s'est vu forcé d'enjoliver le sujet par l'adaptation de scènes supplémentaires. L'intérêt, qui se limite ici à un seul personnage, n'est pas assez profond pour fournir matière à trois actes d'opéra. La lente et oiseuse discussion des moines du deuxième acte, et la longueur inusitée du charmant récit de la *sauge fleurie* sont des effets de cette malencontreuse insuffisance. La cohésion artistique du débit s'en ressent; le personnage principal s'efface, les scènes secondaires prennent une importance exagérée, et les détails pêchent par le manque de précision et d'adresse dans le débit. A part la silhouette originale et drôle du moine Boniface, l'esprit particulier de ses confrères ne s'affirme d'aucune façon; la peinture de la vie monacale du XIVe siècle — non pas celle des moines d'opérette, mais celle qui doit provoquer un miracle divin — est trop superficielle, et le caractère de piété du héros semble à tout moment évoluer sous des influences diverses, de famine, de bien-être, d'amour-propre et de mysticisme, qui enlèvent toute l'illusion naturelle et impressionnante du miracle final.

Sur ces données, M. Massenet a conçu une de ses moins bonnes partitions. Alors que le premier acte s'anime de gaîté saine et vivante, et se présente, pour les chœurs, avec toutes les qualités de mouvement qui forment un bon opéra, les deux actes suivants décèlent un manque absolu de cohésion musi-

Hosted by Google

cale. Du début à la fin de l'œuvre, la mélodie semble menée sur le patron d'une structure nouvelle, harmonique et dramatique. A part le chant à la liberté (*O liberté ma mie...*, Ier acte), qui paraît détaché et forgé en dehors de la pièce, les autres mélodies s'accompagnent par des gradations d'accords, ce qui entache considérablement l'effet émotionnel, d'une forte nuance de banalité. Le rythme harmonique du commencement de la charmante cantilène de la sauge fleurie (*Marie avec l'enfant Jésus...*, IIe acte) et le rappel banal et facile des cuivres dans la chanson guerrière du dernier acte (*Il fait beau voir ces hommes d'armes*) en sont des exemples. Ces lacunes sont profondément regrettables, car elles coudoient dans la partition des pages de fort bon aloi. La ronde cadencée des chœurs au Ier acte, l'envolée finale qui glorifie la sainteté du jongleur, et surtout l'intense pastorale religieuse qui, par la répétition à des degrés divers du motif de la vierge, forme une vibrante transition du IIe au IIIe acte, méritent réellement un meilleur encadrement.

Les consciencieux artistes de la Monnaie — M. Bourbon, particulièrement —, l'orchestre homogène de M. S. Dupuis et la perfection réaliste des décors ont sauvé l'œuvre. Le public bruxellois, qui, en réalité, va au théâtre pour entendre, pour voir et non pas pour juger, a fait au *Jongleur de Notre-Dame* l'accueil sincère que méritait son interprétation, et la presse quotidienne, sauvegardée par le prestige artistique de M. Massenet, s'est aimablement fait l'écho des nombreux applaudissements. Bref, un succès matériel pour le théâtre, mais une mauvaise note esthétique pour les directeurs. P. G.

Hosted by Google

PETITE CHRONIQUE

Un centenaire. — Ce 18 décembre, simultanément à Boulogne-sur-Mer où il naquit, à Paris où il vécut et à Liége où il enseigna en 1848-1849, on fêtera Sainte-Beuve. Le 23 décembre, ce sera le tour de Lausanne, où il fit son fameux cours sur Port-Royal, l'ébauche d'un livre immortel. Des publications récentes, dont il sera question plus loin, et dont une au moins (la correspondance de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier) n'est pas de pure actualité, attestent que le souvenir de Sainte-Beuve reste vivant dans nos lettres On annonce un *Livre d'or*, dont les chapitres seront autant d'hommages au maître regretté. Qui l'eût dit? Après l'échec douloureux du centenaire de Michelet, on pouvait craindre que, seules, les mémoires des grands poètes fussent célébrées avec la sincérité d'un bel élan et en communion avec l'âme des foules. Certes, on ne peut espérer que les foules s'émeuvent et se lèvent pour humer l'encens qu'on brûlera à Boulogne. Pourtant, il n'est pas démontré que l'influence exercée par Sainte-Beuve sur son siècle n'ait été que d'infiltration très lente et très indirecte. On a raillé, en 1898, M. Charles Maurras lorsqu'à la faillite de la fête Michelet, il opposa l'espoir d'une fête Sainte-Beuve. Et voici que les événements lui donnent déjà, en partie, crédit et raison. Voici que les étudiants liégeois ont leur « journée Sainte-Beuve », ce qui est une sévère leçon pour les étudiants de Paris. Et, en vérité, nul penseur, en ce XIXe siècle défunt, n'a plus abondamment et par des semailles plus répétées, démontré la force du vrai dans l'enquête du passé et le jugement des hommes et des œuvres. Ses *Lundis* sont une perpétuelle et toujours fraîche leçon de modestie, de labeur persévérant, d'incorporation en l'écrivain analysé, de belle et savante objectivité, sans que rien soit sacrifié de la forme littéraire, personnelle avec une insistance qui va parfois jusqu'à l'excès. On reviendra bientôt sur tout cela dans une étude sur Sainte-Beuve d'après les six volumes publiés de sa correspondance.

M. W.

Hosted by Google

LES LIVRES. — *Le théâtre sérieux du moyen âge*, par EUGÈNE LINTILHAC. Paris, Flammarion, in-12.

Bepuis sept siècles, les Français n'ont cessé d'exceller dans le genre dramatique. Or, aucune histoire de cette longue gloire n'a encore été écrite avec une ampleur et une fidélité dignes du sujet. En voici une qui commence avec ce volume et se continuera activement pendant neuf autres.

Ce premier volume initiera son lecteur, en quelques heures, à toute l'histoire si mal connue du drame français, depuis le XII^e^ siècle jusqu'au XVI^e^.

L'introduction examine le problème obscur des origines avec toutes les lumières de l'érudition la plus récente. Une narration limpide et aisée, sous laquelle l'information la plus scrupuleuse se sent, expose ensuite toute l'évolution, en grande partie inédite, du drame sacré vers le profane.

Des citations probantes et curieuses, traduites partout où besoin est, y font « des clairières dans la forêt gothique de notre vieux théâtre », selon l'expression de l'auteur. Celui-ci a d'ailleurs tracé, à travers cette forêt jusqu'ici impénétrable au vulgaire, de grandes routes qui ouvrent des perspectives toutes nouvelles et éloquemment commentées. Il n'a pas craint d'être un peu long dans ses analyses, et on aurait tort de s'en fâcher. Qui donc a lu, sinon lui et cinq ou six spécialistes, les *Quarante miracles de Notre-Dame*, par exemple? Tout au plus peut-on regretter que l'auteur n'ait pas accordé une attention particulière aux imitateurs de l'ancien théâtre français à l'étranger. Certaines Passions anglaises, néerlandaises et italiennes ne sont que les versions d'écrits perdus dans notre langue.

*

On suit toujours avec intérêt les publications classiques de l'éditeur Paul Delaplace. Sous ce titre : *La description et le portrait*, M. Roustan vient d'inaugurer une nouvelle série, entreprise par cette maison, celle de la « Composition française : les genres » ; c'est un excellent exposé des règles de ces deux genres étroitement apparentés, suivis de modèles bien choisis, les uns empruntés à des œuvres connues, les autres, qui sont simplement des devoirs d'élèves, dont le mérite a paru assez grand pour qu'on leur fît cet honneur. Une série de sujets proposés (où la part est faite bien large à l'antiquité) clôt cet opuscule, recommandable à tous égards.

*

Nos grands classiques sont une fertile matière, et jamais il semble qu'elle ne sera épuisée. Molière, par exemple, sera toujours lu et joué, et il nourrira d'innombrables générations d'écoliers de sa

Hosted by Google

moelle; il suscitera des éditeurs et des commentateurs sans cesse renaissants; il aura des critiques nouveaux avec chaque génération. Une histoire curieuse serait celle des variations de l'opinion littéraire sur l'auteur du *Misanthrope*. Discuté, haï et conspué des uns, admiré des autres au XVIIe siècle, il connut une éclipse prolongée au siècle suivant, et le XIXe siècle l'a remis en grand honneur. Dans la préface de *Cromwell*, Victor Hugo a écrit ce verdict : « Molière est dramatique », et il a ajouté : « ... Molière occupe la sommité de notre drame, non seulement comme poète, mais encore comme écrivain. » Plus récemment, on a contesté que l'écrivain fût à la hauteur du dramaturge (Schérer, entre autres) et on s'est battu pour ou contre la moralité de ses comédies (Veuillot, La Pommeraye, Victor Fournel). Il restait, il reste bien d'autres choses à dire : les sources de Molière, ses emprunts à la vieille farce, aux théâtres italien et espagnol, et quoi encore ! M. Davignon, dans un livre agréable : *Molière et la vie* (Paris, Fontemoing), a entrepris d'éviter des redites trop choquantes, et il a réussi à le faire, tout en formulant des observations de demi-teinte et de vérité moyenne sur le grand comique. Ce sont, à proprement parler, des causeries sur Molière, sans recherche d'originalité, ni surtout sans déploiement d'érudition. Mais elles sont bonnes à lire comme elles l'eussent été à entendre. La bibliographie moliéresque s'en enrichira utilement. Des chapitres très étendus y sont consacrés à « Molière et les femmes », « Molière et la bourgeoisie », « Molière et les petites gens », « Le drame dans Molière ».

W.

*

La librairie Fischbacher a réimprimé quelques-uns des volumes consacrés par Vinet à l'histoire de la littérature française. On les relira avec intérêt. Vinet tient, en effet, une place à part dans la critique du XIXe siècle. C'est avant tout un moraliste qui juge des écrivains; mais il les juge avec indépendance et en connaissance de cause. Le point de vue religieux n'est pas le seul qui le préoccupe. Sans doute, il est pour lui le principal, et on demanderait en vain à sa critique ce sens dégagé, cette ampleur désintéressée (pour ne rien dire du reste) qui rendent immortelles les dissections de Sainte-Beuve et les généralisations de Taine. Mais il y a, dans les revendications et les protestations de ce protestant d'élite, quelque chose de sincère toujours et de généreux, et, s'il a des rigueurs et des étroitesses, il ignore la morgue académique et les parti pris de coterie. Des quatre volumes que nous avons reçus, un est consacré aux *Moralistes des XVIe et XVIIe siècles* (on y rencontre avec un certain étonnement Saint-Evremond et Bayle et on y cherche en vain Vauvenargues); un autre à *Pascal* tout seul; enfin, deux volumes forment une

Hosted by Google

Histoire de la littérature française au XVIIIe siècle (c'est, plus exactement, une série d'études sur le XVIIIe siècle, dont la période finissante, c'est-à-dire Mercier, Beaumarchais, la Révolution, Chénier, etc., n'est pas étudiée). On retrouve dans chacun de ces volumes, mais surtout dans l'essai sur Pascal, les grandes qualités du critique suisse et en même temps les marques de son esprit particulier. W.

*

La librairie du *Mercure de France*, met en vente un livre sur Sainte-Beuve impatiemment attendu de tous ceux qui suivent, à travers les revues, les études d'histoire littéraire, si vivantes et si neuves, de M. Léon Séché. Ce *Sainte-Beuve*, en deux volumes, est, comme l'ouvrage du même auteur sur Alfred de Vigny, bourré de documents inédits et nous révèle un Sainte-Beuve dont nous ne nous doutions pas. Dans le premier volume, qui porte comme sous-titre : *Son esprit, ses idées*, M. Léon Séché, après avoir étudié à fond ses origines, nous le montre dans ses rapports avec Daunou, Dubois du *Globe*, Victor Hugo, Lamennais, Vinet et Chateaubriand, dont il subit l'influence à des degrés divers ; dans le second, intitulé : *Ses mœurs*, il nous le montre dans ses relations avec les femmes qu'il a aimées et qui sont Mme Victor Hugo, George Sand, Mme Juste Olivier, Mme d'Arbouville, Mme Desbordes-Valmore et sa fille Ondine, la princesse Mathilde, etc.

C'est dire l'intérêt que présente ce livre au moment où Paris, Boulogne-sur-Mer, Liége et Lausanne s'apprêtent à célébrer le centenaire de Sainte-Beuve. Il sera certainement le grand événement littéraire de la saison.

*

En même temps que le *Sainte-Beuve* de M. Léon Séché, la librairie du *Mercure de France* met en vente la *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Olivier*, de Lausanne, que M. Léon Séché a publiée dans la *Revue des deux mondes* avec une introduction et des notes, et qui est de beaucoup la plus intéressante qu'on ait éditée jusqu'à ce jour. Cette correspondance est indispensable à qui veut connaître à fond Sainte-Beuve, puisqu'elle s'étend de 1837 à 1869. On nous permettra de rappeler aussi, à côté et au-dessus des pages occasionnelles qu'on écrit de tous côtés, en ce moment, sur le maître des *Lundis*, de très fines et très incisives remarques, de M. Charles Maurras, dans *Trois idées politiques* (Paris, Champion, 1898). Il y a là sur l'opportunité d'une fête Sainte-Beuve des vues quasi prophétiques.

*

La Nef, par Elémir Bourges. (Un vol , 3 fr. 50 c.; P.-V. Stock, éditeur, Paris.) — Sans que l'auteur ait eu besoin de recourir à la

Hosted by Google

forme prosodique, *la Nef* est un poème grandiose, épique par la force éblouissante des images et profond par son caractère symbolique.

Aucune notice ne saurait résumer ce nouvel ouvrage de l'auteur du célèbre roman *Le Crépuscule des dieux*, de l'artiste si personnel et si hardi qu'est Élémir Bourges.

D'un verbe tragique, émouvant, avec une intensité continue d'accent et une merveilleuse variété d'évocation, il a chanté les souffrances et les visions de Prométhée. « Je sens refluer à mon cœur la sombre mer des douleurs humaines » ainsi parle le géant, dominant le monde de son génie et de son malheur; et cette seule phrase peut donner du moins idée du style admirable de *la Nef*.

*

Chez Sansot, dans la collection des « célébrités d'aujourd'hui » un *Maeterlinck* de M. Van Bever mérite l'attention. C'est plus et mieux qu'une biographie d'actualité, avec des dates et des faits et des caractéristiques brèves et nettes L'écrivain a vu le lien des idées et il a trouvé les mots qui déterminent; enfin, il ne s'est pas interdit l'accent personnel. C'est à lire.

*

G. Ferrero, *Grandeur et décadence de Rome*, premier volume (la conquête). Paris, Plon, in-12. — Le souvenir de Montesquieu ne portera aucun tort à la bonne traduction du célèbre ouvrage de G. Ferrero sur la formation, le développement et le déclin de la puissance romaine, qui vient de paraître à la librairie Plon. Le savant italien est avec raison convaincu qu'il touche là à l'un des sommets de l'histoire et volontiers il s'approprierait le mot qui décida, dit-on, de la destinée de Saint-Just : *Le monde est vide depuis les Romains*. Sa thèse est d'une hardiesse qui force l'attention. Glissant sur les obscurs commencements de la Ville Éternelle, il s'attache, en cette partie initiale, à la personnalité de César, qui résume à ses yeux le suprême effort de l'ambition latine comme elle symbolise, de nos jours encore, le rêve surhumain de domination universelle, et nous montre, avec une precision de détails et une sûreté de jugement étonnantes, le conflit des forces sociales amenant irrésistiblement les fils de la Louve à la conquête des Gaules. Ici se ferme le premier volume de cette œuvre originale, qui laisse loin derrière elle les plus audacieuses tentatives de critique historique. Plus tard, l'auteur nous prouvera que l'avenir de la civilisation dépendit tout entier de ce grand acte de la mainmise sur la Gaule qui donna à Rome la pleine conscience de sa mission. Enfin, de chaque partie de l'empire romain, ce corps monstrueux aspirant à son tour à vivre de sa vie

Hosted by Google

propre et à grandir, vint la désagrégation, conséquence inhérente aux lois de la nature. Ce sera la matière des derniers volumes.

*

Accusés de réception : JEAN LOMBARD, *Loïs Majourès* (Paris, Ollendorff, in-16). — RAPHAEL PETRUCCI, *La porte de l'amour et de la mort* (Félix Juven, id.). — MAURICE DESOMBIAUX, *Mihien d'Avène* (ibid.), *Contes de Sambre-et-Meuse* (Bruxelles, Dechesne). — GEORGES GARNIR, *Nouveaux contes à Marjolaine* (Paris, Félix Juven, in-16). — RODOLPHE DE WARSAGE, *Le théâtre en miniature* (Ostende, Bouchery, in-12). — F.-CH. MORISSEAUX, *A travers le vitrail vers la vie* (Bruxelles, Lacomblez, in-12). — EDMOND GLESENER, *Le cœur de François Remy* (Paris, Juven, in-12). — PH. LEBESGUE, *L'au delà des grammaires* (Paris, Sansot, in-12).

Bulletin des Sociétés d'habitations ouvrières. (48, rue Fossé-aux-Loups.)

Le principal article du numéro de décembre est sans contredit celui de M. Hankar, premier directeur à la Caisse générale d'épargne et de retraite : il traite d'une nouvelle combinaison de prêt avec assurance sur la vie, consistant essentiellement dans l'incorporation dans le montant du prêt remboursable par annuités, d'une prime unique assurant le solde restant dû en cas de décès.

Cette combinaison, adoptée récemment par la Caisse d'épargne (arrêté royal du 21 septembre dernier), est appelée à obtenir un succès considérable, parce qu'elle convient particulièrement bien aux opérations des sociétés d'habitations à bon marché ; elle est, en effet, des plus avantageuse pour les emprunteurs et permet aux sociétés d'effectuer un plus grand nombre d'opérations avec les mêmes ressources.

Signalons encore, parmi les autres travaux contenus dans ce numéro : une étude de M. Caprasse, commissaire d'arrondissement à Bastogne, sur les mutualités constituées entre débiteurs de sociétés, en vue de les assurer contre les incapacités de travail, — un aperçu sur les opérations des sociétés d'habitations ouvrières indépendantes de la Caisse d'épargne et des sociétés de maisons pour employés, — le compte rendu du Congrès international de l'assainissement de l'habitation qui s'est tenu, le mois dernier, à Paris, etc.

Le numéro se termine par la table des matières traitées durant l'année. Cette table suffit, à elle seule, pour faire ressortir l'importance de la publication.

Hosted by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE

Pages.

Christian Beck. La querelle du peuplier 5
Albert Mockel. Les peintres primitifs français. *(Suite.)* 26
A. Gillot et **N. Outer.** Déserteur 34
Roger Bornand. Les archives d'une chancellerie d'État il y a 3300 ans . 49
Émile Greyson. Le problème de l'éducation publique. *(Suite.)* . . . 60
Isi Collin. Les poèmes. 78
Essais et notices 86
Les livres 91

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE

M. Wilmotte. Les idées morales de M. Paul Bourget 95
Albert Mockel. Les peintres primitifs français. *(Fin.)*. 112
A. Gillot et **N. Outer.** Déserteur. *(Fin.)* 126
Dr L. Lefèvre. Du mode de transmission des idées. 146
Émile Greyson. Le problème de l'éducation publique. *(Suite.)*. . . . 165
Essais et notices 178
Chronique musicale 181
Petite chronique 184

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE

P. Hoffmann. Une utopie scolaire. 189
M. Wilmotte. Chateaubriand et la Bible. 205
Paul André. La soupe au caillou 222
Henri Liebrecht. Maurice Quentin de La Tour. 228
Henri Vandeputte. Métamorphose (poésie). 240
J. Lhoneux. Les femmes hollandaises 244
Dr L. Lefèvre. Du mode de transmission des idées. *(Fin.)*. 262
L. Dumont-Wilden. Chronique artistique 285
Petite chronique 290

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE

Albert Du Bois. Un prédécesseur de M. Combes au XVIIIe siècle. . . . 293
Jules Delacre. Un mari 223
Paul Grosfils. La musique grecque 335
Henri Liebrecht. Maurice Quentin de La Tour. *(Fin.)* 358
Émile Greyson. Le problème de l'éducation publique. *(Fin.)* 371
Isi Collin. Les poèmes. 378
Essais et notices 384
Chronique musicale 387
Petite chronique. 390

Hosted by Google

Timbre
de
UN centime.

A la direction

de la **REVUE DE BELGIQUE**

(P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI, ÉDITEUR)

49, rue du Poinçon

BRUXELLES

Hosted by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné déclare m'abonner à la **Revue de Belgique**, paraissant tous les mois, au prix de **12** francs par an.

(Signature)

Nom et prénoms .....

Adresse .....

Hosted by Google

Hosted by Google

Hosted by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07374 5138